7405.33
V. 27

GIVEN BY
Geo. D. Hilliard

TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET MÉTHODIQUE DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté a M. NECKER, Ministre d'État, & Directeur Général des Finances.

ERPÉTOLOGIE.

Par M. l'Abbé Bonnaterre.

Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis ævi populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.

* 7405.33 pt. 1
v.27 A

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

6118 A

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

Ch. D. Hillard
Dec. 28, 1854.
5630

AVERTISSEMENT.

IL eſt plus facile d'aſſigner les caractères qui appartiennent aux animaux de cet ordre, que de fixer la dénomination qui leur eſt propre. Juſqu'ici, on les a appelés tantôt *amphibies rampans*, tantôt *quadrupèdes ovipares*, & tantôt *reptiles*; mais aucune de ces expreſſions, malgré l'autorité des Naturaliſtes célèbres qui les ont adoptées, ne peut convenir parfaitement. Le mot *amphibie*, ſous quelque forme qu'on l'enviſage, ne préſente qu'une idée vague, obſcure, indéterminée. Si l'on entend par *amphibies* des animaux qui peuvent vivre dans l'eau & hors de l'eau, à leur gré, & auſſi long-temps qu'ils le veulent; dans ce ſens, il n'y a point d'*amphibie* ſur la terre dont l'exiſtence ſoit connue : & ſi l'on prend pour *amphibies* des êtres qui peuvent reſter dans l'eau ou hors de l'eau pendant un temps limité ſeulement, alors l'homme & tous les animaux ſeront *amphibies*, puiſqu'ils ont la faculté de plonger pendant un temps plus ou moins conſidérable (1).

Les animaux dont il s'agit ici n'ont pas été caractériſés d'une manière plus heureuſe par le mot de *quadrupèdes ovipares*. Le premier terme de cette dénomination, ayant été déjà conſacré aux animaux qui ſont rangés dans le même ordre que le *cheval*, le *bœuf*, l'*éléphant*, ne peut, ce me ſemble, être employé que pour en déſigner d'autres qui aient les plus grands rapports avec ces quadrupèdes (2). On devroit donc s'attendre à trouver la plus parfaite identité de caractères entre le *cheval* & la *grenouille*, le *bœuf* & la *tortue*; & l'on eſt bien étonné de voir que les principaux rapports qui uniſſent ces divers animaux ſont purement extérieurs; & que les oiſeaux ont, avec les *quadrupèdes vivipares*, une analogie plus intime que les animaux dont il eſt ici queſtion. D'ailleurs, l'épithète d'*ovipare* ne convient pas généralement à tous les individus de cet ordre, puiſqu'il eſt certain que les *Salamandres* & le *Lézard gris* ſont leurs petits vivans : ainſi, quoique la dénomination de *quadrupède ovipare* ſoit moins vicieuſe que la précédente, puiſque tous les animaux qu'elle déſigne ont quatre pattes, on ne peut point cependant conclure qu'elle ſoit d'une exactitude rigoureuſe.

Le mot *reptile* me paroît réunir moins d'inconvéniens. Tous les individus dont

(1) Les plongeurs de profeſſion, tels que les *ſauniers de Halle en Saxe*, un grand nombre de Nègres, les *pêcheurs des perles de Ceylan*, reſtent ſous l'eau un aſſez long eſpace de temps, ſans qu'on puiſſe pour cela mettre ces plongeurs au rang des *amphibies*.

(2) Nous ne conſidérons ici les *quadrupèdes ovipares*, que relativement à l'idée que ce mot nous rappelle.

nous allons parler ont les jambes fort courtes, très-écartées les unes des autres, & si foibles, qu'elles ne peuvent soutenir le poids du corps. Le *Lézard gris*, par exemple, qui est un des plus agiles, est obligé de s'appuyer sur son ventre, à l'instant où il ralentit sa course : il se sert donc de ses pattes, plutôt pour ramper que pour marcher..... En un mot, tous les animaux qui font l'objet de cette discussion, se trouvent dans la nécessité indispensable de se traîner sur le ventre; c'est un vice inhérent à leur constitution, & qui ne reçoit d'autres modifications que celles qui résultent de la longueur & du rapprochement des pattes. Sous ce rapport, le nom de *reptile* m'a paru mériter la préférence,

Je me suis encore déterminé à inventer un nom pour caractériser la science qui traite des animaux de cet ordre. Les deux racines grecques ΕΡΠΩ, λογος m'ont fourni le mot ERPÉTOLOGIE, que Klein a déjà employé dans une acception plus étendue, pour désigner les *serpens* & les *reptiles*.

Pour la disposition méthodique des genres, j'ai adopté la division générale que M. Scopoli a publiée, & que M. le Comte de la Cepède a suivie dans son *Histoire des quadrupèdes ovipares;* je me suis permis uniquement de faire une inversion dans l'arrangement des classes. J'ai placé dans la première les *reptiles* qui n'ont point de queue; & dans la seconde, ceux qui en sont pourvus. Par cette nouvelle disposition, la chaîne qui unit les *serpens* & les *reptiles* n'est point interrompue; mais l'on passe des uns aux autres par une gradation successive. Depuis la *Tortue* qui compose le premier genre de la seconde classe, jusqu'au *Chalcide* qui forme le dernier, on voit s'éteindre, par degrés insensibles, les limites qui séparent ces deux ordres d'animaux.

La distribution des genres de Linné m'a paru susceptible de quelques changemens. Les espèces qui composent la famille des *Lézards* sont très-nombreuses, & présentent des caractères qui les distinguent essentiellement. Il y a loin de la structure du *Crocodile* à celle de la *Salamandre;* & de l'organisation du *Chalcide* à celle du *Caméléon*. Ces considérations m'ont engagé à détacher les *Crocodiles*, les *Caméléons*, les *Salamandres*, & les *Chalcides*, de la tribu des *Lézards*, & d'en faire des genres particuliers. J'ai établi la distinction générique sur le nombre des doigts & la conformation des pattes. L'organisation intérieure de ces divers animaux offre encore d'autres différences.

Une des plus grandes difficultés que j'ai éprouvées, c'est pour fixer la distinction des espèces. Dans cet ordre, encore plus que dans tout autre, l'âge, les métamorphoses, le sexe produisent une multitude de différences dans les couleurs, sur-tout parmi les *Crapauds* & les *Grenouilles*. J'ai tâché de déterminer, non seulement les gradations fugitives de ces teintes diverses, mais encore les caractères constans qui

distinguent les espèces; & comme il est nécessaire que dans une longue suite d'objets les descriptions soient faites sur le même plan, afin que les traits caractéristiques soient plus saillans & plus sensibles, j'ai été obligé de refaire presque à neuf toutes les phrases descriptives.

J'ai pris le *Système de la Nature* de Linné pour base & pour modèle : les écrits de ce grand Homme doivent servir de guide à tous ceux qui travaillent sur l'Histoire Naturelle. J'ai encore consulté le *Traité de l'Encyclopédie méthodique*, par M. Daubenton, celui de M. Laurenti sur les *reptiles;* les ouvrages de Rœsel, de Klein, de Gronou, de Petiver, de Scopoli, de Knorr, d'Edwards, de Catesby, de Séba; les nouveaux Mémoires de Suède, de Pétersbourg; ceux de l'Académie des Sciences de Paris, de Berlin; les *Transactions philosophiques;* & une infinité d'autres livres dont l'énumération seroit trop longue. L'*Histoire des quadrupèdes ovipares*, par M. le Comte de la Cepède, m'a été principalement d'un grand secours; j'y ai trouvé des descriptions nouvelles, des détails curieux, & une infinité d'observations intéressantes. Ce *Traité*, si justement estimé, réunit tout à la fois l'exactitude & la précision, qui font le mérite principal d'un ouvrage d'Histoire Naturelle, & les charmes du style qui répandent le goût de cette science.

INTRODUCTION.

DE tous les animaux que la Nature a disperſés ſur la ſurface de la terre, & qu'elle paroît avoir jetés à travers la grande ſcène de ſes ouvrages, pour animer le vide de l'eſpace & y produire du mouvement, les reptiles ſont ceux qui ont eu le moins de part à ſes dons. Tout en eux porte l'empreinte d'un abandon preſque général, & d'une diſgrace abſolue. Leur corps ne préſente qu'une maſſe informe, lourde, & inactive; leurs ſens ſont obtus; leur inſtinct eſt réduit aux ſenſations les plus groſſières; & leur naturel ſe borne à chercher leur pâture ſur les limites de la terre & de l'eau, dans ces vaſtes marécages, où tout retrace l'image des déjections monſtrueuſes de l'antique limon. En effet, aucun d'eux n'a les graces ni la gaîté des autres animaux terreſtres : ils ne ſavent point, comme ceux-ci, s'amuſer, ſe réjouir enſemble, ni prendre de doux ébats ſur la terre ou dans l'air; mais ils giſſent à terre, ſur le bord des étangs, dans les creux des rochers, ſous les buiſſons ſtériles. Les uns ſe plaiſent aux rayons du ſoleil; les autres ſe tiennent dans les lieux ſombres, humides, & retirés pendant le jour; & ne ſortent que la nuit, comme pour cacher leur difformité, & pour éviter à l'homme le ſentiment de crainte, de dégoût, & d'horreur que leur préſence lui inſpire. Cependant, comme toutes les parties de la chaîne des êtres ſont dignes de notre contemplation, aux yeux d'un obſervateur ſans préjugé, tous ces animaux ne ſont pas dépourvus d'agrément & d'intérêt. On voit avec ſatisfaction les reſſources qu'ils tirent de la ſtructure groſſière de leurs membres & de leurs organes; on examine avec plaiſir leurs mœurs, leurs habitudes, les rapports qui les uniſſent avec les êtres les plus intelligens, & les diſtances qui les ſéparent de la matière brute. Cette étude réfléchie, approfondie, développe à nos yeux toutes les richeſſes de la création, & ne laiſſe rien à déſirer à notre admiration ſur les merveilles de l'exiſtence.

DÉFINITION DES REPTILES. On doit ranger dans cette claſſe tous les animaux à quatre pattes, qui naiſſent d'un œuf, qui ont le corps dépourvu de poil & de mamelles, le ſang preſque froid & rouge, un ſeul ventricule avec deux oreillettes au cœur, & dont la reſpiration ſe fait par de longs intervalles. Les reptiles ſe rapprochent donc beaucoup des poiſſons, tant par la ſtructure du cœur que par les qualités du ſang; mais ils s'en éloignent entièrement par la conformation des membres, & ſur-tout par la manière dont s'exécute la reſpiration.

CIRCULATION DU SANG. Il y a une conſidération importante à faire ſur la circulation du ſang des reptiles, & par conſéquent ſur leur reſpiration. Dans les quadrupèdes, le ſang chaſſé du ventricule droit par l'action des muſcles du cœur, eſt porté dans les poumons par l'artère pulmonaire : de là, il paſſe dans l'oreillette gauche, & dans le ventricule qui eſt du même côté; enſuite il eſt pouſſé, par la contraction de ce ventricule dans l'aorte, qui le diſtribue dans tout le reſte du corps; d'où il revient encore au cœur par le moyen de la veine cave. Telle eſt la manière dont ſe fait la circulation du ſang dans tous les animaux terreſtres qui ont deux ventricules au cœur, deux oreillettes, & dont la reſpiration eſt fréquente. L'air introduit continuellement dans leurs poumons agit ſur le ſang, le rafraîchit, le vivifie : auſſi leurs mouvemens ſont fort vifs, leurs ſenſations délicates, leurs intentions très-décidées. Mais dans les reptiles qui ne reſpirent l'air frais que par intervalles, & qui ne jouiſſent pas de l'avantage d'une reſpiration réglée, la circulation ne s'execute pas de la même manière. Au lieu de paſſer par les poumons, le ſang ſort du cœur par une ouverture oblongue, placée entre les deux oreillettes, & ſe décharge immédiatement de l'artère pulmonaire dans l'aorte. Cette différence de conformation produit ſans doute cette froideur d'affections, & cette eſpèce d'apathie que l'on remarque dans pluſieurs de ces animaux; car leur ſang étant moins ſouvent animé, vivifié, renouvelé par l'air atmoſphérique qui pénètre dans les poumons, eſt plus groſſier, plus épais, & incapable de

produire ce degré de chaleur intérieure, qui eſt le principe du mouvement & de l'activité.

Forme du corps et de la tête. Il ne faut pas chercher dans la conformation extérieure des reptiles, l'empreinte des caractères qui uniſſent les animaux de cet ordre ; ils ne préſentent à cet égard qu'une foible reſſemblance. Les uns ont le corps ramaſſé, arrondi, liſſe, couvert de verrues, & enduit d'une humeur viſqueuſe ; les autres ont le tronc alongé, garni d'écailles, de ſegmens, ou de tubercules ; d'autres enfin ſont revêtus, par deſſus & par deſſous, d'une enveloppe dure & oſſeuſe.

La tête de ces animaux offre également une multitude de différences. Tantôt elle eſt triangulaire, comme dans quelques eſpèces de *crapauds* & de *grenouilles ;* tantôt arrondie & terminée par une eſpèce de bec, comme on le voit dans quelques *tortues.* Dans la plupart des *lézards*, la tête eſt ovale ; & dans les *crocodiles*, elle eſt en forme de cône.

La langue. Cette partie, qui conſtitue le principal organe de la voix, eſt auſſi variée dans les reptiles, que les ſons rauques & confus qu'ils font entendre : elle eſt large & aplatie dans les *grenouilles*, les *tortues*, les *ſalamandres*, l'*iguane*, le *ſcinc*, & le *cordyle ;* fourchue à l'extrémité dans preſque tous les *lézards ;* arrondie en forme de ver, & extenſible hors de la gueule, dans les *caméléons.* On dit que les *crocodiles* ont à la place de cet organe, une membrane ſituée à l'entrée du goſier.

Les yeux. Le plus grand nombre des reptiles vivant ſur le rivage de la mer, ſur le bord des étangs, des lacs, & des rivières, où les rayons du ſoleil ſont ſans ceſſe réfléchis par les lames d'eau, il étoit néceſſaire que leurs yeux fuſſent aſſez forts pour n'être pas altérés, & bientôt détruits par les flots de lumière qui les inondent. Ces animaux ont par conſéquent les yeux garnis de paupières mobiles & d'une membrane clignotante, comme ceux des oiſeaux : de plus, quelques-uns d'entre eux jouiſſent, ainſi que les *chats*, de la faculté de contracter & de dilater leur prunelle, de manière à recevoir uniquement la quantité de lumière qui leur eſt néceſſaire, & à empêcher celle qui leur ſeroit nuiſible d'entrer dans leurs yeux.

Oreilles. Tout l'appareil extérieur de l'organe de l'ouïe conſiſte tantôt dans un petit enfoncement de l'os du crâne, qui eſt recouvert en cet endroit d'une membrane fortement tendue, ainſi qu'on l'obſerve dans les *tortues*, les *grenouilles*, & les *lézards ;* tantôt on trouve à la place de cette membrane, une ouverture qui ſe referme de bas en haut, par le moyen d'une ſubſtance cartilagineuſe, épaiſſe, ſolide, & aſſez ſemblable aux ouïes des poiſſons : on l'a remarquée ſur pluſieurs *crocodiles.*

Cou. Les reptiles reſpirant par les poumons, comme les quadrupèdes, ont également un cou dont la forme & les dimenſions varient ſelon la diverſité des familles. Dans les *grenouilles*, les *raines*, & les *crapauds*, il eſt ordinairement court, & ſe diſtingue à peine du tronc ; dans les *tortues*, il eſt d'une figure cylindrique, couvert de rides, de plis, & plus gros que la tête ; dans les *lézards*, il eſt moins épais que le tronc, & orné quelquefois d'une eſpèce de collier compoſé d'écailles quadrangulaires.

Tronc. C'eſt la partie du corps qui offre les principales différences, non ſeulement par ſa forme, mais encore par les tégumens qui la recouvrent. Les reptiles qui n'ont pas de queue ſont revêtus d'une peau garnie de points ſaillans, de verrues, ou de tubercules ; les *crocodiles*, les *lézards* ont des plaques ou des écailles tantôt liſſes, tantôt relevées en carène ; les *tortues* ſont munies, par deſſus & par deſſous, d'un écuſſon peint de diverſes couleurs, ſous lequel elles peuvent à volonté retirer leur tête, leurs pattes, & leur queue : ces écuſſons ſont compoſés d'une ſubſtance oſſeuſe, ſi dure & ſi compacte, que la roue d'un chariot peſamment chargé peut paſſer par deſſus ſans que l'animal en ſouffre aucun dommage.

Parties sexuelles. Le défaut de queue eſt une marque conſtante, d'après laquelle il eſt aiſé de ſéparer les individus de la première claſſe, de ceux de la ſeconde ; mais indépendamment de ce caractère diſtinctif, les *reptiles ſans queue* offrent d'autres différences dans leurs mœurs, leurs habitudes, leur forme, & ſur-tout dans la manière dont ils ſe multiplient. Semblables aux poiſſons, ils n'ont aucun organe extérieur propre à la génération. Leurs œufs ne ſont pas fécondés dans le corps de la femelle ; mais à meſure qu'elle les pond, le mâle les arroſe de ſa liqueur prolifique, qu'il lance par l'ouverture de l'anus. Au contraire, dans les reptiles de la ſeconde claſſe, tels que les *tortues*, les *crocodiles*, les *lézards*, les *ſalamandres*, les parties ſexuelles des mâles reſtent enfermées

dans l'intérieur du corps, jusqu'au moment où ils s'accouplent avec leurs femelles; & les œufs sont fécondés avant la ponte.

Queue. Tous les reptiles n'ont pas de queue; les *grenouilles*, les *raines*, les *crapauds* en sont absolument dépourvus; les autres familles comprises dans cet ordre ont cette partie plus ou moins longue. Dans les *tortues*, elle n'a tout au plus que cinq ou six pouces de long; tandis qu'on trouve des *lézards* dont la longueur de la queue est double & même triple de celle du corps (1).

Pieds. Voici le trait le plus ressemblant & le caractère principal qui rapproche les reptiles de l'ordre des quadrupèdes. Les uns & les autres ont quatre pieds composés d'articulations, & partagés à leur extrémité en un certain nombre de doigts, garnis ordinairement d'ongles tantôt longs & crochus, tantôt courts & aplatis. Beaucoup d'espèces ont les quatre pattes en forme de nageoires: telles sont les *tortues* qui vivent habituellement dans les eaux de la mer, & que nous avons décrites dans la première sous-division de ce genre. D'autres espèces, qui vivent dans les marais ou sur le bord des rivières, ont les doigts des pattes de derrière seulement, réunis par une membrane intermédiaire: telles sont les *grenouilles*, les *crapauds*, les *tortues* renfermées dans la seconde sous-division, & les *crocodiles*. D'autres espèces enfin qui habitent dans les terres, qui grimpent sur les arbres & les rochers, ont tous les doigts libres & séparés: tels sont la plupart des *lézards*, & les *tortues* compriſes dans la troisième sous-division de ce genre.

Sens de la vue. En suivant toujours l'ordre que je me suis prescrit dans l'exécution de cet ouvrage, je vais examiner succinctement quel est le nombre & la force des sens dont les reptiles sont pourvus.

Ils ont tous reçu celui de la vue; & c'est sans doute le premier de tous. La structure, tant intérieure qu'extérieure, des yeux; ces paupières mobiles qui les garantissent de l'impression des corps étrangers; cette membrane clignotante qui tempère l'éclat éblouissant de la lumière; cette faculté qu'ils ont de contracter & de dilater leur prunelle; tout annonce un organe délicat & sensible. En effet, on observe qu'ils aperçoivent les objets de très-loin, même au milieu de l'obscurité, & dans les ténèbres les plus épaisses.

Sens de l'ouïe. Il y a deux fortes raisons qui nous portent à croire que le sens de l'ouïe est très-foible dans les reptiles. 1°. Leur oreille intérieure n'est pas composée de toutes les parties qui servent à la perception des sons dans les animaux les mieux organisés; on n'y trouve point de limaçon, ni de fenêtre ronde; les conduits demi-circulaires n'ont point d'extrémités; la membrane du tambour est très-épaisse, & l'osselet du tympan d'une figure très-irrégulière (1). 2°. Ils sont dépourvus des conques extérieures, qui ramassent les sons comme un miroir réunit les rayons lumineux, & qui dirigent les vibrations vers le véritable siège de l'ouïe. On ne voit, à la place de ces cavités, que des trous fort étroits, qui ne peuvent recevoir qu'un très-petit nombre de rayons sonores. D'ailleurs, le plus grand nombre de ces animaux sont presque entièrement muets, ou ne font entendre qu'un coassement désagréable; d'où l'on doit conclure qu'ils reçoivent des sons très-confus, puisque l'habitude d'entendre distinctement donne bientôt celle de s'exprimer de même.

Sens de l'odorat. Presque tous les reptiles ont les organes extérieurs du sens de l'odorat très-apparens. Les narines du *crocodile* sont situées dans un espace rond, rempli d'une substance noirâtre, molle, & spongieuse; celles de la *tortue* & du *lézard* occupent l'extrémité du museau, & consistent en deux ouvertures très-sensibles: il conste même, par l'inspection anatomique, que les nerfs qui y aboutissent sont d'une grosseur extraordinaire; ce qui fait bien augurer en faveur du sens de l'odorat. Mais lorsqu'on considère que le plus grand nombre de ces animaux vivent dans les fanges des marais, dans les eaux croupissantes des mares & des étangs, on conçoit que ces odeurs très-exaltées ne peuvent que nuire à l'activité de l'odorat.

Sens du gout. Si la perception du goût est en raison de la sensibilité de l'organe qui en

(1) On trouve, à, Sumatra un *lézard* dont la queue est si fragile, que le plus petit coup & même la peur, suffisent quelquefois pour la faire tomber; mais bientôt elle commence à croître de nouveau. Mardens, Hist. de Sumatra, traduite par M Parraud, vol. 1, p. 190.

(1) Mém. sur l'anatomie des oiseaux & des reptiles, par M. Vicq-d'Azir, Acad. des Scienc. 1778.

est

eſt le ſiège, on doit regarder ce ſens comme le plus foible de tous. Les *crocodiles* n'ont point de langue proprement dite; les *grenouilles* n'ont qu'une carnoſité informe : en général, cet organe eſt petit dans le plus grand nombre des reptiles; il eſt enduit d'une humeur viſqueuſe, & conformé de manière à ne tranſmettre que difficilement les impreſſions des corps ſavoureux.

Sens du toucher. On ne doit pas non plus regarder le ſens du toucher comme très-vif dans cet ordre d'animaux. La plupart ont le corps revêtu d'écailles dures, de gros tubercules, ou d'une couverture oſſeuſe. Un grand nombre d'individus ont l'extrémité des pattes garnie d'écailles, & les doigts réunis de manière à ne pouvoir être appliqués qu'avec peine à la ſurface des corps. Si quelques *lézards* ont des doigts longs & très-ſéparés les uns des autres, le deſſous eſt ordinairement couvert d'une peau dure, ou d'écailles aſſez épaiſſes pour ôter toute ſenſibilité à cette partie. Tous les reptiles en général ne doivent donc recevoir que bien peu d'impreſſions diſtinctes par le toucher.

Accouplement. Quoique les reptiles paroiſſent moins ſenſibles que les quadrupèdes aux impreſſions extérieures, ils n'en éprouvent pas moins les atteintes de l'amour. Ce ſentiment impérieux, qui, dans la plupart des animaux, donne tant de force aux plus foibles, tant de courage aux plus lâches, communique auſſi aux individus de cet ordre toute l'activité de ſa puiſſance. Dans les premiers jours du printemps, malgré le ſilence habituel de pluſieurs de ces reptiles, ils ont preſque tous des ſons particuliers pour exprimer les déſirs qui les animent : le mâle appelle ſa femelle par un cri plaintif; elle répond par un accent ſemblable. Il n'eſt perſonne qui n'ait entendu ces tons diſcordans, ces murmures déſagréables que font les *grenouilles* au temps de leurs amours. C'eſt de tous les reptiles celui dont la réproduction eſt la plus remarquable. Lorſque le beſoin de ſe reproduire commence à ſe faire ſentir, il croit aux pouces des pattes antérieures du mâle, une eſpèce de verrue garnie de papilles, dont il ſe ſert pour retenir plus facilement ſa femelle. Alors il monte ſur ſon dos, & l'embraſſe ſi étroitement avec ſes pieds de devant, dont les doigts s'entrelacent les uns dans les autres, qu'il faut employer une force conſidérable pour les ſéparer; on n'y parvient pas même en arrachant les pattes poſtérieures du mâle (1). Ils nagent ainſi accouplés pendant environ un mois. Au bout de ce terme, dont la durée n'eſt pas exactement déterminée, la femelle fait ſa ponte. Les œufs forment une eſpèce de cordon, étant collés enſemble par une matière viſqueuſe, & enveloppés d'une glaire épaiſſe (2). Le mâle ſaiſit le moment où ils ſortent de l'anus, pour les arroſer de ſa liqueur prolifique; & fait entendre un cri particulier pendant le cours de cette opération, ſuivant le témoignage de M. Laurenti. Auſſi-tôt après, il ſe ſépare de la femelle; & recommence à nager avec agilité, quoiqu'il ait été long-temps dans un état d'immobilité & dans une eſpèce de contraction ſpaſmodique. Lorſqu'on conſidère avec le microſcope un œuf de *grenouille*, on diſtingue un petit point, noir d'un côté & blanchâtre de l'autre, placé au centre d'un globule, dont la ſubſtance glutineuſe & tranſparente eſt environnée de deux membranes concentriques, qui repréſentent la coque de l'œuf. Après un temps plus ou moins long, l'embryon ſe développe, & prend le nom de *têtard*. Dans ces premiers inſtans, il ſuce un peu de cette glaire qui l'environne & qui ſe dilate inſenſiblement; de ſorte que plus elle diminue de maſſe, plus elle augmente de volume. Elle n'eſt bientôt plus qu'un léger nuage, d'où le *têtard* ſort de temps en temps pour s'eſſayer à nager; mais il y rentre preſque auſſi-tôt, parce qu'il n'a que de très-petites nageoires pour ſe ſoutenir dans l'eau : elles croiſſent enfin à meſure qu'il grandit; & le nuage ſe ſublimiſe dans la même proportion, de manière qu'il ſe trouve entièrement diſſipé lorſque le petit *têtard* n'en a plus beſoin. La Nature eſt une mère tendre & ingénieuſe; elle conduit, elle protège ainſi tous ſes enfans, tous les êtres. Elle les mène d'abord, pour ainſi dire, par la liſière; elle les enhardit enſuite à marcher, lorſqu'ils en ſont capables, & ne

(1) On peut voir dans cette ſituation le mâle & la femelle de la *grenouille-commune*, de la *raine-verte* & du *crapaud*, *pl.* 2, 4, & 6, *fig.* 1, 5, & 3. M. l'Abbé Spallanzani prétend qu'ayant coupé la tête à un mâle qui étoit accouplé, cet animal ne ceſſa pas de féconder pendant quelque temps les œufs de ſa femelle; & il ajoute qu'il ne mourut qu'au bout de quatre heures.

(2) Voy. la *pl.* 2, *fig.* 1, *a*; & la *pl.* 6, *fig.* 3.

fait plus que leur préſenter de loin une main ſecourable : enfin elle les laiſſe aller ſeuls.

Selon les obſervations de Swammerdam, quinze jours après la ponte de la femelle, le *têtard* a environ ſix lignes de longueur. Alors on découvre les premiers linéamens des pattes de derrière : la place des doigts eſt marquée par autant de petits boutons. Dans ce degré de développement, ce petit être animé eſt bien différent de ce qu'il doit être après ſa métamorphoſe. Sa bouche n'eſt pas placée au devant de la tête, mais ſous la ſurface inférieure : auſſi lorſqu'il veut ſaiſir quelque objet ou chaſſer l'air qu'il a dans les poumons, il ſe retourne, dit Swammerdam, avec une telle vîteſſe, qu'à peine l'œil peut ſuivre ſes mouvemens.

Dans un *têtard* de trente-ſix jours, les jambes de derrière commencent à paroître en dehors ; mais il faut l'ouvrir pour voir les jambes antérieures, qui, devant être plus courtes, ſont auſſi moins ſaillantes, & paroiſſent plus tard de quelques jours (1).

Enfin, après deux mois de priſon, c'eſt-à-dire, vers le milieu de juin, la petite *grenouille* ſe ſent capable d'en briſer les portes, & ne recule pas cet heureux moment. Elle contracte d'abord ſon enveloppe en élevant le dos ; ce qui fait que la peau ſe déchire vers la tête, & la *grenouille* développée paſſe la tête par cette fente. Bientôt la membrane qui formoit la bouche du *têtard* ſe retire vers le ventre ; les pattes antérieures ſe déploient ſucceſſivement ; & la dépouille, toujours repouſſée en arrière, laiſſe enfin à découvert le corps, les pattes poſtérieures, & la queue, qui, diminuant toujours de volume, finit par diſparoître entièrement ; en ſorte qu'on n'en trouve plus le moindre veſtige.

Le temps de l'accouplement des *tortues* varie dans les différens pays, ſuivant la température, la poſition en deçà ou au delà de la ligne, & la ſaiſon des pluies. Vers la fin de mars, ou dans le commencement d'avril, diſent les Voyageurs, on voit le mâle & la femelle ſe rechercher avec ardeur dans les contrées chaudes de l'Amérique ſeptentrionale. C'eſt au milieu des ondes qu'ils s'accouplent plaſtron contre plaſtron. Ils s'embraſſent étroitement avec leurs longues nageoires ; ils voguent enſemble, toujours réunis par le plaiſir, ſans que les flots amortiſſent la chaleur qui les pénètre. On prétend même que leur eſpèce de timidité naturelle les abandonne alors, & qu'ils deviennent comme furieux d'amour (1). Aucun danger ne les arrête ; & le mâle ſerre encore étroitement ſa femelle, lorſque, pourſuivie par les chaſſeurs, elle eſt déjà bleſſée à mort, & répand tout ſon ſang. Cette union ſi intime dure pendant près de neuf jours. Peu de temps après l'accouplement, la *tortue* femelle quitte la mer ; & va ſouvent à plus de trois cents lieues chercher ſur le rivage un lieu convenable pour y faire ſa ponte. Le mâle accompagne toujours la femelle dans ce voyage, & la ramène auſſi à leur ancien domicile (2). On aſſure que ſur les bords de l'Orenoque, elles arrivent en ſi grand nombre au commencement du mois de mars, que le rivage ne peut les contenir ; de maniere qu'on en voit une multitude innombrable, la tête hors de l'eau, qui attendent que d'autres leur aient fait place (3). Arrivée ſur le rivage, la *tortue* choiſit un ſol couvert de ſable ou de gravier ; elle y creuſe avec ſes nageoires, & au deſſus de l'endroit où parviennent les plus hautes vagues, un ou pluſieurs trous d'environ un pied de largeur, & de deux pieds de profondeur : elle y dépoſe ſes œufs, au nombre de plus de cent ; & comme ſi elle vouloit les dérober aux yeux de ceux qui les cherchent, elle les couvre d'un peu de ſable, mais cependant aſſez légèrement, pour que la chaleur du ſoleil puiſſe les échauffer & les faire éclore. Elle fait ordinairement trois pontes, éloignées l'une de l'autre de quatorze jours ou environ. Les dangers que courent ces animaux, lorſque le jour éclaire les pourſuites de leurs ennemis, & peut-être auſſi la crainte qu'ils ont de la chaleur ardente du ſoleil ſous la zone torride, font qu'ils choiſiſſent preſque toujours le temps de la nuit pour ſe mettre en voyage.

Le temps de l'incubation varie ſelon la température du climat. On dit communément

(1) On peut voir des *têtards* d'un âge différent, *pl. 2, fig. 6, c, d.*

(1) M. le C. de la Cepède, *Hiſt. des quad. ovip.* 63.

(2) Kontr, *Delic. Nat. ſelect. p.* 118.

(3) *Hiſt. de l'Orenoque*, par le P. Gumilla, trad. de M. Eidous, vol. 2, p. 62.

que dans les contrées tempérées elle dure vingt ou vingt-cinq jours. Froger prétend qu'à Saint-Vincent, île du Cap-Vert, il n'en faut que dix-sept (1); & Gumilla rapporte qu'au bout de trois jours les œufs éclosent sur les bords du fleuve de l'Orenoque (2).

Les Voyageurs qui ont eu occasion d'observer les petites *tortues* peu de temps après leur naissance, lorsqu'elles n'ont qu'environ un pouce de longueur, nous disent que dans cet état elles ne quittent point leurs trous pendant le jour, la Nature leur ayant appris à se garantir ainsi des ardeurs du soleil & de l'avidité des oiseaux de proie; mais qu'elles attendent la nuit pour sortir. « Ce qui m'a » le plus étonné, dit Gumilla, c'est que, » quoique leur fosse soit quelquefois éloi- » gnée d'une demi-lieue & même plus de la » rivière, elles s'y rendent par la voie la plus » courte, sans jamais s'égarer. J'en ai quel- » quefois porté à une grande distance de » l'eau, je les ai couvertes & leur ai fait faire » plusieurs trous pour qu'elles s'égarassent; » mais je ne les ai pas plutôt laissé aller, » qu'elles ont pris le chemin de la rivière, » sans s'écarter ni à droite ni à gauche (3) ». L'instinct dont ces petits animaux sont pourvus les conduit donc vers les eaux voisines, où ils doivent trouver la sûreté & l'aliment de leur vie. Ils s'y traînent avec lenteur; & trop foibles encore pour résister au choc des vagues, la plupart sont rejetés par les flots sur le sable du rivage, où les *oiseaux de mer*, les *crocodiles*, les *tigres*, & les *cougars* se rassemblent pour les dévorer: aussi n'échappe-t-il que peu d'individus à la multitude des dangers auxquels ils sont sans cesse exposés.

C'est aussi à l'arrivée du printemps que l'amour fait éprouver ses feux au *cayman*. Ce redoutable reptile s'unit, dit-on, à sa femelle en la renversant sur le dos, & leurs embrassemens paroissent très-étroits. Quelques jours après, elle pond plus de cent œufs d'une seule portée, dans l'espace d'un ou de deux jours (1). Dès que la ponte est finie, elle les couvre de sable, & a l'attention de se rouler dessus pour cacher l'endroit où elle a déposé sa progéniture: on ajoute même qu'elle pousse la précaution jusqu'à se vautrer tout autour du lieu où reposent ses œufs, afin de les soustraire plus sûrement aux recherches des ennemis de son espèce. Après avoir ainsi pourvu à leur sûreté, elle se replonge dans l'eau, & les laisse couver aussi long-temps que la Nature lui indique qu'ils en ont besoin. Alors elle vient suivie du mâle; & écartant le sable, elle découvre les œufs, en casse la coque, & les petits *caymans* éclosent. Le Voyageur éclairé qui rapporte ce fait, assure qu'avant leur naissance, ces fœtus ont plus de six pouces de longueur; qu'ils sont roulés dans l'intérieur de l'œuf, ayant la tête dans le centre; & que quand on casse la coque avec une baguette, ils la mordent avec furie, & enfoncent leurs dents bien avant dans cette substance (2).

Le P. Nicolson a observé lui-même la réproduction du *lézard goîtreux*, & en rapporte ainsi toutes les circonstances. « Dans » le temps de leurs amours, dit-il, le mâle » embrasse la femelle, la tient serrée, & reste » long-temps accouplé avec elle. Cette jouis- » sance amoureuse ne les empêche pas de » courir & de sauter ensemble de branche » en branche. Lorsque la femelle sent ap- » procher le moment de sa ponte, elle fait, » avec ses pattes de devant, au pied d'un » arbre ou d'une muraille, un trou en terre » d'environ deux pouces de profondeur; » elle y dépose un œuf qu'elle recouvre de » terre; la chaleur du climat le fait éclore (3) ».

Dans toutes les autres espèces de *lézards*, la régénération s'opère à peu près de la même manière. La seule différence qu'on ait observée, c'est que dans le *lézard gris* & les *salamandres*, les œufs éclosent dans le

(1) Froger, *Relat. d'un voy. à la mer du Sud*, *p.* 52.

(2) La seconde chose que j'ai observée, au moyen d'un bâton que javois posé auprès de l'endroit où s'étoit faite la dernière ponte, est qu'au bout de trois jours, les petites *tortues* sont entièrement sorties de leurs œufs: si grande est la chaleur que le soleil imprime au sable. *Hist. de l'Orenoque*, *tom.* 2, *p.* 63.

(3) *Ibid*, *p.* 64.

(1) Gumilla, *Hist. de l'Orenoque*, *tom.* 2, *p.* 155.

(2) *Ibid*, *p.* 157. Ce récit s'accorde parfaitement avec ce qui est exprimé dans la *fig.* 2, *pl.* 2 que nous avons tirée de la *Description de Surinam*, par Mademoiselle Mérian. Les dents du jeune *cayman* qui sort de l'œuf y sont entièrement développées.

(3) *Essai sur l'Hist. Naturelle de Saint-Domingue*, *p.* 352.

ventre de la mère, & les petits sortent entièrement développés.

Œufs. La grosseur des œufs est toujours proportionnée à la taille des femelles qui les produisent. Depuis le *lézard goîtreux* jusqu'à l'énorme *crocodile*, on en trouve de toutes sortes de grandeurs : les plus petits ont à peine deux lignes de diamètre, tandis que les plus grands ont plus de trois pouces de longueur. L'enveloppe de ces œufs varie selon la diversité des familles. Dans presque toutes & particulièrement dans les *tortues*, elle est souple, molle, & semblable à du parchemin mouillé; dans les *crocodiles* & dans quelques grands *lézards*, la coque est composée d'une substance dure & crétacée comme celle des œufs des oiseaux; elle est cependant plus épaisse, & par conséquent moins fragile. Dans les Indes & en Amérique, ces œufs sont très-recherchés; on les regarde comme un mets très-délicat. Au temps de la ponte des *tortues*, tous les peuples voisins de l'Orenoque se rendent au bord de ce fleuve, avec leurs familles, pour en faire la récolte; & non seulement ils s'en nourrissent pendant toute la saison, mais ils en font même sécher pour les emporter chez eux (1). Les Indiens aiment aussi beaucoup les œufs du *cayman* : ils les cherchent avec empressement, & sont fort aises lorsqu'ils peuvent en découvrir une nichée. Au rapport de Gumilla, ils les font cuire dans une marmite; & quoiqu'ils y trouvent de petits *caymans*, ils les mangent avec la même avidité (2).

Attachement de la mère pour ses petits. On croit communément que les reptiles n'éprouvent point les vives affections de la tendresse paternelle; & que tous leurs soins à l'égard de leur progéniture se bornent à déposer leurs œufs dans des trous, à les couvrir de sable & de feuillage : on assure même qu'ils ne donnent à leurs petits ni nourriture, ni assistance, ni éducation. Il est bien vrai en général que les affections morales doivent leur plus grande force aux impressions réitérées des sens; & que ces impressions, vivement retracées par la mémoire & modifiées par l'imagination, échauffent le sentiment : d'où il résulte en conséquence, que dans les femelles des reptiles qui ne couvent point, & qui ne voient leurs petits qu'après l'incubation, la tendresse maternelle doit être bien foible ou presque nulle; cependant le peu d'observations qu'on a recueillies sur les *crocodiles*, prouvent que quelques-uns de ces animaux rempliſſent parfaitement à cet égard le vœu général de la nature. « A Surinam, dit M. de la Borde, » la femelle du *crocodile* se tient toujours à » une certaine distance de ses œufs, qu'elle » garde, pour ainsi dire, & qu'elle défend » avec une sorte de fureur, lorsqu'on veut y » toucher (1) ». Sur les bords de l'Orenoque, quand les petits *caymans* sont éclos, la mère les met sur son dos, sur les écailles du cou, & regagne le fleuve. « Mais, ajoute » Gumilla, le mâle en mange autant qu'il » peut, & la femelle elle-même dévore tous » ceux qui se détachent d'elle, ou qui ne » peuvent pas la suivre; de sorte qu'à peine » en reste-t-il cinq ou six d'une si nombreuse » couvée (2) ». C'est ainsi que parmi certains peuples sauvages, les pères font mourir les enfans qui ne veulent point les suivre à la chasse, & dévorent ceux qu'un vice de conformation met hors d'état de se défendre contre leurs ennemis.

Accroissement et grandeur. Livrés presque à eux-mêmes depuis le moment de leur naissance, le plus grand nombre des reptiles se conservent par ce principe inconnu, dont nous n'apercevons que les résultats, & que nous appelons *instinct*. Au sortir de l'œuf, ils savent déjà ce qu'ils ont à fuir, ce qu'ils doivent rechercher; & cette industrie qu'ils possèdent sans l'avoir acquise, ces connoissances que nulle étude n'a précédées, sont faites pour exciter l'étonnement & l'admiration de l'homme qui se traîne si lentement d'une idée à l'autre, & qui ne parvient aux lumières dont il a besoin pour se conduire, que par la succession des temps, une étude réfléchie, & un commerce habituel avec ses semblables. Vivant donc isolés & dans un abandon presque absolu, les individus qui composent les plus nombreuses familles, ceux principalement qui subissent une métamorphose, ne connoissent jamais leur mère; ils ne voient, ils n'entendent rien qu'ils puis-

(1) Gumilla, *Hist. de l'Orenoque*, *vol.* 2, *p.* 59.

(2) *Ibid*, *p.* 157.

(1) M. le C. de la Cepède, *Hist. des quad. ovip. p.* 210.

(2) *Hist. de l'Orenoque*, *p.* 155.

ſent imiter ; ils ſont privés du plus grand moyen d'exercer une ſenſibilité qui auroit pu s'accroître par la communication de leurs affections mutuelles ; & parviennent ainſi, par leurs propres forces, les uns plutôt les autres plus tard, à leur entier accroiſſement. A l'égard de ces animaux, il n'y a point de grandeur déterminée ; mais, ſans ſortir des limites que la nature a preſcrites aux eſpèces de chaque famille, on trouve toutes les dimenſions intermédiaires, depuis un demi-pouce juſqu'à vingt-ſix ou trente pieds. Ce degré de développement dépend de la qualité de la terre, de la condition du ciel, du degré de chaleur, & de l'humidité. On a remarqué que les plus grandes eſpèces ſe trouvent dans les contrées chaudes de l'Afrique & de l'Amérique ; & que les individus d'une même eſpèce ſont plus ou moins gros à meſure qu'ils ſe rapprochent ou s'éloignent de l'équateur. Boſman a vu au village d'Adja, entre Mauri & Cormartin, des *crapauds* qui étoient de la largeur d'un plat de table (1). Tous les Voyageurs s'accordent à dire que les plus grandes *tortues* de mer & les plus gros *crocodiles* ſe trouvent près des zones torrides.

ENGOURDISSEMENT. La chaleur de l'atmoſphère eſt même ſi néceſſaire à ces animaux, que lorſque le retour périodique des ſaiſons réduit les pays voiſins de l'équateur à la froide température des contrées plus élevées en latitude, les reptiles perdent leur activité, la chaleur de leur ſang diminue, leurs forces s'affoibliſſent, ils ſe retirent dans les retraites obſcures, dans les trous des rochers, dans la vaſe, ou bien ils cherchent des abris dans les joncs qui bordent les grands fleuves ; mais le froid croiſſant toujours, ils s'endorment d'un ſommeil profond, & cette torpeur eſt ſi grande, qu'ils ne peuvent être réveillés par aucun bruit, par aucune ſecouſſe, ni même par des bleſſures. Les reptiles qui vivent dans nos climats tombent également dans cet état de mort apparente. Les *grenouilles*, les *crapauds*, les *lézards*, les *ſalamandres* (2) diſparoiſſent à la fin de l'automne, ſe cachent dans la terre, dans l'eau, où ils reſtent engourdis juſqu'à ce que la première haleine des zéphyrs ranime la nature. Dans cet état de torpeur & d'inertie, ils ne conſervent de l'animal que la forme ; & ſeulement aſſez de mouvement intérieur pour éviter la décompoſition à laquelle ſont ſoumiſes toutes les ſubſtances animales, réduites à un repos abſolu. On a obſervé que pendant ce long engourdiſſement, qui dure ſouvent plus de ſix mois, la maſſe totale du corps des reptiles ne fait pas une déperdition très-ſenſible de ſubſtance ; mais les parties les plus extérieures, celles qui ſont plus expoſées à l'action du froid, & moins rapprochées du foyer où réſide le peu de chaleur intérieure, ſubiſſent une ſorte d'altération dans la plupart de ces animaux.

DÉPOUILLEMENT. Lors donc que le printemps leur redonne le mouvement & l'activité, la première peau, ſoit nue ou garnie d'écailles, pourvu qu'elle ne forme point une partie oſſeuſe & très-ſolide comme celle des *tortues* & des *crocodiles*, cette première enveloppe, dis-je, ſe deſſèche, s'altère, & ſe ſépare du reſte du corps organiſé. La nourriture de l'animal, qui en entretenoit la ſubſtance, ſe porte cependant, à l'ordinaire, vers la ſurface extérieure ; mais au lieu de réparer une peau qui n'a preſque plus d'adhérence avec l'intérieure, elle en produit une nouvelle, qui ne ceſſe de s'accroître au deſſous de l'ancienne. Telle eſt la manière dont ſe fait cette ſorte de mue annuelle dans preſque tous les pays de l'Univers. Mais ce n'eſt pas ſeulement à l'engourdiſſement & aux funeſtes effets du froid qu'on doit l'attribuer ; les reptiles qui vivent dans les pays où une température plus chaude les garantit du ſommeil de l'hiver, quittent également leur peau : quelques-uns ſe dépouillent auſſi pluſieurs fois pendant l'été, dans certaines contrées tempérées ; d'où il ſuit que le même effet doit s'attribuer à des cauſes oppoſées. Dans ce dernier cas, la chaleur du climat équivaut au froid & au défaut de mouvement ; elle deſſèche pareillement l'enveloppe extérieure, en dérange le tiſſu, & en détruit l'organiſation (1). On a remarqué que lorſque les reptiles ont ſubi ce dépouillement, leur peau eſt très-ſenſible au choc

(1) *Hiſt. des voyages*, *tom.* 14, *p.* 218.

(2) On a trouvé des *ſalamandres* engourdies dans des morceaux de glaces. *Mém.* de M. Dufay, dans ceux de l'Acad. des Sciences, année 1729.

(1) *Hiſt. Nat. des quad. ovip.* par M. le Comte de la Cepède, p. 29.

des objets extérieurs ; qu'ils ſont alors plus timides, plus réſervés ; & qu'ils ſe tiennent cachés juſqu'à ce que cette nouvelle enveloppe ait été fortifiée & endurcie par les impreſſions de l'atmoſphère.

PHÉNOMÈNES EXTRAORDINAIRES. L'effet le plus curieux que préſente l'hiſtoire des reptiles, c'eſt de les voir réſiſter vigoureuſement à des chocs locaux, à des mutilations partielles qui affectent les organes eſſentiels à la vie ; tandis qu'on les voit ſuccomber aux froids modérés d'un hiver peu rigoureux. Ils peuvent être privés des parties aſſez conſidérables, telles que la queue & les pattes, ſans cependant perdre la vie ; quelques-uns même d'entre eux recouvrent ces membres peu de temps après, ſur-tout lorſque la chaleur de l'atmoſphère en favoriſe la réproduction. Mais ce qui paroîtra encore plus ſurprenant à ceux qui ne jugent que d'après ce qu'ils ont communément ſous les yeux, c'eſt qu'une *tortue* dont on emporte la cervelle, vit encore pendant environ ſix mois, en exécutant tous ſes mouvemens ordinaires ; & ſi on lui coupe la tête, la circulation du ſang continue pendant plus de douze jours (1). J'ai vu palpiter le cœur d'une *grenouille-rouſſe*, deux jours après qu'on eut enlevé ſes entrailles. Tous ces faits prouvent combien les différentes parties du corps des reptiles ſont indépendantes les unes des autres ; & l'on doit en conclure, 1°. que leur ſyſtême nerveux n'eſt pas auſſi lié que celui des autres animaux, puiſqu'on peut ſéparer les nerfs de la tête de ceux qui prennent racine dans la moëlle épinière, ſans que les ſources de la vie paroiſſent ſenſiblement altérées au premier moment. 2°. Que leurs vaiſſeaux ſanguins ne communiquent pas entre eux comme ceux des quadrupèdes, puiſque, ſans cela, tout le ſang s'échapperoit par les endroits où les artères auroient été coupées, & l'animal reſteroit ſans mouvement & ſans vie.

Un autre phénomène bien ſurprenant dans l'hiſtoire des reptiles, c'eſt la faculté qu'ils ont de paſſer un temps plus ou moins conſidérable ſans manger. Cet avantage dépend ſans doute de la texture de leur peau, laquelle, n'ayant que peu de pores, ne ſe prête point à une déperdition trop ſenſible par la tranſpiration. La *tortue* & le *crocodile* peuvent reſter environ deux mois ſans prendre aucune eſpèce de nourriture (1). Un *crapaud* a vécu dix-huit mois ſans manger & ſans reſpirer, puiſqu'il étoit renfermé dans des boîtes ſcellées avec exactitude (2). Eh ! que penſer encore de ces autres *crapauds* qu'on a trouvés tantôt dans le creux d'un arbre, tantôt dans un bloc de pierre, où ils vivoient peut-être depuis un nombre prodigieux d'années, ſans air & ſans lumière (3) ? Tous ces faits ne prouvent-ils pas que le ſuc d'un arbre, l'humidité d'une pierre ſuffit pour la croiſſance & le développement de ces eſpèces d'animaux.

NOURRITURE. C'eſt ſeulement dans des cas extraordinaires que les reptiles ſe paſſent de manger pendant un temps auſſi conſidérable. Lorſqu'ils jouiſſent d'une liberté parfaite & qu'ils trouvent des alimens, ils en prennent tous les jours ; & chacun choiſit ceux qui ſont analogues à ſa conſtitution. Les *grenouilles* & les *lézards* vivent de ſangſues, de vers, de limaçons, de ſcarabées, & de diverſes eſpèces d'inſectes aîlés ; quelques *crapauds* ſe nourriſſent de plantes aquatiques : les *tortues* trouvent dans l'eau ou hors de l'eau, l'herbe & les coquillages qui leur conviennent ; le *crocodile* eſt carnivore ; il mange avec avidité les poiſſons, les oiſeaux de mer, & les *tortues* ; ſi la faim le preſſe, il dévore auſſi les hommes & particulièrement les Nègres, ſur leſquels on dit qu'il ſe jette de préférence (4). Les très-grands *crocodiles*,

(1) *Oſſervazioni di Franciſco reddi, Napoli*, 1687, *p.* 126.

(1) *Eſſais philoſ. ſur les crocodiles*, par un Auteur anonyme, p. 31.

(2) Éloge de M. Hériſſant, *Hiſt. de l'Académie des Sciences*, 1773.

(3) « Étant dans une mienne vigne, dit Ambroiſe Paré, premier Chirurgien d'Henri III, près le village de Meudon, où je faiſois rompre de bien grandes & groſſes pierres ſolides, on trouva au milieu de l'une d'icelles un gros *crapaud* vif, & n'y avoit aucune apparence d'ouverture, & m'eſmerveillai comme cet animal avoit pu naître, croître, & avoir vie. Lors le carrier me dit qu'il ne s'en falloit eſmerveiller, parce que pluſieurs fois il avoit trouvé de tels & autres animaux au profond des pierres, ſans apparence d'aucune ouverture ». *Œuv. chirurg. liv.* 25, *chap.* 18. Voyez auſſi les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1719.

(4) Catesbi, *Carol.* 2, *p.* 63.

pouvant être aperçus & évités plus facilement, uſent quelquefois d'artifice. Ils vont ſur le bord des étangs, & ſe vautrent dans les terrains fangeux. Là, couverts de boue & ayant la forme d'un arbre renverſé, ils reſtent immobiles, & attendent, avec la patience que doit leur donner la froideur de leur ſang, le moment favorable de ſaiſir quelque quadrupède. Quelquefois, lorſqu'ils nagent en ſuivant le cours de quelque grand fleuve, ils s'arrêtent dans les endroits les plus fréquentés, & n'élèvent au deſſus de l'eau que la partie ſupérieure de leur tête. Dans cette attitude, qui leur laiſſe la liberté des yeux, ils cherchent à ſurprendre les animaux qui viennent pour ſe rafraîchir ou pour boire. Auſſi-tôt qu'ils en aperçoivent quelqu'un, ils plongent, vont juſqu'à lui en nageant entre deux eaux, le ſaiſiſſent par les jambes, & l'entraînent au large pour l'y noyer.

Séjour. Les reptiles, comme les plantes, ſont diſtribués avec profuſion ſur toute la ſurface du globe, mais dans des ſéjours différens. Aux uns, la nature a donné la terre pour domicile; elle a relégué les autres au fond des eaux; en même temps qu'elle a placé des eſpèces intermédiaires aux confins des deux élémens, comme pour en faire le commerce vivant, ou plutôt pour montrer dans ces individus les degrés & les nuances des différentes habitudes qui réſultent de la diverſité des formes. Parmi ceux qui ont eu la terre en partage, tels que pluſieurs *tortues*, la plupart des *lézards*, les *chalcides*, les *caméléons*, les uns préfèrent les terrains ſecs & élevés, les autres habitent dans les trous des rochers ou dans les cavernes. Ceux-ci ſe traînent lentement ſur le ſable; ceux-là grimpent avec vîteſſe juſqu'à l'extrémité des branches : preſque tous cependant nagent & plongent avec facilité; mais ils ſont obligés, ainſi que les reptiles qui reſtent habituellement dans l'eau, de venir reſpirer de temps en temps l'air de l'atmoſphère. Les eſpèces intermédiaires, celles qui ſont attachées aux limites de la terre & de l'eau, ne vivent que dans les climats analogues à leur tempérament: auſſi les trouve-t-on par peuplades nombreuſes dans les vaſtes plaines de fange, dans les ſavanes noyées du nouveau continent, où l'humidité & la température de l'air conſpirent à leur réproduction. Dans le Kamtchatka au contraire, où les froids ſont ſi rigoureux, il n'y a ni *crapauds*, ni *grenouilles*, pas même des *ſerpens* : on y voit ſeulement une aſſez grande quantité de *lézards*, que les habitans de ces contrées regardent comme des eſpions envoyés par le Dieu du monde ſouterrain, pour examiner leurs actions & prédire leur mort. C'eſt pour cela qu'ils ont grand ſoin de ſe tenir en garde contre eux : par-tout où ils en trouvent, ils les coupent par morceaux, afin de les mettre hors d'état d'aller rendre compte à celui qui les a envoyés. S'il arrive par haſard que cet animal leur échappe, ils tombent dans une grande triſteſſe, & même dans le déſeſpoir. Ils attendent à chaque moment la mort, & ſe la donnent quelquefois par leur abattement & leurs craintes; ce qui contribue à fortifier encore davantage une ſuperſtition auſſi ridicule (1).

Mœurs. Il y a peu d'animaux ſur la terre plus tranquilles & plus calmes que les reptiles : il n'y en a guère par conſéquent de plus heureux. Moins agités au dedans par des paſſions vives, moins agiſſans au dehors, ils ſont en général calmes, doux, & paiſibles. S'il y a parmi eux quelque individu vorace & deſtructeur, comme le *crocodile*, c'eſt parce qu'il a une grande maſſe à entretenir; & d'ailleurs combien n'en oppoſeroit-on pas à cette ſeule famille ſanguinaire, dont le caractère eſt abſolument ſans férocité. Quelle douceur n'admire-t-on pas dans les habitudes d'un petit *lézard gris*, dans les mœurs d'une *grenouille*. Toute ſa vie, qui eſt de pluſieurs années, elle la partage entre les jouiſſances paiſibles de la promenade & celles du bain. Toujours en paix avec elle-même, elle n'eſt l'ennemie de perſonne, que du ver & du limaçon : elle n'a auſſi elle-même que peu d'ennemis à craindre. Le plus redoutable eſt le ſoleil, père & deſtructeur de tout ce qui végète; auſſi elle ſe plaint & coaſſe contre lui lorſqu'il deſsèche les marais. L'amour, qui eſt la ſeule paſſion qui domine un peu vivement les reptiles, sème quelquefois la diſcorde parmi eux. Le P. Nicolſon fait un récit très-détaillé des petits combats que ſe livrent les *lézards goîtreux* à Saint-Domingue. « Lorſqu'un *anolis* (2) en aperçoit un

(1) *Deſcript. du Kamtchatka*, par M. Kracheninnikow, vol. 3, p. 509.

(2) Le *lézard goîtreux* eſt ici déſigné ſous le nom d'*anolis* qu'il porte à Saint-Domingue.

autre, dit-il, il s'en approche leſtement : celui-ci l'attend en brave. Les deux champions préludent au combat par des menaces réciproques qu'ils ſe font l'un à l'autre, en agitant la tête du haut en bas. Leur gorge s'enfle prodigieuſement ; leurs yeux ſont étincelans : ils s'attaquent enſuite avec fureur ; chacun tâche de ſurprendre ſon ennemi. S'ils ſont d'égale force, le combat n'eſt pas ſi-tôt terminé ; c'eſt ordinairement ſur les arbres qu'il ſe livre. D'autres *anolis* ſont ſpectateurs oiſifs ; ils laiſſent vider la querelle, ſans qu'aucun d'eux entreprenne jamais de ſéparer les combattans ; ils ſemblent au contraire prendre plaiſir à les voir aux priſes : peut-être que c'eſt la jouiſſance ou la réſiſtance de quelque femelle qui leur imprime cette fureur martiale. Comme ils cherchent à ſe mordre, il arrive aſſez ſouvent que la gueule de l'un s'entrelace dans celle de l'autre : ils reſtent long-temps dans cette attitude, chacun tirant de ſon côté. Leurs efforts ſont-ils inutiles? ils s'éloignent, la mâchoire enſanglantée ; mais un inſtant après, ils recommencent. Lorſque l'un des deux guerriers ſe trouve plus foible que l'autre, il prend leſtement la fuite : ſon ennemi le pourſuit vivement ; s'il le joint, c'en eſt fait, le vaincu eſt à l'inſtant dévoré ; heureux s'il en eſt quitte pour la perte de ſa queue, qui ſe rompt quelquefois dans la gueule du vainqueur. Dans ce cas, il a le temps d'échapper ; car l'ennemi, occupé à dévorer ſa proie, ne s'acharne point à la pourſuite de celui qu'il vient de mutiler. L'*anolis* peut vivre ſans queue ; on en voit pluſieurs qui en ſont privés. Elle ne repouſſe pas, lorſqu'elle a été coupée ; mais il ſe forme à l'extrémité un calus. Il ſemble que cet accident devroit le rendre plus propre au combat ; il paroît au contraire qu'il énerve ſon courage, & peut-être ſes forces. Un *anolis* mutilé devient timide, foible, languiſſant. Comme il ne peut ſe montrer ſans manifeſter ſa honte & ſa défaite, il évite le grand jour ; il mène une vie triſte, obſcure, & fuit devant le plus petit qui oſe l'attaquer (1) ».

Mais s'il eſt rare que cet état habituel de paix & de concorde qui règne parmi ces animaux ſoit altéré, il arrive que leur naturel eſt ſouvent modifié. La plupart de ces animaux cherchent une demeure autour de nos maiſons ; quelques-uns même partagent nos demeures, où ils trouvent en abondance les inſectes dont ils font leur nourriture. On eſt même parvenu, à force de ſoins & d'habitude, à apprivoiſer les *crocodiles*, qui ſont les plus dangereux des reptiles ; & les *crapauds*, qui ſont les plus hideux. On lit dans la *Zoologie britannique*, l'hiſtoire curieuſe d'un animal de cette eſpèce, qui vécut en Angleterre pendant trente-ſix ans dans la maiſon de M. Aſcott. Il étoit déjà très-gros, lorſqu'on l'aperçut, pour la première fois, ſous les degrés d'un eſcalier qui étoit devant la porte d'un veſtibule. Le ſoin qu'on prit pour le nourrir le rendit familier, au point qu'il paroiſſoit tous les ſoirs au moment où il apercevoit de la lumière dans la maiſon ; & levoit les yeux, comme s'il eût attendu qu'on le prît & qu'on le portât ſur la table. Là, il trouvoit ſon repas tout préparé : c'étoient des petits vers de l'eſpèce de ceux qui paroiſſent ſur la viande, lorſqu'elle eſt gâtée : on les lui gardoit dans du ſon. Le *crapaud* les ſuivoit attentivement ; & lorſqu'un de ces vers ſe trouvoit à ſa portée, il le fixoit des yeux, & reſtoit immobile pendant quelques ſecondes : puis tout à coup il lançoit de loin ſa langue ſur le ver qui y demeuroit attaché, à cauſe de l'humeur viſqueuſe dont elle étoit enduite à ſon extrémité. Ce mouvement de la langue étoit ſi rapide, que l'œil du ſpectateur ne pouvoit le ſuivre. Un fait auſſi ſingulier excita bientôt la curioſité générale ; les Dames même, malgré leur répugnance naturelle pour cet animal, demandoient à le voir. On l'entouroit, on l'obſervoit à ſon aiſe ; & il n'eſt jamais arrivé qu'il ait fait du mal à perſonne, en lançant une certaine liqueur venimeuſe qu'on ſuppoſe être contenue dans les puſtules dont ces animaux ſont couverts. Il y avoit déjà trente-ſix ans qu'il vivoit dans cet état de domeſticité, lorſqu'un jour un *corbeau*, privé comme lui, l'attaqua à l'entrée de ſon trou. Les efforts qu'on fit pour enlever le *crapaud* à ſon ennemi, ne purent empêcher que celui-ci ne lui crevat un œil. Quoiqu'il ait vécu encore depuis pendant un an, il devint triſte, languiſſant. Il avoit beaucoup de peine à attraper ſa proie, la perte de ſon œil lui ôtant la faculté de la viſer avec la même juſteſſe.

Les obſervations qu'on a faites ſur ce *crapaud*

(1) *Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue*, p. 350 & 351.

crapaud ſervent à rectifier quelques erreurs qui s'étoient gliſſées dans l'hiſtoire de ce reptile. On s'eſt aſſuré, par exemple, que l'eau limpide qui jaillit de ſon corps lorſqu'on le prend, n'eſt qu'une évacuation naturelle de ſon urine. Celui qui a été élevé chez M. Aſcott n'a montré aucune répugnance pour les araignées; au contraire, il en mangeoit tous les jours. De plus, on ne s'eſt point aperçu qu'il ait recherché ou évité particulièrement quelque plante : c'eſt avec auſſi peu de raiſon qu'on l'a accuſé de les infecter par le contact de ſes verrues, & de les empoiſonner par le ſouffle de ſon haleine (1).

Enfin, pour réunir ſous un même point de vue tout ce qui concerne les mœurs des reptiles, j'ajouterai qu'on ne retrouve point dans leurs habitudes ce choix de moyens, cette ſuite de combinaiſons, en un mot, cette eſpèce de prévoyance qu'on admire dans les autres animaux. S'ils ſe réuniſſent quelquefois en grand nombre, cet attroupement ne porte point le caractère d'une véritable ſociété; il n'a été ni prévu, ni ordonné, ni conçu; il n'eſt fondé ſur aucun rapport, ni ſur aucune convenance; il n'en réſulte donc aucun ouvrage, aucune chaſſe, aucune guerre. Ils ne conſtruiſent jamais d'aſile, comme le *caſtor*, les *oiſeaux*, les *abeilles*, &c. Lorſqu'ils en choiſiſſent un ſur les rivages, dans les fentes des rochers, dans les creux des arbres, ce n'eſt point une habitation commode qu'ils préparent pour un certain nombre d'individus réunis, & qu'ils tâchent d'approprier à leurs différens beſoins; c'eſt plutôt une retraite où ils ne veulent que ſe cacher, à laquelle ils ne changent rien, & qu'ils adoptent également, ſoit qu'elle ne ſuffiſe que pour un ſeul animal, ſoit qu'elle contienne aſſez d'eſpace pour en recéler pluſieurs (2). Si quelques-uns chaſſent ou pêchent enſemble, dit M. le Comte de la Cepède, c'eſt qu'ils ſont également attirés par le même appât; s'ils attaquent à la fois, c'eſt parce qu'ils ont la même proie à leur portée; s'ils ſe défendent en commun, c'eſt parce qu'ils ſont attaqués en même temps; & ſi quelqu'un d'eux a jamais pu ſauver la troupe entière, en l'avertiſſant par ſes cris, de quelque embûche, ce n'eſt point, comme on l'a dit des ſinges & de quelques autres quadrupèdes, parce qu'ils avoient été, pour ainſi dire, chargés de veiller à la ſûreté commune; mais ſeulement par un effet de la crainte que l'on retrouve dans preſque tous les animaux, & qui les rend ſans ceſſe attentifs à leur conſervation individuelle (1).

ENNEMIS DES REPTILES. La terre ſeroit bientôt inondée par l'immenſe population des reptiles, ſi la Nature, dont la ſageſſe eſt infinie, ne leur avoit ſuſcité une foule d'ennemis, qui, en détruiſant leurs œufs & leur progéniture, entretiennent l'équilibre qu'elle a établi parmi tous les différens ordres d'animaux. Heureuſement un grand nombre de *grenouilles*, de *crapauds*, de *lézards*, & de *crocodiles* ſont détruits avant d'éclore. La *mangouſte*, les *ſinges*, les *ſagouins*, les *ſapajous*, & pluſieurs eſpèces d'oiſeaux aquatiques, cherchent leurs œufs ſur les rivages, & s'en nourriſſent avec avidité.

Tous les petits reptiles qui vivent dans l'eau, qui croupiſſent dans la fange des marais, & ceux dont la terre fourmille, deviennent la pâture des poiſſons, des ſerpens, des oiſeaux, & des quadrupèdes. Les *anguilles*, les *brochets*, les *taupes*, les *putois*, & même les *loups*, dévorent les *grenouilles*.

Les tigres font leur proie des gros *crocodiles* : l'*hippopotame* leur fait auſſi la guerre; & cet ennemi eſt d'autant plus redoutable, qu'il les pourſuit, avec acharnement, juſqu'au fond de la mer. Les *cougars*, quoique plus foibles que les *tigres*, en détruiſent auſſi beaucoup. Ils attendent en embuſcade les jeunes *caymans* ſur le bord des grands fleuves; ils les ſaiſiſſent au moment qu'ils montrent la tête hors de l'eau, & les déchirent; mais lorſqu'ils en rencontrent de gros & de vigoureux, ils ſont attaqués à leur tour : en vain ils enfoncent les griffes dans leurs yeux; ces énormes reptiles les entraînent au fond de l'eau & les dévorent (2).

L'homme eſt peut-être l'ennemi le plus dangereux pour le *crocodile* ; il l'attaque tantôt à force ouverte, tantôt en lui tendant des embuches. Les Africains, auſſitôt qu'ils voyent un de ces animaux ſur le bord d'un fleuve, avancent vers lui, n'ayant

(1) *Britesb. zool. p.* 321.

(2) *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 34.

(1) *Hiſt. des quad. ovip. p.* 35.

(2) *Hiſt. des voyag. tom.* 53, *p.* 44, *in-*12.

en main qu'un bâton d'un bois très-dur, ou une verge de fer d'environ huit à dix pouces de long, & bien affilée par les deux bouts. Ils tiennent cette foible arme par le milieu; & au moment où le reptile, qui avance contre eux, ouvre sa large gueule, « ils y enfon- » cent cette verge de fer qu'ils redreſſent ſubti- » lement; de façon que le monſtre ſe trouve » les mâchoires enferrées. Alors la douleur & » l'inſtinct le portent à ſe plonger dans l'eau, » où bientôt il périt ſuffoqué & perdant ſon » ſang (1) ». On dit auſſi qu'il y a des Nègres aſſez hardis pour aller, en nageant, juſques ſous le *crocodile*, lui percer la peau du ventre, qui eſt preſque le ſeul endroit où le fer puiſſe pénétrer. Dans certains païs on uſe de ſtratagême pour prendre cet animal rédoutable. En Egypte on creuſe ſur ſes traces un foſſé profond, que l'on couvre de branches & de terre: on effraye enſuite à grands cris le *crocodile*, qui, reprenant, pour aller à l'eau, le chemin qu'il avoit ſuivi pour s'écarter de ſes bords, paſſe ſur le foſſé, y tombe, & y eſt aſſommé ou pris dans des filets. Les Indiens emploient avec ſuccès un autre moyen pour le detruire; ils renferment dans le corps d'un petit animal nouvellement tué, un paquet d'arſenic ou de chaux vive, diſpoſé de façon que l'humidité ne puiſſe y pénétrer. Cet expédient eſt le plus sûr & le moins dangereux (2).

Durée de la vie. Quand on réfléchit ſur la nature des reptiles, dont le ſang eſt preſque froid, qui tranſpirent à peine, qui peuvent ſe paſſer de nourriture pendant pluſieurs mois, qui ont ſi peu d'accidens à craindre, & qui réparent ſi facilement les pertes qu'ils éprouvent, on n'a pas beaucoup de peine à ſe convaincre que des animaux ainſi organiſés doivent vivre très-long-temps; mais, d'un autre côté, quand on conſidère que leur ſéjour n'eſt pas conſtant, qu'ils vivent tour à tour dans l'eau ou hors de l'eau, & qu'ils ſont ſans ceſſe expoſés à l'intempérie de l'air & aux viciſſitudes des ſaiſons, on conçoit que cette alternative de ſec & d'humide, de froid & de chaleur, doit néceſſairement agir ſur les organes eſſentiels à la vie, & modifier la longue durée de leur exiſtence. Cependant, en calculant les avantages & les inconvéniens qu'ils ont à éprouver, on ſait qu'en général ils parviennent à un âge très-avancé. Le *crapaud*, ſelon Rœſel, eſt en état de ſe reproduire au bout de quatre ans, & vit près de quarante, ſuivant les obſervations de M. Aſcott (1). Il faut vingt ans aux *tortues-franches* pour qu'elles atteignent leur entier développement; & elles vivent plus d'un ſiècle. M. Cetti a vu en Sardaigne une *tortue-grecque*, qu'on nourriſſoit depuis ſoixante ans dans une maiſon où on la regardoit comme un vieux domeſtique (2). La *tortue-bourbeuſe* croît pendant très-long-temps, ainſi que les *tortues de mer*; mais le temps qu'il leur faut pour atteindre à leur accroiſſement parfait, eſt moindre que celui qui eſt néceſſaire aux *tortues-franches*; auſſi ne vivent-elles pas un ſi long eſpace de temps. On a cependant remarqué que lorſqu'elles n'éprouvent point d'accidens, elles parviennent juſqu'à l'age de quatre-vingts ans, & plus. Perſonne ne connoît préciſément quelle eſt la durée de la vie du *crocodile*: quelques Naturaliſtes, après avoir calculé le temps qu'il met depuis l'inſtant où il ſort de l'œuf, juſqu'à ce qu'il eſt parvenu à la longueur de vingt-pouces, ayant d'ailleurs égard à toutes les cauſes qui peuvent accélérer ou retarder le développement, ont trouvé qu'un *crocodile* de vingt-cinq pieds ne peut acquérir ſon entier accroiſſement avant trente-deux ans & demi (3). En ſuppoſant donc que la durée entière de la vie ſoit à peu près ſept fois plus grande que celle du développement, on trouvera que cet animal doit vivre plus de deux cents ans. Cette carrière paroîtra ſans doute trop longue à ceux qui ne voient dans ce reptile qu'un animal, abject, nuiſible, & malfaiſant: mais connoiſſons-nous les vues ſecrètes de la nature, & le rang qu'occupe le *crocodile* parmi les êtres créés?

(1) *Eſſais philoſ. ſur le crocod. p.* 32.

(2) *Eſſais philoſ. p.* 34.

(1) *British. Zool. vol.* 3, *p.* 321.

(2) *Hiſt. Nat. des amphibies & des poiſſons de la Sardaigne, p.* 9.

(3) *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p.* 211.

PRÉCIS ANATOMIQUE
DES REPTILES,

Avec l'explication de quelques mots techniques qu'on emploie ordinairement dans les deſcriptions.

IL y a beaucoup de rapports entre les individus de cet ordre & les quadrupèdes, abſtraction faite de leur grandeur : de là vient que pluſieurs célèbres Naturaliſtes leur ont donné le nom de *quadrupèdes ovipares ;* cependant les traits de cette reſſemblance ne ſont purement qu'extérieurs.

* *Figure du corps.*

IL EST PORTÉ SUR QUATRE PATTES (*Quadrupes*). Les pieds qui forment extérieurement le caractère le plus ſenſible, ſont diſpoſés comme ceux du chien, du cheval, deux par devant, & deux par derrière : tous les *Reptiles.*

— POURVU D'UNE QUEUE (*Caudatum*). Cette partie diffère de celle des quadrupèdes, en ce qu'elle n'a pas de poil : les *Tortues*, les *Caméléons*, les *Crocodiles*, les *Lézards*, &c.

— SANS QUEUE (*Ecaudatum*). On connoît juſqu'ici trois familles de reptiles qui ſont dépourvues de queue : les *Grenouilles*, les *Raines*, les *Crapauds.*

— ALONGÉ (*Elongatum*). Le diamètre de ſa longueur ſurpaſſe conſidérablement celui de ſa largeur : les *Crocodiles*, les *Lézards.*

— ARRONDI (*Rotundatum*). Le corps, vu par deſſus, préſente une forme orbiculaire : les *Tortues*, quelques *Crapauds.*

** *Surface du corps.*

IL EST NUD (*Nudum*). La peau n'a jamais du poil, mais quelquefois des écailles : les *Reptiles ſans queue*, les *Salamandres*, quelques *Lézards.*

— COUVERT DE VERRUES OU DE PUSTULES (*Verrucoſum*, *puſtuloſum*). Toute la ſurface eſt hériſſée de points ſaillans, qui repréſentent des verrues ou des puſtules ; quelques *Lézards*, pluſieurs *Grenouilles* & *Crapauds.*

— COUVERT D'UNE ÉCAILLE EN DESSUS ET PAR DESSOUS (*Teſtâ undiquè veſtitum*). Cette enveloppe oſſeuſe met l'animal à l'abri des atteintes des corps extérieurs : les *Tortues.*

On peut diviſer le corps des reptiles en parties extérieures & en parties intérieures. Les parties extérieures renferment quatre parties principales, la tête, le tronc, la queue, & les pattes. Sous le nom de parties intérieures, on comprend le ſquelette, les muſcles, & les viſcères.

PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

§. Ier.

LA TÊTE.

La tête (*caput*) eſt la partie la plus antérieure du corps ; elle s'étend depuis le bout du muſeau juſqu'à l'articulation du crâne avec la première vertèbre du cou.

ELLE EST ARRONDIE (*Rotundatum*). Sa ſurface extérieure eſt arrondie dans tous les ſens : les *Tortues.*

— APLATIE (*Depreſſum*). Elle eſt comprimée de haut en bas : preſque tous les *Reptiles.*

— TRIANGULAIRE (*Triangulare*). La tête, vue par deſſus, repréſente un triangle : pluſieurs *Crapauds* & *Grenouilles.*

La tête comprend la bouche, le muſeau, les mâchoires, les dents, la langue, les narines, les yeux, & les oreilles.

I. LA BOUCHE (*Os*) eſt cette cavité compriſe entre les mâchoires, & terminée antérieurement par le bout du muſeau, poſtérieurement par le goſier.

Elle est demi-circulaire (*Semi-circulare*). Le contour de la bouche forme un demi-cercle dans les *Reptiles sans queue*, & dans presque tous les *Lézards*.

— Inférieure (*Inferum*). Lorsque la mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas, la bouche occupe nécessairement alors la partie inférieure de la tête : les *Tétards*.

II. LE MUSEAU ou BEC (*Rostrum*) est cette partie de la tête comprise depuis les yeux jusqu'à l'extrémité des mâchoires.

Il est en pente (*Declive*). La partie antérieure de la tête forme un plan plus ou moins incliné, depuis le sommet jusqu'au bout des mâchoires : la plupart des *Tortues*, le *Caméléon*, plusieurs *Lézards*.

— Conique (*Conicum*). Les deux mâchoires s'aminciſſent par degrés insensibles en forme de cône : le *Crocodile*.

— Retroussé (*Sursum reflexum*). Les deux mâchoires sont aplaties & relevées vers l'extrémité du museau : le *Cayman*.

— Arrondi (*Rotundatum*). Les deux mâchoires sont grosses & renflées à l'extrémité : plusieurs *Tortues*.

— Pointu (*Acuminatum*). La mâchoire supérieure est amincie comme le bec d'un oiseau : la *Tortue-caret*, la *Tortue-prisonnière*.

III. LES MACHOIRES (*Maxillæ*) sont deux parties osseuses placées sur la partie antérieure de la tête, l'une au dessus de l'autre : la bouche occupe l'espace qui les sépare.

Elles sont égales (*Æquales*). L'une n'est pas plus avancée que l'autre : la plupart des *Reptiles sans queue*, plusieurs *Lézards* & *Salamandres*.

— Inégales (*Inæquales*). L'une est plus alongée que l'autre. Il y a beaucoup de *Tortues* & de *Lézards* dont la mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas ; mais il n'y a aucun individu parmi les reptiles dont la mâchoire inférieure soit plus avancée que celle d'en haut.

IV. LES DENTS (*Dentes*). sont des os d'une figure tantôt conique, tantôt comprimée, disposés avec ordre sur le contour des mâchoires. Leur structure annonce que l'animal s'en sert moins pour la mastication, que pour se défendre contre ses ennemis ou pour retenir sa proie. Tous les reptiles n'ont point de dents ; les *Tortues* & quelques *Lézards* en sont dépourvus. Le *Grenouilles*, les *Raines*, & les *Crapauds* ont seulement les mâchoires crénelées.

Elles sont coniques (*Conici*). Leur grosseur diminue insensiblement depuis la base jusqu'au sommet, de manière qu'elles représentent un cône. Les *Crocodiles* ont les dents coniques, creuses en dedans, & remplies d'une substance molle.

— Recourbées (*Recurvi*). L'extrémité de la dent est recourbée vers la gueule : le *Gavial*.

— Droites (*Recti*). Elles s'élèvent verticalement vers la mâchoire supérieure : le *Crocodile*, la plupart des *Lézards*.

— Comprimées (*Compressi*). Elles sont aplaties par les côtés : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*.

— Crénelées (*Crenati*). Le sommet de la dent est aminci en tranchant & dentelé : le *Lézard-cornu*.

Les Machoires sont aigues (*Maxillæ acutæ*). Les *Tortues* qui sont dépourvues de dents ont les deux mâchoires amincies en tranchant.

Les Machoires sont crénelées (*Maxillæ crenatæ, denticulatæ*). A la place des dents, les *Salamandres* ont l'os des mâchoires très-finement dentelé.

V. LA LANGUE (*Lingua*) est une partie musculeuse, charnue, spongieuse, placée dans l'intérieur de la bouche : c'est le principal organe du sens du goût & de la voix ; les reptiles s'en servent particulièrement pour saisir leur proie. Sa forme varie dans presque toutes les familles de cet ordre. Le *Crocodile* n'en a point ; mais on voit à la place de cet organe une membrane attachée aux deux bords de la mâchoire inférieure.

Elle est large (*Lata*). Ses dimensions sont à peu près égales, c'est-à-dire, que la largeur égale sa longueur : les *Grenouilles*, les *Tortues*, les *Salamandres*, le *Scinque*, le *Cordyle*, l'*Iguane*.

— En forme de ver (*Vermi-formis*). Elle est cylindrique & rétractible au gré de l'animal ; ce qui lui donne quelque ressemblance avec un ver de terre : les *Caméléons*.

— Fourchue (*Bifida*). Elle est fort étroite à la base, & partagée en deux à l'extrémité : la plupart des *Lézards*.

VI. LES NARINES (*Nares*) sont deux ouvertures situées sur le museau ; elles servent d'organe au sens de l'odorat.

ELLES SONT RONDES (*Rotundæ*). Presque tous les reptiles ont ces ouvertures parfaitement rondes.

— EN CROISSANT (*Lunulatæ*). Elles sont élevées sur une saillie, & fendues en une espèce de croissant dont les cornes se dirigent en arrière : les *Crocodiles*.

VII. LES YEUX (*Oculi*) sont deux organes placés tantôt sur le sommet, tantôt sur les parties latérales de la tête, par lesquels les reptiles reçoivent l'impression du sens de la vue.

ILS SONT LATÉRAUX (*Laterales*). La plupart des reptiles ont les yeux sur les parties latérales de la tête.

— VERTICAUX (*Verticales*). Dans ce cas, les yeux sont situés sur le sommet de la tête : plusieurs *Crapauds*, les *Crocodiles*.

— RAPPROCHÉS (*Approximati*). La distance qui sépare les yeux est alors peu considérable : les *Crocodiles*.

— SAILLANS (*Protuberantes*). Le globe de l'œil forme, de chaque côté, une saillie considérable : les *Reptiles sans queue*, les *Crocodiles*, les *Salamandres*.

On distingue dans les yeux quatre parties principales, les paupières, la membrane clignotante, la prunelle, & l'iris.

LES PAUPIÈRES (*Palpebræ*) consistent en deux membranes situées l'une au dessus, & l'autre par dessous le globe de l'œil ; elles se ferment au gré de l'animal, & préservent ces organes de l'impression des corps étrangers.

LA MEMBRANE CLIGNOTANTE (*Membrana pellucida*), qu'on trouve dans les reptiles, ainsi que dans plusieurs autres ordres d'animaux, est destinée à tempérer l'éclat éblouissant d'une lumière trop vive : l'animal peut la baisser ou la relever à son gré.

LA PRUNELLE (*Pupilla*) est un corps rond qui occupe le centre de l'œil.

L'IRIS (*Iris*) est une espèce de cercle coloré qui environne la prunelle : il est rouge dans plusieurs reptiles, & d'un jaune doré dans le *Caméléon*.

VIII. LES OREILLES (*Aures*) ne présentent extérieurement qu'une ouverture plus ou moins ronde, ordinairement couverte d'une membrane. On ne voit ici aucun appareil ni presque point de conques extérieures ; d'où l'on conclut que le sens de l'ouïe doit être plus obtus que dans les quadrupèdes.

§. II.

LE TRONC.

Le tronc (*truncus*) des reptiles est cette partie du corps compriſe depuis la nuque jusqu'à l'origine de la queue. On y distingue principalement le cou, la poitrine, le dos, les côtés, l'abdomen, & l'anus.

I. LE COU (*Collum*) joint la tête avec le tronc. Dans les animaux dont il est ici question, cette partie offre de grandes différences.

IL EST PRESQUE NUL (*Nullum, Vix à corpore distinctum*). Dans les *Reptiles sans queue*, la tête est si rapprochée du tronc, que le cou est insensible.

— ALONGÉ (*Elongatum, Distinctum*). Les *Lézards*, les *Crocodiles*, les *Salamandres*, les *Tortues* ont un cou plus ou moins long.

— COUVERT DE RIDES ET DE PLIS (*Rugosum*). La peau forme plusieurs rides transversales sur le cou des *Tortues*.

II. LA POITRINE (*Thorax*) est située sur la partie antérieure du tronc ; elle forme une cavité fermée en dessous par le *sternum*, latéralement par les côtes & les omoplates, & en dessus par les vertèbres de la colonne épinière. Le *diaphragme* la sépare du ventre.

III. LE DOS (*Dorsum*) est la partie supérieure du tronc ; il se prolonge depuis la dernière vertèbre du cou jusqu'à la première de celles de la queue. Dans les reptiles, le dos est tantôt convexe, tantôt plus ou moins aplati.

IL EST GARNI D'ÉCAILLES REDRESSÉES (*Squamis erectis carinatum*). Il règne sur la surface supérieure une rangée d'écailles redressées, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*, &c.

— D'UNE CRÊTE DENTELÉE (*Suturâ dentatâ instructum*). L'extrémité supérieure du tronc est amincie en carène dentelée : le *Porte-crête*, le *Caméléon du Cap*.

— D'UNE ESPÈCE DE NAGEOIRE RAYONNÉE (*Pinnâ radiatâ munitum*). Il y a sur le dos une crête soutenue par des rayons, comme la nageoire d'un poisson : le *Basilic*.

— COUVERT D'UNE CARAPACE (*Testâ superiore*

veſtitum). On appelle ainſi la couverture oſſeuſe, ovale, ou arrondie qui recouvre le dos de la *Tortue*. Cette enveloppe eſt compoſée de pièces très-rapprochées les unes des autres, tantôt liſſes & convexes, tantôt ſtriées & aplaties, diſpoſées ſur trois rangées : il y en a encore environ vingt-quatre placées ſur les bords de cette couverture.

IV. LES COTÉS (*Latera*) comprennent les parties latérales du tronc, depuis le cou juſqu'à l'anus. Dans les *Tortues*, les côtés ſont défendus par les bords de la carapace, qui ſe réunit en cet endroit avec le plaſtron.

V. L'ABDOMEN ou VENTRE (*Abdomen*) eſt la partie inférieure du corps ; il s'étend depuis l'extrémité de la poitrine juſqu'à l'anus.

Il est revêtu d'un plastron (*Teſtâ inferiore obtectum*). On appelle ainſi la plaque oſſeuſe qui recouvre le ventre de la *Tortue*. Dans pluſieurs eſpèces de cette famille, cette couverture eſt échancrée aux endroits qui correſpondent à la tête, aux quatre pattes, & à la queue. La *Tortue-priſonnière* & la *Tortue-priſonnière-ſtriée* au contraire, ne préſentent aucune échancrure ; mais le plaſtron eſt diviſé tranſverſalement en deux battans qui jouent ſur une eſpèce de charnière ; de ſorte que quand la *Tortue* veut marcher, le battant antérieur s'ouvre pour donner paſſage à la tête & aux pattes de devant : il en eſt de même du battant de derrière. Le plaſtron eſt réuni avec la carapace par un cartilage ſitué vers le milieu du corps.

— Revêtu de plaques (*Scutatum*). La plupart des *Lézards* ont ſur la ſurface inférieure du corps, de très-larges plaques diſpoſées à recouvrement.

VI. L'ANUS (*Anus*) eſt non ſeulement le conduit par où ſortent les excrémens, mais encore un canal où ſont renfermées les parties ſexuelles des *Lézards* mâles & des *Tortues*, juſqu'au moment de la copulation. Les mâles des *Reptiles ſans queue*, qui n'ont point de parties ſexuelles, répandent par cette ouverture la liqueur prolifique.

§. III.

LA QUEUE.

La queue (*cauda*) eſt la partie qui termine le tronc. Il y a un grand nombre de reptiles qui n'ont point de queue : tels ſont les *Grenouilles*, les *Raines*, les *Crapauds* qui compoſent la première claſſe de ce *Traité*. Les *Tortues*, les *Caméléons*, les *Crocodiles*, les *Lézards*, le *Dragon*, les *Salamandres*, les *Chalcides* en ont une plus ou moins longue, & ſont rangés dans la ſeconde claſſe.

Elle est garnie d'écailles (*Squamoſa*). Sa ſurface eſt couverte d'écailles : preſque tous les *Lézards*.

— D'écailles disposées par anneaux (*Verticillata*). Les écailles qui recouvrent cette partie forment ſouvent des bandes circulaires : pluſieurs *Lézards*.

— D'écailles redressées (*Squamis erectis dentata*). Il règne quelquefois ſur la ſurface ſupérieure de la queue une rangée d'écailles redreſſées : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*.

§. IV.

LES PATTES.

Les pattes (*pedes*) ont une grande reſſemblance avec celles des quadrupèdes : leur poſition & leurs articulations ſont à peu près ſemblables ; mais elles ſont beaucoup plus courtes, & plus éloignées les unes des autres.

Les pattes de devant (*pedes anteriores*) ſe terminent par un certain nombre de doigts, & prennent alors différens noms.

On les appelle Tridactyles (*Tridactyli*, *Ter-digitati*), lorſqu'elles ont trois doigts : le *Seps*, le *Chalcide*.

— Tétradactyles (*Tetradactyli*, *Quater-digitati*), lorſqu'elles ont quatre doigts : les *Salamandres*.

— Pentadactyles (*Pentadactyli*, *Quinque-digitati*), lorſqu'elles ont cinq doigts : les *Caméléons*, les *Lézards*, le *Dragon*.

Les pattes de derrière (*pedes poſteriores*) ſe partagent auſſi en un certain nombre de doigts ; & on leur attribue alors les mêmes dénominations qu'aux pattes antérieures.

LES DOIGTS (*Digiti*) ont une conformation ſemblable à ceux des autres animaux.

Ils sont libres, séparés (*Fiſſi*, *Liberi*) lorſqu'ils ſont détachés les uns des autres : les *Lézards*, les *Salamandres*, &c.

— Palmés (*Palmati*). Ils ſont réunis en forme de nageoire par une membrane intermé-

diaire : les doigts des pieds de devant de quelques *Grenouilles*, ceux de derrière des *Crocodiles*.

— GARNIS D'ONGLES (*Unguiculati*). Leur extrémité se termine par un ongle tantôt plat, tantôt crochu. Les *Reptiles sans queue* ont des ongles plats ; & les *Lézards*, des ongles crochus.

— DÉPOURVUS D'ONGLES (*Mutici*). On ne voit point d'ongle à l'extrémité des doigts des *Salamandres*.

PARTIES INTÉRIEURES.

§. Ier.

LE SQUELETTE.

Il y a deux observations à faire sur le squelette des reptiles. 1°. Leur charpente osseuse est moins compliquée que celle des quadrupèdes. 2°. Le tissu des os n'est pas aussi serré ; ils ont la demi-transparence des cartilages. On peut diviser en six sections tous les os qui entrent dans la composition de ces animaux ; savoir, les os de la tête, du cou, de la poitrine, de l'épine du dos, de la queue, & des pattes. *Voyez le squelette de la Grenouille*, pl. 1, fig. 1 ; *celui de la Tortue*, pl. 3, fig. 1 ; *celui du Crocodile & du Lézard-Gris*, pl. 1, fig. 1 & 2.

I. LES OS DE LA TÊTE (*Ossa capitis*) se réduisent aux os du crane & à ceux de la mâchoire inférieure. Nous avons déjà parlé des dents, ci-devant, *page* xx. Dans la plupart des reptiles, les os qui composent le crâne ne forment qu'une seule & même pièce. L'os de la mâchoire supérieure & celui du front sont contigus dans le *Crocodile*, le *Caméléon*, &c. : on n'y voit pas même de future qui les sépare. *Pl.* 1, *fig.* 1 ; & *pl.* 7, *fig.* 1.

La mâchoire inférieure du *Caméléon* se termine, de part & d'autre, par un os séparé, qui aboutit d'un côté à la région des tempes, & qui forme de l'autre un ginglyme angulaire avec la mâchoire. *Pl.* 7, *fig.* 1.

II. LES OS DU COU (*Vertebræ cervicis*) consistent dans une suite de vertèbres, dont le nombre varie selon la diversité des familles. Les *Reptiles sans queue* en sont absolument privés : *pl.* 1, *fig.* 1. Les *Caméléons* en ont deux. La plupart des *Lézards*, quatre : *pl.* 1, *fig.* 2. Les *Crocodiles*, sept : *pl.* 1, *fig.* 1. Les *Tortues*, huit, &c. Dans le *Caméléon*, toutes les vertèbres du cou sont garnies de sept apophyses *pl.* 7, *fig.* 1. Dans le *Crocodile*, il y en a neuf ; savoir, quatre par dessous, & cinq par dessus : *pl.* 1, *fig.* 1.

III. LES OS DE LA POITRINE (*Ossa thoracis*) comprennent les os de la colonne vertébrale, correspondans à la poitrine, les côtes, & le *sternum*.

Les VERTÈBRES qui correspondent à la cavité de la poitrine ne sont pas en nombre égal dans tous les individus de cet ordre : on en compte douze dans les *Crocodiles* ; & dix-huit dans les *Caméléons*. Chacun de ces os en général est garni de sept apophyses, tantôt simples, tantôt épineuses. *Pl.* 1, *fig.* 1 ; & *pl.* 7, *fig.* 1.

Les CÔTES manquent dans les *Reptiles sans queue* (*pl.* 1, *fig.* 1,) & dans le genre des *Salamandres*. Dans les autres familles, on en trouve toujours, mais en nombre inégal. La *Tortue* en a huit de chaque côté ; le *Crocodile* douze, *pl.* 1, *fig.* 1 ; & le *Caméléon* dix-huit, *pl.* 7, *fig.* 1. Il paroît qu'elles s'articulent avec une seule vertèbre. La structure & les articulations de ces os présentent un phénomène particulier dans les deux dernières espèces d'animaux que nous venons de nommer : les deux premières & les deux dernières côtes du *Crocodile* ne vont pas aboutir au *sternum*. Les cartilages qui y attachent les huit autres sont brisés, de manière que chaque côte, depuis la vertèbre jusqu'au *sternum*, est composée de trois parties ; l'une osseuse, & les deux autres cartilagineuses. Dans le *Caméléon*, les deux premières côtes antérieures ne sont point appuyées sur le *sternum* ; les quatre suivantes y sont attachées par des appendices qui forment, au point de la réunion, un angle avec les côtes, & qui ne sont pas d'une substance purement cartilagineuse, mais aussi dure que celle des côtes. Les dix autres côtes qui suivent ne portent point sur le *sternum* ; chacune est jointe à celle qui lui est opposée par une appendice osseuse, qui forme un arc sur le milieu de la poitrine & du ventre. Les trois dernières sont libres, séparées, & comme tronquées vers le milieu de leur longueur. *Pl.* 7, *fig.* 1.

Le STERNUM est un os aplati, placé sur le devant de la poitrine, dont la figure & les

dimensions présentent beaucoup de différences. Dans le *Crocodile*, cet os s'avance jusqu'à la troisième côte ; il est d'une seule pièce, ayant à sa partie supérieure une espèce de cartilage qui forme une pointe vers la gorge, & qui, s'élargissant par les côtés, couvre les clavicules. Le *sternum* du *Caméléon* & de la *Grenouille* est composé de quatre os, dont le premier, qui est fort large, représente un trèfle. *Voyez le squelette de la Grenouille*, *pl.* 1, *fig.* 1, *s*.

IV. L'ÉPINE DU DOS (*Spina dorsalis*) comprend la réunion des vertèbres qui occupent la partie supérieure du dos, en y comptant celles des lombes, celles qui tiennent la place de l'os *sacrum*, & des os *innominés* : il y en a vingt-deux dans le *Caméléon*, dix-neuf dans le *Crocodile*, & vingt-deux dans le *Lézard gris*. *Voyez la pl.* 1, *fig.* 2; *& le squelette de la Grenouille*, *pl.* 1, *fig. v v v v*.

V. LES VERTÈBRES DE LA QUEUE (*Vertebræ caudales*) forment l'extrémité postérieure de la colonne épinière; leur nombre est toujours proportionné à la longueur de cette partie. Le *Caméléon* a cinquante vertèbres à la queue; le *Crocodile*, trente-trois; le *Lézard-gris*, soixante. Toutes ces vertèbres de la queue sont garnies d'apophyses transverses, obliques, & épineuses ; celles du bout de la queue sont ordinairement dépourvues d'apophyses obliques. *Pl.* 1, *fig.* 1 & 2; *pl.* 7, *fig.* 1.

VI. LES OS DES PATTES (*Ossa pedum*) ont beaucoup de rapports avec ceux qu'on trouve dans les pieds des quadrupèdes. On distingue les os des pieds de devant & ceux des pieds de derrière.

Les pieds de devant sont composés des omoplates, de l'humérus, du cubitus & radius, des os du carpe & métacarpe, & des phalanges. *Voyez le squel. de la Grenouille*, *pl.* 1, *fig.* 1, o, h, o-d, p.

L'OMOPLATE (*Scapula*) est tantôt simple, tantôt double dans les animaux de cet ordre. La *Grenouille*, le *Caméléon*, la *Salamandre* n'en ont qu'une, mais si longue, qu'elle s'étend depuis l'épine du dos jusqu'au *sternum*, avec lequel elle est articulée, servant elle-même de clavicule. Les *Tortues*, les *Crocodiles* ont deux omoplates; savoir, une sur le dos, & une autre en avant, articulée avec le *sternum*, faisant pareillement fonction de clavicules. *Voyez le squel. de la Grenouille*, *pl.* 1, *fig.* 1, oo; *celui de la Tortue*, *pl.* 3, *fig.* 1, *celui du Crocodile*, *pl.* 1, *fig.* 1.

L'HUMÉRUS (*Humerus*) s'articule avec l'omoplate d'un côté, & avec les deux os cubitus & radius de l'autre. *Voyez le squelette de la Grenouille*, *pl.* 1, *fig.* 1, h.

Les deux os nommés CUBITUS & RADIUS (*Cubitus & Radius*) sont situés, l'un à côté de l'autre, entre l'humérus, & les os du carpe & métacarpe. *Pl. ibid.* o-d, o-d, & m m.

Les os du CARPE & MÉTACARPE (*Carpus & metacarpus*) sont placés entre les deux os réunis cubitus & radius, & les phalanges.

Les pieds de derrière sont également composés du fémur, des os tibia & péroné, des os du tarse & métatarse, & des phalanges. En général, les os des pattes postérieures ressemblent tellement à ceux des pieds de devant, qu'ils ne diffèrent entre eux que par le nom. La seule différence qu'on ait remarquée, consiste en ce que l'humérus a une apophyse considérable proche de sa tête, nommée *trochantère*, dont le fémur est dépourvu. Du reste, le tibia & le péroné sont pareils aux os cubitus & radius. Les os du tarse & métatarse ressemblent à ceux du carpe & métacarpe : il y en a six dans le *Caméléon*.

§. II.

LES MUSCLES.

Les muscles (*musculi*), ainsi que nous l'avons déjà dit en parlant des *cetacés*, sont les instrumens qui font mouvoir toutes les parties du corps. L'animal s'en sert comme de rênes, pour tourner les parties solides de côté & d'autre. Ces mouvemens se font par le raccourcissement des muscles; car dès que le muscle devient plus court, il faut nécessairement que les deux points qui l'attachent se rapprochent l'un de l'autre. L'action des muscles est déterminée par la direction de leurs fibres ; ainsi il est facile de voir les effets que peuvent produire les muscles d'une partie quelconque. Pour les bien connoître, il faut examiner attentivement les parties mobiles sur lesquelles ils agissent, leur action composée ou simple, leur obliquité, & le point fixe dans leurs mouvemens. Je n'entrerai pas dans ce détail,

détail, parce qu'il me meneroit trop loin. Je vais rapporter uniquement les obſervations qu'on a faites ſur les muſcles de quelques parties du corps des reptiles.

Les muſcles du dos (*muſculi dorſales*), qui, dans le *Crocodile*, prennent leur origine ſur les vertèbres & ſur les côtes, ſont attachés, par le moyen de leurs tendons, aux bandes formées par les tubercules du dos : ces tendons agiſſent en ſens contraire ; les uns tirent ces bandes de haut en bas ; les autres les tirent de bas en haut. L'uſage de ces muſcles eſt apparemment de ſerrer fortement l'une contre l'autre les bandes que forment les tubercules du dos, & de remédier par là aux inconvéniens qui peuvent réſulter de ce que ces plaques ne ſont pas diſpoſées en recouvrement.

Les muſcles de l'abdomen (*muſculi abdominales*) de ce même reptile ſont au nombre de quatre, deux de chaque côté ; un externe, & un interne. Ils ne diffèrent pas ſeulement de ceux des quadrupèdes par leur nombre, mais auſſi par leur ſituation & leur ſtructure ; car l'externe eſt poſé ſur les côtes, & l'interne par deſſous, immédiatement ſur toutes les entrailles qu'il embraſſe en manière de péritoine. L'interne eſt attaché, d'un côté, aux os *innominés* & aux apophyſes tranſverſes des vertèbres des lombes ; & de l'autre, il ſe termine en un large tendon, qui enveloppe toutes les entrailles en forme de membrane. Les fibres de ces deux muſcles ſont diſpoſées dans le ſens de leur longueur.

§. III.

DES VISCÈRES.

On appelle viſcères (*ſplanchna*) certaines parties contenues dans les trois grandes cavités du corps. Le cerveau, le cœur, les poumons, l'eſtomac, les inteſtins, le foie, la rate, les reins ſont des viſcères. Les organes proprement dits ſont plus à la ſurface, & ſervent au ſentiment ou au mouvement.

I. LE CERVEAU (*Cerebrum*) eſt cette partie contenue dans la concavité du crâne. On obſerve en général que ce viſcère eſt peu conſidérable dans l'ordre des reptiles ; celui du *Caméléon* n'a guère plus d'une ligne de diamètre, ſa couleur eſt d'un gris rougeâtre. Le cerveau du *Crocodile*, ſelon M. Perrault, eſt fort petit & ſemblable à celui des poiſſons ; la cavité qui le contient a environ quatorze lignes de longueur, ſur douze de largeur & autant de profondeur (1).

II. LE CŒUR (*Cor*) eſt un corps muſculeux & contractible, d'où ſortent les artères & où aboutiſſent les veines, & qui donne la première impulſion au ſang. Cet organe, qui eſt petit dans les reptiles, n'a qu'un ſeul ventricule & deux oreillettes ; l'oreillette droite eſt la plus grande, parce qu'elle reçoit le ſang du tronc principal de la veine cave aſcendante, des jugulaires, & des axillaires. Le petit tronc de la veine cave aſcendante va aboutir dans l'oreillette gauche. *Voyez le cœur de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 2, C, *avec les principales ramifications de l'aorte* Aa, *& le cœur de la Tortue, pl.* 1, *fig.* 1.

III. LES POUMONS (*Pulmones*) ſont des corps ſpongieux, cellulaires, dans leſquels ſe ramifient les bronches ; ils conſtituent l'organe principal de la reſpiration. Les poumons de la *Tortue* ſont remarquables par une veſſie attachée ſur la ſurface du côté gauche, & qui ſe gonfle au gré de l'animal : on croit que c'eſt par le moyen de cette veſſie que la *Tortue* s'élève à la ſurface de l'eau. *Voyez la pl.* 2, *fig.* 2, V.

La ſubſtance qui compoſe le poumon des reptiles n'eſt point un parenchyme charnu, ſemblable à celui des quadrupèdes ; mais ſeulement un amas de véſicules, partagé en deux lobes. *Voyez les poumons de la Tortue, pl.* 2, *fig.* 2, l-d, lg ; *& ceux de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 2, PP, *& fig.* E, P.P.

IV. L'ESTOMAC (*Ventriculus*) eſt une cavité deſtinée à recevoir les alimens ; elle eſt placée entre l'œſophage & le tube inteſtinal. Dans les reptiles, ce réſervoir eſt aſſez ſemblable à celui des oiſeaux. Celui d'un *Crocodile* d'environ quatre pieds de longueur n'avoit que quatre pouces ſur une largeur à peu près égale ; & quoique ſes fibres charnues ne fuſſent ni ſi fortes, ni en auſſi grand nombre que dans les oiſeaux, elles formoient néanmoins un corps incapable de s'étendre & de s'élargir : ce qui rend difficile à croire ce qu'on dit du *Crocodile* ; ſavoir, qu'il

(1) *Deſcript. anat. du Crocodile, Mém. de l'Acad. des Sciences, 1699, part.* 3e. *p.* 174.

dévore des animaux d'une grandeur conſidérable, puiſqu'il n'a point de dents propres à triturer les alimens, ni d'eſtomac aſſez ſpacieux pour en contenir une grande quantité. *Voy. l'eſtomac de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 2, e; *& celui de la Tortue, pl.* 1, *fig.* 1, E, E, *& pl.* 2, *fig.* 1, E.

V. LES INTESTINS (*Inteſtina*) forment un canal tortueux qui s'étend de l'eſtomac juſqu'à l'anus : on le diviſe communément en deux portions que l'on appelle *inteſtins grêles* & les *gros inteſtins*. Je ne ferai qu'indiquer ſeulement cette diviſion, parce que je ne prétends point donner ici un traité d'anatomie. Dans le *Crocodile* & les autres reptiles, les inteſtins forment, à la ſortie du pylore, deux grandes circonvolutions ſemblables à celles qu'on trouve dans le ventre des oiſeaux ; enſuite ils ſe replient de différentes manières vers le bas du ventre, & vont aboutir à l'anus. *Voy. les circonvolut. des inteſtins de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 2, *& pl.* 1, *fig.* B, ii; *& celles de la Tortue, pl.* 1, *fig.* 1, ID, ID, ic, IR.

VI. LE FOIE (*Hepar, jecur*) eſt le viſcère où ſe filtre la bile; il eſt grand dans les animaux de cet ordre, & diviſé en deux lobes inégaux, au milieu deſquels le cœur eſt ſitué; le lobe droit paroît un peu plus grand. La véſicule occupe le milieu de ce lobe. *Voy. le foie de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 2, ff; *& celui de la Tortue, pl.* 1, *fig.* 1, FF, v-f.

VII. LA RATE (*Splen*) eſt un viſcère ſitué dans l'hypocondre gauche. Dans cette ſituation, il eſt expoſé à la preſſion du diaphragme & des muſcles de l'abdomen. Dans la famille des *Grenouilles*, la rate eſt double, d'une figure oblongue : *pl.* 1, A, rrrr. Dans les *Crocodiles*, elle eſt ovale, un peu oblongue, & égale par ſes deux extrémités. La ſubſtance qui compoſe ce viſcère eſt compoſée d'une infinité de gros points blanchâtres, ſur un fond rouge obſcur.

VIII. LES REINS (*Renes*) ſont des corps d'une forme ovale, alongée, placés dans l'intérieur de l'abdomen, & deſtinés à la ſecrétion de l'urine. Dans la famille des *Grenouilles, pl.* 1, *fig.* A, on trouve, entre les teſticules & les reins, des appendices qui reſſemblent à des eſpèces de feuilles, *a a*. Les reins ſont attachés au dos, ayant à leur extrémité poſtérieure les véſicules ſeminales *v-s*, *v-s*. La veſſie urinaire eſt ſituée auprès de l'orifice de l'anus *v-u*, *v-u*. Toutes ces parties ſe gonflent dans le temps des amours. On les voit dans cet état dans la *fig.* B. M. Rœſel a découvert, à l'aide du microſcope, de petits vers dans la liqueur prolifique *fig.* C *l-s*. J'ai fait graver la forme de ces animalcules, *fig.* D *c-s*.

TABLE MÉTHODIQUE DES REPTILES.

CARACTÈRES DES CLASSES.

1re. CLASSE. { Reptiles qui n'ont pas de queue. *Reptila ecaudata.*

2e. CLASSE. { Reptiles qui ont une queue. *Reptilia caudata.*

CARACTÈRES DES GENRES.

Reptiles qui n'ont pas de queue.

1er. GENRE. Grenouille. La tête oblongue, séparée du tronc : le corps alongé : les pieds de derrière plus longs que le corps ; la surface inférieure des doigts dépourvue de pelotes.
Rana. Caput oblongum, distinctum : corpus elongatum : pedes postici corpore longiores ; verruca nulla infrà digitos.

2e. GENRE. Raine. La tête un peu arrondie, séparée du tronc : le corps alongé : les pieds de derrière beaucoup plus longs que le corps ; une pelote visqueuse sur la surface inférieure des doigts.
Hyla. Caput subrotundum, distinctum : corpus elongatum : pedes postici corpore multò longiores ; verruca viscosa infrà digitos.

3e. GENRE. Crapaud. La tête un peu arrondie, à peine séparée du tronc : le corps d'une forme orbiculaire : les pieds de derrière plus courts que le corps ; la surface inférieure des doigts dépourvue de pelote visqueuse.
Bufo. Caput subrotundum, vix distinctum : corpus orbiculare : pedes postici corporè breviores ; verruca nulla infrà digitos.

Reptiles qui ont une queue.

1er. GENRE. Tortue. La tête ovale : le corps environné d'une écaille osseuse : cinq doigts tantôt nus, tantôt recouverts par une membrane : la queue plus courte que le corps.
Testudo. Caput ovatum : corpus testâ osseâ circumdatum : pedes pentadactyli ; digitis modò nudis, modo membranâ tectis : cauda corpore brevior.

2e. GENRE. Caméleon. La tête anguleuse : le corps couvert d'une peau grenue : cinq doigts réunis en deux paquets aux pieds de devant & de derrière : la queue aussi longue que le corps.
Chameleo. Caput anguloſum : corpus pelle granulosâ vestitum : pedes pentadactyli, in duas palmas coaliti : cauda corporis longitudinem æquans.

3e. GENRE. Crocodile. La tête alongée : le corps recouvert de ſegmens & de tubercules : cinq doigts ſéparés aux pieds de devant, & quatre réunis par une membrane à ceux de derrière : la queue un peu plus longue que le corps.
Crocodiles. Caput elongatum : corpus ſegmentis & tuberculis veſtitum : pedes anteriores pentadactyli, fiſſi ; poſteriores tetradactyli, palmati : cauda vix corpore longior.

4e. GENRE. Lézard. La tête ovale : le corps revêtu d'écailles : cinq doigts ſéparés aux pieds de devant & de derrière : la queue plus longue que le corps.
Lacerta. Caput ovatum : corpus ſquamoſum : pedes pentadactyli, fiſſi : cauda corpore longior.

5e. GENRE. Dragon. La tête arrondie : le corps pourvu d'aîles : cinq doigts ſéparés aux pieds de devant & de derrière : la longueur de la queue double de celle du corps.
Draco. Caput ſubrotundum : corpus alatum : pedes quatuor pentadactyli, fiſſi : cauda corpore duplò longior.

6e. GENRE. Salamandre. La tête aplatie, relevée en boſſe de chaque côté : le corps nu & mou : trois ou quatre doigts aux pattes de devant ; quatre ou cinq à celles de derrière : la queue preſque auſſi longue que le corps.
Salamandra. Caput depreſſum, utrinquè tuberoſum : corpus nudum, molle : pedes anteriores tribus aut quatuor digitis inſtructi ; poſteriores quatuor vel quinquè : cauda corporis longitudinem æquans.

7e. GENRE. Chalcide. La tête un peu ovale : le corps conformé comme celui des ſerpens : trois doigts ſéparés aux pattes de devant & de derrière : la queue plus courte que le corps.
Chalcides. Caput obovatum : corpus anguiforme : pedes tridactyli, fiſſi : cauda corpore brevior.

ERPÉTOLOGIE.

PREMIÈRE CLASSE.

Reptiles qui n'ont pas de queue.

Ier. Genre.

GRENOUILLE, *Rana. Linn. ſ. n.* 354.

Corpus quadrupes, nudum, elongatum, ſuturis longitudinalibus angulatum, vivis ſæpè coloribus pictum.

Caput oblongum, diſtinctum, anticè coarctatum. Oculi prominentes. Oris rictus amplus. Maxillæ edentulæ aut dentato-crenatæ. Lingua anticè adhærens, poſticè libera. Aures membranâ tectæ.

Dorſum gibboſum, tuberibus duobus tranſverſim poſitis.

Abdomen infimum ſensim attenuatum.

Pedes antici diametro pectoris duplò longiores, tetradactyli, vulgò fiſſi; pedes poſtici pentadactyli, ſæpiùs palmati, corpore longiores: hinc ſaltus ingens.

Cauda nulla.

Ova in acervum congeſta: ex ovo gyrinus, indequè animal. Vita diurna; apricatio in ſole, clunibus, more canum, inſidens.

Le corps a quatre pattes, nu, alongé, marqué de lignes longitudinales, relevées en ſaillie, peint aſſez ſouvent de couleurs éclatantes.

La tête oblongue, ſéparée du tronc, rétrécie par devant. Les yeux ſaillans. L'ouverture de la gueule ſpacieuſe. Les mâchoires dépourvues de dents ou crénelées en ſcie. La langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles recouvertes d'une membrane.

Le dos renflé par deux boſſes ſituées tranſverſalement.

Le bas du ventre aminci par degrés inſenſibles.

Les pieds de devant une fois plus longs que le diamètre de la poitrine, & garnis de quatre doigts ordinairement ſéparés les uns des autres; les pieds de derrière preſque toujours palmés & plus longs que le corps: de là vient que ces animaux ſautent à des diſtances conſidérables.

Point de queue.

Les œufs réunis par pelotons: de l'œuf ſort un têtard qui ſe transforme en grenouille. Elle ſort pendant le jour, ſe plaît à reſter aux rayons du ſoleil, & s'accroupit ſur les jambes de derrière, comme les chiens.

* *Eſpèces qui ont les doigts des quatre pieds réunis par une membrane intermédiaire.*

* La G. Patte-d'oie 1. *R. Palmata R. corpore venuloſo, ſubtùs & ſuprà variegato: digitis omnibus membranâ palmatis.*

Le corps veiné & panaché, en deſſus & en deſſous, de différentes couleurs: tous les doigts réunis par une membrane. (Pl. 3 a fig. 1re.)

C'eſt une grande & belle grenouille, dont la tête eſt large & terminée par un muſeau obtus. Les yeux ſont gros & ſaillans. Le tronc eſt d'une forme à peu près ovale, renflé ſur le dos, & parſemé de taches diſpoſées obliquement. Les membres ſont également colorés de bandes tranſverſales, rapprochées par paires. Les pieds de devant ont quatre doigts, compoſés de quatre articulations, & garnis d'ongles plats & arrondis. Ces quatre doigts, & les cinq qu'on trouve aux pieds de derrière, ſont réunis par des membranes. La plus grande largeur du tronc fait à peu près le tiers de ſa longueur, en prenant depuis le bout du muſeau juſqu'à l'ouverture de l'anus. *Seb.* 1, *tab.* 72, *fig.* 3. *Laurenti ſpec. med. p.* 32, *rana maxima.* *La Caroline.*

* La G. écailleuse 2. *R. Squamigera R. dorſo ſquamis minutis; tuberculis verò in abdomine: pedibus anterioribus ſemi-palmatis; poſterioribus membranâ unitis.*

De petites écailles sur le dos ; des tubercules sur le ventre : les pieds de devant à demi-réunis par une membrane ; ceux de derrière entièrement palmés.

Cette nouvelle espèce de grenouille a la peau comme plissée sur les côtés & sous la gorge ; elle imite par sa forme & sa grandeur, la *grenouille commune* ; mais le caractère qui la distingue des autres espèces, c'est une bande écailleuse, qui, partant de l'endroit des reins, & s'étendant obliquement de chaque côté au dessus des épaules, entoure par devant le dos de l'animal. Cette bande est composée de quatre rangées de petites écailles demi-transparentes, marquées d'un petit sillon longitudinal, & disposées en recouvrement. M. Walbaum a vu aussi sur la patte gauche de derrière quelques écailles carrées : la patte droite en étoit dépourvue, sans doute parce que l'individu avoit été altéré dans l'esprit de vin. Le dessous du ventre est couvert de petites verrues très-rapprochées. Sa couleur est grise, marbrée, tachetée & pointillée, en divers endroits, de brun & de marron plus ou moins foncés : ces taches sont disposées par ondulations, principalement sur le dos. L'individu décrit par M. Walbaum avoit deux pouces neuf lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. *Mém. des Curieux de la Nature de Berlin, ann.* 1784, *tom.* 5, *p.* 221. *M. le C. de la Cepède, Hist. Natur. des serpens, p.* 503.

* La G. TACHETÉE 3. *R. Leucophyllata R. corpore lævi, cinereo ; maculis lacteis oblongis maculato : palmis tetradactylis, subpalmatis.*

Le corps lisse, cendré, orné de taches oblongues, d'un blanc de lait : quatre doigts aux pieds de devant, un peu palmés. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête de cette petite grenouille est longue d'environ un demi-pouce, & se termine par un museau obtus. Les yeux sont gros, saillans, & brillent comme l'or. Les pieds de devant ont quatre doigts, qui, quoique tous fendus, ont chacun, de part & d'autre, une peau qui se déploye au gré de l'animal, & dont il se sert pour nager. Le second doigt extérieur est le plus long ; le quatrième égale le second ; le pouce est le plus court. Les pieds de derrière ont cinq doigts palmés qui croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième ; le cinquième est de la longueur du troisième : tous les doigts des pieds de devant & de derrière sont dépourvus d'ongles. La partie supérieure du corps est peinte de diverses taches d'un blanc de lait, sur un fond cendré ; il y a une bandelette, large d'une ligne, qui s'étend d'un œil à l'autre. Le sommet antérieur de la tête, & les côtés, jusqu'à l'extrémité du tronc, sont blancs ; la surface supérieure du dos est marquée d'une tache longue, renflée par le bout, échancrée à la base, & qui se termine vis-à-vis l'orbite des yeux. Au milieu de l'échancrure de cette tache, on en voit une autre d'une blancheur éclatante, qui a la figure d'une feuille de plante ; d'où lui est venu le nom de *Leucophyllata*. Le milieu de cette espèce de feuille est marqué d'un petit trait gris, qui s'étend sur toute sa longueur ; il y a deux petites lignes de la même couleur, qui partent du milieu du dos, traversent obliquement les côtés supérieurs de la poitrine, & se prolongent vers la gueule. Les pieds de devant sont ornés d'une tache blanche, figurée en croissant, & située à la dernière articulation du bras ; les pieds de derrière sont marquetés de blanc & de gris ; le ventre est d'un blanc moins brillant que celui qui forme les taches. Si on compare cette grenouille avec celle qui est décrite dans Séba, & qu'on a gravée par erreur sur la *pl.* 7, *fig.* 4 de cet Ouvrage, sous le nom de *Crapaud agua*, on verra les différences qui les distinguent. Celle-ci a une membrane aux doigts des pieds antérieurs ; celle de Séba n'en a point. Celle-ci est tachetée de blanc ; l'autre de rouge. M. Beireis de Helmstadt possède dans son Cabinet un individu de cette espèce. Il a un pouce & demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; sa plus grande largeur est d'un demi-pouce : elle pèse quarante-six grains. *Schreber Naturf.* 18. *Surinam.*

** *Espèces qui ont les doigts des pieds antérieurs séparés, & ceux des pieds de derrière réunis jusqu'au bout par une membrane intermédiaire.*

* La G. GALONNÉE 4. *R. Lemnia R. corpore lævi, variegato : striis quinque longitudinalibus in dorso ; medià albâ.*

Le corps lisse, bariolé : cinq stries longitudinales sur la longueur du dos ; celle du milieu est blanche. (Pl. 4, fig. 2.)

Cette grenouille a la tête presque triangulaire, aplatie sur les côtés, un peu relevée

en boſſe ſur le ſommet, & terminée par un muſeau obtus. Les pieds de devant ont quatre doigts ſéparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire : les uns & les autres ſont dépourvus d'ongles. Le dos eſt légèrement convexe, & marqué de cinq lignes ſaillantes, parallèles entre elles, qui en parcourent toute la longueur : celle du milieu commence à l'extrémité du muſeau, & ſe prolonge juſqu'à l'anus; elle eſt entièrement blanche. Le fond de la couleur préſente un mélange de rouge, de brun, & de blanc : cette dernière couleur domine ſur la ſurface inférieure du corps & ſur les pieds de derrière. Quelques Naturaliſtes ont cru que la grenouille dont il eſt ici queſtion, & qui a été décrite ſucceſſivement par Séba, Gronou, & Laurenti, étoit la même que celle qu'on trouve dans le *Syſtême de la Nature* de Linné, ſous le nom de *Typhonia*; mais en rapprochant les caractères donnés par ces Auteurs, il eſt facile de voir que ce ſont deux eſpèces différentes. La *galonnée* a cinq ſtries ſur le dos, au lieu de quatre; ſon corps eſt liſſe; le ſecond doigt des pieds de derrière n'eſt pas très-long, ni le dos tacheté de noir : ainſi cette grenouille ne peut pas appartenir à celle qui a été décrite par Linné, ſous la dénomination de *Rana Typhonia. Séba*, 1, *pl.* 75, *fig.* 4. *Gronou*, *Zoophil. p.* 15, *n.* 63. *Laurenti*, *Spec. med. p.* 31. *Rana Virginica.* *La Virginie.*

La G. ROUSSE 5. *R. Temporaria R. corpore verrucoſo, ſubfuſco : maculâ oblongâ, nigrâ ponè oculos; cruribus fuſco-faſciatis : dorſo angulato.*

Le corps couvert de petites verrues & d'une couleur rouſſâtre : une tache oblongue & noire derrière les yeux; des bandelettes brunes ſur les cuiſſes : le dos anguleux. (Pl. 2, fig. 2.)

J'ai eu occaſion d'obſerver pluſieurs grenouilles de cette eſpèce, l'été dernier, en parcourant les montagnes du Rouergue. La tête eſt plate & d'une forme conique. Les yeux ſont convexes & ſaillans. Les narines occupent la partie antérieure du muſeau; & les oreilles ſont ſituées au milieu de la tache qui eſt derrière les yeux. L'ouverture ſeroit à peine ſenſible, ſi elle n'étoit diſtinguée par un cercle dont la teinte eſt différente de celle du fond. Le bord de la mâchoire ſupérieure eſt garni de très petites dents, ou plutôt c'eſt l'os lui-même qui eſt découpé en forme de dentelure. La langue eſt échancrée au ſommet, & humectée d'une eſpèce de liqueur viſqueuſe, qui en ſuinte continuellement. Le tronc a la forme d'un ovale. Les pieds antérieurs ont quatre doigts ſéparés, inégaux en longueur & en groſſeur. La troiſième articulation du pouce eſt très-renflée; les deux premières ſont un peu plus groſſes que les autres doigts. Le ſecond doigt eſt le plus court; il n'eſt pas auſſi long que le pouce, & n'a que les deux tiers de la longueur du troiſième doigt, qui eſt le plus alongé. Tous ces doigts ſont libres & ſéparés. Les pieds de derrière en ont cinq, réunis par des membranes intermédiaires. Le ſecond doigt extérieur eſt le plus long, il a à peu près un pouce; les deux qui ſont à côté ſont de la même longueur; le quatrième finit à la deuxième articulation du précédent; & le cinquième, à la ſeconde articulation du quatrième. Sur le milieu du dos, on remarque deux protubérances anguleuſes. Un individu que j'ai obſervé le 28 ſeptembre avoit une couleur olivâtre en deſſus; la partie inférieure du corps étoit d'un jaune ſale; avec une teinte moins ſombre ſous la gueule. J'ai remarqué ſur pluſieurs individus une raie brune, qui, partant de l'angle des yeux, ſe prolonge juſqu'au bout du muſeau : une autre raie de la même couleur borde la lèvre ſupérieure, & va ſe réunir avec la précédente. Derrière les yeux, ſe trouve une tache brune, lancéolée, dont l'extrémité ſe dirige vers les pattes de devant. Les pieds de derrière ſont marqués de deux ou trois bandes brunes tranſverſales. On voit auſſi quelques petites taches brunes ſur les côtés du ventre, & de petites verrues ſur toute la ſurface du corps. Cette grenouille a environ trois pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus; & cinq pouces & demi juſqu'à l'extrémité des jambes de derrière. J'ai trouvé dans ſon eſtomac une petite cigale & cinq perce-oreilles. On lui a donné différentes dénominations. On l'appelle *Rana-Pluvia*, *Rana-Muta*, parce qu'on prétend qu'elle annonce la pluie quand elle paroît, & qu'elle eſt abſolument muette; cependant, dans le temps de ſon accouplement, elle fait entendre un cri ſourd, ſemblable à celui d'un animal qui grogne. *Linn. ſ n.* 357. *Les montagnes du Rouergue, les lacs de l'Europe.*

La G. COMMUNE 6. *R. Vulgaris R. corpore angulato, viridi : tribus lineis, longitudina-*

libus flavis, in dorso; exterioribus elevatis; mediâ excavatâ.

Le corps vert & anguleux : trois raies jaunes disposées sur la longueur du dos; les extérieures relevées en saillie; celle du milieu forme une espèce de sillon. (Pl. 2, fig. 1.)

La tête se termine par un museau pointu. Les yeux sont saillans, globuleux, & très-éclatans; ils sont environnés d'un cercle couleur d'or. Les oreilles sont situées derrière les yeux & fermées par une membrane. Les narines occupent le sommet du museau. La bouche est grande & dépourvue de dents. Les mâles ont, de chaque côté de la gueule, deux vessies rondes & blanches, qui se gonflent lorsque l'animal coasse. Le tronc est arrondi par les côtés & rétréci par derrière. Le dos est chargé d'une infinité de tubercules, & marqué, dans toute sa longueur, de trois lignes jaunes. Celle du milieu est creusée en sillon, & s'étend depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, où elle se divise en deux branches transversales, qui imitent, par leur disposition, la figure d'une ancre de vaisseau; les deux latérales forment une saillie. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & détachés. Le premier & le dernier sont à peu près de la même longueur; le second est un peu plus court; le troisième est le plus long. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane. Les trois premiers vont en croissant graduellement; le quatrième est le plus alongé; le cinquième égale à peu près le troisième. La surface supérieure du corps est d'un vert dont l'intensité varie dans les différentes saisons de l'année. Après l'accouplement, cette couleur est très-brillante : cet éclat s'efface ensuite en passant par des nuances successives; de sorte qu'il y a des individus qui deviennent entièrement bruns : c'est ce qui a fait croire que l'été les grenouilles devenoient crapauds. Ce fond vert est agréablement panaché de taches sombres & blanchâtres. Sur les cuisses, on remarque encore des bandes transversales, qui s'étendent par ondulations. Le ventre est blanc & tacheté de noir : à mesure que l'animal grandit, ces taches s'étendent sur tout le dessous du corps & même sur la surface supérieure. Cette grenouille n'a point de grandeur déterminée; communément, elle a sept pouces de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à celle des pieds de derrière; & un pouce & demi dans sa plus grande largeur. On prétend qu'elle annonce la pluie, lorsqu'elle fait entendre le soir des coassemens plus fréquens qu'à l'ordinaire. *Linn. s. n. 357, sous la dénomination de Rana-Esculenta. M. d'Aubenton, Encyclop. sous le nom de Grenouille mangeable. Les bords des étangs & des fontaines de l'Europe.*

La G. SONANTE 7. *R. Bombina R. corpore angulato, verrucoso, nigrescente : abdomine albido, nigroquè maculato : plicâ transversâ infrà collum.*

Le corps anguleux, couvert de tubercules, & noirâtre : le ventre marbré de noir & de blanc : un pli transversal sous le cou. (Pl. 2, fig. 3.)

Suivant Linné, cette grenouille ressemble au *crapaud*, mais elle est plus petite. Le caractère principal qui la distingue, consiste dans une ride transversale qu'elle a sous le cou. Le dessus du corps est tout hérissé de points saillans, & garni, de part & d'autre, d'un rebord arrondi. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & séparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane. Le dos est noir. Suivant M. Bourouski, le ventre est marbré de jaune & de bleu. M. Laurenti, qui a entendu le coassement de cette grenouille aux environs de Vienne, prétend qu'elle imite le son des cloches entendues de loin. Elle habite ordinairement dans les marais, & vit en société avec la *grenouille-commune. Linn. s. n. 355. L'Allemagne, la Suisse, le Danemarck, & la Suède.*

* La G. PERLÉE 8. *R. Gemmata R. corpore granulis margariti-formibus conspersò; suprà rubellis; subtùs dilutè cæruleis : capite anguloso.*

Le corps couvert de petits grains semblables à des perles; ils sont d'un rouge clair sur le dos, & d'un bleu tendre sur le ventre : la tête anguleuse. (Pl. 4, fig. 1.)

La tête de ce reptile est anguleuse sur les côtés, presque aussi large que le corps, & terminée par un museau obtus. Les pieds sont velus; ceux de devant ont quatre doigts libres & séparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire. Ils croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est plus court que le pouce : les uns & les autres sont garnis d'ongles un peu crochus. Le fond de la couleur est d'un rouge brun sur le dos;

les côtés ſont mouchetés de jaune ; le ventre eſt blanchâtre & chargé de petits grains d'un bleu clair. *Laurent. ſpec. med. p.* 30, *margaritifera. Le Bréſil.*

a. Séba décrit une variété de cette eſpèce, qui a le corps d'un jaune clair, couvert de petits grains rouges, & cinq doigts aux pieds de devant. *Seb.* 1, *pl.* 71, *fig.* 8.

La G. JACKIE 9. *R. Jackia R. corpore lævi, ſuprà fuſco ; ſubtùs pallido, punctato : femoribus poſticè obliquè ſtriatis.*

Le corps liſſe ; brun en deſſus, d'une couleur pâle ; & ponctué en deſſous : les cuiſſes ſtriées obliquement par derrière.

Cette grenouille a une groſſe tête hériſſée de petites dents : au deſſous de la gueule, on voit une ride tranſverſale ; l'eſpace qui ſe trouve entre cette ride & la lèvre inférieure, eſt couvert d'une peau mince, pliſſée dans toute ſa longueur. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & ſéparés ; le pouce ſe rapproche plus de la paume de la main que dans les autres eſpèces. Les pieds de derrière ſe diviſent en cinq doigts ; ils ſont d'une grandeur conſidérable & dépourvus d'ongles : la membrane qui les unit s'étend juſqu'à leur extrémité. Les trois doigts extérieurs ſont à peu près de la même longueur ; le quatrième eſt moins alongé ; le cinquième eſt le plus court. Preſque vis-à-vis de l'endroit où ces cinq doigts prennent leur origine, on trouve la naiſſance d'un ſixième, mais qui n'eſt pas recouvert par la membrane intermédiaire. Le dos eſt d'une couleur ſombre ; & le ventre pâle, tacheté de brun ; les cuiſſes ſont marquées, dans toute leur longueur, de bandelettes brunes. On a cru pendant quelque temps que cette grenouille ſe changeoit en poiſſon, parce qu'on avoit remarqué qu'en paſſant par l'état de têtard, elle conſervoit ſa queue plus long-temps que les autres. La forme d'ailleurs de cette queue, qui eſt aplatie comme une épée, bordée d'une membrane, & aſſez ſemblable à une nageoire de poiſſon, rendoit cette conjecture plus vraiſemblable ; mais le célèbre Linné, qui a eu occaſion d'obſerver cette métamorphoſe, aſſure, dans le ſecond volume de la *Deſcription du Cabinet du Roi Adolphe*, que ce têtard ſe change en grenouille & non en poiſſon, & qu'il n'y a plus de doute ſur ce fait. Elle égale en longueur la *grenouille commune. Linn. Muſ. Adolph. Frid. tom.* 2, *prodrom. p.* 40. *Surinam.*

* La G. PIT-PIT 10. *R. Pipiens R. corpore ſuprà viridi, ocellis fuſcis & tribus lineis flavis pulchrè variegato.*

Le corps vert en deſſus, & agréablement mélangé de taches brunes en forme d'yeux & de trois lignes jaunes. (Pl. 4, fig. 3.)

Linné a confondu cette eſpèce avec la *mugiſſante ;* cependant elle préſente des différences bien marquées : elle ſe rapproche plus de la *grenouille commune*, que de toute autre eſpèce de ce genre. Son corps, quoique moins long, a cependant la même forme, le même fond de couleur, & les mêmes lignes ſur le dos. Les pieds de devant ont cinq doigts dépourvus d'ongles, libres, & ſéparés ; le troiſième, à partir du pouce, eſt long, & dépaſſe ſenſiblement les autres ; mais la peau de la main eſt liſſe, & on trouve un tubercule ſous chaque articulation des phalanges, caractères qui la diſtinguent de la *grenouille commune.* Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane ; le quatrième extérieur eſt le plus long ; le petit doigt eſt garni à ſa baſe d'un tubercule qui ſemble être le rudiment d'un ſixième doigt : on en trouve un autre encore plus petit à l'endroit où le doigt le plus long prend ſon origine. Sur le dos, le fond de la couleur eſt d'un vert dont la teinte varie ſelon la diverſité des individus : toute cette ſurface eſt ornée de taches brunes, tantôt rondes, tantôt ovales ou anguleuſes, environnées d'une bordure jaune. Le deſſous du corps & des membres eſt blanc ; les membranes qui réuniſſent les doigts des pieds de derrière préſentent une couleur ſombre. Suivant Kalm, qui a décrit cette eſpèce ſous le nom de *Rana-Halecina*, on entend ſon coaſſement dans les premiers jours de mai & pendant tout le printemps. Ce Naturaliſte prétend que ſa voix imite un peu le gazouillement des oiſeaux ; il l'exprime par *piiit, piiit.* Elle ſaute à quinze ou dix-huit pieds, ſelon Catesby. La longueur totale de l'individu que M. Schréber a décrit, étoit de deux pouces ſix lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité des pieds de derrière. *Catesb.* 2, *p.* 70, *pl.* 70. *Klein, quadrup. p.* 119. *Kalm, reſ. il norw. amer. tom.* 3, *p.* 46. *Schréber, Naturf.* 18, *ſt. p.* 182. *L'Amérique ſeptentrionale, la Caroline.*

La G. TYPHONE 11. *R. Typhonia R. corpore punctis elevatis, maculiſque nigris conſperſo : rugis quatuor longitudinalibus in dorſo.*

Le corps couvert de points saillans & de taches noires : quatre rides longitudinales sur le dos.

Suivant la description de Linné, cette espèce de grenouille, que Rolander a trouvée en Amérique, a le corps couvert de points saillans & tacheté de noir ; le dos marqué de quatre stries qui s'étendent sur toute sa longueur ; & deux lobes ovales auprès des oreilles. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & séparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire ; le second doigt est très-alongé : les uns & les autres sont dépourvus d'ongles. *Linn. s. n.* 356. *La Virginie.*

* La G. de la Chine 12. *R. Chinensis R. corpore suprà lutescente, fusco-faciato ; subtùs albido : collo, pedibus, lateribusque maculatis.*

Le corps jaunâtre en dessus, avec des bandes brunes ; le ventre blanc : des taches sur le cou, les pattes, & les côtés.

Cette espèce de grenouille, dont Osbeck a donné la description, a les yeux noirs & l'iris d'un jaune doré. Les pattes de devant ont quatre doigts d'une longueur presque égale ; le second & le quatrième sont un peu plus courts. Il y en a six aux pattes de derrière, réunis par une membrane intermédiaire ; le deuxième & le troisième sont égaux en longueur ; les trois autres décroissent graduellement ; de sorte que le pouce est le plus court ; & le second, le plus alongé. Le dos est jaunâtre & marqué de bandelettes d'un brun foncé ; le dessous du corps est entièrement blanc ; & le cou tacheté de noir. Les quatre pattes sont d'un jaune noirâtre & parsemées de taches blanches ; les doigts offrent une couleur de chair, qui tire un peu sur le noir. *Osbeck, It. tho. Chin. vol.* 1, *p.* 299. *La Chine.*

*** *Espèces qui ont les doigts des pieds antérieurs libres, & ceux des pieds de derrière réunis, à leur base seulement, d'une membrane intermédiaire.*

La G. épaule-armée 13. *R. Humeris-Armata R. corpore verrucoso, cinereo : scapulis gibbosis : quatuor appendicibus ad anum.*

Le corps gris & parsemé de verrues : une bosse au dessus de l'omoplate : quatre appendices à l'anus. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête est courte & se termine par un museau obtus ; les yeux sont grands ; les oreilles rondes, courtes, & peu ouvertes ; la langue large & adhérente à la partie de devant de la mâchoire inférieure. Le tronc est gros par devant, & s'amincit insensiblement vers l'anus ; de sorte que par sa conformation il imite un cœur. Le milieu du dos est relevé en bosse, & forme une espèce de séparation marquée par des lignes blanchâtres. Au dessus des pieds de devant, on voit, de chaque côté, une protubérance charnue, en forme de bouclier ; c'est ce qui lui a fait donner, par M. d'Aubenton, le nom d'*Epaule-armée :* & par derrière, au dessus de l'anus, on remarque des excroissances, qui ont la forme de quatre boutons. Les pieds de devant sont fendus en quatre doigts, composés chacun de quatre articulations, & garnis d'ongles plats & larges ; les pieds de derrière ont cinq doigts conformés comme ceux de devant, & unis, près de leur naissance, d'une membrane intermédiaire. La tête est marquée de petites raies rousâtres, qui s'étendent de différens côtés ; le dessus du corps & des membres est couvert d'une multitude de verrues d'un jaune cendré ; le fond de la couleur est d'un gris foncé. Cette grenouille a quelquefois huit pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. *Linn. s. n.* 356. *R. marina. L'Amérique.*

a. On trouve une variété de cette espèce, dont la partie supérieure du corps est parsemée de taches brunes qui imitent le marbre. Les écussons des épaules sont beaucoup plus grands & d'une couleur cendrée à la base ; la surface inférieure est couverte de petits tubercules. *Catal. animal. quæ in liquoribus conservat Levinus Vincent, n.* 23.

La G. bordée 14. *R. Marginata R. corpore subangulato, fusco : abdomine papillis contiguis tecto : lateribus marginatis.*

Le corps un peu anguleux & brun : le ventre couvert de petites verrues, contiguës les unes aux autres ; les côtes garnis d'une bordure.

Le corps de cette grenouille presente la forme d'un ovoïde ; il est un peu renflé sur le dos & parfaitement lisse. Les yeux sont saillans. La bordure, qui fait le principal caractère distinctif de cette espece, commence auprès des narines, parcourt la longueur du cou, des parties latérales du corps, & se prolonge jusques aux cuisses ; elle est com-

primée & inégale. Les pieds de devant ont quatre doigts séparés & obtus ; le troisième est le plus long. Les pieds de derrière en ont cinq, réunis en partie par une membrane ; ces doigts sont obtus comme ceux des pieds de devant, excepté le plus petit. La partie supérieure du corps est brune & le ventre d'une couleur pâle. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 47. *Les Indes.*

La G. PLUVIALE 15. *R. Rubeta R. corpore verrucoso : abdomine maculis igneis variegato : ano obtuso, subtùs punctato.*

Le corps chargé de verrues : le ventre couvert de taches couleur de feu : l'anus obtus, & parsemé en dessous de petits points.

Suivant Linné, cette espèce de grenouille ressemble à un *crapaud ;* elle a le corps parsemé de petites verrues, & le ventre marqué de taches d'un rouge vif : de là lui vient le nom de *Rubeta.* Les pieds de devant sont garnis de quatre doigts séparés ; ceux de derrière en ont cinq, réunis à leur base par une membrane intermédiaire. La partie postérieure du corps est comme émoussée, & couverte d'une multitude de petits points. Après les pluies du printemps ou de l'été, ces reptiles paroissent en grand nombre dans les jardins & les champs ; ce qui a fait croire, même à des Naturalistes très-savans, qu'ils tomboient du ciel. Ils s'accouplent dans l'eau : leurs œufs ne sont pas joints ensemble par un petit cordon, comme ceux de la *grenouille commune*, mais ils forment différentes masses. Ils se nourrissent de petits vers. *Linn. s. n.* 355. *L'Europe.*

La G. MUGISSANTE 16. *R. Sonans R. corpore maculis cinereis, fuscisque variegato : auribus ocelli-formibus, membranâ tectis.*

Le corps tacheté de gris & de brun : les oreilles en forme d'yeux, couvertes d'une membrane. (Pl. 2, fig. 3.)

Cette grenouille a les yeux gros, ovales, & très-éclatans : la prunelle est entourée de cercles jaunes : & l'iris, qui est rouge, a également une bordure couleur d'or. Derrière les yeux, sont situées les oreilles ; elles sont couvertes d'une membrane mince, transparente, & environnées de deux cercles concentriques, l'un blanc, & l'autre noir, qui représentent des yeux. Les narines sont très-petites. Les pieds de devant ont ordinairement quatre doigts divisés ; ceux de derrière en ont cinq séparés jusqu'à la base, où l'on voit une petite membrane intermédiaire qui les unit. Le pouce est le plus court ; les trois autres croissent graduellement ; le cinquième est de la longueur du quatrième. On trouve un tubercule sous chaque phalange ; & un ongle mou & oblong à l'extrémité de chaque doigt. En rapprochant les descriptions des Naturalistes modernes, il paroît que les doigts de cet animal varient beaucoup en nombre & en longueur. Tantôt il y a cinq doigts aux pieds de devant & de derrière, bien prononcés ; tantôt il n'y en a que quatre aux pieds antérieurs, avec un petit doigt seulement indiqué ; & cinq par derrière, avec un sixième qui est à peine sensible. Les couleurs ne sont pas plus constantes. Quelques individus ont le dessus du corps d'un brun foncé, tacheté d'un brun plus obscur, avec des teintes d'un vert jaunâtre, particulièrement sur le devant de la tête ; les taches des côtés sont rondes & font paroître la peau œillée ; le ventre est d'un blanc sale, nuancé de jaune, & légèrement tacheté : d'autres individus au contraire, sont d'une couleur brune & uniforme. Ce reptile se trouve en Virginie, où il séjourne dans les fontaines. Les habitans de ce pays s'imaginent que ces grenouilles purifient les eaux & ne leur font aucun mal. Selon Catesby, elles font entendre une espèce de mugissement semblable à celui d'un taureau qu'on entendroit à une certaine distance ; & qui augmente d'intensité, lorsqu'il est repercuté par la cavité de la fontaine où se tiennent ces animaux. *Linn. s. n. 356, R. ocellata & mus. Adolph. Frid. tom. 2, p. 39. L'Amérique.*

a. M. le Comte de la Cepède a décrit une variété de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi ; c'est celle qui est représentée par la figure indiquée. Elle a le museau arrondi ; les yeux gros, saillans ; & l'ouverture des oreilles grande. La langue est large, plate, & attachée par le bout au devant de la mâchoire inférieure. Le cinquième doigt des pieds de devant & le sixième de ceux de derrière sont à peine sensibles : tous les doigts sont séparés. Le dessus du corps est couvert de taches. Cet individu a six pouces trois lignes depuis le museau jusqu'à l'anus ; les pieds de derrière ont dix pouces ; ceux de devant, quatre ; & le contour de la gueule a trois pouces sept lignes. *Hist. Natur. des quadrup. ovipares, par M. le Comte de la Cepède.*

* La G. Bigarrée 17. *R. Variegata R. corpore anguſtato, lævi, ex fuſco nigricante, maculeis lacteis conſperſo : unguibus orbiculato-dilatatis.*

Le corps étroit, liſſe, d'un brun noirâtre, parſemé de taches d'un blanc de lait; les ongles des doigts larges & arrondis.

Suivant Gronou, cette eſpèce de grenouille a le corps étroit, dépourvu de verrues & d'aſpérités. Les doigts des pieds de devant ſont ſéparés; ceux des pattes de derrière ſont réunis, juſqu'à la moitié de leur longueur, d'une membrane intermédiaire : les uns & les autres ſont garnis d'ongles larges & arrondis. Toute la ſurface ſupérieure du corps eſt d'un brun noirâtre, panaché de grandes taches d'un blanc de lait; le deſſous eſt blanchâtre. Nous ne ſavons point quel pays elle habite. *Gron. Zooph. p. 15, n. 67.*

**** *Eſpèces dont les caractères ne ſont pas encore parfaitement connus.*

* La G. réticulaire 18. *R. Reticularis R. corpore venuloſo, cinereo, eleganter variegato : digitis omnibus liberis.*

Le corps veiné, d'une couleur cendrée, & agréablement panaché de différentes couleurs : tous les doigts ſéparés. (Pl. 2, fig. 4.)

Cette eſpèce reſſemble à la *patte d'oie* par ſes formes & ſa couleur; mais elle en diffère par ſes doigts, qui ne ſont pas réunis par des membranes intermédiaires. La tête qui eſt large, un peu alongée, ſe termine antérieurement par un muſeau fort obtus. Les yeux ſont gros & ſaillans. Les pieds de devant ont quatre doigts : on en trouve cinq à ceux de derrière; les uns & les autres ſont arrondis à leur extrémité, garnis d'ongles plats & dépourvus de membranes. Le corps de cette grenouille eſt grisâtre, parſemé de taches de diverſes couleurs, & d'une infinité de petites veines qui repréſentent une eſpèce de réſeau étendu ſur la ſurface ſupérieure de l'animal : les membres ſont ornés de bandes tranſverſales d'une teinte plus claire. *Séb. 1, pl. 72, fig. 4. La Caroline.*

La G. de terre 19. *R. Terreſtris R. corpore ſuprà luteſcente, fuſcis maculis conſperſo : iride rubro.*

Le corps jaunâtre par deſſus & tacheté de brun : l'iris rouge.

Il me ſemble que cette grenouille doit conſtituer une eſpèce particulière. La tête eſt triangulaire & ſe termine antérieurement par une pointe obtuſe : les yeux ſont bruns, entourés d'un iris rouge. Il y a quatre doigts aux pattes de devant & cinq à celles de derrière : ils ſont longs, ſéparés, dépourvus d'ongles & de membranes intermédiaires; du moins ces caractères ne ſont pas exprimés dans la figure de Catesby. La ſurface ſupérieure eſt d'un gris qui tire ſur le jaune : ce fond eſt parſemé d'une multitude de petites taches brunes, diſpoſées ſans ordre; les plus grandes & les plus foncées ſont ſur la partie ſupérieure du dos. Le corps de cette grenouille reſſemble à celui du *crapaud;* mais ce qui la diſtingue de ce reptile, c'eſt qu'elle ſaute, & ne rampe point. On en voit beaucoup dans les temps humides, principalement dans les terres élevées; elles paroiſſent au moment où il fait le plus de chaleur. Elles vivent d'inſectes & de vers-luiſans. « Etant » un ſoir hors de la maiſon par un temps bien » chaud, avec pluſieurs perſonnes, dit Ca- » tesby, un de la compagnie laiſſa tomber » de ſa pipe un peu de tabac brûlant, qui » fut d'abord attrapé & avalé par une grenouille » de cette eſpèce : cela nous donna l'idée de » lui préſenter un charbon allumé, qu'elle » avala auſſi avec avidité.... Je m'imagine » qu'elles prennent ces charbons pour un » des vers-luiſans ». Je lui ai conſervé le nom qu'elle porte dans l'ouvrage de Catesby. *Carol. 2, p. 69, tab. 69. La Caroline.*

La grande G. 20. *R. Ingens R. corpore griſeo, maculis nigris marmorato : dorſo rufo, lunulis fuſcis variegato.*

Le corps gris, marbré de noir : le dos roux, parſemé de taches brunes, diſpoſées en forme de croiſſant.

Le deſſin & la deſcription de cette grenouille m'ont été communiqués par M. Bloch, Docteur en médecine à Berlin. Ce Naturaliſte, ſi connu par ſon ouvrage ſur l'*Ichthyologie*, poſsède un manuſcrit du P. Plumier, où l'on trouve la figure & quelques détails de cette grenouille, qui n'a pas été encore décrite. Elle paroît être fort groſſe, ſur-tout s'il faut en juger par le deſſin ſigné de la main du P. Plumier. La prunelle eſt noire : l'iris rouge en deſſous & jaune en deſſus. Le fond de la couleur eſt gris, tacheté de noir; le dos a une teinte rougeâtre : de plus, il eſt

marqué

marqué de grandes taches brunes, disposées en fer de cheval ; il y en a cinq sur le milieu du dos ou sur le sommet de la tête, dont la couleur est moins foncée : les ongles sont bruns. *Manusc. du P. Plumier. L'Amérique.*

* La G. noire 21. *R. Atra R. corpore toto atro.*

Le corps entièrement noir.

Cette espèce de grenouille, que M. Laurenti ne fait qu'indiquer, se trouve sur les Alpes, du côté de Schneeberg : de là vient qu'il la nomme *Alpina.* Son corps est absolument noir, c'est le seul caractère qu'il en donne. Cet Auteur remarque que plusieurs Botanistes l'ont trouvée souvent dans le cours de leurs herborisations ; mais jusqu'ici elle n'a été décrite par aucun Naturaliste. *Laurenti, spec. med. p.* 133. *Les Alpes.*

IIe. Genre.

RAINE, *Hyla. Laurenti, spec. med. p.* 32.

Corpus quadrupes, nudum, elongatum, leve; subtùs maculis albis, perexiguis, densissimis variegatum.

Caput subrotundum, distinctum. Oculi prominentes. Rictus oris amplissimus : maxillæ edentulæ : lingua anticè adhærens, posticè libera. Aures membranâ tectæ.

Dorsum planum aut subrotundum.

Abdomen infimum sensim angustatum.

Pedes antici tetradactyli, fissi; posteriores sæpiùs palmati, longissimi : hinc saltus ingens & velox. Verucca viscosa dilatabilis, infrà digitos.

Cauda nulla.

Ova in acervum congesta : ex ovo gyrinus, indequè animal. Vita diurna in arboribus, digitis adhærens sub foliis, non suprà incumbens.

Le corps a quatre pattes, nu, alongé, svelte, parsemé en dessous de petites taches blanches, très-serrées.

La tête arrondie, séparée du tronc. Les yeux saillans. L'ouverture de la gueule fort spacieuse : les mâchoires dépourvues de dents : la langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles couvertes d'une membrane.

Le dos plat ou arrondi.

Le bas du ventre rétréci graduellement.

Les pieds de devant garnis de quatre doigts séparés l'un de l'autre ; ceux de derrière ordinairement réunis par une membrane & très-alongés : de là vient que ces animaux sautent à des distances considérables & avec beaucoup d'agilité. Une pelote visqueuse, susceptible de dilatation, au dessous des doigts.

Point de queue.

Les œufs réunis par pelotons. De l'œuf, sort un têtard qui se transforme en raine. Elle sort pendant le jour, habite sur les arbres, & s'attache, à l'aide de ses pelotes visqueuses, sur la surface inférieure des feuilles & non point au dessus.

La Raine verte 1. *H. Viridis H. corpore suprà lævi, viridi ; subtùs rugoso, albido : lineâ laterali utrinquè flavâ.*

Le corps vert & lisse en dessus ; blanchâtre en dessous & couvert de points saillans : une ligne jaune, de part & d'autre, sur les parties latérales du corps. (Pl. 4, fig. 5.)

Le corps est d'une figure ovale, convexe par dessus, & plat par dessous. La partie postérieure de la tête est presque aussi large que le tronc. Le museau est court, arrondi. Les yeux sont gros, saillans, & placés presque sur le sommet de la tête. Les pieds antérieurs n'ont que quatre doigts assez gros ; le troisième est le plus alongé. Ceux de derrière en ont cinq plus déliés & plus longs que ceux des pieds antérieurs : les uns & les autres sont garnis d'ongles plats, circulaires, & couverts en dessous de petites plaques visqueuses, dont l'animal se sert pour s'attacher aux branches & aux feuilles des arbres. Le dessus du corps est d'un beau vert ; le dessous est blanc. On voit, de chaque côté du corps, une raie jaune, légèrement bordée de violet, qui part de l'extrémité du museau, parcourt la longueur des côtés, & se termine aux pattes de derrière. Une raie semblable règne depuis la mâchoire supérieure jusques aux pieds de devant. Le mâle de cette espèce a la voix si claire, qu'on la confond quelquefois avec le cri de certains petits oiseaux. On regarde le coassement de cet animal comme un présage certain d'un temps pluvieux : voilà pourquoi les curieux gardent souvent des individus dans des vases, en leur fournissant quelques brins d'herbe humide. Cette nourriture, qu'on renouvelle tous les jours, suffit pour faire vivre cette espèce de raine pendant tout un hiver.

a. M. Laurenti regarde comme une variété de cette espèce, la grenouille qui est

décrite dans Catesby, *Carol.* 2, *pl.* 71. Elle a le corps arrondi, & un trait jaune qui se prolonge, en ligne droite, de chaque côté du tronc. Son coassement imite la prononciation de ces mots, *tschit, tschit, tschit. la Caroline.*

* La R. brune 2. *H. Fusca H. corpore fusco : pedibus subtùs ad talos, & ad singulos digitorum articulos tuberoso-laciniatis. Laurenti, spec. med. p.* 34.

Le corps brun : des tubercules découpés sous les pieds, auprès des talons, & à chaque articulation des doigts.

Nous n'avons pas encore d'autres détails sur la conformation de cette raine que M. Laurenti nous a fait connoître. Sa description est si concise, qu'il ne dit pas seulement où elle habite ; il se contente d'observer qu'on conserve des individus de cette espèce dans le Cabinet de l'Académie d'Upsal, & dans un autre Cabinet de Vienne.

* La R. couleur de lait 3. *H. Lactea H. corpore niveo, vario maculis lacteis ; hypochondriis cinereo-fasciatis.*

Le corps d'un blanc aussi éclatant que la neige, avec des taches d'un blanc de lait ; des bandelettes cendrées sur les hypocondres.

Si la teinte & la distribution des couleurs ne sont pas constantes sur tous les individus de cette espèce, il est absolument impossible de la reconnoître, puisque nous n'avons pas jusqu'ici d'autres caractères. Sa bouche est très-grande. Le fond de sa couleur est d'un blanc de neige, parsemé de taches moins éclatantes : les cuisses & les jambes offrent une couleur livide ; le bas-ventre est marqué de bandelettes d'une couleur cendrée, pâle. *Laurenti, spec. med.* 34. *L'Amérique.*

a. M. Laurenti distingue une variété de cette espèce, qui a la surface supérieure du corps d'une couleur bleuâtre, tirant sur le pourpre. On ignore quelle est sa patrie ; mais on conserve un individu de cette variété dans le Cabinet de Pétersbourg. *Laurenti, spec. med. p.* 34.

* La R. rouge 4. *H. Rubra H. corpore rubro : capite subrotundo ; rictu oris amplissimo.*

Le corps rouge : la tête arrondie ; l'ouverture de la gueule très-spacieuse. (Pl. 5, fig. 4.)

La tête est ronde & se termine par un museau obtus. Les yeux sont gros & situés sur les parties latérales de la tête. Les pieds de devant ont quatre doigts inégaux ; les trois extérieurs croissent graduellement ; le quatrième est à peu près de la même longueur que le second. Les pieds de derrière sont garnis de cinq doigs séparés, mais d'une longueur inégale : le doigt intérieur est le plus court ; les trois suivans croissent par degrés insensibles ; le cinquième n'est pas plus alongé que le troisième. Séba a trouvé un individu de cette espèce dans le ventre d'un serpent originaire d'Amérique. *Laurent. spec. med.* 35.

a. M. le Comte de la Cépède a décrit, dans son excellent ouvrage sur *les quadrupedes ovipares*, une raine qu'on conserve au Cabinet du Roi, & qu'il regarde comme une variété de cette espèce ; il la nomme *Raine à tapirer :* c'est celle que j'ai fait graver sur la planche indiquée. La forme extérieure de ce reptile, comparée à celle qui est représentée dans l'ouvrage de Séba, ne présente que de légères différences. Le bout des doigts est garni de plaques visqueuses : le dos tire sur le rouge ; & on aperçoit de chaque côté deux bandelettes longitudinales, irrégulières, d'un blanc jaunâtre, ou même couleur d'or. *M. le Comte de la Cépède, Histoire Naturelle des quadrup. ovipares, p.* 366, *édit. in-4°.*

* La R. verdatre 5. *H. Viridi-Fusca H. corpore fusco, viridi-fasciato : collo utrinque sacco conico, viridi-ocellato.*

Le corps brun, avec des bandes transversales : une protubérance conique sur le cou, ornée de taches vertes en forme d'yeux.

S'il faut juger de cet animal par la figure & la description qu'en a donnée mademoiselle Mérian, il présente une forme ovale. Les yeux sont gros, saillans, & placés presque sur le sommet de la tête ; les narines occupent la partie antérieure du museau : mais le caractère distinctif de cette espèce consiste dans une excroissance conique, qui se trouve derrière les yeux. Les pattes de devant sont courtes, garnies de quatre doigts séparés, dépourvus d'ongles, & arrondis à leur extrémité. Le sommet de la protubérance du cou s'étend jusqu'à l'insertion des doigts des pieds antérieurs, qui sont au nombre de quatre : les pattes de derrière en ont cinq ; les quatre extérieurs croissent graduellement ; le cinquième est le plus court : les uns & les autres sont dépourvus d'ongles & terminés par des pelotes visqueuses. Le fond de la couleur est brun, relevé par des taches vertes, irré-

guilières, qui repréſentent tantôt des yeux, tantôt des eſpèces d'ondulations. Mademoiſelle Mérian a trouvé cette raine dans les lacs de Surinam ; c'eſt ainſi qu'elle parle des métamorphoſes qu'elle ſubit dans certaines ſaiſons de l'année. « Lorſqu'on veut en obſerver les transformations, il faut mettre de » cette ſemence ſur un gazon, au fond d'un » pot rempli d'eau. La ſemence n'eſt qu'un » petit grain noir, enveloppé de flegme » blanc : ce grain noir informe ſe nourrit de » ce flegme, & acquiert peu à peu quelque » mouvement. Huit jours après, il lui vient » une queue & il nage dans l'eau.... Quelques jours après, il leur vient des yeux; » enſuite les pattes de derrière ; & huit jours » après, les pattes de devant, qui ſortent de » leur peau. Lorſqu'elles ont les quatre pattes, » leur queue tombe, & reſſemblent parfaitement à une grenouille : elles ſortent de » l'eau, & vont ſur terre. Lorſqu'on fait cette » expérience, il faut de temps en temps renouveler l'eau & le gazon ; & il faut jeter » des miettes de pain dans l'eau, dès qu'on » a remarqué du mouvement dans la ſemence. On trouve cette obſervation dans » une lettre de Leuwenhoek, du 15 ſeptembre 1699, depuis la page 113 juſqu'à 126, » & je l'ai trouvée très-conforme à la mienne ». *Madem. Mérian, Métamorph. des inſect. de Surinam, p. & pl. 56. Surinam.*

* La R. FLUTEUSE 6. *H. Tibiatrix H. corpore flavicante, maculis rubris : veſica, tibiæ inſtar, utrinquè ad latera colli in mare.*

Le corps blanchâtre, moucheté de taches rouges : le mâle a, de chaque côté du cou, une veſſie en forme de muſette. (Pl. 5, fig. 2.)

Cette raine a la tête d'une figure un peu conique ; les yeux gros, ſaillans, ſitués preſque ſur le ſommet de la tête. Sa langue eſt épaiſſe vers l'extrémité antérieure ; elle eſt cependant libre par derrière, autrement elle ne pourroit exécuter les diverſes modulations de ſon coaſſement. Les pieds antérieurs ont quatre doigts de longueur inégale ; le pouce eſt le plus court : ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire. Les uns & les autres, dit Séba, ſont garnis d'ongles plats, ſemblables, par leur conformation, à la feuille de l'*herbe à cueiller* (*cochlearia officinalis*). Le deſſus du corps eſt d'un jaune ſale, parſemé de taches rouges. Cette eſpèce de raine porte, de chaque côté du cou, deux veſſies qui lui ſervent comme de ſoufflet, lorſque, dans les chaleurs de l'été, elle fait entendre, après le coucher du ſoleil, un coaſſement mélodieux. Les Laboureurs aiment à entendre la voix de cet animal, parce qu'il leur annonce le retour du beau temps. Du reſte, tous les mâles n'ont pas ces deux veſſies. Séba prétend qu'on trouve dans ſon pays des grenouilles qui portent des veſſies, mais il obſerve qu'elles ſont plus petites que celles qu'on obſerve ſur les raines d'Amérique. *Séb. 1, pl. 71, fig. 1 & 2. Laurent. ſpec. med. p. 34. L'Amérique & l'Europe.*

* La R. ORANGÉE 7. *H. Aurantiaca H. corpore dilutè flavo, ex ruſſo obumbrato : punctis rufis utrinquè dorſum unicâ ſerie includentibus.*

Le corps d'un jaune clair, comme ombré de roux : le dos circonſcrit, de part & d'autre, par une rangée de points roux. (Pl. 5, fig. 3.)

Cette eſpèce reſſemble aſſez à la précédente par ſa conformation extérieure. Sa tête, qui eſt large vis-à-vis les yeux, ſe rétrécit enſuite vers les deux extrémités. Les ouvertures des oreilles ſont grandes, & les yeux fort ſaillans. On trouve quatre doigts libres aux pieds antérieurs ; & cinq à ceux de derrière, réunis par une membrane, & pourvus d'ongles de la même ſtructure que ceux de la *raine fluteuſe*. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un jaune clair, ombré de roux. Il y a, de chaque côté du dos, une rangée de points roux qui ſuivent le rétréciſſement du ventre. Elle vit d'autres petites raines de la même eſpèce. Séba en a trouvé dans ſon eſtomac. *Séb. 1, pl. 71, fig. 3. Laurenti, ſpec. med. 35. Surinam.*

* La R. BOSSUE 8. *H. Gibboſa H. corpore oblongo : pedibus faſciatis : dorſo gibboſo.*

Le corps oblong : les cuiſſes marquées de bandelettes : une boſſe ſur le dos. (Pl. 5, fig. 1.)

Cette raine, dit M. Laurenti, a la tête ronde, aplatie ; les yeux ſaillans ; & ſur le milieu du dos, une boſſe bien ſenſible. Les pattes de devant & celles de derrière ont cinq doigts libres, ſéparés, & garnis à leur extrémité d'une pelote viſqueuſe. Le dos paroît d'un gris cendré : les côtés préſentent une couleur plus ſombre : les cuiſſes & les pieds ſont couverts de bandelettes tranſverſales. *Laurenti, ſpec. med. 33. L'île de Lemnos.*

a. M. Laurenti croit que la grenouille qui eſt décrite & gravée dans le ſecond volume de Séba, *pl.* 70, *fig.* 4, eſt une variété de cette eſpèce. L'aſſortiment & la diſpoſition des couleurs paroiſſent en effet à peu près les mêmes, ſi on excepte quelques taches ovales qu'on trouve ſur le dos; mais la différence principale que je remarque entre ces deux individus, c'eſt que celui de deſſus a cinq doigts aux pieds de devant, tandis que celui-ci n'en a que quatre. *Laurenti, ſpec. med. p.* 33, *Hila Ranæ formis. Surinam.*

* La R. squelette 9. *H. Sceleton H. corpore macilento, aureo-flavo; rarâ in dorſo rubedine.*

Le corps maigre & d'un jaune doré; le dos eſt parſemé, çà & là, de quelque teinte rouge. (Pl. 7, fig. 4), *ſous le nom de C. agua.*

Nous ne connoiſſons pas d'autre détail ſur la conformation de cette eſpèce de raine; mais ſi la figure qu'en a donnée Séba eſt exacte, nous pourrions ajouter que ſon corps eſt très-maigre; ſes cuiſſes & ſes pieds, dans leur plus grande épaiſſeur, n'ont pas plus de trois lignes. Les pattes de devant ont quatre doigts ſéparés, & appuyés ſur une main aſſez large; le pouce eſt le plus court. Les pieds de derrière ont cinq doigts qui paroiſſent également diſtincts & ſéparés; le cinquième extérieur eſt le plus court; le quatrième ſurpaſſe tous les autres en longueur; les autres croiſſent graduellement depuis le premier juſqu'au quatrième. Sur le milieu du dos, on voit quelques légères teintes rouges, inclinées les unes vers les autres, & qui ſe réuniſſent en formant des angles, dont le ſommet eſt dirigé vers l'anus. Cette eſpèce paroît beaucoup ſe rapprocher de la *grenouille tachetée. Séb.* 1, *pl.* 73, *fig.* 3. *Laurenti, ſpec. med. p.* 35. *Le Bréſil.*

IIIe. GENRE.

CRAPAUD, *Bufo. Laurenti, ſpec. med.* 25.

Corpus quadrupes, nudum, orbiculare, verrucoſum, aut puſtuloſum, ſordidis ſæpè coloribus obumbratum.

Caput ſubrotundum, vix diſtinctum. Oculi prominentes, rubentes; pupillâ anguſtatâ in rimam. Oris rictus ampliſſimus: maxillæ edentulæ: lingua anticè adhærens, poſticè libera. Aures membranâ tectæ.

Dorſum convexum, lateribus tumido-inflatis.

Abdomen infimum ventricoſum.

Pedes anteriores tetradactyli, fiſſi, breviſſimi; pedes poſteriores ſæpiùs palmati, corpore breviores: hinc ſaltus exiguus, tardus.

Cauda nulla.

Ova in tæniam longiſſimam connexa: ex ovo gyrinus, indequè animal. Noctu vagatur; lucem ſolemquè peroſum. Latet per diem in humidis, obſcuris.

Le corps a quatre pattes, nu, arrondi, couvert de verrues ou de puſtules, & obſcurci par des couleurs ſales.

La tête arrondie, à peine ſéparée du tronc. Les yeux rougeâtres, pleins de feu; la prunelle rétrécie. L'ouverture de la gueule très-ſpacieuſe: les mâchoires dépourvues de dents: la langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles fermées par une membrane.

Le dos convexe, & relevé, de part & d'autre, par deux renflemens.

Le bas du ventre gros.

Les pieds antérieurs garnis de quatre doigts ſéparés l'un de l'autre & très-courts; ceux de derrière ordinairement réunis par une membrane, & moins longs que le corps: de là vient que les mouvemens de cet animal ſont lourds, & qu'il ne ſaute qu'à une très-petite hauteur.

Point de queue.

Les œufs attachés à un cordon très-alongé. De l'œuf, ſort un têtard qui ſe transforme en crapaud. Il ſort la nuit; il fuit le ſoleil & la lumière; & ſe cache pendant le jour dans les lieux obſcurs & humides.

* Le Crapaud rayon-vert 1. *B. Variabilis B. corpore verrucoſo, colore mutabili: capite ſubtriangulari.*

Le corps parſemé de verrues & d'une couleur changeante: la tête preſque triangulaire. (Pl. 6, fig. 2.)

On ne peut douter que le crapaud dont il s'agit ici ne ſoit celui qui a été trouvé en Saxe par M. Schreber, puiſque M. Pallas avoue que cet individu étoit conforme à celui qu'il a décrit, & qu'il cite la diſpoſition de ſes couleurs, comme formant le quatrième période des métamorphoſes qu'il ſubit. Sa tête eſt un peu renflée par les côtés poſtérieurs & terminée par deux narines un peu ſaillantes,

ce qui lui donne une forme triangulaire. La bouche eſt dépourvue de dents ; la langue charnue, un peu fourchue à la baſe, & pointue à l'extrémité. Les yeux ſont ſitués très-bas, ſur les parties latérales de la tête ; les paupières ſupérieures ſont à peine ſenſibles. Les pieds de devant ont quatre doigts, marqués à leur baſe d'une verrue conſidérable ; le pouce eſt le plus gros ; les trois autres ſont d'une longueur inégale & dépourvus d'ongles. Les pattes poſtérieures ont cinq doigts réunis par une membrane intermédiaire : ils croiſſent graduellement depuis le premier doigt intérieur juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt de la longueur du troiſième : on trouve le rudiment d'un ſixième doigt aux pieds de derrière. Ce crapaud change de couleur comme le caméléon. Son dos paroît d'abord blanc, couvert de taches vertes, irrégulières, & de verrues jaunes. Lorſqu'on le touche & qu'on l'irrite, le corps ſe gonfle, & le fond de ſa couleur ſe change en un gris cendré. Si on l'expoſe aux rayons du ſoleil, les taches diſparoiſſent ; & on ne voit plus à leur place qu'une teinte uniforme & cendrée. Lorſqu'il eſt engourdi par les froids de l'hiver, on aperçoit une couleur de chair entre les taches vertes dont le corps eſt panaché. Les individus conſervés dans l'eſprit de vin ſont d'un gris jaune, tacheté d'un brun olivâtre. Il règne ſur les côtés une ligne brune ; les verrues ſont d'un jaune ſale : il y a quelques petites taches ſur le ventre. M. Edler, qui a fait les obſervations que nous avons rapportées ſur les changemens de couleur, ajoute que ſon coaſſement imite le bruit d'une porte qui n'eſt pas graiſſée (*Knarrend*). Sa longueur ordinaire eſt d'environ deux pouces trois lignes. *Laurenti, ſpec. med. p.* 27, *Bufo Schreberianus. Pall. ſpicil. Zool. faſc.* 7, *p.* 1. *Hiſt. Nat. des quad. ovip. de M. le Comte de la Cépède, p.* 588. *La Saxe, l'Allemagne.*

* Le C. COULEUR DE FEU 2. *B. Igneus B. corpore verrucoſo ; ſuprà olivaceo & maculis nigris conſperſo ; ſubtùs albido, cæruleſcente, punctis lætè miniatis.*

Le corps couvert de verrues, olivâtre, & panaché de taches noires en deſſus ; par deſſous, d'un blanc bleuâtre, moucheté de taches d'un beau vermillon. (Pl. 6, fig. 5 & 6.).

C'eſt le plus petit de tous les crapauds. Les deux figures que nous en donnons repréſentent à peu près la grandeur naturelle de ce reptile. Sa tête eſt aplatie comme le corps, & ſe termine par un muſeau arrondi. Les yeux ſont gros, ſaillans, & placés preſque ſur le ſommet de la tête. Ces organes préſentent un phénomène très-ſingulier : lorſque l'animal eſt dans l'obſcurité, ſa prunelle eſt orbiculaire ; mais expoſé au ſoleil, il la contracte au point qu'elle prend alors une figure triangulaire, dont le contour eſt doré : le reſte de l'œil eſt d'un jaune brun. Les pieds de devant ont quatre doigts diſtincts & ſéparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis, juſqu'à leur extrémité, d'une membrane intermédiaire : ils croiſſent en longueur depuis le pouce juſqu'au quatrième doigt ; le cinquième eſt de la longueur du troiſième. Tout le corps eſt couvert de verrues qui varient en couleur & en grandeur : celles du dos ont la couleur du fond ; celles de l'abdomen, qui ſont les plus ſaillantes, préſentent une couleur blanche ; celles de la gueule ſont d'un blanc de lait. De plus, le dos eſt olivâtre, & obſcurci par des taches ſombres ; le deſſous du corps, la gueule, les pattes, & la plante des pieds ont des taches d'un beau vermillon, ſur un fond d'un blanc bleuâtre : on voit ſur les doigts des pieds poſtérieurs & ſur les pattes antérieures, des bandelettes tranſverſales. Lorſqu'il eſt ſur le bord d'une rivière, & qu'on l'approche, il s'élance dans l'eau, comme fait la *grenouille ;* & quand il eſt éloigné de l'eau, il ſe tapit contre terre comme pour ſe cacher. Son coaſſement entrecoupé reſſemble à la voix d'une perſonne qui rit. Il aime à ſe tenir au ſoleil ſur le bord des eaux ; & la femelle pond ſes œufs par pelotons, & non point diſpoſés à la file les uns des autres, comme ſont ordinairement les crapauds. *Roeſel, pl.* 22 & 23. *Les marais du Danube.*

a. M. Laurenti a vu une variété de cette eſpèce qui avoit le ventre noir, avec des points & des taches d'un beau blanc. *Laur. ſpec. med.* p. 29 & 129.

Le C. GOITREUX 3. *B. Ventricoſus B. corpore tuberculato, fuſco ; rugis tribus longitudinalibus in dorſo poſteriori : jugulo prominulo.*

Le corps hériſſé de tubercules, & d'une couleur brune ; la partie poſtérieure du dos ſillonnée par trois rides longitudinales ; un gonflement à la gorge.

Ce crapaud a une tête demi-ſphérique,

avec des yeux saillans, & un tronc d'une forme arrondie. Le ventre est gros, & la région des hypocondres très-enflée. La partie supérieure du cou est chargée de tubercules disposés sur des lignes longitudinales ; l'extrémité du dos est marquée de trois lignes relevées en saillie, qui se dirigent vers l'anus. On observe, sur le devant de la poitrine, une grosse verrue très-saillante. Les pieds de devant ont quatre doigts séparés ; les deux extérieurs sont réunis à la base : ceux de derrière en ont six, en comptant le pouce qui est très-court ; le cinquième doigt est fort long. Tout le corps de cet animal est brun. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 48, *s. n.* 355, *Rana Ventricosa. Laurent. spec. med.* 26. *L'Inde.*

Le C. PIPA 4. *B. Pipa B. corpore tuberculis conspersо, nigrescente : digitis anticis, apice quadridentatis ; posticis unguiculatis, palmatis.*

Le corps hérissé de tubercules & noirâtre : les doigts des pieds antérieurs divisés au sommet en quatre petites dentelures ; ceux de derrière garnis d'ongles & réunis par une membrane. (Pl. 7, fig. 2.)

Le tronc de cet animal a une forme elliptique. Sa tête, qui est inclinée à l'égard du dos, s'étend de chaque côté en pointe obtuse, dirigée horizontalement ; ensuite elle se rétrécit en un sommet obtus vers sa partie antérieure : en sorte que dans son ensemble, elle présente une figure triangulaire. Les yeux sont situés vers le milieu de la mâchoire supérieure ; ils sont petits, un peu arrondis, & très-écartés l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule est réserrée de bas en haut, mais fort large en travers. Les pieds de devant ont quatre doigt alongés, libres, dépourvus d'ongles, & terminés par quatre petites divisions aiguës ; les pieds de derrière en ont cinq garnis d'ongles & d'une membrane intermédiaire. Le fond de la couleur est d'un brun plus ou moins foncé, avec de très-petites taches rousses ou rougeâtres. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est beaucoup plus grande. Celle qu'on voit au Cabinet du Roi a cinq pouces quatre lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. On a remarqué aussi qu'elle a les quatre divisions qui terminent les doigts des pieds antérieurs, plus sensibles que dans le mâle. La régénération du *Pipa* offre un phénomène des plus extraordinaires. Aussi-tôt que la femelle a pondu ses œufs, le mâle les ramasse avec ses pattes, les étend sur le dos de la femelle, & les arrose d'une liqueur qui les féconde, & qui forme, en s'épaississant, des espèces de cellules autour de la coquille. Là, les œufs grossissent, les petits éclosent, & sortent de leurs cellules après avoir passé par l'état de tétard. On a compté sur le dos d'un *Pipa* femelle deux cent vingt cellules ; chacune renfermoit son embryon. Les Nègres mangent ces crapauds avec avidité. *Linn. s. n.* 354. *Laurenti, spec. med.* 24. *Surinam.*

* Le C. AGUA 5. *B. Agua B. corpore verrucoso ; suprà cinereo-flavescente, maculis subrufis nebulato ; subtùs glabro : gutture quasi collare instructo.*

Le corps couvert de verrues & d'un gris jaunâtre en dessus, avec des taches rousâtres ; lisse par dessous : une espèce de collier sous la gorge.

C'est un gros crapaud d'une forme circulaire. Sa tête est courte, & terminée en avant par un museau obtus : ses yeux sont gros, étincelans. La tête est séparée du tronc par une espèce de collier qui fait le tour du cou. Les pieds antérieurs ont quatre doigts distincts & larges à leur extrémité ; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire : les quatre doigts intérieurs croissent graduellement ; le premier & le dernier sont les plus courts. La surface supérieure du corps est chargée de verrues, & parsemée de taches rousâtres, disposées comme par flammes ; le dessous du corps est lisse, mais orné de taches de la même couleur. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a sept pouces quatre lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. On a gravé la *Raine squelette*, au lieu du *Crapaud agua*, sur la *pl.* 7, *fig.* 4. Nous nous sommes aperçus trop tard de cette erreur, & nous n'avons pu la corriger. *Laurent. spec. med. p.* 26, *bufo Brasilienſis. M. le C. de la Cépède, Hist. Nat. des quadrup. ovip.* 606. *L'île de Cuba, le Brésil.*

* Le C. MARBRÉ 6. *B. Marmoratus B. corpore suprà ex rubro & cinereo, marmoris instar, variegato : abdomine flavo, maculis nigris conspersо.*

Le corps marbré de rouge & de gris en dessus ; le ventre jaunâtre, parsemé de taches noires. (Pl. 7, fig. 5.)

Celui-ci ressemble un peu à l'*Agua*, mais il est beaucoup plus petit. Les proportions

de la tête, la disposition des doigts, leur longueur respective sont à peu près les mêmes sur l'un & sur l'autre : ils ne diffèrent entre eux que par la taille & la distribution des couleurs. *Séb. 2, pl. 71, fig. 4 & 5. Laur. spec. med. 29. Surinam.*

* Le C. BRUN 7. *B. Fuscus B. corpore lævi, maculis fuscis, confluentibus variegato : vittâ longitudinali, candicante in medio dorso.*

Le corps lisse, parsemé de taches brunes, rapprochées les unes des autres : une bandelette longitudinale, blanchâtre sur le milieu du dos. (Pl. 6, fig. 3.)

Suivant l'observation de Roesel, la tête de ce reptile est plus convexe que celle des autres espèces de ce genre. Ses yeux, qui sont d'un jaune pâle, offrent encore une particularité qu'on ne remarque point dans les autres crapauds : la fente que forme la paupière en se contractant, est située perpendiculairement, au lieu d'être transversale. Les doigts des pieds antérieurs sont au nombre de quatre ; on en compte cinq à ceux de derrière : ils croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième ; le cinquième est à peu près de la longueur du troisième : ils sont réunis, presque jusqu'à l'extrémité, par une membrane intermédiaire. Sous la plante des pieds postérieurs, on trouve un faux ongle qui a la dureté de la corne. L'aspect de cet animal présente à peu près la figure d'une carte géographique, par la disposition des taches brunes, irrégulières, dont le corps est couvert. Les plus larges & les plus foncées en couleur occupent le milieu du dos ; celles des côtés sont moins foncées & vont en diminuant de grandeur : chaque tache est bordée d'une teinte plus sombre ; le fond est d'une couleur blanchâtre. La surface du dos est partagée, dans toute sa longueur, par une bandelette un peu plus claire. Lorsque ce crapaud est irrité, il exhale une odeur fétide qui participe de celle de l'ail & qui fait pleurer. Gesner prétend qu'il est très-venimeux, & qu'il a vu mourir une femme qui avoit mangé des herbes imprégnées de son venin. Rœsel assure que lorsqu'on saisit ce crapaud par la cuisse, il pousse des cris semblables au miaulement du chat, & qu'il répand à l'instant son odeur empoisonnée. La figure que nous avons indiquée représente le mâle & la femelle pendant leur accouplement. On voit au dessous les œufs que jette la femelle, ils sont collés ensemble par une matière glaireuse, & forment un long cordon. *Ræs. pl. 18. Laurent. spec. med. p. 122.*

* Le C. RIEUR 8. *B. Ridibundus B. corpore partim verrucoso, maculis fuscis variegato : vittâ longitudinali flavâ aut viridi in medio dorso.*

Le corps couvert en partie de verrues & de taches brunes : une bandelette longitudinale, tantôt jaune, tantôt verte, sur le milieu du dos.

De l'aveu des Naturalistes, ce reptile est un des plus gros de cette famille ; il pèse quelquefois plus d'une demi-livre. Il a le corps arrondi, ramassé ; la tête sur-tout très-large. La paupière supérieure est ronde & couverte de pores ; celle de dessous est remplacée par une bordure épaisse. Le dos est parsemé d'une multitude de pores ; & les côtés, d'un grand nombre de verrues ; le ventre est lisse. On compte quatre doigts distincts & séparés aux pieds de devant ; & six palmés à ceux de derrière : les uns & les autres sont arrondis, dépourvus d'ongles, & garnis en dessous de tubercules. Le fond de la couleur est d'un gris cendré, marqué de plusieurs grandes taches brunes, entre lesquelles il y en a de plus petites. La surface du dos est comme partagée, dans toute sa longueur, par une ligne tantôt jaune, tantôt verdâtre. La partie postérieure du corps est rayée en dessus ; par dessous, elle est blanchâtre & ornée de raies brunes. Le coassement de ce crapaud ressemble à celui d'un homme qui rit à une grande distance. M. le Comte de la Cépède prétend, peut-être avec raison, que ce crapaud doit être confondu avec le *brun* ; cependant les verrues, les pores, la disposition des taches, les raies de la partie postérieure du corps, la couleur de la bandelette du dos, le nombre des doigts des pieds de derrière, le son de sa voix, & le silence que garde M. Pallas sur l'odeur qu'il exhale, m'ont déterminé à en faire une espèce particulière. *M. Pall. Suppl. à son voy. Hist. Nat. des quadrup. ovip. de M. le Comte de la Cépède, p. 590. Les bords du Wolga, du Jaik, les environs de la mer Caspienne.*

* Le C. PUSTULEUX 9. *B. Pustulosus B. corpore vesiculis flavicantibus conspersо ; suprà ex rufo-cinereo utrinque maculato ; subtùs griseo, maculis fuscis variegato.*

Le corps hériſſé de puſtules jaunâtres ; la ſurface ſupérieure d'un roux cendré, avec des taches de part & d'autre ; le ventre gris, tacheté de brun. (Pl. 7, fig. 1.)

La tête de ce crapaud eſt arrondie dans tous les ſens ; ſa circonférence ne fait à peu près que la moitié de celle du ventre. Les yeux ſont gros, & la gueule très-ſpacieuſe. Les pieds de devant ſont diviſés en quatre doigts longs, pointus, & comme garnis d'épines : le ſecond égale en longueur le troiſième ; le premier eſt auſſi long que le dernier. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane ; le deuxième extérieur eſt le plus long. La tête, le dos, & les pieds ſont couverts de puſtules jaunâtres ou d'un blanc de lait, ſuivant M. Laurenti ; les plus grandes ſe trouvent ſur la tête & ſur les pieds de devant. *Laurent. ſpec. med. p. 26. Les Grandes-Indes.*

Le C. CORNU 10. *B. Cornutus B. corpore muricato, flavicante, faſciato : ſupercilliis conicis : digitis poſticis in mare ſemi-palmatis ; in fœmina fiſſis.*

Le corps hériſſé d'épines, jaunâtre, & marqué de pluſieurs bandelettes : les paupières en forme de cône : dans les mâles, les doigts des pattes poſtérieures réunis par une membrane juſqu'à la moitié de leur longueur ; dans les femelles, ils ſont ſéparés. (Pl. 7, fig. 3.)

Il n'y a pas peut-être dans la Nature d'animal plus hideux que celui-ci. Sa tête fait à peu près le tiers de ſa longueur : l'ouverture de ſa gueule eſt auſſi large que le tronc ; la langue eſt épaiſſe, adhérente au palais : les narines occupent le milieu de l'eſpace qui ſépare les yeux de l'extrémité de la mâchoire ſupérieure : ſes paupières ont la forme d'un cône aigu, très-alongé, au milieu duquel les yeux ſont placés. Cette conformation, ſi extraordinaire, fait paroître ce reptile armé de deux cornes, & lui donne un aſpect affreux. Le tronc, réuni avec la tête, a une forme ovale ; ſa plus grande épaiſſeur eſt vis-à-vis les pieds antérieurs ; enſuite il s'amincit vers les deux extrémités. On voit de chaque côté quatre plis relevés en ſaillie, qui s'étendent ſur la longueur du dos ; le plus bas, qui eſt auſſi le plus ſaillant, ſépare le dos du ventre. Un dernier caractère met le comble à ſa difformité. Lorſqu'il eſt adulte, la ſurface ſupérieure du tronc & des membres ſe couvre d'une infinité d'aiguillons très-pointus. Il a quatre doigts ſéparés aux pieds antérieurs ; ceux de derrière en ont cinq réunis juſqu'à la moitié de leur longueur par une membrane intermédiaire. Selon Séba, la femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a tous ſes doigts diſtincts & ſéparés. Le doigt intérieur de chaque pied, étant très-écarté des autres, donne à ces pattes une reſſemblance imparfaite avec la main de l'homme. Le fond de la couleur eſt jaune ; des bandelettes brunes ſont placées en long ſur le dos, & en travers ſur les pattes & ſur les doigts : une large bande blanchâtre s'étend depuis la nuque juſqu'à l'anus. *Linn. ſ. n. 356. Séb. 1, pl. 72, fig. 1 & 2. La Virginie, Surinam.*

Le C. COMMUN 11. *B. Vulgaris B. corpore cinereo-plumbeo, tuberculis rubellis exaſperato : prominentiâ molli utrinquè ad latera colli.*

Le corps d'un gris livide, hériſſé de puſtules rougeâtres : une éminence molle, de part & d'autre, ſur les parties latérales du cou. (Pl. 6, fig. 1.)

C'eſt encore un des plus hideux & des plus difformes de tous les animaux. En voyant ſon corps ramaſſé, arrondi, lourd, & couvert de puſtules, on eſt tenté de le prendre pour un produit fortuit de l'humidité & de la pourriture, ou pour un de ces jeux bizarres qui échappent à la nature. Sa tête eſt groſſe, & ſe termine par un muſeau obtus & arrondi : ſes yeux ſont gros, pleins de feu, & garnis de paupières ſaillantes : ſa gueule eſt bordée de gencives raboteuſes, qui retiennent fortement ce qu'elles ont ſaiſi. Le principal caractère diſtinctif de cette eſpèce conſiſte dans une excroiſſance en forme de rein, percée de pluſieurs pores, & ſituée ſur les parties latérales de la tête, au deſſus des oreilles. Les pieds de devant ont quatre doigts diſtincts & ſéparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis, juſqu'à la moitié de leur longueur, par une membrane intermédiaire : les deux doigts du milieu ſont les plus longs ; le pouce eſt gros & très-court. Le dos eſt convexe, & le ventre paroît toujours enflé. On a remarqué que les verrues puſtuleuſes dont le corps eſt hériſſé, ſont plus élevées ſur le dos, ſur les feſſes ; & qu'elles diminuent ſenſiblement en nombre & en groſſeur, à meſure qu'elles approchent du ventre : on voit couler de ces puſtules une liqueur laiteuſe, dont le contact n'eſt point dangereux, comme on l'a cru pendant long-temps. Les couleurs de ce

reptile

reptile varient dans les différentes saisons de l'année. Au printemps, la surface supérieure est ordinairement brune; ensuite elle devient olivâtre, noire, ou mélangée de rouge & de jaune. Les excroissances du cou sont toujours brunes. En général, les femelles n'ont pas des couleurs si foncées; le dos est brunâtre, tacheté de noir. Le crapaud a les membres si disproportionnés, qu'il ne peut point marcher; on le voit se traîner lentement dans les eaux croupissantes, dans les fumiers, dans les caves, ou dans les antres profonds qu'il habite. Ceux qu'on trouve en Europe sont gros à peu près comme le poing; mais il y en a à la côte de Guinée qui ont la circonférence d'une assiette. La figure que nous avons donnée est défectueuse, en ce qu'elle ne représente que trois doigts aux pieds de devant; & trois aux pieds de derrière, dépourvus de la membrane intermédiaire. *Linn. s. n.* 354. *L'Europe, l'Afrique.*

* Le C. BUFINA 12. *B. Bufina B. corpore subverrucoso, griseo, suprà maculis virentibus: capite simo: pustula ponè oculos sinuata. Oth. Frid. mull. Zool. dan. prodr. p.* 35.

Le corps parsemé de verrues, d'une couleur grise, avec des taches vertes sur le dos: la tête terminée par un museau court: une pustule échancrée derrière les yeux.

Ce sont là tous les caractères que M. Muller attribue à ce crapaud qu'il a découvert le premier, & qu'il distingue de l'espèce précédente: il ne dit point dans quel pays on le trouve.

* Le C. VERT 13. *B. Viridis B. corpore verrucoso, viridi-maculato: verrucis macularum concoloribus; intervallorum rubris; intermediis bicoloribus.*

Le corps couvert de verrues & tacheté de vert: les verrues sont de la même couleur que les taches; celles des intervalles sont rouges; & celles qui sont situées en partie sur les taches vertes, & en partie sur les intervalles, participent de la couleur verte & de la couleur rouge.

Le corps de ce reptile est ramassé, arrondi, & parsemé de verrues, excepté sur le devant de la gueule & sur les extrémités des pieds. Ses yeux sont saillans, comme dorés, & garnis de paupières demi-globuleuses, marquées d'une tache noire. Les pieds antérieurs ont quatre doigts libres, dirigés en dedans; ceux de derrière en ont cinq réunis à la base par une membrane intermédiaire; les quatre intérieurs croissent graduellement; le quatrième est le plus long; le cinquième est de la longueur du second. M. Pallas observe qu'il y a, de part & d'autre, à la racine des pieds, un petit durillon, qui semble constituer deux nouveaux doigts. Suivant M. Laurenti, le fond de la couleur est d'un blanc livide, parsemé, sur la surface supérieure, de taches vertes, légèrement ponctuées, entourées d'une ligne noire, & souvent réunies ensemble. Les verrues dont le corps est couvert prennent la couleur des taches sur lesquelles elles sont appuyées; celles du ventre sont livides. Selon M. Pallas, le dessus est d'un gris cendré bleuâtre, marqué de plusieurs taches brunes ou noirâtres, quelquefois rondes, souvent irrégulières; le dessous du corps est blanc. Les deux reptiles décrits, l'un par M. Pallas, sous le nom de *Rana sitibunda*, & l'autre par M. Laurenti, sous la dénomination de *Bufo viridis*, présentent si peu de différence, qu'ils ne sont tout au plus que deux varietés de la même espèce. Ce crapaud se cache, pendant le jour, dans les fentes des rochers, & ne sort que la nuit. *Laurent. spec. med. p.* 27 & 111. *Pall. It. vol.* 2. *Vienne en Autriche, les déserts du Jaïk.*

Le C. CRIARD 14. *B. Musicus B. corpore verrucoso, lurido fuscoquè maculato: humeris gibbis, punctatis: pedibus anticè & posticè quinque-digitatis.*

Le corps couvert de verrues, moucheté de brun & de livide: les épaules relevées en bosse, & criblées d'une infinité de petits trous: cinq doigts aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière.

Ce crapaud est un des plus gros que l'on connoisse. La paupière supérieure est ridée & hérissée de verrues. L'épaule forme, de chaque côté, une saillie ovale, criblée d'une infinité de petites cavités. Les cuisses & le ventre sont couverts d'une multitude d'aspérités. Les pieds de devant ont cinq doigts; ceux de derrière en ont le même nombre, mais réunis, à leur base seulement, par une membrane intermédiaire. Les ongles sont à peine sensibles. Cet animal ne cesse de coasser le soir & pendant toute la nuit, ce qui lui a fait donner le nom de *crapaud criard. Linn. s. n.* 354, *Rana musica. Les eaux douces de Surinam.*

Le C. BOSSU 15. *B. Gibbosus B. corpore rugoso, albo cinereoquè vario: teniâ longitudinali subfuscâ, utrinquè laciniatâ in dorso.*

Le corps ridé, mélangé de blanc & de gris : une bande brune sur le dos, longitudinale, & découpée de part & d'autre. (Pl. 6, fig. 7.)

La tête de ce reptile est petite, obtuse, & enfoncée dans la poitrine. Son corps ridé, mais sans verrues, est ovale, & nué de blanc & de gris. Sur le milieu du dos, on voit une bande un peu pâle, dentelée de part & d'autre, qui se prolonge vers l'anus. Les pieds de devant sont garnis de quatre doigts libres, séparés, & sans ongles ; le troisième du côté extérieur est le plus long. Les pieds de derrière ont six doigts également distincts ; le premier doigt extérieur est le plus court, & le second du même côté est le plus long de tous. L'anus du *Bossu* n'est point saillant, comme celui des autres crapauds. La figure que nous donnons ici représente la grandeur naturelle de l'animal ; nous l'avons tirée de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède, qui a fait graver un individu qu'on conserve au Cabinet du Roi. *Linn. s. n.* 355. *Rana Gibbosa Laurent. spec. med.* 27. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quadrup. ovip. p.* 599. *Les Indes orientales.*

* Le C. CALAMITE 16. *B. Calamita B. corpore olivaceo, pustulato : lineâ sulphureâ longitudinali in medio dorso ; tæniâ utrinque flavo-rubrâ, rivulatâ, laterali.*

Le corps olivâtre & couvert de pustules : une ligne longitudinale, couleur de soufre, sur le milieu du dos ; une bandelette mêlée de jaune & de rouge s'étend, comme par ondulations, de chaque côté du corps. (Pl. 6, fig. 4.)

L'ensemble du corps présente à peu près les mêmes dimensions qu'on observe sur le *crapaud brun* ; mais on trouve des caractères qui le distinguent essentiellement de toutes les autres espèces de ce genre. Son dos est couvert de pustules brunes sur le dos, rouges vers les côtés, d'un rouge pâle près des oreilles, & d'une couleur de chair vers les angles de la gueule, où elles sont groupées. La surface supérieure du corps n'est pas moins diversifiée que la couleur des pustules. Le dos est olivâtre, & marqué, depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'à l'anus, d'une ligne couleur de soufre ; on observe aussi de chaque côté, depuis l'œil jusqu'à l'origine des cuisses, une bandelette d'une largeur inégale, formant diverses ondulations & une dentelure en ses bords : sa couleur, qui est d'un rouge clair, mélangé de jaune, prend une teinte plus foncée vers les parties inférieures ; les côtés du ventre, les quatre pattes, & le tour de la gueule, sont parsemés de plusieurs taches inégales & olivâtres, sur un fond cendré. Ce crapaud est remarquable, sur-tout par la conformation des pieds ; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière cinq : les uns & les autres sont dépourvus de la membrane intermédiaire, & leur extrémité est garnie d'une peau dure comme la corne. De plus, les pieds de devant ont, à l'endroit qui correspond à la paume de la main, deux espèces de faux ongles, dont le *Calamite* se sert pour grimper. Il court comme les rats, & monte jusqu'à la hauteur de trois pieds, le long des murs, pour regagner sa retraite. Lorsqu'on le tourmente, il lance une liqueur qui a une odeur semblable à celle de la poudre enflammée, mais beaucoup plus forte. Rœsel présume que cet animal est venimeux. *Laur. spec. med. p.* 27.

SECONDE CLASSE.

Reptiles qui ont une queue.

Ier. GENRE.

TORTUE, *Testudo. Linn. s. n.* 350.

Corpus quadrupes, testâ dorsali osseâ, cartilagineâ vel coriaceâ obtectum ; subtùs sterno osseo vestitum.

Caput ovatum, subconicum, sæpè apice rostratum. Collum cylindricum, rugosum.

Oculi laterales prominentes. Maxilla superior inferiore paulò longior. Dentium loco, maxillæ dentato-crenatæ. Aures squamis clausæ.

Testa duabus constat laminis ; superiore scilicet & inferiore. Superior in aliis, fornicis instar, concava ; in quibusdam depressior ; inferior complanata : utraque scutellis instructa.

Pedes quatuor squamosi, unguiculati : in marinis pinniformes ; in palustribus obtusi, indivisi ; in terrestribus verò fissi.

Cauda brevis, conica, basi rugosa, apice dura.

Ova ponunt quæ aut sub arenâ recondùntur, aut aquis ad littora stagnantibus supernatant : ibiquè incubationis cura soli relinquitur. Ex ovo prodeunt perfectissima jam animalia.

Le corps à quatre pattes, revêtu sur le dos d'une écaille osseuse, cartilagineuse, ou semblable à du cuir ; & couvert en dessous d'un plastron osseux.

La tête ovale, conique, quelquefois terminée par un bec. Le cou cylindrique, plissé. Les yeux gros & situés sur les parties latérales de la tête. La mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas. A la place des dents, les mâchoires crénelées en forme de dentelure. Les oreilles fermées par des écailles.

La couverture qui enveloppe le corps est composée de deux écailles ; l'une supérieure, l'autre inférieure. L'écaille supérieure est concave, comme une espèce de voûte, dans quelques individus ; & moins convexe dans d'autres. L'écaille inférieure est entièrement plate : l'une & l'autre de ces écailles sont garnies de plusieurs pièces.

Quatre pattes écailleuses & armées d'ongles : elles sont en forme de nageoires dans les tortues de mer ; obtuses & ramassées dans les tortues des marais ; divisées en doigts distincts & séparés dans les tortues de terre.

La queue courte, conique, ridée à la base, d'une consistance dure au sommet.

Les tortues pondent des œufs qu'elles cachent dans le sable, ou qu'elles déposent sur la surface des eaux stagnantes : là, ils éclosent sous l'influence du soleil. Les petits sortent tout formés du centre de l'œuf.

* *Espèces qui ont les pieds en forme de nageoires.*

La Tortue franche 1. *T. Mydas T. pedibus pinni-formibus : testâ cordatâ, margine undulatâ : unguibus palmarum binis ; plantarum solitariis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace en cœur, & ondée sur ses bords : deux ongles pointus aux pieds de devant ; & un seul à ceux de derrière. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête de ce reptile est ovale, convexe en dessus, comprimée par les côtés, en pente, & amincie vers l'extrémité antérieure. Le museau se termine par une saillie arrondie, lisse, composée d'une substance osseuse : les narines, qui sont larges, occupent le milieu de cette convexité. Les yeux sont très-gros, saillans, & ovales. La mâchoire supérieure est beaucoup plus avancée & plus large que l'inférieure. On ne trouve point de dents proprement dites dans la gueule, mais le bord des mâchoires est crénelé en forme de cils. Le cou est nu, alongé, flexible. La carapace, qui a ordinairement quatre ou cinq pieds de long, sur trois ou quatre de large, est en forme de cœur, entourée de lames, dont les plus grandes sont les plus éloignées de la tête ; & qui, terminées à l'extérieur par des lignes courbes, font paroître ce même bord comme ondé : le disque de cette couverture est composé de lames, dont le nombre & la figure varient suivant l'âge, & peut-être suivant le sexe de l'individu. Le plastron est moins dur & plus court que la carapace ; il est garni de vingt-trois ou vingt-quatre pièces disposées sur quatre rangées. Les pieds de devant sont très-alongés, & pourvus de doigts réunis par une membrane. Aux pieds de derrière, le premier doigt, qui est le plus court, est le seul qui soit garni d'un ongle aigu & bien apparent ; le second doigt a un ongle plus petit, plus arrondi ; les trois autres n'en ont que de membraneux & peu sensibles ; tandis qu'aux pieds de devant, les deux doigts intérieurs sont garnis d'ongles aigus ; & les trois autres, d'ongles membraneux. La queue est très-courte, d'une figure conique ; elle est recouverte par la carapace. Lorsque l'animal est dans l'eau, la surface supérieure du corps paroît d'un brun clair, tacheté de jaune. Cette espèce de tortue est

fort commune à l'île de l'Ascension. M. de Saint-Pierre, qui y a passé en mars 1771, à son retour de l'île de France, nous a donné des détails fort intéressans sur la manière dont on prend ces animaux. « Nous fûmes, dit-il, » dans la grande anse attendre les tortues. » Nous étions couchés sur le ventre, dans » le plus grand silence. Au moindre bruit, » cet animal se retire. Enfin nous en vîmes » sortir trois des flots ; on les distinguoit » comme des masses noires qui grimpoient » lentement sur le sable du rivage. Nous » courûmes à la première ; mais notre impa- » tience nous la fit manquer : elle redescendit » la pente & se mit à la nage. La seconde » étoit plus avancée & ne put retourner sur » ses pas ; nous la jetâmes sur le dos. Dans » le reste de la nuit & dans la même anse, » nous en tournâmes plus de cinquante, » dont quelques-unes pesoient cinq cents » livres. Le rivage étoit tout creusé de trous, » où elles pondent jusqu'à trois cents œufs » qu'elles recouvrent de sable, où le soleil » les fait éclore..... Sur les dix heures du » matin, la chaloupe vint embarquer les tor- » tues. Comme la lame étoit grosse, elle se » mouilla au large, & avec une corde placée » à terre, en va & vient, elle les tira à elle » l'une après l'autre.

» Cette manœuvre nous occupa toute la » journée. Le soir on remit à la mer les tor- » tues qui nous étoient inutiles. Quand elles » sont long-temps sur le dos, les yeux leur » deviennent rouges comme des cerises, & » leur sortent de la tête. Il y en avoit plu- » sieurs sur le rivage, que d'autres vaisseaux » avoient laissé mourir dans cette situation. » C'est une négligence cruelle ». *Voy. à l'île de France, vol. 2, p. 93 & 96. Linn. s. n. 350.*

a. Selon Linné, on connoît une variété dans cette espèce, dont le caractère distinctif consiste à n'avoir qu'un seul ongle pointu aux pieds de devant & de derrière. *Linn. Amen. Acad. 1, p. 287, n. 7.*

* La T. ÉCAILLE-VERTE 2. *T. Viridi-squamosa T. pedibus pinni-formibus : testâ ovatâ, squamis viridibus instructâ : unguibus palmarum binis ; plantarum solitariis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, couverte d'écailles vertes : deux ongles aux pieds de devant ; & un seul à ceux de derrière.

A peine avons-nous des caractères suffisans pour distinguer cette tortue des autres espèces de ce genre. D'après les observations qui ont été communiquées à M. le Comte de la Cepède, il résulte qu'elle a la tête petite, arrondie, & la carapace garnie d'écailles fort minces, très-transparentes, & d'une belle couleur verte : du reste, elle ressemble à la *Tortue-Franche* par sa forme & par ses mœurs. On a remarqué encore qu'elle est constamment plus petite d'environ un quart. Sa chair passe pour un mets très-délicat. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. p. 92. M. Bomare, Dict. d'Hist. Nat. tom. 2. Dampier, tom. 1, p. 115. La mer du Sud, le golfe du Mexique, les rivages du Nouveau-Monde, en deçà & en delà de la ligne.*

* La T. CAOUANE 3. *T. Caouana T. pedibus pinni-formibus : testâ ovatâ, margine serratâ ; scutellis mediis posticè acutis : unguibus palmarum plantarumque binis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, avec des dentelures en ses bords ; les pièces du milieu terminées en pointe : les pieds de devant & ceux de derrière garnis de deux ongles.

Cette espèce surpasse en grandeur la *Tortue-Franche* ; elle en diffère encore par la grosseur de la tête, la grandeur de la gueule, l'alongement & la force de la mâchoire supérieure. Suivant Brown, son cou est épais, couvert d'une peau lâche, ridée, & garnie, de distance en distance, d'écailles calleuses. Le tronc est ovale, revêtu d'une carapace plus large au milieu & plus étroite par derrière, que dans les autres espèces : le contour de cette couverture est garni de lames qui forment, à l'extérieur, une dentelure semblable à celle d'une scie. Le disque est composé de trois rangées longitudinales d'écailles : les pièces de la rangée du milieu se relèvent en bosse, & finissent postérieurement en pointe. Le plastron se termine, du côté de l'anus, par une sorte de bande un peu arrondie par le bout ; il est garni de vingt-deux ou vingt-quatre écailles. Les pieds de devant sont plus longs, mais moins larges que ceux de derrière ; les uns & les autres sont revêtus d'écailles épaisses & pourvus chacun de deux ongles aigus. La queue est courte. Lorsque l'animal est dans l'eau, la carapace paroît jaune, tachetée de noir. On prend des individus qui pèsent jusqu'à quatre cents livres. La *Caouane*, étant plus grande & plus forte

que les autres tortues, a auſſi plus de hardieſſe & de fierté; elle oſe attaquer les jeunes crocodiles, qu'elle mutile facilement. Il eſt dangereux de l'approcher, parce qu'elle ſe défend vigoureuſement avec ſes pattes & ſa gueule. Sa chair eſt coriace, huileuſe, rance, filandreuſe, & d'un mauvais goût. L'huile qu'elle fournit n'eſt bonne qu'à brûler. Ses écailles, quoique plus grandes que celles du *caret*, n'ont preſque aucune valeur; auſſi cette tortue eſt-elle peu recherchée. *Sloane, voy. aux îles Madères, vol. 2, p. 321. Brown, Hiſt. de la Jamaïque, p. 465. Cetti, Hiſt. Nat. des amphib. de la Sardaigne, p. 13. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p. 95. Les contrées chaudes de l'ancien & du nouveau Continent, les côtes de la Jamaïque, très-fréquemment dans la Méditerranée, auprès de Cagliari en Sardaigne & de Caſtel-Sardo, vers le quarante-unième degré de latitude.*

* La T. NASICORNE 4. *T. Naſicornis T. pedibus pinni-formibus : teſtâ ovatâ, margine ſerratâ; ſcutellis lateralibus tuberculatis : unguibus palmarum plantarumquè binis, acuminatis : naſo quaſi cornuto.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, dentelée en ſes bords; les pièces des rangées latérales garnies d'un tubercule : deux ongles pointus à chacun des pieds de devant & de derrière. (Pl. 3, fig. 3.)

Cette tortue a la tête ovale, un peu convexe en deſſus, couverte d'écailles polygones & de différentes figures. Les yeux ſont très-gros, ſaillans, hors de la tête, & ont le regard porté en avant : ces organes ſont encore environnés de paupières épaiſſes, ridées, & mamelonnées. Le muſeau eſt court, aigu, garni de pointes, & terminé en deſſus par un tubercule d'une ſubſtance molle, au milieu duquel les narines ſont placées. La mâchoire inférieure eſt moins avancée; elle finit en pointe relevée vers celle d'en haut, comme on le voit dans la figure qui eſt placée à côté de celle que nous avons indiquée ci-deſſus. Le cou eſt épais, couvert d'une peau lâche & ridée. Le diſque de la carapace eſt compoſé de treize pièces, tantôt pentagones, tantôt exagones, diſpoſées ſur trois rangées : toutes ces écailles ſont relevées en boſſe; mais celles des deux rangées latérales ſe diſtinguent des autres par une eſpèce de tubercule qui ſe dirige vers l'anus. Le contour de la carapace eſt garni d'environ vingt-quatre à vingt-cinq écailles minces, dentelées en ſcie. Les quatre pattes ſont couvertes d'écailles calleuſes, & munies, ſur leur bord antérieur, de deux ongles aigus. Les pieds de derrière ſont plus arrondis, & moins longs que ceux de devant. La queue eſt conique, & dépaſſe un peu l'extrémité de la carapace. La ſurface ſupérieure de cette tortue eſt brune, avec une teinte un peu plus claire ſur le milieu du diſque : le plaſtron eſt jaunâtre. *Gronou, muſ. p. 85, n. 69. Edw. pl. 105. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p. 103. La Zone torride, les mers du nouveau Continent.*

* La T. TIRSE 5. *T. Triunguis T. pedibus pinni-formibus, omnibus triunguculatis : teſtâ orbiculatâ, in medio rugosâ; limbo depreſſiore, lævi : naribus cylindricis, elevatis.*

Les pieds en forme de nageoires; trois ongles à chaque pied : la carapace arrondie & hériſſée d'aſpérités dans le centre; aplatie & liſſe en ſes bords : les narines cylindriques & élevées.

C'eſt par ces traits caractériſtiques que Forskal déſigne une eſpèce de tortue aſſez rare, qui habite ſur les rivages du Nil. Ses pieds ſont conformés en nageoires, & munis chacun de trois ongles. Les narines forment une tube cylindrique qui s'élève au deſſus de la tête. *Forskal, deſcript. anim. p. 9.*

La T. CARET 6. *T. Caretta T. pedibus pinni-formibus : teſtâ cordatâ, margine ſerratâ; ſcutellis imbricatis : unguibus palmarum plantarumquè quatuor.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace en cœur, dentelée ſur ſes bords; les lames diſpoſées à recouvrement : quatre ongles à chacun des pieds de devant, & autant à ceux de derrière. (Pl. 1, fig. 1; & pl. 4, fig. 1.)

Le *Caret* n'eſt pas auſſi grand que la *Tortue-Franche*. Sa tête, ſon cou, & ſes pieds de devant ſont plus longs que dans les autres eſpèces. La mâchoire ſupérieure avance ſur celle d'en bas; & imite, par ſa conformation, le bec d'un oiſeau de proie : de là vient que les Anglois l'appellent *Bec à faucon*. Suivant Gronou, la carapace eſt arrondie par devant, pointue par derrière, abaiſſée, dentée en ſes bords, & renflée vers le milieu, où elle forme une légère convexité. Le plaſtron eſt arrondi, ſaillant antérieurement, & terminé par une pointe obtuſe : du reſte, cette couverture inférieure préſente

une surface plane, & couverte, ainsi que la carapace, de lames qui sont comme rongées sur leur bord, & qui se recouvrent comme les ardoises d'un toit. Les écailles du dos sont minces, lisses, & transparentes; celles du disque sont au nombre de treize, & disposées sur trois rangs. On en compte cinq à la rangée intermédiaire; les deux latérales en ont quatre chacune. Le contour de la carapace, qui est beaucoup plus étroit que dans les autres tortues de mer, est composé ordinairement de vingt-cinq écailles. Les pieds ont la forme de nageoires; & sont quelquefois garnis chacun de quatre ongles bien apparens. En général, la couverture supérieure est d'un jaune doré, jaspé de rouge & de blanc, ou d'un brun presque noir. C'est cette espèce qui fournit les belles écailles dont on fait plusieurs bijoux. Ses œufs fourniſſent un mets délicat. Sa chair a un goût désagréable; on prétend même qu'elle a une forte vertu purgative, qu'elle cause des vomissemens violens, & que ceux qui en ont mangé, sont bientôt couverts de petites tumeurs & attaqués d'une fièvre violente; mais qui opère une crise salutaire, lorsqu'on a assez de vigueur pour résister à l'activité du remède. *Linn. s. n.* 350, *T. Imbricata. Gron. Zooph.* 72. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p.* 105. *Les mers de l'Asie, & les contrées chaudes de l'Amérique.*

La T. LUTH 7. *T. Lyra T. pedibus pinniformibus : testâ ovali, coriaceâ, longitudinaliter quinquè-angulatâ : unguibus palmarum plantarumquè nullis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, d'une substance qui ressemble à du cuir, & garnie de cinq arêtes longitudinales : point d'ongles aux pieds de devant ni à ceux de derrière.

La carapace de cette tortue fournit un caractère distinctif si bien marqué, qu'il est impossible de ne pas la reconnoître. Cette couverture supérieure n'est point composée d'écailles, comme dans les autres espèces, mais elle consiste dans une peau épaisse, qui, par sa consistance & sa couleur, ressemble à du cuir : elle est convexe, arrondie dans une partie de son contour, relevée par cinq arêtes longitudinales, terminée par derrière en une pointe si aiguë & si alongée, qu'on croiroit voir une seconde queue placée au dessus de la véritable; cependant elle ne s'étend pas assez par devant & par derrière, pour que l'animal puisse mettre sa tête, ses pattes, & sa queue à couvert sous cette armure. Le dessous du corps est aplati & dépourvu de plastron apparent. La mâchoire inférieure est pointue à son extrémité & recourbée; celle d'en haut est fendue en deux & reçoit le bout de la mâchoire d'en bas. Les pieds de la *tortue Luth* ne sont point garnis d'ongles, suivant quelques Naturalistes; mais M. le Comte de la Cepède a trouvé une membrane en forme d'ongle aux pattes de derrière d'un individu que l'on conserve au Cabinet du Roi. Il a sept pieds trois pouces deux lignes de longueur, sur quatre pieds quatre pouces de large. La tête, les pattes, & la queue sont couvertes d'une peau dure, épaisse, & noirâtre. La carapace d'un animal de cette espèce fut employée, par les Inventeurs de la musique, comme un corps d'instrument, sur lequel ils attachèrent des cordes de boyaux ou de métal, & d'où ils tirèrent des sons harmonieux : aussi la *tortue-Luth* est-elle consacrée à Mercure, que l'on a regardé comme l'Inventeur de la lyre. *Linn. s. n.* 350, *T. Coriacea. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p.* 3. *La Méditerranée, l'Océan, les côtes du Pérou, du Mexique, & la plupart de celles d'Afrique, qui sont sous la Zone torride.*

a. M. Pennant a donné la description & la figure d'une tortue qu'il regarde comme une variété de la précédente; cependant elle diffère du *Luth* par la forme du corps, qui est plus arrondie; par six rangées de tubercules blancs, qui s'étendent depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la carapace; & enfin par la longueur des pattes antérieures, qui sont aussi longues que le corps; tandis que celles du *Luth* ne sont à peu près qu'un cinquième de la longueur totale de l'animal. *M. Penn. Transf. philos. vol.* 61, *ann.* 1771.

** *Espèces qui ont les pieds ramassés en forme de plante orbiculaire, comme ceux de l'Eléphant.*

La T. RONDE 8. *T. Orbicularis T. digitis membranâ tectis : testâ orbiculari, planiusculâ; scutellis lævibus, fusco-punctatis.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace ronde & aplatie; les écailles lisses, & parsemées de très-petites taches brunes. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête eſt ovale, un peu arrondie par deſſus, & terminée antérieurement par une pointe forte & aiguë, qui imite une très-petite corne. La peau du cou forme des rides lâches & épaiſſes. La carapace eſt preſque entièrement ronde, ſans aucune échancrure à l'une ou l'autre extrémité. Le diſque eſt compoſé de treize lames, tantôt pentagones, tantôt exagones, diſtribuées ſur trois rangs; quatre aux deux rangées latérales, & cinq à celle du milieu. Toutes ces pièces ſont très-unies, & leur couleur, aſſez claire, eſt parſemée de petites taches rouſſes plus ou moins foncées. Les lames du contour ſont au nombre de vingt-trois dans deux individus qu'on conſerve au Cabinet du Roi. Le plaſtron eſt fendu en deux dans ſa partie poſtérieure & recouvert de douze pièces. Les pieds ſont ramaſſés, arrondis; & les doigts, réunis par une membrane commune en plante orbiculaire, ne ſont, en quelque ſorte, ſenſibles que par des ongles forts & aſſez longs: on voit cinq de ces ongles aux pieds de devant & quatre à ceux de derrière. La queue eſt très-courte. La figure que nous avons donnée a été deſſinée ſur un individu du Cabinet du Roi; & préſente la grandeur naturelle de l'animal, qui a trois pouces neuf lignes de longueur, ſur deux pouces cinq lignes de large. Il paroît que la petite tortue qui a ſervi de modèle, n'avoit pas pris encore tout ſon accroiſſement. *Linn. ſ. n.* 351. *Les eaux douces des pays méridionaux de l'Europe, & de la Pruſſe.*

La T. GRECQUE 9. *T. Græca T. digitis membranâ tectis: teſtâ admodùm fornicatâ, margine latiſſimâ; ſcutellis ſtriatis, flavo nigroque marmoratis.*

Les doigts couverts par une membrane: la carapace fort bombée & très-épaiſſe ſur ſon bord: les écailles ſtriées, & marbrées de noir & de jaune. (Pl. 5, fig. 4.)

L'aſpect de cet animal a quelque choſe de hideux. Sa tête, vue en deſſus, eſt aplatie, triangulaire. Les yeux ſont garnis d'une membrane clignotante, & de paupières dont l'inférieure eſt ſeulement mobile. Les mâchoires ſont fortes & crénelées en forme de dents. Une peau grenue, chargée d'écailles dures, inégales, & d'une couleur brune, recouvre la tête, les trous auditifs, les pattes, & la queue. Dans cette eſpèce, la carapace eſt très-bombée. On compte treize écailles, diſpoſées ſur trois rangées, dans le diſque; & vingt-quatre ſur la circonférence. Toutes ces écailles, ſur-tout celles de derrière, ſont relevées en boſſe; & par la manière dont elles ſont placées, elles forment des dentelures ſur le contour de la carapace. Le plaſtron eſt revêtu de douze ou treize pièces. Les pieds de devant & de derrière ſont ramaſſés, unis par une membrane, & couverts d'écailles ſemblables, par leur conformation, aux ongles, qu'on a peine à diſtinguer. La ſurface ſupérieure de ce reptile eſt marbrée de noir & de jaune. Sa marche eſt ſi lente, qu'elle a paſſé en proverbe. Dans le temps des amours, les mâles ſe battent ſouvent pour la poſſeſſion libre de leurs femelles. On les voit alors, dit Linné, s'avancer avec courage, quoiqu'avec lenteur, les uns contre les autres, & s'attaquer vivement à coups de tête. La femelle eſt ordinairement plus groſſe que le mâle; & outre ce caractère qui la diſtingue, elle a encore le plaſtron tout à fait plat, au lieu que le mâle a le ſien concave dans le milieu. M. Cetti a vu, en Sardaigne, un individu de cette eſpèce, qui peſoit quatre livres, & qui vivoit depuis ſoixante ans dans une maiſon, où on le regardoit comme un vieux domeſtique. *Linn. ſ. n.* 352. *Les contrées chaudes de l'ancien Continent, la Grèce, l'île de Ceylan & de Bourbon, le Japon, les déſerts de l'Afrique, ſur-tout la Libie.*

a. M. Arthaud, ſecrétaire perpétuel du Cercle des Philadelphes, a communiqué à M. le Comte de la Cepède une variété de la *Tortue-grecque*, qui avoit les écailles de la tête, des jambes, & de la queue d'un rouge aſſez vif. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 488.

La T. VERMILLON 10. *T. Puſilla T. digitis membranâ tectis: teſtâ parvâ, rotundâ, variegatâ: protuberantiâ in vertice miniatâ.*

Les doigts couverts d'une membrane: la carapace petite, ronde, panachée de différentes couleurs: une protubérance d'un rouge très-vif ſur le ſommet de la tête.

Worm a nourri pendant quelque temps une tortue de cette eſpèce, & en a donné la deſcription. Sa tête a quelque reſſemblance avec celle du perroquet; elle eſt ornée ſur le ſommet d'une protubérance d'un rouge auſſi vif que celui du vermillon, & mélangé de jaune. Le cou eſt étroit. Le diſque de la carapace eſt garni de trois rangées d'écailles ſtriées ſur le contour, ponctuées dans le

centre, & agréablement panachées de noir, de blanc, de pourpre, de verdâtre, & de jaune. Lorsque ces plaques s'exfolient, on voit à leur place une tache d'un jaune noirâtre. Les écailles du contour sont au nombre de vingt-quatre, selon Linné : la première & la dernière de chaque côté sont les plus petites ; les autres forment des carrés parfaits. Le plastron est blanchâtre & marqué de plusieurs raies transversales, dentelées. Les pieds sont arrondis, revêtus d'écailles ovales qui couvrent les doigs, de manière qu'on n'aperçoit que les ongles : on en compte quatre aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière. La queue est mince & longue d'environ deux pouces. La carapace de l'individu que Worm a observé n'avoit que quatre doigts de longueur, & autant de largeur. Quelques Naturalistes ont regardé la tortue qui est décrite & figurée dans Edwards, *pl.* 204, comme la même dont il s'agit ici ; mais il me paroît qu'elle en diffère par des caractères bien opposés. Elle a cinq ongles aux pieds de devant, point de tubercule rouge sur la tête : de plus, elle paroît plus grande que celle qui a été décrite par Worm & par Linné. *Mus. Wormianum*, *p.* 317. *Linn. amphyb. gyllenb. p.* 139. *Les Indes orientales*, *la Virginie.*

La T. RABOTEUSE 11. *T. Scabra T. digitis membranâ tectis : testâ orbiculari, planiusculâ ; scutellis mediis longitudinaliter carinatis.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace arrondie & un peu aplatie ; les écailles du milieu du dos relevées par une arête longitudinale. (Pl. 6, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de cette petite tortue est en forme de cœur, dont la pointe, qui est aiguë, se dirige en avant. Les yeux sont placés obliquement, comme dans les autres espèces de ce genre. Le cou est plus mince que la tête, & revêtu d'une peau lâche. La carapace est presque ronde, ondée par devant, très-entière en son bord latéral & antérieur, mais inégalement dentelée par derrière. Toutes les écailles qui composent la couverture du dos sont lisses & planes, excepté celles de la rangée du milieu, qui s'élèvent en arête longitudinale. La couverture inférieure est aplatie, festonnée dans sa partie antérieure, & arrondie postérieurement. Les pieds, qui sont couverts d'écailles disposées en recouvrement, ont cinq doigts réunis par une membrane qui forme une espèce de plante orbiculaire. Tous les doigts des pieds de devant ont des ongles longs & crochus ; ceux de derrière n'en ont que quatre : le cinquième doigt n'est qu'indiqué & n'a point d'ongle. La queue est courte. Le fond de sa couleur est blanchâtre, mélangé de petites lignes & de taches brunes, mais plus larges sur la tête que sur le dos. On voit une tortue de cette espèce au Cabinet du Roi. Cet individu a servi de modèle à la figure que j'ai indiquée : il a près de trois pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sur environ deux pouces de large. Séba assure que cette tortue ne devient jamais plus grande. *Gron. Zooph* 74. *Linn. s. n.* 351. *M. le C. de la Cepède*, *Hist. des quad. ovip. p.* 161. *Les Indes orientales*, *Amboine*, *la Caroline.*

La T. DENTELÉE 12. *T. Denticulata T. digitis membranâ tectis : testâ orbiculato-cordatâ, margine eroso ; scutellis exagonis, scabris.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace arrondie en cœur, comme rongée sur le contour ; les écailles lisses & exagones.

Linné a donné une description succincte de cette tortue d'après un individu que Geer avoit reçu de la Virginie : depuis ce temps-là, je ne crois pas qu'aucun Naturaliste ait rien ajouté aux détails qu'on trouve dans le *Système de la Nature.* La carapace est de la grosseur d'un œuf de pintade ; elle est émoussée par devant, dentelée, comme déchirée sur les bords ; & composée d'écailles exagones, hérissées de points saillans. Les doigts, au nombre de cinq dans les pieds de devant, & de quatre dans ceux de derrière, ne sont pas séparés les uns des autres ; mais ils se réunissent de manière à former une patte ramassée, arrondie en petit comme celle de l'éléphant. La queue est plus courte que les pieds. La couleur de cette espèce de tortue est d'un blanc sale. *Linn. s. n.* 352. *La Virginie.*

La T. GÉOMÉTRIQUE 13. *T. Geometrica T. digitis membranâ tectis : testâ admodùm fornicatâ ; scutellis elevatis, medio flavis, flavoque radiatis.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace très-bombée ; les écailles relevées en saillie, jaunes dans le centre, avec des rayons de la même couleur. (Pl. 6, fig. 1.)

Cette

Cette eſpèce de tortue, conſidérée relativement à ſa conformation extérieure, préſente beaucoup de rapports avec la *Grecque*. Sa tête eſt également triangulaire, mais moins aplatie ſur le ſommet : la carapace eſt auſſi plus bombée & plus agréablement colorée. On compte treize lames dans le diſque & vingt-trois ſur la circonférence ; elles ſont la plupart exagones, relevées en boſſe dans leur milieu, fortement ſtriées, & ſéparées par des cavités ſenſibles. La couverture inférieure eſt compoſée de treize pièces, & ſe termine en une pointe aiguë. Les pieds ſont revêtus d'une peau couverte de petites écailles, au point que les doigts ne ſont pas diſtingués les uns des autres : leurs extrémités ſont ſeulement indiquées par cinq ongles aigus qu'on trouve aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière. Les couleurs dont cette eſpèce eſt variée la rendent très-agréable à la vue. Du centre de l'écaille, qui offre une tache jaune à ſix côtés, partent pluſieurs rayons de la même couleur, qui, en divergeant, vont aboutir à la circonférence. L'éclat du jaune eſt relevé par la couleur du fond qui eſt d'un brun obſcur. Ce réſeau eſt deſſiné avec tant de proportion, qu'on l'a comparé à des figures de géométrie. M. le Comte de la Cepède a décrit un individu de cette eſpèce, qui a dix pouces de long ſur huit de large, & près de quatre pouces d'épaiſſeur. *Linn. ſ. n.* 353. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 157. *L'Aſie, Madagaſcar, l'île de l'Aſcenſion, le Cap de Bonne-Eſpérance.*

a. On a obſervé que pluſieurs *Tortues-Géométriques* différoient entre elles par le nombre & la diſpoſition des rayons jaunes qu'on trouve ſur les écailles, & par la convexité des pièces : toutes ces différences conſtituent ſans doute autant de variétés dans cette eſpèce.

* La T. CENDRÉE 14. *T. Cinerea T. digitis membranâ unitis : teſtâ ellypticâ, cinereâ, depreſsâ, lunulis albidis margine variegatâ.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace ellyptique, cendrée, aplatie, ornée ſur le contour de lunules blanchâtres, joliment deſſinées.

M. Brown eſt le premier & peut-être le ſeul Naturaliſte qui ait parlé de cette belle tortue qu'on voit au Cabinet de M. Green, Apothicaire de Litchfield. Sa tête eſt ovale & ſe termine par un muſeau obtus. Les yeux ſont gros, ſaillans, & poſés ſur la partie antérieure & ſupérieure de la tête. Le cou eſt de la même longueur que la tête, mais un peu moins épais. La carapace préſente la figure d'un bouclier ; elle eſt garnie dans le milieu de quinze lames diſpoſées ſur trois rangées, & de vingt-quatre ſur la circonférence. Les cinq pièces de la rangée du milieu ſont exagones, excepté la première du côté du cou, qui préſente à peu près un carré, dont les deux angles antérieurs ſont découpés en lunules, & forment deux écailles qui rentrent dans la circonférence : l'écaille poſtérieure de la même rangée n'offre que la moitié de l'exagone. Les pieds de devant & ceux de derrière ont cinq doigts garnis d'ongles pointus, & réunis par une membrane intermédiaire. Le fond de ſa couleur eſt gris ou plutôt d'un bleu d'ardoiſe. La tête eſt marquée ſur le ſommet de quatre taches rondes & blanchâtres ; le cou eſt rayé, dans toute ſa longueur, de gris & d'un bleu foncé. Les écailles du diſque ſont ſéparées les unes des autres par des lignes blanchâtres ; celles de la circonférence ſont ornées de deux eſpèces de lunules concentriques d'une couleur blanche ; & dans le milieu, d'une raie de la même couleur, dirigée en dehors. Le plaſtron eſt ovale & blanchâtre. Les pieds ſont gris, ponctués de blanc. L'individu obſervé par M. Brown a environ deux pouces trois quarts de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue ; la carapace a un pouce onze lignes de large ; & le plaſtron, un pouce, une ligne ; la queue, huit lignes. On ne connoît point quel eſt ſon lieu natal. *Brown, Illuſt. of. Zool. p.* 115, *pl.* 48.

* La T. MOLLE 15. *T. Mollis T. digitis membranâ unitis : teſtâ monophyllâ in medio oſſeâ, margine cartilagineâ, ſcabrâ : naribus tubuloſis.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace d'une ſeule pièce, d'une ſubſtance oſſeuſe dans le milieu, cartilagineuſe & hériſſée de points ſaillans ſur le contour : les narines en forme de tube. (Pl. 5, fig. 3.)

C'eſt à M. Pennant que nous devons la connoiſſance de cette tortue. Sa tête eſt un peu triangulaire & petite, relativement à la grandeur de l'animal. Ses yeux occupent la partie antérieure de la tête ; ils ſont garnis

à l'extérieur de paupières grandes, mobiles; & à l'intérieur, d'une membrane clignotante, d'une petite prunelle, & d'un iris couleur d'or. La mâchoire supérieure avance sur celle de dessous, & se termine en un tube cartilagineux, cylindrique, un peu transparent, long de trois quarts de pouce, au bout duquel les narines sont situées. La carapace présente à peu près une figure ellyptique. M. Garden en possédoit une qui avoit vingt pouces de long, sur quatorze de large; elle étoit d'un brun foncé, avec quelque nuance verdâtre. Le disque de cette couverture supérieure étoit dur, fort, & osseux; mais les bords, & particulièrement la partie postérieure, étoient cartilagineux, mous, plians, semblables à un cuir tané, cédant aux impressions dans tous les sens, & couverts de petites élévations unies & oblongues : les plus grandes se trouvoient du côté de la tête. Le plastron avançoit antérieurement de deux ou trois pouces sur la carapace. En cet endroit, il étoit pliant & cartilagineux; par derrière, la substance étoit dure, osseuse, relevée, & représentoit assez bien, selon l'expression de M. Garden, une selle de cheval. Les pieds étoient épais; ceux de devant avoient cinq doigts, dont les trois premiers intérieurs étoient forts & garnis d'ongles crochus; les deux suivans étoient plus courts que le troisième & dépourvus d'ongles; à la suite du cinquième, on voyoit deux espèces de faux doigts, qui servoient à tendre une assez grande membrane qui les réuniſſoit tous. Les pattes de derrière étoient conformées comme celles de devant, excepté qu'il n'y avoit qu'un faux doigt, au lieu de deux : les unes & les autres étoient couvertes d'une peau ridée, verdâtre, & sombre. C'est la plus grande des tortues d'eau douce : il y en a qui pèsent soixante-dix livres. Elle est bonne à manger; on dit même que sa chair est plus délicate que celle de la *Tortue-Franche* : ses œufs sont ronds & ont à peu près un pouce de diamètre. *M. Pennant, Transf. philoſ. vol. 61. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip.* 137. *Les rivières de Savannah, d'Alatamaha, de la Floride, & de la Caroline méridionale.*

*** *Eſpèces qui ont les doigts libres & ſéparés.*

* La T. JAUNE 16. *T. Flava T. pedibus ſubdigitatis : teſtâ orbiculari, planiuſculâ; ſcutellis lævibus : corpore toto viridi, flavo-maculato.*

Les doigts à peine séparés : la carapace un peu plate & arrondie; les écailles lisses : tout le corps vert, parsemé de taches jaunes. (Pl. 5, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède a décrit cette nouvelle tortue dans son *Traité des Quadrupèdes ovipares*. Sa tête présente une conformation agréable. Le cou est revêtu d'une peau lâche, qui forme plusieurs plis. La couverture du dos est arrondie, composée dans le milieu de treize lames disposées sur trois rangées, & environnées de vingt-cinq pièces, qui ne produisent à l'extérieur aucune dentelure. Le plastron, qui est garni de douze écailles, se termine postérieurement par une ligne droite. Les pattes de devant sont déliées; chacune est partagée en cinq doigts un peu réunis par une membrane intermédiaire, & armés d'un ongle long, aigu, & crochu. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts conformés comme ceux des pieds antérieurs. La queue est menue & presque aussi longue que la moitié de la carapace. Lorsque cette tortue marche, elle la porte droite & étendue, comme la *Bourbeuſe*. M. de la Cepède observe qu'elle se meut avec moins de lenteur que les tortues de terre. La tête, le cou, la carapace, & les pattes de cet animal sont d'un vert d'herbe un peu foncé, sur lequel brillent une multitude de petites taches ovales, d'un jaune couleur d'or. Ces taches, qui sont distribuées avec ordre & placées fort près les unes des autres, offrent un coup-d'œil très-agréable. Une grande carapace de cette tortue, qui est au Cabinet du Roi, a sept pouces neuf lignes de longueur. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 135. *L'Amérique, l'île de l'Aſcenſion.*

LA T. BOURBEUSE 17. *T. Lutaria T. pedibus ſubdigitatis : teſtâ ſubrotundâ, poſticè convexâ; ſcutellis ſtriatis, in medio ſub punctatis.*

Les doigts à peine séparés : la carapace arrondie, convexe par derrière; les écailles marquées de stries relevées en saillie, foiblement pointillées dans le centre. (Pl. 4, fig. 3.)

La *Bourbeuſe* a sa tête à peu près conformée comme celle de la *Tortue-Franche*, mais beaucoup plus petite; elle est convexe sur la nuque, & amincie vers le museau. Le cou est revêtu d'une peau lâche & plissée. La carapace présente une figure ellyptique.

Le disque est composé de treize lames couvertes de stries saillantes, concentriques, pointillées dans le centre; ces lames sont disposées sur trois rangées : les cinq de la rangée du milieu se relèvent en arête longitudinale. Le tour de cette couverture supérieure est garni de vingt-cinq pièces également striées. Suivant Linné, le plastron est comme divisé en deux, & se termine postérieurement par une ligne droite : il est encore partagé par cinq sutures transversales & par une longitudinale. Les pieds de devant ont cinq doigts très-distincts l'un de l'autre, mais réunis par une membrane; le doigt extérieur des pieds de devant est dépourvu d'ongle. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts, plus profondément divisés que ceux de devant. La queue est à peu près longue comme la moitié de la couverture supérieure : au lieu de la replier comme les autres espèces, la *Bourbeuse* la tient étendue lorsqu'elle marche. Le fond de la couleur du dos, de la tête, & des pattes est noirâtre, avec des teintes plus ou moins foncées. Sa longueur ordinaire, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, est d'environ sept ou huit pouces, & sa largeur, de trois ou quatre. *Linn. s. n.* 352. *Amen. Acad. vol.* 1, *amph. gyllenb. n.* 23. *Les climats chauds & tempérés de l'Europe, la Provence, le Languedoc, l'Asie, le Japon, les grandes Indes.*

La T. SCORPION 18. *T. Scorpioïdes T. pedibus subdigitatis : testâ ovali, oblongâ, trifariam convexâ angulis obsoletis : fronte callosâ, trilobâ : caudâ unguiculatâ.*

Les doigts à peine séparés : la carapace ovale, oblongue, relevée par trois espèces d'arêtes peu marquées : une callosité sur le front, divisée en trois lobes : la queue armée d'une petite corne.

L'ensemble des caractères particuliers à cette tortue suffit pour la distinguer facilement des autres espèces connues. La tête est couverte par devant d'une peau calleuse, qui se divise en trois lobes à l'endroit du front. La carapace est d'une figure ovale, alongée, & d'une couleur très-foncée; elle est composée de treize écailles bombées en forme de bouclier, & se relève sur le dos par trois arêtes peu sensibles. Les cinq pièces de la rangée du milieu sont très-alongées; il y en a ordinairement vingt-trois sur les bords; on en compte douze sur le plastron, qui n'est presque point échancré. La *Tortue-Scorpion* a cinq doigts à chaque pied; ils sont un peu séparés les uns des autres & garnis d'ongles, excepté le doigt extérieur des pieds de derrière. Le bout de la queue est armé d'un ongle crochu, qui a quelque ressemblance avec l'aiguillon dangereux du *scorpion*. On conserve au Cabinet du Roi plusieurs carapaces de cette espèce de tortue; les plus longues ont sept pouces de longueur, sur cinq de large. *Linn. s. n.* 352. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 133. *Surinam.*

* La T. ROUGEATRE 19. *T. Subrubra T. digitis fissis : testâ ellypticâ; scutellis fuscoluteis, posticis brevioribus : caudâ unguiculatâ.*

Les doigts séparés : la carapace d'une figure ellyptique, composée d'écailles d'un brun jaunâtre; celles de derrière plus petites : la queue terminée par une pointe aiguë. (Pl. 5, fig. 1.)

La tête est ovale & se termine par un museau un peu alongé. Le disque de la couverture supérieure est garni de treize écailles disposées sur trois rangées : les cinq qui composent la rangée du milieu sont conformées en lozange, & terminées postérieurement par une échancrure assez profonde. Les pièces des rangées latérales présentent des figures irrégulières : celles qui avoisinent la tête sont plus larges & plus longues; elles diminuent en longueur & en largeur à mesure qu'elles approchent de l'anus. Le plastron est comme divisé en deux par une ligne transversale. Les pieds de devant ont chacun cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres sont garnis d'ongles très-aigus. On a remarqué que cet animal avoit une petite queue rembrunie, qui finit en une pointe aiguë, d'une substance semblable à celle de la corne. Le cou, la tête, & les pattes sont couverts d'une peau brune; le contour des mâchoires & l'orbite des yeux sont bordés d'une couleur qui tire sur le rouge & le jaune; le disque de la carapace est brun; les écailles de la circonférence sont d'un jaune rougeâtre; le plastron est brun foncé, & nuancé sur les bords d'une teinte rougeâtre. La figure représente la grandeur naturelle de cette tortue; mais l'individu qui a servi de modèle à notre figure, n'avoit pas encore pris tout son accroissement. On dit qu'elle exhale une forte odeur de musc quand elle est en vie. *M. le*

C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. 132. *Edw. Glan. d'Hist. Nat. chap.* 77, *p.* 165. *La Pensylvanie.*

La T. SERPENTINE 20. *T. Serpentina T. digitis fissis : testâ ovali, trifariam convexâ squamis acuminatis, posticè margine obtusâ, sex vel octo dentibus instructâ.*

Les doigts séparés : la carapace ovale, formant trois arêtes par la disposition des écailles, obtuse, & garnie de six ou huit espèces de dentelures sur le bord postérieur.

Sa tête a quelque ressemblance avec celle d'un serpent ; de là lui est venu le nom de *Serpentine* que Linné lui a donné. La couverture du dos est ovale, composée d'écailles relevées en saillie, qui forment trois espèces d'arêtes ; elle est obtuse à son extrémité postérieure, & découpée en six ou huit pointes fort aiguës. On a observé que les trous du plastron, par où sortent les pieds de derrière, sont plus grands dans la *Serpentine* que dans les autres espèces. Les pieds de devant ont cinq doigts garnis chacun d'un ongle droit & pointu ; ceux de derrière n'en ont que quatre, terminés également par un ongle très-aigu. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette tortue, c'est que sa queue est aussi longue que la carapace. *Linn. s. n.* 354. *Mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 36. *Les eaux douces de la Chine.*

La T. BOMBÉE 21. *T. Carinata T. digitis fissis : testâ gibbosâ ; scutellis flavo-lineatis ; quatuor anterioribus carinatis : sterno integro.*

Les doigts séparés : la carapace bombée, & garnie d'écailles rayées de jaune ; les quatre antérieures relevées en saillie : le plastron sans aucune échancrure.

La phrase descriptive de Linné est trop concise & absolument insuffisante pour reconnoître cette espèce. Selon ce Naturaliste, la *Bombée* a les doigts des pieds bien distingués les uns des autres ; la carapace bombée ; les quatre lames antérieures du dos relevées en arête ; & le plastron sans aucune échancrure : mais les dépouilles d'un individu de cette espèce, que possède M. le Chevalier de la Marck, fournissent les caractères qui manquent à cette description. La carapace a six pouces de long, six pouces & demi de large, & deux pouces sept lignes d'épaisseur. On compte sur le disque treize écailles légèrement striées, & disposées sur trois rangées : les bords en ont vingt-cinq, & le plastron douze. La couverture supérieure est d'un brun verdâtre, parsemé de raies jaunes qui s'étendent en tout sens : le plastron est jaunâtre. Suivant la remarque de M. le Comte de la Cepède, cette tortue ressemble à la *Jaune* par la teinte des couleurs ; cependant elle en diffère en ce que, dans celle dont il s'agit ici, le jaune est disposé par raies étendues dans tous les sens, & non par taches ovales, arrangées avec ordre & symétrie. *Linn. s. n.* 353. *Les pays chauds.*

* La T. ROUSSATRE 22. *T. Subrufa T. digitis fissis : testâ orbiculari, depressâ, subrufâ ; scutellis tenuibus, substriatis.*

Les doigts séparés : la carapace arrondie, aplatie, & roussâtre ; les écailles minces, légèrement striées. (Pl. 6, fig. 5.)

Nous sommes redevables de cette nouvelle espèce à M. Sonnerat, qui a déposé au Cabinet du Roi un individu qu'il a apporté de l'Inde. Sa tête est plus aplatie & plus longue que dans les autres espèces : le museau est obtus & la gueule très-fendue. La carapace est un peu bombée, garnie d'écailles minces, inégales par leur forme & leur grandeur, légèrement striées, unies dans le centre, & d'une couleur roussâtre, semblable à celle du marron : on en compte cinq à la rangée du milieu ; huit à chacune des rangées latérales ; & douze sur le contour. Le plastron est échancré par derrière & composé de treize lames. La queue manque à l'individu apporté par M. Sonnerat. Les pieds de devant ont cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres sont armés d'ongles longs & pointus. La carapace de cette tortue a cinq pouces six lignes de longueur, sur autant de large. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quadrup. ovip. p.* 173. *Les grandes Indes.*

La T. COURTE-QUEUE 23. *T. Carolinæ T. digitis fissis : testâ ovatâ, anticè emarginatâ ; scutellis striatis, in medio punctatis.*

Les doigts séparés : la carapace ovale, échancrée par devant, garnie de lames striées & ponctuées dans le centre.

La tête est un peu obtuse par devant, & couverte, ainsi que les pattes, d'écailles dures, semblables à des callosités. La carapace est d'une figure ovale, peu convexe, échancrée antérieurement en forme de croissant ; elle est aiguë en ses bords, mais sans den-

telure. Les lames qui la garniſſent ſont larges, planes, bordées de ſtries, & marquées d'un point dans leur milieu. Le plaſtron, vu par devant, reſſemble à un triangle tronqué; il eſt fendu en deux poſtérieurement. Les pieds de devant ont cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles; ceux de derrière n'en ont que quatre également armés d'ongles très-forts & pointus. La queue eſt fort courte. Une carapace de cette tortue, qu'on voit au Cabinet du Roi, a dix pouces ſix lignes de longueur, ſur huit pouces ſix lignes de large. Cette eſpèce a beaucoup de rapports avec la *Tortue-Bourbeuſe*, par la ſtructure de ſes écailles; elle en diffère cependant par la conformation de la carapace, du plaſtron, & principalement par les dimenſions de la queue. *Linn. ſ. n.* 352. *La Caroline.*

* La T. PRISONNIÈRE 24. *T. Incarcerata T. digitis fiſſis : teſtâ ellipticâ, admodùm convexâ; ſcutellis lævibus, fuſcis; faſciis luteis, rivulatis.*

Les doigts ſéparés : la carapace elliptique, très-convexe; les écailles liſſes, brunes, avec des bandelettes jaunes qui s'étendent par ondulations.

J'ai donné le nom de *Tortue-Priſonnière* à un individu que M. Saugrain de Vigny a apporté cet hiver, de Philadelphie, & dont la carapace & le plaſtron ſont conformés de manière que l'animal peut s'y renfermer comme dans une boîte. La tête eſt d'une forme ovale, alongée, terminée antérieurement par un petit bec qui imite celui d'un oiſeau. La mâchoire inférieure eſt un peu plus courte que celle de deſſus; l'une & l'autre ſont amincies en tranchant, ſans aucune dentelure. La carapace a une figure elliptique, un peu rétrécie & ſurbaiſſée par devant; de ſorte que ſa plus grande hauteur eſt vers la partie poſtérieure. Elle eſt revêtue dans le diſque de trois rangées d'écailles liſſes; celles de la rangée intermédiaire ſont un peu renflées dans le milieu de leur longueur; & celles des rangées latérales offrent une légère convexité au ſommet. Le contour eſt garni de vingt-quatre pièces qui repréſentent des trapèzes. Le plaſtron n'a point d'échancrure; ſa ſurface repréſente pareillement une ellipſe, rétrécie vers la tête; il eſt diviſé en deux battans, l'un antérieur & l'autre poſtérieur, qui jouent ſur une eſpèce de charnière cartilagineuſe, placée entre la cinquième & la ſixième écaille antérieure de la rangée circulaire. Chaque battant eſt compoſé de ſix pièces; celles qui ſe trouvent de chaque côté de la charnière imitent un parallélograme; les autres ſont triangulaires. On trouve aux pieds de devant cinq doigts ſéparés, & garnis d'ongles longs & crochus; & quatre à ceux de derrière. Les pattes ſont couvertes de petites écailles arrondies. La queue eſt petite. La tête, le cou, & les pattes ſont tachetés de brun & de jaune; la carapace eſt brune, & parſemée de taches tantôt ovales, tantôt échancrées, mais principalement de bandelettes qui ſe dirigent, en ſerpentant, vers la ſurface inférieure; le plaſtron eſt mêlé de grandes taches rougeâtres, brunes, & jaunes. Je poſsède un individu entier, deſſéché dans ſon écaille. La carapace a quatre pouces & quelques lignes de longueur, ſur environ trois pouces & demi de diamètre : ſa plus grande hauteur eſt de deux pouces & quelques lignes. *L'Amérique ſeptentrionale.*

* La T. PRISONNIÈRE STRIÉE 25. *T. Incarcerato-Striata T. digitis fiſſis : teſtâ ellipticâ, convexâ; ſcutellis ſtriatis, fuſcis, luteo-maculatis.*

Les doigts ſéparés : la carapace convexe, elliptique; les écailles ſtriées, brunes, & tachetées de jaune.

Voici une autre eſpèce, dont le plaſtron, ſans échancrure, eſt diviſé tranſverſalement en deux battans qui s'ouvrent & ſe referment au gré de l'animal. La tête, les pattes, & la queue ſont conformées comme celles de la *Priſonnière;* mais elle en diffère par des caractères bien diſtincts. Sa carapace eſt moins convexe, plus aplatie en deſſus, & plus large en ſes bords. Toutes les écailles ont une vouſſure très-peu ſenſible; les quatre antérieures de la rangée intermédiaire ſont plates, & relevées dans le milieu par une arête longitudinale; celles qui bordent la carapace, au nombre de vingt-cinq, ſont en loſange; & ſituées preſque horizontalement par devant & par derrière : les pièces de cette rangée, qui correſpondent à la charnière du plaſtron, ont une ſituation verticale. Du reſte, toutes les écailles ſont marquées de ſtries concentriques, comme celles de la *Bourbeuſe :* la ſurface du plaſtron eſt pareillement ſtriée, mais plus légèrement. La diſpoſition des couleurs préſente encore d'autres différences. Le fond de la carapace eſt brun, avec des taches inégales, rondes, ovales, figurées en croiſſant, & poſées tantôt tranſ-

verſalement, tantôt dans le ſens de la longueur. Le plaſtron eſt concave dans le milieu, d'une couleur jaune, diverſifiée par des traits bruns & parallèles, principalement ſur le bord du battant antérieur. La longueur de la carapace que je poſsède eſt d'environ cinq pouces; ſa largeur de quatre; & ſon épaiſſeur de trois. J'ai vu l'animal vivant; & c'eſt ſur cet individu que j'ai compoſé cette deſcription, & examiné les caractères qui diſtinguent cette eſpèce de la précédente. *L'Amérique ſeptentrionale.*

**** *Eſpèces dont tous les caractères ne ſont pas encore parfaitement connus.*

* La T. TERRAPÈNE 26. *T. Terrapen T. minima lacuſtris, unguibus palmarum quinis, plantarum quaternis, teſtâ depreſsâ. Brown, Hiſt. of Jam.* 465.

Très-petite tortue des marais, qui a cinq ongles aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, & dont la carapace eſt aplatie.

Nous n'avons pas encore aſſez de détails ſur cette tortue, pour pouvoir en compléter la deſcription: Brown eſt le premier qui en ait parlé dans ſon *Hiſtoire de la Jamaïque.* Son corps, dit-il, eſt ovale, aplati, & de huit à neuf pouces de longueur. Elle vit dans les lacs & les eaux douces de la Jamaïque. Elle a cinq ongles aux doigts des pieds antérieurs; & quatre ſeulement aux pieds de derrière. Nous ne ſavons point ſi les doigts ſont ſéparés, où s'ils ſont réunis par une membrane. Il eſt auſſi à déſirer qu'on nous faſſe connoître ſa couleur. *Brown, The nat. Hiſt. of Jamaïc. p.* 465. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 129. *La Jamaïque.*

* La T. NOIRATRE 27. *T. Subnigra T. teſtâ orbiculari, ſubconvexâ, nigricante; ſcutellis craſſis, lævibus, tranſverſim ſtriatis; intermediis carinatis.*

La carapace arrondie, un peu bombée, noirâtre; les écailles épaiſſes, polies, & ſtriées tranſverſalement; celles du milieu un peu relevées en arête. (Pl. 6, fig. 6.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé la carapace & le plaſtron de cette tortue au Cabinet du Roi; & en comparant les caractères que préſentent ces dépouilles, avec ceux des tortues déjà connues, il a vu qu'elle formoit une nouvelle eſpèce, dont aucun Naturaliſte n'a encore fait mention. Le diſque de cette carapace eſt revêtu de treize écailles épaiſſes, ſtriées tranſverſalement, & ſi polies dans tout le reſte de leur ſurface, qu'elles paroiſſent onctueuſes au toucher. Les cinq lames de la rangée intermédiaire ſont un peu relevées en ſaillie; de ſorte qu'elles forment une eſpèce d'arête longitudinale. Les bords de la carapace ſont garnis de vingt-quatre lames. Le plaſtron en a treize; il eſt échancré par derrière. Cette carapace a cinq pouces quatre lignes de long, ſur à peu près autant de large. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 175.

* La T. CHAGRINÉE 28. *T. Punctata T. teſtâ ovatâ, margine cartilagineâ, ſemi-pellucidâ; diſco oſſeo, punctis elevatis ſcabro.*

La carapace ovale, cartilagineuſe, & demi-tranſparente en ſes bords; le diſque oſſeux, & parſemé de petits points ſaillans. (Pl. 6, fig. 4.)

C'eſt encore une nouvelle eſpèce de tortue que M. Sonnerat a apportée des grandes Indes, & dont M. le Comte de la Cepède a déjà publié la deſcription. Il eſt fâcheux que les pieds & la queue manquent à l'individu deſſéché qui a été dépoſé au Cabinet du Roi, & que nous ne puiſſions pas donner une deſcription parfaite de cet animal. Sa tête ſe termine par un muſeau obtus; le cou eſt revêtu d'une peau lâche & très-ridée. La carapace ſur-tout eſt très-remarquable; elle eſt compoſée, ſur le milieu du dos, d'une eſpèce de couverture oſſeuſe, parſemée d'une multitude de points ſaillans, & diviſée en vingt-trois pièces diſpoſées ſur trois rangées. Les ſix pièces de la rangée du milieu ſont petites & alongées vers l'anus; celles des deux rangées latérales, au nombre de huit de part & d'autre, ſont étroites, & s'étendent au contraire tranſverſalement du milieu du dos vers les parties latérales: les trois rangs de pièces ſe réuniſſent à une troiſième, qui forme la partie antérieure du diſque. Les bords de la carapace ſont cartilagineux & demi-tranſparens; de manière qu'on diſtingue à travers cette ſubſtance les côtes de la tortue, qui ſont au nombre de huit de chaque côté. Le plaſtron dépaſſe la couverture ſupérieure par devant & par derrière; il eſt un peu échancré ſur la poitrine, cartilagineux, tranſparent, & garni de ſept plaques oſſeuſes, chagrinées, ſemblables aux pièces du diſque, mais différentes entre elles par leur forme & leur grandeur: il y en a trois ſur le devant; deux vers le milieu; & deux ſur le derrière

du plaſtron. La carapace a trois pouces neuf lignes de longueur, ſur trois pouces ſix lignes de large. Le diſque eſt long de deux pouces huit lignes, & large de deux pouces. M. de la Cepède croit que cette nouvelle eſpèce doit être rangée parmi les tortues d'eau douce. La figure que nous avons donnée préſente les deux tiers de la grandeur naturelle de l'animal. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 171. *Les grandes Indes.*

IIe. Genre.

CAMÉLÉON, *Chameleo. Linn. ſ. n.* 364. *Lacerta Chameleon.*

Corpus quadrupes, caudatum, tenuiſſimis, lucidiſquè tuberculis veſtitum.

Caput anguloſum, ſubroſtratum. Oculi maximi; pupilla aurata, fulgentiſſima. Maxillæ muticæ. Lingua longiſſima, extenſilis, lumbriciformis. Aurium foramina non conſpicua.

Dorſum carinatum, ſæpè ſerratum.

Pedes pentadactyli, in duas palmas coaliti; altera didactyla; altera tridactyla: digiti ferè æquales, unguiculati.

Cauda incurva, corporis longitudinem attingens.

Inceſſus tardus. Sedet per multos dies in ramo immotus.

Le corps a quatre pattes, terminé par une queue, couvert de tubercules minces & luiſans.

La tête anguleuſe, formant une eſpèce de muſeau. Les yeux très-grands, avec une prunelle d'un jaune doré très-éclatant. Les mâchoires dépourvues de dents. La langue fort longue, ſuſceptible d'extenſion, & ſemblable à un ver de terre.

L'ouverture des oreilles preſque imperceptible.

Le dos aminci en carène, & ſouvent dentelé.

Chaque pied eſt pourvu de cinq doigts comme diviſés en deux paquets; l'un de deux, & l'autre de trois doigts: ils ſont tous preſque égaux & garnis d'ongles.

La queue recourbée & d'une longueur égale à celle du corps.

Sa marche eſt lente: il reſte pendant pluſieurs jours comme immobile ſur les branches des arbres.

Le Caméléon 1. *C. Ægiptius C. occipite pyramidato-faſtigiato, pentagono: dorſo carinato: corpore viridi, cæruleo, flavoquè variegato.*

Une ſaillie ſur l'occiput en forme de pyramide à cinq faces: le dos relevé en carène: le corps mélangé de vert, de bleu, & de jaune. (Pl. 7, fig. 2.)

Cet animal, ſi renommé, & qui eſt devenu l'emblême d'une ſouple & lâche adulation, a la tête en pente, comprimée par les côtés, renflée tranſverſalement vis-à-vis l'orbite des yeux, & relevée par pluſieurs ſaillies: les unes partent de l'extrémité du muſeau, & paſſent au deſſus des yeux; les autres prennent leur origine vers l'angle de la gueule, & vont ſe réunir ſur le derrière de la tête, où elles forment une eſpèce de capuchon ou de pyramide à cinq faces, dont le ſommet eſt dirigé vers le dos. Les yeux ſont d'une grandeur extraordinaire, & revêtus d'une membrane épaiſſe, demi-ſphérique, percée au milieu d'une fente longitudinale, & hériſſée de points calleux: la prunelle eſt vive, brillante, & comme bordée d'un cercle doré. Le muſeau eſt un peu arrondi par devant, ſurmonté à ſon extrémité de deux petites narines tournées en bas. On avoit cru juſqu'ici que ce reptile n'avoit point d'ouverture pour les oreilles, & qu'il étoit privé du ſens de l'ouïe; mais M. Camper a découvert cet organe. L'extrémité du dos eſt relevée en carène. La queue eſt épaiſſe, légèrement comprimée, & un peu plus courte que le corps. Les pattes de devant ont cinq doigts; les trois intérieurs ſont entièrement réunis & recouverts par une membrane; les deux extérieurs forment un ſecond paquet. Les pattes de derrière ont également leurs doigts réunis par trois & par deux, mais dans un ordre contraire, c'eſt-à-dire, que les trois extérieurs ſont réunis & revêtus d'une membrane. Tout le corps, au lieu d'écailles, eſt couvert de tubercules ou de petites boſſes, dont celles des côtés ſont diſpoſées quatre à quatre. L'anus préſente une fente tranſverſale, arrondie par le milieu. Cet animal, dit un Obſervateur qui a reſté long-temps dans l'Inde, eſt naturellement ſuſceptible de pluſieurs nuances, & ſur-tout de trois très-diſtinctes, le vert de Saxe, le foncé tirant un peu ſur le bleu, & le vert jaune. Libre, ſans inquiétude, & bien portant, il eſt d'un beau vert, à quelques parties près de ſa peau, qui, par leur texture plus épaiſſe & plus

grenue, offrent une nuance mêlée de brun-rougeâtre ou de blanc-gris. Lorſque l'animal eſt provoqué en plein air & ſans être exténué, il prend la teinte de vert-bleu. Lorſqu'il eſt foible & qu'il eſt privé de l'air libre, la teinte dominante de ſa peau devient d'un vert-jaune. Dans quelques autres circonſtances, mais principalement à l'approche d'un animal de la même eſpèce, n'importe le ſexe, ou lorſqu'il ſe trouve environné & inquiété par une quantité d'inſectes que l'on aura jetés ſur lui, alors, preſque en un moment, il paſſe alternativement par les trois nuances de vert. Si on le laiſſe mourir ſurtout de faim, dans ce cas, la couleur jaune d'abord domine; puis au premier degré de putréfaction, elle ſe change en couleur de feuille morte. La cauſe de ſes divers changemens ſemble pouvoir être attribuée, continue toujours le même Naturaliſte, à ce que le ſang du *Caméléon* eſt bleu-violet, couleur qu'il conſerve même pendant quelques minutes ſur le linge & ſur le papier, particulièrement celui qui a été pénétré d'eau d'alun. En ſecond lieu, les différentes tuniques de ſes vaiſſeaux ſont conſtamment jaunes dans leurs troncs comme dans leurs ramifications. Quant à ſa peau, la partie extérieure ou épiderme ſéparée du reſte, eſt tranſparente ſans aucune couleur; la ſeconde peau eſt jaune, ainſi que tous les petits vaiſſeaux qui y aboutiſſent. D'après ces aperçus, il eſt probable que les changemens de couleur indiqués dépendent du mélange de jaune & de bleu; d'où réſulte un vert de diverſes nuances. Ainſi, lorſque l'animal ſain & bien nourri eſt provoqué, le ſang ſe porte en plus grande abondance, du cœur vers les extrémités. Alors le bleu du ſang, dont les vaiſſeaux qui tapiſſent la peau ſont gonflés, prédomine ſur le jaune; & de là réſulte la nuance de vert-bleuâtre qui paroît au travers de l'épiderme. Si au contraire l'animal eſt foible, exténué, & privé de l'air libre, alors ſes vaiſſeaux extérieurs étant moins remplis, leur couleur prend le deſſus, & donne le vert-jaunâtre, juſqu'à ce que l'animal, rendu à la liberté, bien nourri, & ſans trouble, reprenne la couleur dominante d'un aſſez beau vert, réſultant de l'équilibre des liqueurs dans l'état le plus convenable à cette eſpèce. Ce reptile grimpe le long des arbres, ſe nourrit d'inſectes qu'il ſaiſit avec ſa langue enduite d'une humeur viſqueuſe; & ſe retire dans les trous des rochers. Sa femelle pond de neuf à douze œufs ovales, qui ont à peu près huit lignes dans leur plus grand diamètre. Du reſte, il eſt ſi doux qu'on peut lui mettre le doigt dans la bouche & l'enfoncer très-avant, ſans qu'il cherche à mordre. On trouvera d'autres détails fort intéreſſans ſur ce reptile, dans le *Dictionnaire des quadrupèdes ovipares*, par M. d'Aubenton. J'ai fait graver le ſquelette du *Caméléon* ſur la planche déjà indiquée. *Linn. ſ. n.* 364. *L'Aſie, l'Afrique.*

a. Ne pourroit-on pas regarder comme variété de cette eſpèce un autre *Caméléon* dont parle M. Laurenti? Sa tête eſt anguleuſe de part & d'autre: le ſommet du capuchon qui eſt ſur la tête ſe dirige en arrière. Le dos forme une carène obtuſe. Tout le corps eſt couvert de tubercules d'une blancheur éclatante. Il eſt auſſi beaucoup plus grand que les autres. *Laurent. ſpec. med. p.* 46, *n.* 63.

* Le C. du Cap. 2. *C. Capenſis C. occipite lobis exſecto: gula inflatâ: dorſo carinato, ſerrato: corpore albo cæruleoquè variegato.*

Une ſaillie ſur l'occiput, diviſée en lobes: la gueule renflée: le dos relevé en carène & dentelé: le corps bariolé de blanc & de bleu. (Pl. 7, fig. 3.)

Cette eſpèce a beaucoup de rapports avec la précédente par ſa conformation extérieure, ſes habitudes, & ſa manière de vivre. Voici les principales différences qui les diſtinguent. Le *Caméléon du Cap* n'a point de ſaillie pyramidale ſur la tête; on diſtingue ſeulement à la place une membrane qui ſe partage en trois ou quatre lobes un peu recourbés en arrière. Le deſſous de la gueule forme dans celui-ci un renflement conſidérable, qu'on n'aperçoit point dans le *Caméléon*; le dos eſt aminci en carène & dentelé juſqu'à l'origine de la queue: ſes pattes ſont auſſi plus déliées, & ſa queue plus groſſe. Du reſte, ſur l'un & ſur l'autre, le tronc eſt couvert de tubercules & peint de diverſes couleurs. Le blanc & le bleu dominent ſur celui-ci. *Petiver Gazoph. tab.* 58. *L'Afrique.*

IIIe. GENRE.

CROCODILE, *Crocodilus. Linn. ſ. n.* 200. *Lacerta Crocodilus.*

Corpus quadrupes, caudatum, ſegmentis & tuberculis inſtructum.

Caput

Caput oblongum, anticè desinens in rostrum, modò conicum, modò depressum. Oculi magni, prominentes, sibi approximati. Dentes in utrisque maxillis, æquales aut inæquales. Lingua nulla. Nares elevatæ; foraminibus lunulatis.

Dorsum convexum, latum.

Pedes anteriores pentadactyli, fissi; posteriores tetradactyli, palmati. Ungues vel omnibus digitis adsunt, vel quibusdam tantùm.

Cauda longa, compressa, sursum squamis cristatis utrinquè serrata.

Animal oviparum : sæpè ad trigenta pedes excrescit. Fugientibus atrox. Cursus in viâ rectâ, velocissimus; in tortuosâ, tardus.

Le corps a quatre pattes, avec une queue, couvert de segmens & de tubercules.

La tête oblongue, terminée antérieurement par un museau tantôt conique, tantôt aplati. Les yeux gros, saillans, & très-rapprochés l'un de l'autre. Des dents égales ou inégales aux deux mâchoires. Point de langue. Les ouvertures des narines fendues en croissant, & placées sur une petite saillie.

Le dos large, convexe.

Cinq doigts séparés aux pattes de devant, & quatre palmés à celles de derrière. Il y a des ongles à tous les doigts, ou à quelques-uns seulement.

La queue longue, comprimée : la surface supérieure est garnie, de part & d'autre, d'écailles relevées en crête dentelée.

Cet animal est ovipare : il parvient quelquefois à la longueur de trente pieds; il est redoutable, sur-tout à ceux qui prennent la fuite. Sa marche est très-rapide lorsqu'il avance en ligne droite; mais fort lente lorsqu'il suit une route tortueuse.

Le Crocodile 1. *C. Alligator C. pedibus posterioribus tetradactylis, palmatis, triunguiculatis : rostro subconico, elongato.*

Les pieds-de derrière partagés en quatre doigts réunis par une membrane ; il n'y a que trois doigts garnis d'ongles : le museau alongé & d'une forme conique. (Pl. 1, fig. 3.)

La tête de cet animal redoutable est alongée, aplatie sur le sommet, fortement ridée, & terminée par un gros museau un peu arrondi, qui imite la figure d'un cône. L'ouverture de la gueule s'ouvre jusqu'au delà des oreilles. Les mâchoires ont quelquefois plusieurs pieds de longueur : celle d'en haut s'élargit vers le gosier, de manière à déborder, de part & d'autre, la mâchoire d'en bas; elle se rétrécit ensuite, & la laisse dépasser jusqu'au museau, où elle s'élargit encore, & recouvre la mâchoire inférieure. Il résulte de là, que les dents sont tantôt à découvert, & tantôt cachées par les mâchoires. On en compte environ trente-six à chaque mâchoire; elles sont coniques, pointues, un peu recourbées vers la gueule, d'une grosseur inegale, & disposées sur une seule rangée : il y en a deux de chaque côté, l'une dirigée en haut & l'autre en bas, qui sont plus grosses que les autres, & prolongées comme des dents canines. Les dents les plus antérieures de la mâchoire d'en bas, s'enfoncent dans la mâchoire supérieure, lorsque la gueule est fermée, la traversent en entier, & s'élèvent au dessus du museau, où leurs pointes ont l'apparence de petites cornes. Ces ouvertures sont très-marquées sur un petit individu de quatre pieds de longueur, que je possède. Sur l'extrémité antérieure & supérieure du museau, se trouve un espace rond rempli d'une substance noirâtre, molle, spongieuse; c'est là où sont placées les narines; leur forme représente celle d'un croissant dont les cornes se dirigent en arrière. Les yeux sont gros, situés presque sur le sommet de la tête, & pourvus d'une membrane clignotante. Les oreilles, placées très-près & au dessus des yeux, sont recouvertes par une peau fendue & un peu relevée, de manière à représenter deux paupières fermées. Tout le corps, excepté le dessus de la tête, est revêtu d'écailles qui forment une armure impénétrable; celles qui recouvrent les flancs, les pattes, & le cou, sont arrondies, de grandeur inégale, & distribuées irrégulièrement; celles qui défendent le dos & la surface supérieure de la queue, sont carrées, & disposées sur des rangées transversales. Sur le milieu du dos, on voit aussi deux rangées transversales d'écailles à tubercules; l'une de quatre pièces, l'autre de deux. De chaque côté de la queue, s'étendent deux rangs de tubercules relevés en forme de crêtes, qui la font paroître hérissée de dentelures; ces tubercules se réunissent en un seul rang, à une certaine distance de son extrémité. Les pieds de devant ont cinq doigts libres & séparés; ceux de derrière n'en ont que quatre réunis par une membrane. A chaque patte, il n'y a que les

trois doigts intérieurs qui soient garnis d'ongles pointus, dont la longueur est communément d'un ou de deux pouces. La queue est aussi longue que le corps. Les couleurs de ce reptile varient selon la diversité des individus : le fond est tantôt jaunâtre, tacheté de brun ; tantôt d'un vert sale, avec des bandes brunes ; tantôt enfin le dos est brun, & marqué transversalement de bandes jaunes. Sa taille est monstrueuse ; il est ordinairement long de vingt à vingt-cinq pieds, sur cinq de circonférence. Selon quelques Voyageurs, il y en a à Madagascar de soixante pieds de longueur. Il se nourrit de poissons, de coquillages, & attaque même très-souvent les hommes & les animaux de force supérieure. « Un de ces monstres, dit » un Voyageur anonyme, entraîne & déchire » un bœuf, un bufle, & aussi un tigre royal, » s'il le surprend à l'eau. J'ai ouï assurer par » des Indiens, que plusieurs, réuniſſant leurs » efforts, y avoient même quelquefois assailli » & dévoré des éléphans ». La femelle fait deux ou trois pontes de vingt à vingt-quatre œufs de la grosseur de ceux d'une oie : elle les dépose dans le sable, où ils éclosent dans l'espace d'environ vingt-cinq jours. Les Indiens regardent la chair & les œufs de cet animal comme un mets très-délicat. Sa chair, qui est blanche & tendre, a le goût de celle du veau. On dit que dans ces pays, on élève de jeunes *Crocodiles*, & qu'on les engraisse pour les manger. Les Rois de Saba entretenoient anciennement des animaux de cette espèce, dans des lacs qu'ils avoient fait construire auprès de leurs palais & les habitans d'Arsinoé les honoroient d'un culte particulier. Ils les nourrissoient de viande ; & quand ils en trouvoient quelqu'un mort sur le rivage, ils l'embaumoient, le brûloient, recueilloient ses cendres, & les déposoient dans les sépulcres des Rois. Les Anciens ont prétendu que le *Crocodile* imite la voix d'un enfant, & qu'il pousse des gémissemens plaintifs, afin d'attirer les passans pour les dévorer ; mais on sait aujourd'hui que cet animal a la voix dure, désagréable, & moins propre à exciter la pitié, qu'à inspirer l'effroi & la terreur. *Linn. ſ. n.* *Les rives du Nil, du Gange, les côtes du Bengale, de Coromandel, l'île de Java, Madagascar.*

On distingue plusieurs variétés dans cette espèce.

a. Le museau alongé : les pieds de derrière réunis par une membrane : tout le corps d'une couleur noire. *M. Adanson, voy. au Sénégal, p. 73.*

b. Le museau aplati : les doigts des pattes de derrière à peine réunis par une membrane. *Gron. Zooph. p. 10, n. 38.*

c. Le museau aplati : les deux doigts extérieurs des pattes de derrière réunis par une membrane intermédiaire. J'ai un superbe individu desséché qui offre ce caractère. *Gron. Zooph. p. 10, n. 39.*

* Le Gavial 2. *C. Gavial C. pedibus posterioribus tetradactylis, unguiculatis ; digitis duobus exterioribus semi-palmatis : rostro attenuato, depresso.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts garnis d'ongles ; les deux doigts extérieurs seulement, réunis jusqu'à la moitié de leur longueur, d'une membrane intermédiaire : le museau plat & aminci. (Pl. 1, fig. 4.)

Cette espèce a beaucoup de caractères qui le rapprochent du *Crocodile*. Sa taille monstrueuse, la conformation des pattes, la disposition & la couleur des écailles démontrent que ces deux animaux appartiennent à la même famille ; mais les traits principaux qui les distinguent consistent dans la structure du museau & des dents qui garnissent le dedans de la gueule. Dans l'espèce dont il s'agit ici, les mâchoires sont étroites, alongées, & forment un museau qu'Edwards compare au bec du *harle* (1). Les dents ne sont point inégales en grosseur & en longueur, comme celles du *Crocodile ;* elles ont toutes les mêmes dimensions, & sont beaucoup plus nombreuses. On voit au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui en a cinquante-huit à la mâchoire supérieure, & cinquante à celle de dessous. Le nombre des bandes transversales & des tubercules qui garnissent la partie supérieure du corps, est aussi plus considérable de plus d'un quart. D'ailleurs, les écailles qui composent ces rangées sont plus relevées dans leurs bords, sans l'être autant dans leur centre. M. Edwards observe encore que le *Gavial* a au dessous du ventre une espèce de poche qui s'ouvre longitudinale-

(1) Le *harle* est un oiseau aquatique qui ressemble beaucoup au *canard*.

ment ; mais M. le Comte de la Cepède, qui a décrit l'individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, n'a point vû d'ouverture semblable ; d'où il présume que cette bourse s'efface à mesure que l'animal grandit ; ou bien, il croit que l'animal dont Edwards a parlé étoit d'un sexe différent de celui dont il a vu lui-même les dépouilles. Les voyageurs disent que ces animaux ont souvent jusqu'à trente-deux pieds de longueur. La figure désignée par A sur la planche déjà citée, représente la tête de ce reptile vue de profil ; & celle qui est indiquée par B, représente la surface inférieure du ventre, où l'on voit la poche dont parle Edwards. *Transf. philos. ann.* 1756, *tab.* 19. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p.* 235. *Les bords du Gange.*

* Le Cayman 3. *C. Cayman C. pedibus posterioribus tetradactylis, fissis, unguiculatis : rostro depresso, sursum reflexo.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts séparés & garnis d'ongles : le museau aplati & retroussé. (Pl. 2, fig. 1.)

Cet animal, que Linné a confondu avec le *Crocodile*, & Séba avec le *Fouette-Queue*, paroît différer de ces deux espèces par des caractères bien prononcés. 1°. On ne peut le regarder comme un *Crocodile*, puisqu'il a quatre doigts séparés, & munis d'ongles pointus aux pattes de derrière. 2°. Il se distingue du *Crocodile d'Amérique* de Séba, que nous avons nommé *Fouette-Queue*, en ce qu'il a le museau plus court, retroussé, & couvert de grandes écailles ; le front très-renflé ; le dos & la queue relevés en dentelure ; & enfin en ce qu'il n'a que quatre doigts séparés aux pieds de derrière. Il doit donc constituer une espèce particulière, jusqu'à ce que nous ayons des détails plus positifs sur cette famille de reptiles, où il règne encore beaucoup de confusion. Il y a sur la tête, les flancs, & les pattes, une multitude d'écailles très-dures de différentes figure & grandeur ; celles du dos sont relevées en saillie & posées transversalement ; celles de la queue embrassent la moitié de sa circonférence, & se recouvrent les unes les autres. La plus grande force de cet animal, dit mademoiselle de Mérian, consiste dans un double rang de dents qui croisent les unes sur les autres ; en sorte qu'il brise sans peine tout ce qu'il attrape. Il ne faut pas conclure de là, comme le prétend Séba, qu'il y a une double rangée de dents de chaque côté de la mâchoire inférieure, mais seulement qu'il y a deux rangs à chaque mâchoire ; savoir, un à droite, & l'autre à gauche : ce qui s'accorde très-bien avec ce qui est exprimé dans la figure. Le *Cayman* naît d'un œuf gros comme celui d'une oie, & parvient souvent à plus de vingt pieds de longueur. Il est très-vigoureux, & fort à craindre pour les hommes, comme pour les animaux ; car il vit sur la terre comme dans l'eau, & dévore tout ce qu'il rencontre. La *figure* 2 de la planche indiquée représente le fœtus au moment qu'il sort de l'œuf.

Le Fouette-Queue 4. *C. Caudiverbera C. pedibus posterioribus pentadactylis, palmatis unguiculatis : rostro depresso, lato, acuminato.*

Les pieds de derrière partagés en cinq doigts palmés & pourvus d'ongles : le museau aplati, large, & pointu. (Pl. 3, fig. 1.)

Les Naturalistes ont donné le nom de *Fouette-Queue* à diverses espèces de lézards qui ont la facilité de donner à leur queue des mouvemens semblables à ceux d'un fouet. Ici nous prenons cette même dénomination, pour désigner une espèce particulière dont Séba a donné la figure & la description. Sa tête est aplatie en dessus, & terminée antérieurement en un museau assez pointu, au bout duquel les narines sont situées. Les yeux sont gros, saillans, fendus dans la direction du museau, & placés très-près l'un de l'autre, sur le sommet de la tête. « Tout » le front & la partie supérieure du museau, » dit Séba, sont formés par un seul os fixe » étendu jusqu'aux oreilles, lesquelles sont » larges, ceintes tout autour d'une petite » bordure, & enfoncées intérieurement dans » l'endroit où les plus grandes écailles prennent leur origine ; savoir, près de l'articulation de la mâchoire supérieure, qui est » disposée de manière qu'elle laisse à cet animal une très-grande ouverture de gueule ». Le corps est revêtu d'écailles rhomboïdes, disposées sur des rangées transversales. On remarque sur le dos deux rangs d'écailles relevées en dentelure, qui se prolongent séparément jusqu'au bout de la queue : là, elles se réunissent & ne forment qu'une seule rangée. Sur les côtés, il y a, de part & d'autre, de semblables écailles dentelées ; mais elles ne s'étendent que depuis l'insertion des pattes de devant, jusqu'à l'origine de la

queue. Les pieds antérieurs ont cinq doigts libres & séparés. Selon Séba, ceux de derrière en ont cinq pareillement réunis par une membrane intermédiaire; mais je présume qu'il y a une faute dans la figure de cet Auteur, & qu'il ne doit y avoir que quatre doigts, comme dans les autres espèces de *Crocodiles*. L'Artiste qui a dessiné notre figure, a oublié d'exprimer la membrane intermédiaire qui forme le caractère distinctif du *Fouette-Queue*. La couleur des écailles est d'un jaune de safran foncé & mélangé de brun. La femelle de cet animal pond ses œufs dans le sable, comme le *Crocodile*, où ils éclosent sous l'influence du soleil. *Linn. s. n.* 359. *Séba* 1, *p.* 167, *pl.* 106, *fig.* 1. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 240. *L'Amérique.*

IVe. GENRE.

LÉSARD, *Lacerta. Linn. s. n.* 359.

Corpus quadrupes, caudatum, squamosum; squamis sæpè erectis in collo, in dorso, & in caudâ.

Caput ovatum aut quasi rostratum, cataphractum; occipite in quibusdam fastigiato. Gula quandoquè pendula. Dentes modò conici, modò compressi; lingua sæpiùs bifida. Aures patulæ.

Truncus elongatus. Abdomen vulgò scutis imbricatum.

Pedes quatuor pentadactyli, fissi, unguiculati. Femora postica in multis callosopunctata.

Cauda longa, fragilis, squamis verticillatis tecta.

Ex ovo animal perfectissimum. Habitat in stratis lapideis, in muris verticalibus: die apricatur in sole, & nocu hospitatur inter lapides aut intrà meatus subterraneos.

Le corps a quatre pattes, avec une queue, & couvert d'écailles; il y a souvent des écailles redressées sur le cou, sur le dos, & sur la queue.

La tête ovale, couverte d'écailles, terminée par un museau; dans plusieurs espèces, le sommet est relevé en saillie. Le dessous de la gueule forme quelquefois une espèce de poche. Les dents tantôt coniques, tantôt comprimées. La langue ordinairement fourchue. Les oreilles ouvertes.

Le tronc alongé. L'abdomen est souvent revêtu de plaques disposées en recouvrement.

Quatre pieds divisés en cinq doigts séparés & garnis d'ongles. L'intérieur des cuisses chargé de tubercules dans plusieurs individus.

La queue longue, fragile, tantôt garnie de lames redressées, tantôt couverte d'écailles rangées par anneaux.

Il sort de l'œuf un animal entièrement formé: il vit au milieu des pierres ou sur les murs. Pendant le jour, il cherche les endroits exposés aux rayons du soleil; & la nuit, il se retire dans les fentes des rochers, ou dans les trous creusés dans le sein de la terre.

* *Espèces dont la queue n'est pas entièrement ronde, mais comprimée par les côtés.*

LA DRAGONE 1. *L. Dracæna L. pedibus quinquè-digitatis, inæqualibus, unguiculatis: corpore squamis carinatis tecto.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles à chaque patte: le corps revêtu d'écailles relevées en carène. (Pl. 3, fig. 2.)

Les Naturalistes ont successivement confondu la *Dragone* avec le *Fouette-Queue* & le *Cordyle*, à cause de la facilité qu'ont ces trois animaux d'agiter leur queue comme un fouet; & de là vient la différence qui règne dans leurs descriptions. Mais il est temps de fixer nos idées sur le caractère qui distingue ces espèces. Celle dont il s'agit ici existe au Cabinet du Roi: M. le Comte de la Cepède en a déjà tracé les proportions: ainsi c'est d'après nature que je vais la décrire. Sa tête, aplatie par dessus & comprimée par les côtés, a un peu la forme d'une pyramide à quatre faces, dont le museau feroit le sommet. Sa langue n'est point cachée & inerte comme celle du *Crocodile*; mais fourchue, & aussi mobile que celle d'un serpent. On compte dix-sept dents de chaque côté de la mâchoire inférieure; celles de devant sont petites, aiguës; celles de derrière grosses & obtuses. Elle a les yeux gros, brillans; l'ouverture des oreilles grande, environnée d'écailles; & le cou plus large que la tête. Le corps est épais, arrondi, couvert d'écailles dures, osseuses, & presque toutes garnies d'une arête saillante; celles du dos sont plus grandes que les autres, & relevées par des tubercules en forme de crêtes, dont les plus élevés sont les plus voisins de la queue, sur laquelle ils forment deux dentelures semblables

à celles d'une scie; ensuite ils se réunissent en une seule rangée vers l'extrémité de cette partie. Il y a cinq doigts aux pieds de devant & autant à ceux de derrière, mais ils sont inégaux en longueur : les deux extérieurs sont à peu près d'une longueur égale ; les deux suivans sont beaucoup plus alongés; celui du milieu les surpasse tous en longueur. La queue ressemble à celle du *lézard*; elle est plus longue que le corps, épaisse à son origine, & diminue insensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité. On dit que cet animal porte toujours sa queue relevée comme le *dragon*, & que c'est à cause de cela qu'on la nommé *Dragone*. L'ouverture de la gueule, qui est fort grande, est bordée de bleu ; les écailles du dos sont d'un brun foncé; & les pattes marquées d'un jaune de safran. L'individu qui est au Cabinet du Roi a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde; il a deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied de circonférence dans sa plus grande épaisseur : la gueule seule a un pied quatre pouces six lignes. Suivant M. de la Borde, la *Dragone* fréquente les savanes noyées & les terrains marécageux ; elle se tient à terre & au soleil, plus souvent que dans les lacs ou les rivieres. Lorsqu'elle est poursuivie, elle se jette dans l'eau, où elle se tient des heures entières. Les Américains mangent volontiers la chair de cet animal, qui habite aussi leurs contrées. A Cayenne, ses œufs sont très-recherchés. *Linn. f. n.* 360.

a. On doit regarder comme une variété de cette espèce le *lézard* qu'on trouve au Brésil, particulièrement auprès de la rivière de Saint-François. Il grimpe sur les arbres avec facilité ; & ne paroît différer de la *Dragone*, suivant le témoignage des Voyageurs, que par une couleur plus foncée & des ongles moins forts. On l'appelle *Ignaruca. Pl. 3, fig. 3. M. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p.* 250.

Le Tupinambis 2. *L. Monitor L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : corpore griseo cæruleſcente, maculis albidis punctato.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps d'un gris bleuâtre, orné de petites taches blanchâtres. (Pl. 3, fig. 4.)

La tête de ce *lézard* est ovale, oblongue, couverte d'écailles beaucoup plus grandes que celles du corps, & terminée par un museau pointu. Les yeux sont gros & placés sur les parties latérales de la tête. Le dos est large, aplati, revêtu d'écailles lisses, carrées; & le ventre garni de plaques blanches, semblables à celles qu'on voit sur le *Crocodile*. Les pattes ont cinq doigts très-longs, composés de petits anneaux, & garnis à leur extrémité d'un ongle pointu, de couleur jaune. La longueur de la queue est à peu près double de celle du corps; elle est revêtue d'écailles carrées, disposées par anneaux ; & ornée à son extrémité de bandelettes jaunes ou blanchâtres. La surface supérieure du corps est d'un violet pâle, moucheté de points blanchâtres. En comparant cette description avec celle d'un individu de la même espèce que M. le Comte de la Cepède a publiée dans son ouvrage, on verra que le *Tupinambis* doit offrir plusieurs variétés. On voit le modèle de la figure que j'ai donnée, dans le Cabinet de M. Muller. *Linn. f. n.* 201. *Knorr. del. nat. select. p.* 132, *tab. L. vij. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 251. *Les Indes occidentales.*

Le L. sourcilleux 3. *L. Superciliosa L. pedibus quinquè digitatis, inæqualibus, unguiculatis : dorso superciliisque squamis erectis.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des écailles redressées sur le dos & sur les sourcils. (Pl. 4, fig. 1.)

Ce *lézard* a la tête aplatie sur le sommet, élargie vers le cou, & terminée par un museau pointu. Les yeux sont grands, ainsi que l'ouverture des oreilles, & environnés de paupières. Il a la gueule toute bordée d'écailles assez larges; la langue fort épaisse; & le cou très-peu alongé. De l'extrémité du museau, il part, de chaque côté, une rangée de petites lames droites, qui, après avoir formé des espèces de sourcils dentelés au dessus des yeux, se rapprochent insensiblement l'une de l'autre sur la partie postérieure de la tête; & se prolongent ensuite, dans une situation presque parallèle, jusques vers le milieu du dos, où elles se réunissent en une seule dentelure qui s'étend jusqu'à la queue. On voit encore, suivant Séba, une autre rangée d'écailles redressées au dessous de la mâchoire inférieure. Selon Linné, le cou est marqué en dessous de deux rides transversales; & le tronc est couvert d'une multitude de très-petites écailles. La queue

eſt un peu comprimée par les côtés, & beaucoup plus longue que le corps. Le doigt du milieu des pieds antérieurs eſt le plus long ; les autres correſpondans, pris deux à deux, ſont à peu près égaux en longueur. Les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement ; le quatrième eſt le plus long de tous : ſur un individu qui eſt au Cabinet du Roi, il égale la longueur de la tête : le cinquième extérieur eſt le plus court. Les écailles qui recouvrent les pieds & la queue ſont plus apparentes que celles du tronc, & relevées par une arête longitudinale. Selon Linné, le *Sourcilleux* a un fond gris, tacheté de blanc. Suivant M. le Comte de la Cepède, il eſt d'un brun clair, avec des taches d'un rouge plus ou moins foncé. L'individu qu'on voit au Cabinet du Roi a un pied de longueur. Séba obſerve que les individus de cette eſpèce pouſſent des cris qui leur ſervent à ſe rallier. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 41. *L'île de Ceylan, Amboyne.*

Le L. TÊTE-FOURCHUE 4. *L. Scutata L. pedibus quinquè-digitatis, inæqualibus, unguiculatis : caudâ & dorſo aculeis conicis : occipite bicorni.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le dos & la queue hériſſés de pointes coniques : deux eſpèces de cornes ſur le derrière de la tête. (Pl. 4, fig. 2.)

L'aſpect de ce *Lézard* a quelque choſe de hideux. Sa tête eſt courte, très-renflée ſur le front, & aplatie ſubitement en un muſeau garni à ſon extrémité d'une eſpèce de bouton, environné d'autres petits tubercules blanchâtres. Les yeux ſont gros, ſaillans, & ſurmontés, de part & d'autre, d'une boſſe conique qui reſſemble à une corne. Il a le cou goîtreux ; & le corps parſemé de boutons blancs, ronds, élevés, que l'on retrouve encore au deſſus des yeux & de la mâchoire inférieure. Depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, il règne, ſur la partie poſtérieure du dos, une rangée d'aiguillons courts en forme de dentelure, & un peu éloignés les uns des autres. Les pieds ſont très-déliés ; ils ſe terminent en cinq doigts libres & garnis d'ongles. Les trois premiers intérieurs des pieds de devant ſont à peu près égaux en longueur ; le deuxième extérieur des pieds de derrière eſt le plus long. La queue eſt un peu plus longue que le corps. Le fond de ſa couleur eſt bleuâtre. *Linn. ſ. n.* 360. *M. d'Aubenton, Encyclop. méth. l'Occiput-Fourchu. L'Aſie.*

Le L. LARGE-DOIGT 5. *L. Principalis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : criſtâ gulæ anticè ſubſerratâ : digitorum articulis latis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la crête qui eſt au deſſous de la gueule un peu dentelée par devant : les articulations des doigts élargies. (Pl. 6, n°. 2, fig. 2.)

La tête de ce *Lézard* eſt plate ſur le ſommet, marquée de diverſes ſutures très-fines, & terminée par un muſeau arrondi. Les narines & les trous des oreilles ſont preſque imperceptibles. Il a ſous la gueule une membrane arrondie, qui s'étend depuis le bout de la mâchoire inférieure juſques ſur la poitrine ; elle eſt ſillonnée dans ſon diſque par des lignes blanchâtres, dirigées vers le ventre & fourchues à leur extrémité. Selon Linné, cette eſpèce de crête ne préſente aucune dentelure ; mais d'après la figure que nous avons tirée d'un manuſcrit du P. Plumier, il paroît que ſon bord antérieur eſt finement dentelé. Le corps eſt revêtu d'une peau très-liſſe ; & la queue eſt garnie d'écailles qu'on a peine à diſtinguer. Depuis l'occiput juſqu'au bout de la queue, il y a ſur la partie ſupérieure du corps, une rangée de petites dentelures. Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts élargis ſous chaque articulation, & garnis d'ongles crochus : les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement ; le cinquième & le ſecond ſont à peu près de la même longueur. La queue eſt une fois plus longue que le corps. Le *Large-Doigt* eſt d'une couleur bleuâtre : la queue eſt rayée de brun. *Linn. ſ. n.* 360. *L'Amérique, l'Inde.*

* Le L. DOUBLE-TACHE 6. *L. Bimaculata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : digitis omnibus præter exteriorem lobatis : humeris nigro-maculatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : tous les doigts, excepté l'extérieur, pourvus d'une membrane : une tache noire ſur chaque épaule.

M. le Docteur Sparrman a décrit cette eſpèce de *Lézard* dans les nouveaux Mémoires des Sciences de Stockolm, année 1784. Sa tête eſt comprimée par les côtés ; & ſa

queue eſt deux fois auſſi longue que le corps. Tous les doigts des pieds de devant & de derrière, excepté les extérieurs, ſont garnis de lobes ou de membranes qui en élargiſſent la ſurface, & qui donnent à ce *Lézard* un nouveau rapport avec le précédent. Le fond de ſa couleur eſt ſujet à varier; il eſt ordinairement d'un bleu noirâtre. M. Sparrman obſerve que quelques individus qu'il a eu occaſion de voir, avoient le deſſus du corps ſemé de taches noires, & que tous portoient deux grandes taches de la même couleur ſur les épaules. Le *Double-Tache* eſt fort doux; il ſe tient ſouvent dans les bois, où il fait entendre un ſifflement plus ou moins fréquent. Les femelles dépoſent leurs œufs dans la terre. *Nouv. Mém. de l'Acad. de Stockolm*, *année* 1784, *p.* 169.

Le L. SILLONNÉ 7. *L. Bicarinata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : ſtriis duabus in dorſo; & carinâ duplici in caudâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : deux ſtries ſur le dos; & deux ſaillies en carène ſur la queue.

Linné eſt le ſeul Naturaliſte qui ait parlé de ce petit *Lézard*; il ne dit pas s'il l'a vu, ou bien ſi on lui en a communiqué la deſcription. Le dos eſt marqué de deux ſtries ſaillantes; & les côtés ſont relevés, de part & d'autre, par des écailles amincies en tranchant; de ſorte qu'ils paroiſſent pliſſés latéralement. Les flancs ſont couverts d'écailles convexes en forme de tubercules. La partie inférieure du corps eſt partagée en vingt-quatre rangées d'écailles diſpoſées tranſverſalement, & formées chacune de ſix écailles. La queue eſt à peine plus longue que la moitié du corps, ſtriée par deſſous, liſſe par les côtés, & relevée en deſſus par une double ſaillie en forme de carène. Il n'a point de crête au deſſous de la gueule. Il eſt d'une couleur griſe. *Linn. ſ. n.* 361. *Les Indes.*

** *Eſpèces qui ont la queue arrondie, & des écailles redreſſées ſur le dos.*

Le L. IGUANE 8. *L. Iguana L. pedibus pentadactylis : dorſo ſquamis erectis : criſtâ gulæ pendulâ, anticè denticulatâ.*

Cinq doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière : des écailles verticales ſur le dos : une crête pendante ſous la gueule, & dentelée antérieurement. (Pl. 4, fig. 3.)

Sa tête eſt comprimée par les côtés, aplatie ſur le ſommet, & ſe termine par un muſeau court & aigu. Les yeux ſont d'une grandeur médiocre, ſitués ſur les côtés de la tête, & dirigés en avant. Les oreilles forment, de part & d'autre, une cavité arrondie, derrière l'orbite de l'œil. Le dos eſt large; les côtés convexes; & le ventre un peu aplati. La queue, qui ſurpaſſe une fois le corps en longueur, eſt ronde, & compoſée d'un très-grand nombre de ſegmens qui ne ſont point ſenſiblement diſtingués les uns des autres. Les pieds ont cinq doigts garnis d'ongles aigus, comprimés latéralement, & un peu recourbés. Dans les pieds de devant, le premier doigt intérieur n'a qu'une phalange; le ſecond, deux; le troiſième, trois; le quatrième, quatre; & le cinquième, deux. Les quatre premiers doigts intérieurs des pieds de derrière ſont conformés comme ceux de devant; mais le cinquième, qui eſt ſéparé comme un pouce, a trois phalanges. Depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, il règne, ſur la partie ſupérieure du corps, une rangée d'écailles aiguës, amincies par les côtés, droites dans leur partie inférieure, & recourbées vers leur ſommet. Outre cette eſpèce de crête, il y en a une autre en forme de membrane qui pend ſous la mâchoire inférieure, & que l'animal peut gonfler à ſon gré : elle eſt garnie en ſon bord antérieur d'une quinzaine de petites lames en fer de lance; le bord poſtérieur eſt entier. Les écailles qui couvrent le corps ſont très-petites, d'une figure ovale & convexe : elles forment une multitude de petits ſegmens, que l'œil a peine à diſtinguer ſur le dos & ſur la queue; ceux qui diviſent la partie inférieure du corps ſont beaucoup plus ſenſibles & plus diſtincts. Le front, le muſeau, & le tour des mâchoires ſont revêtus d'écailles unies, luiſantes, & colorées. Au deſſous des oreilles, on voit trois lames plus larges que les autres; la plus grande des trois eſt ovale; & ſon éclat, ſemblable à celui des métaux polis, relève la beauté des autres couleurs. La ſurface ſupérieure eſt d'un bleu noirâtre, marqué de raies un peu moins foncées; le ventre, les pattes, & la queue ſont ſouvent panachés de différentes nuances, & quelquefois ornés de bandes circulaires. Du reſte, ces couleurs

varient ſuivant le ſexe, l'âge, & la diverſité des climats où habite l'*Iguane*. Sa longueur totale eſt de cinq à ſix pieds. M. le Comte de la Cepède a décrit un individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi ; il a quatre pieds depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue : c'eſt celui dont on voit ici la figure. La femelle eſt plus petite que le mâle ; elle pond ſes œufs au bord de la mer, ordinairement en nombre impair, depuis treize juſqu'à vingt-cinq ; ils ſont à peu près de la groſſeur d'un œuf de pigeon, & d'un goût excellent. Les Indiens ſont très-friands de la viande de cet animal. Dans quelques contrées, on le chaſſe avec des chiens dreſſés à le pourſuivre. Quand il ſe voit pris, il ſe défend avec intrépidité ; mais ſes morſures ne ſont point dangereuſes. *Linn. ſ. n.* 366. *Gron. muſ.* 2, *p.* 82. *Le Bréſil, le Mexique, l'Aſie, & l'Amérique.*

* Le L. Cornu 9. *L. Cornuta L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : roſtro cornuto : ſquamis erectis in dorſo & in caudâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une corne ſur le muſeau : des écailles redreſſées ſur le dos & ſur la queue. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête de ce *lézard* eſt anguleuſe, ovale, & aplatie ſur le ſommet ; garnie ſur les côtés de tubercules gros, ſaillans ; un peu renflée au deſſous de la gueule ; & terminée antérieurement par un muſeau aſſez pointu. Les mâchoires ſont égales, & armées d'une rangée de petites dents plates, triangulaires par le bout & dentelées. Il y en a environ vingt-quatre de chaque côté ; celles de devant ſont un peu plus groſſes. On peut voir une de ces dents gravées au deſſous de la figure de cet animal. L'extrémité ſupérieure de la mâchoire d'en haut eſt garnie de quatre tubercules écailleux, & d'une eſpèce de corne oſſeuſe d'une ſeule pièce, haute d'un demi-pouce, dont le ſommet eſt recourbé en arrière. Les yeux ſont ſitués vis-à-vis les angles de la gueule ; & les narines au bout du muſeau. Le tronc préſente une forme ovale. Les pattes de devant ont cinq doigts de longueur inégale ; celui du milieu eſt le plus long ; le ſecond & le quatrième ſont égaux ; les deux extérieurs ſont les plus courts. Les pattes de derrière ont le même nombre de doigts, mais diſpoſés différemment. Le cinquième extérieur eſt très-ſéparé des autres ; le ſecond eſt le plus long ; les autres décroiſſent graduellement, de ſorte que le pouce eſt le plus court : les uns & les autres ſont garnis d'ongles longs & crochus. Toute la ſurface du corps eſt couverte de petites écailles en loſange, relevées en ſaillie à leur extrémité ; c'eſt ce qui rend la peau rude au toucher. Les écailles les plus raboteuſes ſe trouvent vers les extrémités des jambes ; ſur la queue, elles ſont quadrangulaires, relevées en carène vers le milieu de leur ſurface, & diſpoſées par anneaux. On remarque ſur le dos & ſur la queue de ce *lézard* une rangée d'écailles redreſſées. Cette rangée, qui commence ſur les épaules, eſt interrompue vis-à-vis l'inſertion des pieds de derrière ; elle recommence enſuite à l'origine de la queue, & ſe prolonge juſqu'à l'extrémité. Le nombre des lames redreſſées du dos eſt de quarante-trois ; les plus longues occupent le milieu de cette partie ; elles ſont larges de trois lignes, hautes d'un demi-pouce, pointues, & un peu recourbées vers le dos. Celles qui ſe trouvent ſur la baſe de la queue ont la forme & les dimenſions de celles du dos ; enſuite elles diminuent inſenſiblement de grandeur. Après la ſoixante-troiſième, elles ſont ſi courtes, qu'on ne peut plus les diſtinguer des écailles ordinaires. La longueur totale de ce *lézard* eſt de trois pieds ſix pouces ; ſa hauteur, de neuf pouces ; & ſa circonférence, vers le milieu du ventre, d'environ dix-huit pouces. C'eſt M. Gravé de Sérignan, Amateur auſſi diſtingué par ſon goût que par ſes connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, qui a bien voulu me communiquer l'individu qui a ſervi à faire cette deſcription, & dont il a fait préſent enſuite au Cabinet du Roi. Il fut pris à Saint-Domingue en 1784, dans les mornes de l'hôpital, entre l'Artibonite & les Gonaïves. Pendant le jour, on le trouve ſur les rochers & ſur les arbres, où il ſe tapit pour ſaiſir ſa proie. Il ſe nourrit de fruits, d'inſectes, mais plus particulièrement de petits oiſeaux qu'il ſaiſit avec une agilité extraordinaire. La nuit, il ſe retire dans les trous des arbres & dans les creux des rochers, où il ſe cache auſſi dans le temps de la grande ſéchereſſe qui dure en ce pays pendant ſix mois de l'année : il ne ſort que vers les mois de janvier ou de février. Le Nègre qui le prit aſſura qu'il avoit vu un mâle de cette eſpèce dont la corne étoit beaucoup plus élevée. La viande

de

de ce reptile eſt un mets délicieux pour les Nègres ; on prétend qu'elle a le goût de celle du chevreuil. Son plus cruel ennemi eſt le *chien marron*, ſi commun à Saint-Domingue. Cet animal a été juſqu'ici inconnu aux Naturaliſtes.

Le L. BASILIC 10. *L. Baſiliſcus L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : criſtâ occipitis conicâ : pinnâ radiatâ in dorſo & in caudâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une crête conique ſur le derrière de la tête : une eſpèce de nageoire, ſoutenue par des rayons, ſur le dos & ſur la queue. (Pl. 5, fig. 1.)

Il n'eſt perſonne qui n'ait entendu parler des fables & des contes ridicules qu'on a débités ſur le *Baſilic*. Les Anciens lui ont attribué des qualités merveilleuſes, entre autres, celle de tuer par ſon regard : en conſéquence, pour accréditer leur opinion & pour caractériſer un animal auſſi terrible, ils l'ont repréſenté, tantôt comme un ſerpent aîlé, tantôt comme un petit dragon, dont l'aſpect avoit quelque choſe d'effrayant. Cette prévention populaire, cette terreur panique exiſte encore de nos jours par la charlatanerie des ſaltinbanques & des empiriques, qui montrent avec appareil aux yeux du public qu'ils veulent ſéduire, une ſorte de petite *raie* qu'ils ont fait deſſécher ſous une bizarre configuration : mais le véritable *Baſilic* n'eſt rien moins que dangereux ; il eſt doux, tranquille ; & bien loin de donner la mort par ſon regard ſubtil, il charme, il embellit les vaſtes forêts de l'Amérique, par les diverſes nuances de ſes belles couleurs, & par l'agilité de ſes mouvemens. Sa tête eſt d'une forme conique, & relevée ſur le ſommet par une eſpèce de capuchon creux en dedans, & revêtu d'écailles au dehors. Le dos eſt garni, depuis la partie qui correſpond à l'inſertion des pieds de devant juſqu'au bout de la queue, d'une crête rayonnée, ſemblable à la nageoire d'un poiſſon, & couverte d'écailles. Ses doigts, au nombre de cinq à chaque pied, ne ſont réunis par aucune membrane : les trois du milieu des pieds de devant, ſont à peu près de la même longueur ; les quatre intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement ; le cinquième eſt le plus court. Sa longueur totale eſt quelquefois de trois pieds. Il vit ſur les arbres, & va auſſi à l'eau. Lorſqu'il veut nager, il enfle ſon capuchon, & dilate ſes membranes. *Linn. ſ. n.* 366. *Laurent. ſpec. med. p.* 50. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p.* 286. *L'Amérique méridionale.*

* Le L. de Java 11. *L. Javanenſis L. caudâ longâ, baſi pinnâ radiatâ : dorſo dentato. Nouv. Mém. de Suède, année* 1786.

La queue longue, avec une nageoire à ſa baſe, garnie de rayons : une dentelure ſur le dos.

Il paroît, par les caractères énoncés dans la phraſe deſcriptive, que cette eſpèce ſe rapproche beaucoup du *Baſilic*. Sa queue eſt pareillement d'une longueur conſidérable, & pourvue à ſa baſe d'une nageoire garnie de rayons ; mais elle ne ſe prolonge pas, comme dans l'eſpèce précédente, juſqu'à l'origine du dos. A ſa place, on voit ſur cette partie une rangée d'écailles redreſſées. Il eſt à préſumer auſſi que le ſommet de la tête eſt dépourvu de capuchon ; & que ce reptile diffère encore du *Baſilic* par d'autres caractères très-diſtincts, puiſque le ſavant Naturaliſte qui l'a décrit, le regarde comme une eſpèce particulière. Du reſte, nous ne connoiſſons ni ſes couleurs, ni ſes dimenſions. *M. Hornesdt, nouv. Mém. de Suède*, 1786.

* Le L. porte-crête 12. *L. Criſtata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : ſuturâ dentatâ in dorſo : pinnâ caudali radiatâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : une dentelure ſur le dos : une nageoire garnie de rayons ſur la queue. (Pl. 5, fig. 2.)

M. Schloſſer, de la Société royale de Londres, a publié en 1768 une deſcription très-détaillée & une bonne figure de ce *lézard*, qui juſqu'alors avoit été mal décrit. Sa tête eſt d'une forme conique, un peu relevée en deſſus, & couverte d'écailles rondes. La mâchoire ſupérieure ſe termine en un ſommet aplati ; celle de deſſous a une forme arrondie à ſon extrémité. Les écailles qui couvrent tout le contour de la gueule, ſont plus grandes & plus carrées que celles du ſommet. Les narines ſont un peu ſaillantes, & ſituées ſur les côtés de la mâchoire ſupérieure. La partie extérieure de l'oreille eſt fermée par la membrane du tympan qui eſt fortement tendue, d'une figure ovale, & large d'environ trois lignes.

Les mâchoires ſont armées, de chaque côté, de dents en ſcie, pointues, & d'autant plus grandes qu'elles ſont plus éloignées du devant des mâchoires: on en trouve huit en haut & ſix en bas ; elles ſont arrondies, courtes, aiguës, tournées obliquement en dehors, & ſéparées des dents molaires par un petit intervalle. La langue eſt épaiſſe, charnue, & légèrement fendue. Le cou eſt revêtu d'une peau lâche, profondément pliſſée, mais dépourvue d'aiguillons. Le dos eſt un peu convexe au deſſus de la poitrine, & enſuite légèrement incliné vers la queue. Depuis le ſommet de la tête juſqu'au deſſus de l'anus, on voit ſur le dos une dentelure compoſée d'écailles droites, de grandeur inégale, & arrangées de manière que les plus petites ſe trouvent diſtribuées, en nombres inégaux, entre les grandes : pluſieurs de celles-ci ſont terminées par un double ſommet. Le nombre de ces écailles ſurpaſſe quatre-vingt-dix. A la ſuite de cette dentelure, on remarque encore une eſpèce de crête qui s'élève ſur la ſurface ſupérieure de la queue. Sa forme imite celle d'un ſegment de cercle, dont le bord préſente des ſinuoſités inégales ; elle a neuf pouces de longueur ſur quatre pouces de large. L'intérieur de cette crête eſt garni de dix-ſept rayons cartilagineux & flexibles ; & le bord ſupérieur eſt hériſſé de cent vingt petites dents ſemblables à celles d'une ſcie, dont la plupart ont leur ſommet recourbé en arrière. La longueur de la queue eſt à peu près double de celle du corps. Tous les doigts ont, des deux côtés, un rebord aigu, dentelé ; mais plus apparent ſur les pieds de derrière que ſur ceux de devant. La couleur de la tête & du cou eſt verdâtre, marquée de ſtries blanches ; celle du dos & de la queue eſt brune ; la crête eſt toute entière d'un brun pâle ; le ventre eſt gris ; les côtés ſont panachés d'un grand nombre de taches blanchâtres de grandeur inégale, & diſpoſées ſans ordre. Le mâle diffère de la femelle par une crête plus élevée & par des couleurs plus vives. On trouve des individus dont le fond eſt verdâtre, rayé de noir. Celui qui a été obſervé par M. Schloſſer avoit environ trente-deux pouces de longueur. Ce *lézard* eſt doux & paiſible ; il vit dans l'eau & ſur la terre. *Schloſſ. de lacert. amboinenſi. Amſterd.* 1778, *in*-4°. *Les îles d'Amboine & de Java.*

Le L. GALÉOTE 13. *L. Calotes L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : dorſo anticè, & capite poſticè dentato.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une dentelure ſur la partie antérieure du dos & ſur le derrière de la tête. (Pl. 6, fig. 1.)

On conſerve au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui a déjà été décrit par M. de la Cepède. Sa tête eſt aplatie, très-large par derrière, & terminée par un muſeau aſſez long. Les yeux ſont gros, ſaillans ; l'ouverture des oreilles ovale, & d'une grandeur conſidérable. Les narines occupent l'extrémité antérieure du muſeau. La gueule eſt un peu renflée. Il y a, depuis l'origine du cou juſqu'au milieu du dos, une dentelure compoſée de grandes écailles minces, ſéparées les unes des autres, & terminées en pointe. On voit quelques écailles ſemblables vers le derrière de la tête & autour des oreilles. Les pattes ſont aſſez longues, ainſi que les doigts, qui ſont très-ſéparés les uns des autres. Le troiſième & le quatrième des pattes de derrière ſont les plus longs ; le cinquième eſt éloigné des autres, & un peu moins court que les deux premiers intérieurs. Le dos des ongles eſt noir. La queue eſt effilée, & plus de trois fois auſſi longue que le corps. Toutes les écailles dont l'animal eſt revêtu, préſentent une arête ſaillante & aiguë, qui le fait paroître couvert d'une multitude de ſtries diſpoſées dans le ſens de ſa longueur. Quelquefois la couleur du dos eſt azurée, & le ventre blanchâtre. Le *Galéote* du Cabinet du Roi a trois pouces dix lignes depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus : la queue a quatorze pouces de longueur. Il vit d'araignées. *Linn. ſ. n.* 367. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 292. *Les contrées chaudes de l'Aſie, l'Arabie, l'île de Ceylan, l'Eſpagne.*

Le L. AGAME 14. *L. Agama L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collo ſuprà & capite poſticè aculeato : ſquamis caudæ carinatis, apicè acutis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : l'occiput & le cou hériſſés de piquans : les écailles de la queue relevées en carène & terminées par une pointe. (Pl. 5, fig. 3.)

Ce *lézard* a la tête en cœur, renflée au deſſus de l'orbite des yeux, comprimée par les côtés, terminée par un muſeau pointu, & couverte d'écailles granuleuſes, diſpoſées

en recouvrement ; celles qui environnent les oreilles ſont inégales, aiguës, & ſont paroître la tête épineuſe. Le cou eſt pareillement garni d'écailles en forme d'épines. La mâchoire inférieure eſt un peu plus avancée que celle d'en haut : l'une & l'autre ſont garnies de petites dents égales & très-pointues. La langue eſt mobile, charnue, & arrondie à ſon extrémité. Les trous des narines ſont relevés & tournés en arrière. Les yeux ſont ſitués entre le bout du muſeau & l'ouverture des oreilles ; ils ſont environnés d'écailles finement dentelées. On n'obſerve ſous la gueule aucune crête, mais ſeulement une peau lâche, pendante comme un fanon. Le dos eſt large, un peu convexe, & ſurmonté vers ſa partie antérieure, principalement ſur le cou, d'une dentelure compoſée d'écailles droites, diſtinctes, & ſemblables à un fer de lance. Le reſte du dos & les membres ſont revêtus d'écailles relevées en carène & terminées en pointe : celles du ventre ſont un peu obtuſes ; elles n'offrent pas de renflement ni d'épine. La queue eſt conique, plus longue que le corps, & revêtue, dans toute ſa longueur, d'écailles plus aiguës & plus ſenſiblement relevées en carène ; ce qui fait paroître la queue dentelée & anguleuſe. Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts de longueur inégale : ils croiſſent graduellement depuis le premier intérieur juſqu'au quatrième ; les deux latéraux ſont à peu près de la même longueur. La ſurface ſupérieure du corps eſt mélangée de gris & de noir ; le ventre eſt blanchâtre ; il règne ſur le dos une ligne étroite d'un jaune pâle, qui eſt à peine viſible. Le mâle diffère de la femelle, ſuivant Linné, en ce que la dentelure qu'il porte ſur le cou eſt compoſée d'épines plus grandes, & qui s'étendent juſques vers le milieu du dos ; au lieu que la crête de la femelle ſe prolonge à peine juſqu'aux épaules. De plus, le cou de la femelle n'a point d'épines latérales ; mais on en obſerve de très-petites ſur les côtés du tronc : celles qui recouvrent les parties antérieures du dos & toute la queue, ſont plus aiguës que celles qui leur correſpondent ſur le mâle. *Linn. amen. Acad. muſ. princ. n.* 14. *L'Amérique meridionale.*

a. M. Leske a dans ſon Cabinet un individu dont le dos eſt bleu, ſans aucun mélange. *Muſ. Lesk. p.* 29, *n.* 33.

Le L. Umbre 15. *L. Umbra L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : nuchâ ſubcriſtatâ : palpebris integris : plicâ gulari.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de crête ſur la nuque : les paupières entières : un pli au deſſous de la gueule.

Suivant Linné, cette eſpèce de *lézard* a la tête obtuſe & arrondie par devant ; les ſourcils très-renflés ; la gueule environnée d'une ride épaiſſe ; & l'occiput chargé d'une calloſité, ou plutôt d'une écaille large & entièrement liſſe. On voit ſur le cou une rangée de petites écailles redreſſées ; & en deſſous, un pli aſſez profond. Le tronc eſt cylindrique, un peu plus épais vers la région du ventre, & revêtu de petites écailles, dont celles de la ſurface ſupérieure ſont terminées poſtérieurement en pointe, & forment des ſtries ſur le dos. La queue eſt plus longue que le corps, & très-amincie à ſon extrémité. Les quatre premiers doigts des pieds antérieurs croiſſent graduellement ; le quatrième eſt le plus long, & le cinquième extérieur plus court que tous les autres. Le cinquième & le ſecond des pieds de derrière ſont très-courts ; le premier & le troiſième ſont plus alongés ; le quatrième les ſurpaſſe tous en longueur : de plus, le pouce eſt très-ſéparé des autres. Le fond de la couleur eſt diverſifié par un mélange de gris & de brun ; ces deux couleurs ſont condenſées comme celles d'un nuage. L'*Umbre* n'eſt pas plus grand que le *lézard Gris. Linn. muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 38. *Les contrées méridionales de l'Europe.*

Le L. plissé 16. *L. Plica L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : dorſo anteriori ſubſerrato : plicâ duplici ſub collo : palpebris ſubcrenatis.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de dentelure ſur la partie antérieure du dos : deux plis ſous le cou : les paupières crénelées.

Ce *lézard* a quelques rapports avec le précédent. Il a comme lui l'occiput calleux, & une dentelure ſur la partie antérieure du dos, formée par une rangée d'écailles plus grandes ; mais il en diffère par beaucoup d'autres caractères. Les paupières ſont crénelées, & marquées par deſſus d'une eſpèce de cicatrice, diviſée en trois parties par des ſtries tranſverſales. Derrière les oreilles & vers les côtés de la tête, on trouve deux

verrues hériſſées de pointes. Une ride ſaillante, qui commence au cou, s'étend, de part & d'autre, juſques ſur les pattes de devant, & ſe replie vers le milieu du dos. La queue eſt arrondie, couverte de très-petites écailles diſpoſées en anneaux preſque inviſibles : ſa longueur eſt double de celle du corps. Les doigts ſont alongés, garnis par deſſous d'écailles aiguës, & pourvus d'ongles aplatis. Tout le corps eſt couvert d'écailles coniques, qui rendent ſa ſurface ſemblable à du chagrin : ſa longueur eſt d'environ trois ou quatre pouces, en exceptant la queue. *Linn. ſ. n.* 367. *Les Indes.*

*** *Eſpèces dont la queue eſt ronde, & qui ont des bandes écailleuſes ſous le corps.*

Le L. Gris 17. *L. Agilis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : tæniâ fuſcâ utrinquè laterali.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : une eſpèce de collier compoſé d'écailles : une bandelette brune de chaque côté du tronc. (Pl. 6, fig. 2.)

Ce petit *lézard* a la tête triangulaire, aplatie, & couverte en deſſus de ſeize écailles de figure irrégulière. Son muſeau arrondi préſente un contour gracieux. Les yeux ſont vifs, garnis de paupières ; les oreilles rondes, bien ouvertes, placées derrière la tête. On voit au deſſus de ces organes, un eſpace couvert de petits tubercules, & comme chagriné. Les deux mâchoires ſont d'une longueur égale, revêtues à l'extérieur de larges écailles, & armées intérieurement de petites dents fines, recourbées vers la gueule. La langue eſt rougeâtre, aſſez longue, aplatie, & fendue en deux à ſon extrémité. La ſurface inférieure du cou eſt ornée d'une eſpèce de collier, compoſé ordinairement de ſept écailles un peu plus grandes que les autres, & qui réuniſſent très-ſouvent l'éclat & la couleur de l'or. Le tronc eſt cylindrique, un peu plus épais que le cou, & d'une forme preſque quadrangulaire. Les pattes de devant ſont plus courtes que celles de derrière ; elles ſe terminent chacune en forme de main à cinq doigts très-déliés & de longueur inégale ; le plus long eſt celui qui tient la place de l'*index* ; le quatrième doigt extérieur des pieds de derrière eſt le plus long : les uns & les autres ſont munis à l'extrémité de petits ongles pointus & recourbés. La plante des pieds eſt garnie en deſſous d'une eſpèce de rugoſité, qui, conjointement avec les ongles, donne à ce reptile la facilité de grimper ſur les arbres & le long des murs. La queue qui eſt ronde, & un peu plus longue que le corps, diminue inſenſiblement de groſſeur : de plus, elle eſt revêtue d'écailles pointues, relevées en carène, & diſpoſées par bandes circulaires. Tout le deſſus du corps eſt d'un gris cendré ou olivâtre, parſemé très-ſouvent de quelques taches irrégulières. On obſerve encore ſur ce fond une bandelette brune liſerée de jaune, qui parcourt, de chaque côté, toute la longueur du dos. Le ventre eſt tantôt rougeâtre, tantôt d'un blanc qui tire ſur le jaune, & couvert de pluſieurs rangées de petites écailles carrées, & beaucoup plus grandes que celles qu'on trouve ſur le dos. Du reſte, la teinte & la diſtribution de ces couleurs varient ſelon l'âge, le ſexe, & le pays que ce *lézard* habite. J'ai obſervé pluſieurs individus, cet été dernier, dans nos provinces méridionales, & je n'en ai pas trouvé deux dont la reſſemblance fût parfaite. Le *L. Gris* ſe nourrit de mouches, de criquets, de fourmis, & ſur-tout de vers de terre. Il eſt doux, paiſible, & ſert communément de jouet aux enfans, qui le mutilent impitoyablement. Sa queue eſt fragile & ſe caſſe facilement : elle repouſſe preſque toujours ; &, ſuivant qu'elle a été diviſée dans ſa longueur en deux ou trois parties, elle eſt ſouvent remplacée par deux ou trois queues plus ou moins parfaites, dont une ſeule renferme des vertèbres ; les autres ne contiennent qu'un tendon. La femelle dépoſe ſes œufs dans les vieilles maſures, où elle ſe retire pendant l'hiver, & même pendant la nuit. La figure que nous avons donnée ne repréſente pas exactement l'eſpèce que nous venons de décrire ; c'eſt plutôt une variété qu'on trouve en Angleterre. *Linn. ſ. n.* 363. *L'Europe.*

Il y a pluſieurs variétés dans cette eſpèce.

a. Le corps d'un gris cendré, ſans aucune tache. *Mull. Zool. dan. prod. p.* 299.

b. Le deſſus du corps marqué de taches noires, & de petits traits de la même couleur : le ventre ſans aucune tache. *Mull. ibid.*

c. Le deſſus du corps d'un gris brunâtre,

semé de points blancs & noirs : la surface inférieure d'un jaune doré, entremêlée de points noirs. *M. Mull. ibid.*

d. Tout le corps vert. M. Muller en a trouvé un individu dans la forêt de *Fridérichsdal. M. Mull. ibid.*

e. Le *lézard* que M. Laurenti a décrit sous le nom de *Seps terrestris* ne paroît être qu'une variété du *L. Gris.* Le corps est brun, avec une rangée de taches presque effacées de chaque côté du dos. *Laurenti, spec. med. p. 6.*

* Le L. Soyeux 18. *L. Sericius L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : corpore cute laxâ, tenellâ, subpunctatâ vestito.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le corps revêtu d'une peau lâche, très-fine, & comme ponctuée.

J'ai eu occasion d'observer plusieurs individus de cette espèce sur les montagnes du Rouergue. La tête est moins aplatie que celle du *L. Gris ;* elle est ovale, couverte d'écailles, & comme sillonnée, sur-tout vers l'extrémité du museau. La langue est échancrée au sommet, comme celle du serpent *Fragile.* Le collier est lisse, & d'une couleur rougeâtre ; le corps est recouvert d'une peau lâche, très-fine, qui forme des plis sur les côtés. Tous les doigts sont séparés les uns des autres, & garnis d'ongles ; mais ceux de derrière m'ont paru plus longs que ceux du *L. Gris.* La longueur de la queue est à peu près double de celle du corps ; elle est très-amincie à l'extrémité, & revêtue d'écailles plus longues que larges, disposées sur une multitude d'anneaux qui deviennent presque imperceptibles. La surface supérieure est d'un brun foncé & comme ponctuée ; le collier & le ventre sont rougeâtres. Toutes ces diverses parties présentent des reflets très-variés, selon que les rayons du soleil y tombent plus ou moins perpendiculairement : on y distingue quelquefois des teintes verdâtres, relevées par un éclat aussi resplendissant que celui de l'argent. On trouve ce reptile dans les endroits pierreux & aquatiques. J'en ai vu souvent dans les bruyères ; & j'ai remarqué qu'ils marchent en serpentant, & avec beaucoup de peine. Une des principales raisons qui m'a déterminé à regarder ce *lézard* & les trois suivans comme des espèces distinctes, c'est que M. Laurenti observe expressément qu'il en a nourri plusieurs individus chez lui, & qu'il s'est assuré par lui-même que leurs couleurs étoient constantes. J'ai fait les mêmes observations sur l'espèce dont il est ici question, & sur celle qui suit. *Laurent. spec. med. p. 160, tab. 11, fig. 5.*

* Le L. Argus 19. *L. Argus L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : corpore subfusco ; lateribus ocellatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le corps brunâtre ; les côtés ornés de taches rondes en forme d'yeux.

Ce *lézard* est très-commun dans nos provinces méridionales. Il m'a paru qu'il étoit constamment plus petit que le *Gris :* du reste, la conformation du corps, la longueur respective des doigts sont à peu près les mêmes sur l'un & sur l'autre. La tête est aplatie, couverte d'écailles, & comme striée sur le sommet. Le tronc est délié, & la queue un peu plus longue que le corps. Le fond de la couleur est brun, & parsemé de taches rondes jaunâtres, environnées d'un cercle noir. Celles du dos sont à peine visibles ; mais celles des côtés sont très-marquées : lorsqu'elles sont éclairées par les rayons du soleil, elles brillent d'un éclat semblable à celui de l'or. Ces taches œillées sont distribuées sur trois rangs parallèles ; celles de la rangée supérieure sont les plus grandes ; les autres diminuent insensiblement, & deviennent presque imperceptibles. Les plus gros individus n'ont pas deux pouces & demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Cette espèce de *lézard* grimpe le long des murs, comme le *L. Gris. Laurenti, spec. med. p. 161, pl. 1, fig. 5. Les provinces méridionales.*

* Le L. Rougeatre 20. *L. Ruber L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : dorso subrufo ; lateribus ocellis dimidiatis.*

Cinq doigts séparés aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le dos roussâtre ; des taches sur les côtés, en forme de croissant.

Cette espèce n'a été encore décrit que par M. Laurenti, qui en a donné une bonne figure. Sa tête, vue par dessus, est ovale & couverte d'écailles d'une forme irrégulière.

La langue eſt fourchue à l'extrémité ; les oreilles grandes, preſque arrondies, & environnées de petites écailles. Les doigts des pieds de devant & de derrière croiſſent graduellement depuis celui qui tient la place du pouce juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt beaucoup plus court. La queue eſt plus longue que le corps. Le ſommet de la tête eſt roux, un peu ponctué, & ſtrié : la nuque, le dos, & la ſurface ſupérieure de la queue préſentent une couleur uniforme, qui tire également ſur le faune. Les parties latérales de la tête & du tronc ſont parſemées de taches noires, ſur un fond verdâtre : on diſtingue auſſi ſur les côtés d'autres taches en croiſſant, diſpoſées, de part & d'autre, ſur deux rangées parallèles ; le diſque de ces taches eſt d'un blanc verdâtre & la bordure noire ; le deſſous de la queue eſt d'un roux pâle, ponctué de noir. Lorſqu'on conſidère cette partie ſous un certain degré d'inclinaiſon, elle offre un éclat argenté. Les plaques du collier ſont marquées d'un point noir ; celles du ventre en ont deux : on en voit ſur les dernières du côté de la queue, tantôt trois, tantôt quatre, mais ſi rapprochés les uns des autres, qu'ils forment des eſpèces de caractères. M. Laurenti ne donne point la longueur de ce *lézard*, qui ſe trouve vraiſemblablement en Autriche, puiſqu'il aſſure, d'après des expériences répétées, qu'il n'eſt point venimeux. *Laur. ſpec. med. p.* 16. *Seps Ruber*, *pl.* 3, *fig.* 3.

* Le L. Bleuatre 21. *L. Cæruleſcens L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : corpore cæruleo ; lateribus ocellatis triplici utrinquè ſerie.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier compoſé d'écailles : le corps bleu ; trois rangées de taches rondes en forme d'yeux, de part & d'autre, ſur les parties latérales du tronc.

Cet individu forme-t-il une eſpèce particulière, ou bien n'eſt-ce qu'une variété du *L. Gris* ou du *L. Vert* ? C'eſt ce que je ne puis décider. M. Laurenti eſt le ſeul qui en ait parlé ; il en a donné auſſi une figure très-exacte. Je vais donc, à ſon exemple, le décrire ſéparément. La tête eſt ovale, & revêtue d'écailles d'une forme irrégulière. Le tronc eſt preſque cylindrique ; & la queue un peu plus longue que le corps. La diſpoſition des taches & des couleurs, ſi elles ſont conſtantes, ſuffit certainement pour le diſtinguer des autres eſpèces renfermées dans cette diviſion. Le collier & le deſſous du corps eſt jaune. On ne voit que très-peu de points noirs ſur les plaques du ventre ; ils ſont en grand nombre ſur les côtés. Le dos eſt bleuâtre ; & marqué, dans le milieu de ſa ſurface, d'une file de traits blancs, ſitués entre deux rangées de taches noires rhomboïdales, qui s'étendent depuis la nuque juſqu'à la queue. On remarque encore de chaque côté du tronc, trois rangs de taches blanchâtres, arrondies, & environnées d'un cercle noir : la rangée ſupérieure ſe prolonge ſur la ſurface latérale de la queue, à peu près juſqu'au tiers de ſa longueur. Il y a auſſi des taches rondes en forme d'yeux ſur les pieds de devant & de derrière ; mais elles ſont plus foiblement prononcées que celles du dos. M. Laurenti annonce qu'il n'a pas fait des expériences pour ſavoir ſi ce *lézard* eſt venimeux ; il ne dit pas non plus quel pays il habite. *Laur. ſpec. med. p.* 171. *Seps Cæruleſcens*, *pl.* 1, *fig.* 3.

Le L. Vert 22. *L. Viridis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſubtùs ſquamis conſtructo : corpore viridi ſuprà variegato : caudâ corpore paulò longiore.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : un collier compoſé d'écailles : le corps vert ; le dos peint de diverſes couleurs : la queue un peu plus longue que le corps. (Pl.

C'eſt le plus grand des *lézards* que nous ayons en France. Sa tête, comme celle du *L. Gris*, eſt aplatie, triangulaire, & couverte de grandes écailles diſpoſées ſymétriquement. Les ouvertures des oreilles ſont ovales : leur grand diamètre eſt d'environ quatre lignes. L'eſpèce de collier qu'il a autour du cou eſt compoſé de onze grandes écailles. Il a cinq doigts garnis d'ongles longs, un peu crochus aux pieds antérieurs ; & autant à ceux de derrière. Celui qui tient lieu de pouce aux pieds de devant eſt le plus court ; le ſecond & le quatrième ſont preſque de la même longueur ; l'intermédiaire eſt le plus alongé. Les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement ; le pouce eſt le plus court ; le cinquième eſt à peu près de la même longueur. Le contour des mâchoires eſt revêtu d'un double rang de grandes écailles ; celles qui couvrent le dos

ſont les plus petites de toutes : elles ont une forme exagone ; mais les angles étant peu ſenſibles, elles paroiſſent preſque rondes. Les plaques qui recouvrent le ventre ſont grandes, pareillement exagones, & forment trente bandes tranſverſales ; celles de la queue ont plus de longueur que de largeur, & ſont diſpoſées ſur plus de quatre-vingt-dix anneaux. On voit le long de la ſurface intérieure des cuiſſes, treize tubercules, relevés à leur extrémité par un mamelon très-apparent. Le deſſus du corps eſt d'un vert plus ou moins mêlé de jaune, de gris, de brun, & même quelquefois de rouge ; le deſſous eſt toujours plus blanchâtre. Les teintes de ces couleurs ſont ſujettes à varier ; elles pâliſſent dans certains temps de l'année, ſur-tout après la mort de l'animal. Quoique moins élevé ſur ſes jambes que le *L. Gris*, il a cependant beaucoup d'agilité. Souvent il effraie les paſſans par le bruit qu'il fait en courant rapidement ſur les feuilles sèches ou à travers les brouſſailles ; puis tout à coup il s'arrête, & regarde l'homme fixement juſqu'à ce qu'il le voie ſe remettre en mouvement. Il mange les vers, les inſectes, & les œufs des petits oiſeaux, qu'il va chercher au haut des arbres. Il eſt commun dans les contrées méridionales de la Suède, en France, & en Italie. J'en ai vu un à Saint-Geniez en Rouergue qui avoit deux pieds de longueur. Depuis plus de vingt ans, on le voyoit tous les jours, à l'heure de midi, lorſque le temps étoit clair, ſortir d'une fente de rocher, & reſter au ſoleil juſqu'à trois ou quatre heures du ſoir. *Linn. ſ. n.* 363. *Lacerta-Agilis*, *B.*

On diſtingue quatre variétés dans cette eſpèce.

a. Le corps d'un vert bleuâtre.

b. Le collier roux : le corps vert, parſemé de petites taches brunes. *Laurent. ſpec. med. p.* 172, *pl.* 3, *fig.* 2. *Seps Varius.*

c. Le corps tacheté de noir.

d. Le dos marqué d'une bandelette d'un gris fauve, avec des taches brunes, des points jaunâtres, & bordée d'une petite ligne blanchâtre. Cette variété ſe trouve aux environs de Paris. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 316.

* Le L. Caliscertule 23. *L. Caliſcertula L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : corpore viridi, ſuprà maculis lineiſque nigris variegato : caudâ corpore duplo longiore.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier, compoſé d'écailles : le corps vert, marqué de lignes & de taches noires en deſſus : la queue deux fois auſſi longue que le corps.

M. Cetti, qui a décrit ce *lézard* dans ſon *Hiſtoire des amphibies & des poiſſons de la Sardaigne*, détermine la place qu'il doit occuper parmi les eſpèces qui compoſent cette famille. Il reſſemble au *L. Vert* par la conformation du corps & la diſpoſition des couleurs ; & il ſe rapproche de l'*Ameiva* par la longueur de la queue, & le nombre des plaques qu'on trouve ſur le ventre : ainſi il forme la nuance entre ces deux eſpèces. Le fond de ſa couleur eſt d'un vert éclatant, parſemé ſur le dos, de raies & de taches noirâtres. On trouve ſur la ſurface intérieure des cuiſſes, une rangée de tubercules, comme dans l'eſpèce précédente : il lui reſſemble encore par ſes habitudes ; comme lui, il eſt ami de l'homme ; il habite pareillement les gazons & les vieilles mazures. *Cetti, Hiſt. Nat. des amphib. & des poiſſ. de la Sardaigne, p.* 15. *La Sardaigne.*

Le L. Ameiva 24. *L. Ameiva L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collo ſubtùs rugâ duplici : roſtro elongato, acuto.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : deux plis ſur la ſurface inférieure du cou : le muſeau alongé, & terminé en pointe. (Pl. 6, fig. 5.)

La tête de ce *lézard* eſt aplatie, & couverte de grandes écailles, comme celle du *L. Vert ;* mais, en général, elle eſt plus alongée, plus comprimée par les côtés, & terminée par un muſeau plus pointu. L'ouverture de la gueule eſt grande : les mâchoires ſont liſſes, égales, revêtues extérieurement d'un double rang de grandes écailles, & armées intérieurement d'un grand nombre de dents très-fines, aſſez ſemblables à celles de l'*Iguane ;* les plus petites occupent le devant des deux mâchoires. Les narines ſont ovales, & diſpoſées en longueur ſur l'extrémité ſupérieure du muſeau. Les yeux ſont tournés en avant ; les oreilles grandes, excavées, recouvertes d'une écaille arrondie, & ſituées, de part & d'autre, ſur les extrémités de la tête. Le deſſus du corps & des

pattes est revêtu d'écailles à peine sensibles; celles du ventre sont grandes, carrées, & rangées par bandes transversales. La queue, dont la longueur est double de celle du corps, est entourée d'anneaux composés d'écailles, dont la figure imite celle d'un carré long. On observe sur la surface intérieure des cuisses, une rangée de tubercules. Les deux doigts latéraux des pieds de devant sont plus courts que ceux du milieu; ceux des pattes de derrière croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est court & séparé des autres: tous les doigts sont garnis d'ongles forts, un peu crochus. L'individu qui a servi de modèle à notre figure, & qui fait partie de la riche collection du Cabinet du Roi, a vingt-un pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue: la circonférence du corps, à l'endroit le plus gros, est de quatre pouces neuf lignes: la queue seule a un pouce six lignes de longueur. La couleur de ce *lézard* varie beaucoup suivant le sexe, l'âge, & le climat qu'il habite. Le fond est tantôt brun, tantôt gris, plus ou moins diversifié par des taches ou des bandes d'une couleur plus vive; & qui étant quelquefois arrondies, font paroître sa surface œillée: les côtés, les cuisses, & les parties latérales de la queue sont quelquefois ornées de belles taches d'un bleu céleste. Sa chair passe pour un mets assez délicat. *Linn. s. n.* 362. *M. le Comte de la Cepède, Hist. des quadrup. ovip. p.* 328. *Cayenne.*

* *a.* M. Bloch, Médecin à Berlin & Naturaliste très-connu par son *Histoire des poissons*, a eu la complaisance de me communiquer une variété de l'*Ameiva*, dessinée de la main du P. Plumier, sous le nom de *Lacertus varius americanus.* D'après la courte description dont cette figure est accompagnée, le dessus du corps & la tête sont d'un jaune sale; les côtés & la partie inférieure de la queue, jusqu'aux deux tiers de sa longueur, sont marbrés d'un superbe bleu céleste; la partie antérieure des cuisses, les mâchoires, & le cou, sont panachés de bleu & de rouge; le dos est d'une couleur uniforme; le dessus de la queue est seulement tacheté de brun. Les ongles des doigts sont très-longs & brunâtres. La figure que je donne *pl.* 6, *fig.* 1, est une copie de celle du P. Plumier.

Le L. Galonné 25. *L. Lemniscata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: dorso viridi, lineis albidis septem ad undecim striato: femoribus albo punctatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le dos vert, & marqué de bandelettes blanches, dont le nombre varie depuis sept jusqu'à onze: les cuisses mouchetées de blanc.

C'est une espèce qui a beaucoup de rapports avec l'*Ameiva.* Le dessous du corps est garni de grandes écailles disposées sur des bandes transversales; & l'intérieur des cuisses, d'une rangée de tubercules. Sa queue est menue, plus longue que le corps. Le fond de la couleur est d'un vert plus ou moins foncé, & le dos marqué, dans toute sa longueur, de raies blanchâtres, dont le nombre n'est point déterminé. Linné & M. Laurenti en ont compté huit; M. le Comte de la Cepède n'en a trouvé que sept sur deux individus qui sont au Cabinet du Roi. M. Dantic possède un petit *lézard* de cette espèce, qui a onze raies sur le dos; mais elles se réunissent de manière à n'en former que sept du côté de la tête, & dix vers l'origine de la queue, sur laquelle ces bandelettes se perdent insensiblement. Les pattes sont constamment mouchetées de noir. Le *Galonné* qu'on voit chez M. Dantic a six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue: cette dernière partie, mesurée séparément, a quatre pouces & une ligne de longueur. *Linn. s. n.* 369. *Laurenti, spec. med. p.* 60. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quadrup. ovip.* 335. *La Guinée.*

Le L. Lion 26. *L. Sex-lineata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis: collo subtùs rugâ duplici: dorso medio albicante; tribus utrinquè lineis albis, totidemque nigris.*

Cinq doigts séparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: deux rides sous le cou: trois lignes blanchâtres & autant de lignes noires de chaque côté du dos, dont le milieu est blanchâtre.

Ce *lézard* ressemble encore au *Galonne* par la forme du corps. Le dos est marqué, de part & d'autre, de trois bandelettes blanches, étroites, entre lesquelles sont disposées alternativement d'autres lignes d'une couleur noire. La partie du dos qui occupe l'espace intercepté entre ces lignes, est d'une couleur

couleur blanchâtre. Les cuiſſes ſont garnies d'un rang de petits tubercules, comme dans l'*Ameiva*. Suivant Catesbi, ce *lézard* n'eſt point dangereux; il ſe tient ordinairement dans les creux des rochers qui ſe trouvent ſur le bord de la mer. Comme il a les jambes très-alongées, il court avec beaucoup d'agilité. Sa très-grande vîteſſe ne peut cependant le dérober à la pourſuite des oiſeaux de mer, qui le recherchent avec avidité. *Linn. ſ. n.* 364. *Catesb. Carol.* 2, *p.* 68, *tab.* 68. *La Caroline, Cuba, Saint-Domingue.*

Le L. Exagonal 27. *L. Angulata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : capite nudo : caudâ exagonâ : ſquamis omnibus carinatis, mucronatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la tête nue : la queue exagonale : toutes les écailles relevées en carène & terminées en pointe.

Linné n'a décrit ce *lézard* que d'après les obſervations qui lui furent communiquées par le D. Rolander : auſſi les caractères qu'il donne ſuffiſent à peine pour le diſtinguer. Il a la tête renflée ſur le ſommet, dirigée en pente vers le muſeau, dépourvue d'écailles, & ſillonnée par différentes rides très-ſenſibles : de plus, elle eſt comme tronquée par derrière, à l'endroit où commencent les écailles du cou, & ſemble former continuité avec lui. On remarque ſous la gueule deux grandes lames arrondies. Toutes les écailles dont le corps eſt revêtu, excepté celles du ventre, ſont triangulaires, attachées par leur baſe au corps de l'animal, & relevées en carène très-ſenſible; ce qui fait paroître le corps hériſſé de piquans. La queue, de moitié plus longue que le corps, eſt comprimée de manière qu'elle préſente ſix côtés, & ſix arêtes bien marquées. La couleur du dos eſt rouſſe, les côtés, l'extrémité des pieds, le bord des lèvres, la place des oreilles, & le bout de la queue ſont jaunes. *Linn. ſ. n.* 364. *L'Amérique.*

Le L. Cordyle 28. *L. Cordylus L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : caudâ verticillatâ ſquamis denticulatis.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des écailles dentelées & diſpoſées par anneaux autour de la queue. (Pl. 6, fig. 4.)

La tête de ce *lézard* eſt très-aplatie, triangulaire, & revêtue ſur le ſommet & par les côtés de grandes écailles, diſtinguées entre elles par des ſutures. Les mâchoires ſont couvertes d'un double rang d'écailles diſpoſées en recouvrement, & armées de petites dents fortes & aiguës. Suivant Séba, ſa langue eſt fourchue; cependant Gronou l'a trouvée entière ſur trois ſujets qu'il a obſervés. Les deux trous des narines ſont petits & ſitués au bout du muſeau. Les oreilles occupent les deux angles de la baſe du triangle, dont le muſeau eſt le ſommet. Le tronc eſt aplati, un peu renflé vers l'abdomen, & couvert ſur toute ſa ſurface d'écailles preſque carrées; celles des côtés, étant relevées en carène, font paroître les flancs hériſſés d'aiguillons. Quant à l'abdomen, on y compte vingt ſegmens, qui le partagent tranſverſalement depuis les pieds de devant juſques aux cuiſſes. La queue eſt d'une forme arrondie, & d'une longueur à peu près égale à celle du corps : elle eſt partagée par des coupures diſpoſées en anneaux, qui la font paroître étagée; leur nombre varie depuis dix-neuf juſqu'à vingt-ſix. De plus, chaque ſegment eſt compoſé de longues écailles relevées par le bout, & dont le ſommet eſt garni, de part & d'autre, de deux très-petites dents. Les écailles des pattes ſont aiguës, & relevées par une ſaillie. On voit ſur la ſurface antérieure des cuiſſes, des tubercules comme dans l'*Iguane*, le *lézard Vert*, &c. La couleur des écailles eſt bleue, plus ou moins mêlée de châtain par taches ou par bandes. Le *Cordyle* habite l'Aſie & l'Afrique. Suivant Quelques Naturaliſtes, on le trouve auſſi dans l'Europe méridionale : Ray en a vu un individu auprès de Montpellier. *Linn. ſ. n.* 361.

a. Suivant M. le Comte de la Cepède, il y a une variété de cette eſpèce dont les écailles ſont beaucoup plus petites. *Hiſt. des quad. ovip. p.* 326.

**** *Eſpèces dont la queue eſt ronde, & qui n'ont point de bandes tranſverſales ſous le corps.*

Le L. Queue-bleue 29. *L. Faſciata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : corpore fuſco, lineis quinquè ſtaveſcentibus : caudâ cæruleâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps brun, avec cinq lignes jaunâtres : la queue bleue.

On remarque sur le corps de ce *lézard* des caractères distinctifs si bien prononcés, qu'il est impossible de ne pas le reconnoître. Depuis le sommet de la tête jusques vers le milieu de la queue, il règne, sur la surface supérieure du corps, cinq lignes jaunes, qui forment un contraste agréable avec la couleur brune du fond : de plus, sa queue, dont la longueur surpasse celle du corps, est peinte d'un bleu céleste très-éclatant. La longueur de ce reptile est d'environ six pouces. *Linn. s. n.* 209. *La Virginie, la Caroline.*

a. Je crois qu'on ne peut pas regarder comme une variété de ce genre le *lézard* que les Brasiliens nomment *Americima* : Son dos est couvert d'écailles cendrées; celles de la tête, des côtés, des cuisses sont jaunes; & celles de la queue bleues. Il a deux pouces de longueur. *Ray, Sinops. anin. p.* 267. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 360. *Le Brésil.*

Le L. Azuré 30. *L. Azurea L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : corpore toto cæruleo : squamis, mucronatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : Tout le corps bleu & couvert d'écailles hérissées de piquans. (Pl. 8, fig. 1.)

La tête est courte, ovale, convexe, revêtue de très-petites écailles, dont les interstices présentent des sutures à peine visibles. Les paupières supérieures forment un petit angle saillant. L'ouverture des narines est d'une forme arrondie. On remarque au dessous du cou, deux rides transversales bien profondes. Le tronc est couvert de petites écailles rondes, obtuses, étroites, pointues, & disposées en quinconce. La queue est conique, amincie à l'extrémité, plus courte que le corps, & garnie, dans toute sa longueur, de vingt espèces d'anneaux composés d'écailles dures, obtuses, terminées par un piquant : ces écailles ne sont pas cependant relevées en carène, comme celles du *Cordyle*. Le corps est bleu en dessus & en dessous; la surface supérieure est ornée de neuf ou dix bandes transversales de la même couleur, mais plus foncées; les quatre pattes sont brunes, mouchetées de bleu. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 42. *L'Afrique.*

Le Grison 31. *L. Turcica L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis; digitis æqualibus : corpore griseo, subverrucoso.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derriere; tous les doigts d'une longueur égale : le corps gris, couvert de verrues. (Pl. 8, fig. 3.)

On trouve la description & la figure de ce reptile dans l'ouvrage d'Edwards. Sa tête, vue par dessus, est d'une forme ovale, un peu aplatie sur le sommet, & amincie vers les deux extrémités. Tout le corps est revêtu d'une peau cendrée, couverte de taches brunes, & de verrues disposées sans ordre : les taches du ventre sont plus grandes que celles du dos. La queue, dont la longueur surpasse celle du corps, est parée de bandelettes brunes qui environnent toute sa surface. Chaque patte est garnie de cinq doigts séparés, pourvus d'ongles, & d'une longueur égale; caractère qui est particulier à cette espèce. L'individu qui a servi de modèle à la description d'Edwards, fut apporté de Turquie, & faisoit partie de la collection du Docteur John-Fothergill, à Londres. La figure que nous avons donnée représente la grandeur naturelle de cet animal. *Linn. s. n.* 362. *Edw. av. p.* 204, *tab.* 204. *La Turquie.*

Le L. Algire 32. *L. Algira L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : dorso squamis carinatis, & lineis duabus utrinque flavescentibus.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le dos revêtu d'écailles relevées en carène, & marqué, de part & d'autre, de deux lignes jaunâtres.

M. Brander a communiqué à Linné un individu de cette espèce qu'il a trouvé en Mauritanie. Son corps étoit à peu près de la longueur du doigt; peint en dessus d'une couleur brune; par dessous, d'une teinte jaunâtre; & revêtu sur le dos d'écailles pointues, relevées en carène. Sa queue étoit courte, amincie jusqu'à l'extrémité, & couverte d'écailles disposées par anneaux. La surface supérieure étoit ornée de quatre lignes jaunes, dont les deux premières bordoient le dos; les deux autres séparoient les flancs de l'abdomen. La description de Linné s'accorde parfaitement avec les traits caractéristiques par lesquels Forskal a désigné ce reptile; cependant M. Leske possède un individu qui n'a qu'une ligne étroite & jaunâtre de chaque côté du dos. Le fond de sa couleur est d'un brun assez clair. *Linn. s. n.*

363. *Forsk. descript. anim. amphib. p.* 21. *Mus. Lesk. p.* 29, *n.* 24.

Le L. Stellion 33. *L. Stellio L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : tuberculis in dorso utrinquè transversim dispositis : caudâ annulis albis fusciquè cinctâ.*

Cinq doigts séparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des tubercules disposés transversalement de chaque côté du dos : des bandes circulaires blanches & brunes autour de la queue. (Pl. 8, fig. 4.)

La tête est aplatie, ovale, excavée sur le sommet, & couverte de petites écailles relevées en saillie. Le tronc, qui est plat & renflé vers la région du ventre, se termine par une queue aussi longue que le corps. Tous les doigts sont garnis d'ongles aigus & crochus ; le doigt intermédiaire des pieds de devant & de ceux de derrière est le plus long ; les autres décroissent dans une proportion uniforme : de sorte que le premier & le cinquième sont les plus courts ; le second & le quatrième sont un peu plus alongés. Tout le corps est couvert de petites écailles qui se redressent, principalement sur le dos & sur les cuisses, & qui font paroître toute la surface hérissée de piquans ; celles de la queue se terminent en pointe aiguë. De plus, on voit, de chaque côté du dos, environ seize rangées de tubercules blanchâtres, disposés transversalement, & séparés par une bande garnie uniquement d'écailles, qui règne sur toute la longueur du dos. Chaque rangée transversale est composée de quatre ou cinq tubercules. Le fond de la couleur est brun, mélangé de taches jaunâtres sur la partie supérieure du corps. La queue est ornée alternativement d'une bande blanche & d'une bande brune : chaque bandelette embrasse deux rangées d'écailles. Les excrémens de ce reptile passent pour un excellent cosmétique : les Turcs vont les recueillir autour des pyramides d'Egypte, où il est très-commun. *Linn. s. n.* 361. *Tournefort, voy.* 1, *p.* 119. *L'Afrique, l'Egypte, les îles de l'Archipel, la Sardaigne.*

Le L. Scinque 34. *L. Scincus L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : rostro conico, acuto : digitis teretibus.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le museau conique & pointu : les doigts arrondis. (Pl. 8, fig. 5.)

La tête de ce *lézard*, dans sa plus grande épaisseur, est plus mince que le cou ; elle est revêtue de grandes écailles par derrière ; & se termine antérieurement par un museau très-pointu. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas. La gueule est armée, de part & d'autre, d'une rangée de petites dents coniques & égales : la langue est large, charnue, échancrée à la base. Les narines sont situées à l'extrémité du museau, & les yeux presque sur le sommet de la tête. Le tronc a une forme presque carrée ; il est plat en dessus, couvert de grandes écailles arrondies, disposées en recouvrement, & finit par une queue grosse & conique. Les pieds de devant & de derrière se partagent en cinq doigts arrondis, de longueur inégale, & munis d'ongles crochus. La couleur de ce reptile est d'un roux plus ou moins foncé, blanchâtre sous le corps, & traversé sur le dos par des bandes brunes. Il parvient ordinairement à dix ou douze pouces de longueur. Le *Scinque* vit dans l'eau & sur la terre ; de là vient que quelques Naturalistes l'ont rangé parmi les poissons. *Gronou, mus. de repent. p.* 75, *n.* 48. *Linn. s. n.* 205. *Surinam.*

a. Je ne sais point si l'on doit regarder comme une simple variété le *lézard* qui a été décrit par Gronou dans son ouvrage sur les *reptiles*. Quant à sa conformation extérieure, il a de très-grands rapports avec l'espèce précédente ; il en diffère cependant par des caractères bien distincts. Le museau est plus pointu ; le dos aminci en carène, depuis les pattes antérieures jusqu'à celles de derrière : la queue est beaucoup plus courte ; sa longueur égale à peine celle du corps ; elle est arrondie à la base, comprimée à l'extrémité ; couverte en dessus d'écailles arrondies ; & en dessous, de plaques semblables à celles qu'on trouve sur l'abdomen des serpens. Les pieds de devant & de derrière se partagent en cinq doigts échancrés & de longueur inégale : on n'y voit point d'ongles ; mais à leur place, l'extrémité des doigts est élargie, aplatie, convexe en dessus, & concave en dessous. *Gron. mus. p.* 76, *n.* 49. *Hasselq. act. Upsal.* 1750, *p.* 30, *mus. besl. tab.* 12, *fig.* 1. *Rondel. pisc.* 2, *p.* 231. *Klein, quad. p.* 113. *L'Egypte.*

* Le L. Mabouya 35. *L. Mabouya L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : maxillis æqualibus : vittâ dorsali utrinquè nigrâ : caudâ corpore breviore.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les mâchoires égales : une bande noire, de part & d'autre, sur le dos : la queue plus courte que le corps. (Pl. 9, fig. 1.)

Quoique ce *lézard* ait une très-grande ressemblance avec le *Scinque* & le *Doré*, il a été néanmoins décrit séparément par M. le Comte de la Cepède ; & en effet, les traits qui le distinguent sont trop caractérisés pour ne pas en faire une espèce particulière. Sa tête paroît tenir immédiatement au corps ; elle se termine antérieurement par un museau obtus. Les mâchoires sont d'une longueur égale ; & les oreilles, d'une grandeur médiocre. Le tronc est long, appuyé sur des jambes très-courtes. La queue est grosse à sa base, & s'amincit subitement ; elle ne forme à peu près que le tiers de la longueur totale de l'animal. Les doigts sont armés d'ongles crochus. Tout le corps est couvert d'écailles arrondies, disposées en recouvrement : le fond de leur couleur est d'un jaune doré ; plusieurs de celles qui garnissent le dos sont quelquefois d'une couleur plus foncée, avec une petite ligne blanche au milieu. On voit, de chaque côté du corps, des écailles noirâtres, qui forment une bande longitudinale : la couleur du fond s'éclaircit le long du côté intérieur de ces deux bandes, & on y voit régner deux autres bandelettes presque blanches. Au reste, la couleur de ce *lézard* varie suivant la différente position des contrées qu'il habite. Ceux qui vivent dans les vallées profondes & dans les endroits marécageux, sont presque noirs : leur longueur ordinaire est d'environ huit à neuf pouces. On dit qu'ils grimpent sur les arbres, sur le faîtes des cases des Nègres, & qu'ils se logent communément dans les crevasses des vieux bois pourris : ce n'est que pendant la chaleur du jour qu'ils quittent cette retraite. Ils passent pour venimeux en Amérique ; cependant Brown & Sloane assurent qu'ils n'ont jamais pu avoir une preuve certaine de l'existence de leur venin. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad.-ovip. p.* 378. *M. Cetti, Hist. Nat. des amph. de la Sardaigne, p.* 21. *Les Antilles, les contrées chaudes de l'Amérique, l'Asie, la Sardaigne.*

a. M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm, 1787, la description & la figure d'un *lézard* qu'il a trouvé dans l'île de Java, & que M. le Comte de la Cepède regarde comme une variété du *Mabouya*. Le dos est gris, & marqué de quatre rangs de taches noires, entremêlées de taches blanches : de plus, on voit, de part & d'autre, une raie noire.

b. M. Afzélius, Naturaliste suédois, a vu dans la collection de M. Bættiger, à Vesteras, un autre *lézard* qui différoit de celui que M. Thunberg a décrit, en ce qu'il n'avoit point de taches sur le dos ; mais les raies latérales étoient plus noires & plus égales. *Mém. de l'Acad. de Stockolm, trimest. d'avril* 1787, *p.* 123. *Lacerta lateralis.*

Le L. Doré 36. *L. Aurata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : maxillis subæqualibus : lineâ utrinquè laterali albidâ : caudâ corpore longiore.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les mâchoires presque égales en longueur : une ligne blanchâtre, de part & d'autre, sur les côtés : la queue plus longue que le corps. (Pl. 9, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de ce *lézard* a la même épaisseur que le cou ; elle est d'une forme ovale, convexe en dessus, & se termine par un museau assez pointu. La mâchoire supérieure dépasse un peu l'inférieure ; l'une & l'autre sont armées de petites dents coniques, égales, & obtuses. La langue est aiguë, large, charnue, échancrée à sa base, & mince à son sommet. Les narines sont arrondies, & situées sur le sommet antérieur du museau. Les yeux occupent l'extrémité des parties latérales de la tête ; ils sont à peu près également éloignés des oreilles & de la pointe du museau. Les ouvertures des oreilles sont grandes, & garnies intérieurement de petites écailles, qui les font paroître un peu festonnées. Le tronc est élargi par les côtés, aplati supérieurement, & terminé par une queue qui décroît insensiblement depuis la base jusqu'à son extrémité : elle a deux fois la longueur du corps. L'anus est percé d'une fente transversale. Les pieds de devant se partagent en cinq doigts d'une forme un peu orbiculaire, pourvus d'ongles recourbés & aigus ; l'intérieur & le cinquième sont de la même longueur ; le second & le quatrième sont égaux entre eux ; le troisième est le plus long. Les doigts des pieds de derrière croissent graduellement, depuis le premier intérieur jusqu'au quatrième ; le cinquième

eſt un peu moins court que le premier. Tout le corps eſt couvert de petites écailles arrondies, ſtriées, & brillantes. Le fond de la couleur eſt d'un gris argenté, tacheté d'orange ſur le dos & ſur les côtés : lorſque l'animal eſt vivant, cette dernière couleur brille d'un éclat ſemblable à celui de l'or. Il règne ſur les parties latérales du tronc une bandelette blanchâtre, qui s'étend depuis les pattes de devant juſqu'à celles de derrière. M. Leske poſsède un individu de cette eſpèce qui a trois bandelettes jaunes ſur le dos. Ce *lézard* a les pieds ſi courts, qu'il rampe plutôt qu'il ne marche. Il ſe tient preſque toujours dans les creux des rochers, d'où il fait entendre, pendant la nuit, une ſorte de coaſſement plus déſagréable que celui des grenouilles. Il ſe nourrit des viandes corrompues, & de petites eſpèces de crabes de mer. Suivant Sloane, il eſt regardé comme très-venimeux; cependant il n'y a encore aucun fait poſitif qui prouve que ce *lézard* poſsède cette funeſte qualité. Un individu de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a quinze pouces huit lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue, qui eſt longue de onze pouces une ligne. Les jambes de derrière ont un pouce onze lignes de long; celles de devant ſont plus courtes. *Linn. ſ. n.* 368. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 384. *L'Amérique, les Antilles, l'île de Chypre.*

Le L. Tapaye 37. *L. Orbicularis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : capite ſphærico, roſtro adunco, brevi : trunco orbiculari, muricato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la tête ſphérique, terminée par un petit bec crochu : le tronc arrondi & hériſſé de piquans. (Pl. 9, fig. 3.)

A juger de ce reptile par la groſſeur & les proportions du corps, on le prendroit, au premier coup d'œil, pour un crapaud. Sa tête eſt courte, ſphérique, anguleuſe par les côtés, & ſe termine par un bec raccourci, aſſez ſemblable à celui d'un oiſeau. La langue eſt courte & épaiſſe. Son corps, que l'on croiroit gonflé, eſt preſque auſſi large que long. Les pattes de devant & de derrière ſont minces, & partagées à leur extrémité en cinq doigts inégaux, garnis d'ongles crochus : le troiſième doigt eſt le plus long. La queue grêle & plus courte que le corps. Toute la ſurface du tronc, principalement celle du dos, eſt couverte d'écailles très-minces, & hériſſée d'aiguillons. Le fond de la couleur eſt d'un gris blanc, plus ou moins tacheté de brun & de jaunâtre. Ce *lézard* devient très-familier : on peut le manier ſans qu'il cherche à mordre; il a même l'air de déſirer les careſſes. On dit qu'il eſt très-ſenſible dans certaines parties du corps, comme vers les narines & les yeux. Des Voyageurs aſſurent que pour peu qu'on le touche dans ces endroits, on en voit couler du ſang. *Linn. ſ. n.* 365. *Les montagnes de l'Amérique méridionale.*

a. Il y a dans cette eſpèce une variété diſtinguée par la forme triangulaire de la tête, qui reſſemble à celle du *Caméléon*, & par une ſorte de bouclier qui recouvre le ſommet. Tout le corps eſt revêtu d'écailles blanches, brunes, cendrées, rougeâtres, & d'épines blanches. *Linn. ſ. n.* 365. *Variet. B. Le Mexique.*

Le L. Strié 38. *L. Quinque-Lineata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : capite lineis ſex flavidis ; quinquè verò in dorſo.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : ſix lignes jaunâtres ſur la tête ; & cinq ſur le dos.

Nous ne connoiſſons ce *lézard* que par la deſcription que Linné en a donnée dans ſon *Syſtême de la Nature*. Sa tête, dit-il, eſt marquée de ſix lignes jaunes, dont deux ſont ſituées entre les yeux ; deux autres au deſſus ; & les deux dernières au deſſous de ces mêmes organes. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'une couleur noirâtre, avec cinq autres lignes jaunes ou blanchâtres, qui s'étendent depuis la tête juſques vers le milieu de la queue. Le ventre eſt chargé de plis qui ſont diſpoſés comme en recouvrement. La queue eſt une fois & demie plus longue que le corps; & ne forme point d'anneaux comme on en voit dans pluſieurs autres eſpèces de *lézards*. Un individu de cette eſpèce fut envoyé au célèbre Linné par le Docteur Garden. *Linn. ſ. n.* 366. *La Caroline.*

Le L. Marbré 39. *L. Marmorata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : gulâ ſubcriſtatâ : dorſo lævi : caudâ longiſſimâ, angulatâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de crête ſous la gueule : le dos liſſe : la

queue très-alongée & anguleuſe. (Pl. 6, fig. 4.)

Ce *lézard* a la tête couverte de grandes écailles, & chargée d'inégalités dans ſa partie ſupérieure. Les ouvertures des narines & des oreilles ſont rondes; les dents petites, & un peu obtuſes. Le deſſous de la gueule eſt couvert d'écailles bombées : la rangée du milieu, qui s'étend depuis l'extrémité de la mâchoire inférieure juſques vers la poitrine, forme une eſpèce de crête compoſée d'écailles plus alongées, & ſemblables à des dents : cette crête eſt plus ſenſible dans le mâle que dans la femelle. Les écailles du dos ſont arrondies; & celles de l'abdomen, ovales & aiguës. Les os de la région iliaque forment une ſaillie au dehors. Les pieds, tant de devant que de derrière, ſont armés d'ongles aigus, & recourbés : la couleur des ongles eſt noire vers le ſommet, & blenâtre à la baſe. Le deſſous des cuiſſes eſt garni d'un rang de huit ou dix tubercules diſpoſés longitudinalement, mais moins marqués dans la femelle que dans le mâle. Un des caractères les plus remarquables, c'eſt d'avoir la queue beaucoup plus longue en proportion du corps qu'aucune autre eſpèce de ce genre. Un individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi a la queue quatre fois plus longue que le corps. Les écailles dont la tête eſt revêtue font paroître cette partie comme relevée par neuf arêtes longitudinales. La couleur de ce *lézard* eſt verdâtre ſur la tête; griſe & rayée tranſverſalement de blanc & de noir ſur le dos; elle devient rouſſe ſur les cuiſſes & les côtés du bas-ventre, où elle eſt marbrée de blanc & de brun. La queue eſt d'une couleur ſombre, & mouchetée de taches rouſsâtres, dont le centre eſt blanc. La figure que nous donnons repréſente les deux tiers de la grandeur naturelle du *Marbré. Linn. muſ. princ. n.* 13. *L'Eſpagne, les Indes.*

a. M. le Comte de la Cepède croit qu'on pourroit rapporter à cette eſpèce le *lézard* d'Afrique, appelé *Warral* par Shaw. Sa couleur eſt d'un rouge très-vif, tacheté de noir. Il a ſouvent trente pouces de longueur. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 395.

b. M. Leske poſsède dans ſon Cabinet pluſieurs individus de cette eſpèce, qui paroiſſent conſtituer autant de variétés différentes. Le dos eſt brun, avec quelques taches bleuâtres. *Muſ. Lesk. p.* 29.

c. Le dos eſt brun, avec une bandelette pâle qui s'étend longitudinalement depuis la tête juſqu'à la queue. *Ibid.*

d. Le dos couleur de rouille. *Ibid.*

e. Le dos couleur de rouille, avec des taches bleuâtres. *Ibid.*

f. Le ventre pâle, tacheté de vert. Celui-ci eſt une fois plus petit que les précédens. *Ibid.*

* Le L. A MOUSTACHES 40. *L. Myſtacea L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis; intermediis tribus ſerratis : oris angulis utrinquè dilatatis in criſtam ſemi-orbiculatam.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière; les trois du milieu dentelés : une crête demi-circulaire, ſituée de part & d'autre, ſur les angles de la gueule.

On trouve la deſcription de ce *lézard* dans le troiſième volume des Voyages de M. Pallas. Sa tête eſt courte, renflée, & couverte de piquans ſur la partie poſtérieure des mâchoires. Il y a, ſur les angles de la gueule, une eſpèce de crête molle, demi-circulaire, dentelée en ſes bords, remplie de ſang, & couverte de points extérieurement : on remarque auſſi deux eſpèces de plis ſous la gueule. Le corps eſt ventru, aplati, & hériſſé de points ſaillans, très-aigus; ceux qui recouvrent les pattes ſont plus ſenſibles. Les parties latérales de la queue ſont garnies, de part & d'autre, d'un prolongement calleux. Chaque patte ſe diviſe en cinq doigts, dont les trois intermédiaires ſont dentelés; les deux extérieurs offrent une dentelure double. Le corps eſt d'un gris cendré : ce fond eſt obſcurci par des taches jaunes, condenſées comme des nuages, & par une multitude de points bruns. Le ventre eſt d'un blanc ſale. Selon M. Pallas, ce reptile parvient à la grandeur du *Gecko. Pall. It. tom.* 3, *p.* 13. *Les collines ſablonneuſes de Naryn & le déſert de Caman en Ruſſie.*

* Le L. ROQUET 41. *L. Roquet L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : ultimo digitorum articulo membranâ utrinquè dilatato : corpore flavo nigroquè maculato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la dernière articulation des doigts élargie par une membrane, ſituée de part & d'autre : le corps tacheté de jaune & de noir. (Pl. 9, fig. 5.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé tant

de rapports entre un *lézard* qu'on conserve au Cabinet du Roi, & celui qui est décrit sous le nom de *Roquet* par Dutertre & Rochefort, qu'il lui a conservé le même nom dans la description qu'il en a donnée. Il se rapproche beaucoup du *lézard Gris* par sa forme extérieure ; mais il en diffère principalement en ce que le dessous du corps n'est point garni de plaques transversales. Sa tête est un peu renflée au dessus des yeux, & se termine par un museau aplati. Ses yeux sont brillans ; l'ouverture des narines assez grande ; la langue large & fourchue ; le cou aussi gros que le tronc. Les pieds, tant de devant que de derrière, se partagent en cinq doigts, qui ont la dernière articulation élargie par une membrane située de part & d'autre. Le premier doigt intérieur est le plus court ; le second & le cinquième des pattes de devant sont égaux entre eux ; le troisième & le quatrième ont aussi la même longueur. Les doigts des pieds de derrière croissent graduellement, depuis le pouce jusqu'au quatrième qui est le plus long ; le cinquième est éloigné des autres, & égale en longueur le troisième. La queue est une fois plus longue que le corps. Ce *lézard* est d'une couleur de feuille morte, tacherée de noir & de jaune : il ne devient jamais bien grand. La figure que nous en avons donnée présente les dimensions de l'individu qu'on voit au Cabinet du Roi. Il joint à la rapidité du mouvement, l'habitude de tenir la tête haute, & la queue repliée sur le dos. Malgré sa pétulance, il est d'un caractère assez doux ; il aime la compagnie de l'homme, comme le *L. Gris*. Lorsqu'il est fatigué & qu'il a trop chaud, il ouvre la gueule, tire la langue, & demeure pendant quelque temps haletant comme les petits chiens. Il vit dans les jardins, se nourrit d'insectes, & creuse de petits trous dans les terrains qu'il fréquente. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 397. *M. de Bomare, Dict. d'Hist. Nat. art. du lézard Roquet. La Martinique.*

Le L. Rouge-gorge 42. *L. Bullaris L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : vesicâ rubrâ gulari : corpore viridi.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une vésicule rouge sous la gueule : le corps vert. (Pl. 9, fig. 6.)

La *Rouge-gorge* a la tête un peu alongée, convexe au dessus des yeux, & dirigée en pente vers le museau. Le caractère distinctif particulier à cette espèce, consiste dans une vessie rouge située sous la gueule, qu'il gonfle à son gré, particulièrement lorsqu'on l'effraie ou qu'on l'irrite. Le tronc est un peu renflé vers le milieu de sa longueur. Les pattes sont grêles, & divisées à leur extrémité en cinq doigts de longueur inégale, munis d'ongles longs & pointus. Les trois doigts intermédiaires des pieds de devant sont de la même longueur ; les deux extérieurs sont plus courts ; mais pareillement égaux en longueur. Les doigts des pieds de derrière croissent successivement depuis le pouce jusqu'au quatrième ; le cinquième est plus court & séparé des autres. Le fond de sa couleur est vert : il a environ six pouces de longueur. *Linn. s. n.* 368. *Catesbi. Carol.* 2, *p.* 66. *La Jamaïque, la Caroline.*

Le L. Goitreux 43. *L. Strumosa L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : pectore gibbo, protenso : corpore cinereo, fuscoquè variegato.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une espèce de goître sur la poitrine : le corps d'un gris cendré, avec des taches brunes. (Pl. 10, fig. 1.)

Sa tête est alongée, convexe sur le sommet, & se termine par un museau aplati. Sa langue est petite, charnue, & arrondie au sommet. Les yeux, qui sont vifs, noirs, & garnis de paupières, occupent le milieu de la tête. Vers la naissance du cou, on voit de chaque côté l'ouverture des ouïes, qui est assez grande. Ce *lézard* est remarquable, en ce qu'il a, vers la région de la poitrine, une espèce de vésicule toute couverte de petits grains ou boutons semblables aux œufs des poissons : cette tumeur est d'un rouge pâle, & se dilate extrêmement par le moyen de l'air que ce reptile y introduit à son gré. Les pattes sont fendues en cinq doigts inégaux, & munis d'ongles blancs, pointus, & crochus. La queue est ronde, alongée, entourée d'anneaux verdâtres jusqu'au milieu, & blanchâtres dans tout le reste de sa longueur. Tout le corps est d'un gris cendré, parsemé de taches brunes : cette dernière couleur est aussi celle des bandes longitudinales qu'on remarque sur le ventre. Le P. Nicolson observe qu'on trouve à Saint-Domingue de nombreuses variétés de cette espèce. On en voit de verts, de gris, de noirs, de jaunes, de

mouchetés. Les uns sont bariolés de zones transversales bleues, jaunes, & rouges; d'autres sont comme divisés par plusieurs bandelettes longitudinales de différentes couleurs. Les plus gros n'ont pas plus de sept à huit pouces de longueur, & un demi-pouce de diamètre. Leur conformation est par-tout la même; mais les proportions de la queue varient selon la différence des individus. Dans les uns, la queue égale la longueur du corps; dans les autres, elle est tantôt plus courte, tantôt plus alongée. Ce *lézard* est fort vif, très-leste, & si familier, qu'il se promène sans crainte dans les appartemens, sur les tables, & même sur les convives. Je crois qu'on peut regarder comme une variété de cette espèce le petit *lézard* dont parle M. de Saint-Pierre dans son *Voyage à l'île de France?* « Les » appartemens, dans certaines saisons de » l'année, dit-il, sont remplis de petits papillons qui viennent se brûler aux lumières; » ils sont en si grand nombre, qu'on est obligé » de mettre les bougies dans des cylindres » de verre; ils attirent dans les maisons un » petit *lézard* fort joli, de la longueur du » doigt. Ses yeux sont vifs; il grimpe le long » des murailles, & même sur le verre. Il se » nourrit de mouches & d'insectes qu'il guette » avec beaucoup de patience : il pond de » petits œufs ronds & gros comme des pois, » ayant coque, blanc, & jaune comme les » œufs de poule. J'ai vu de ces *lézards* ap- » privoisés venir prendre du sucre dans la » main. Loin d'être malfaisans, ils sont fort » utiles. Il y en a de magnifiques dans les » bois. On en voit de couleur d'azur & de » vert changeant, avec des traits cramoisis sur » le dos, qui ressemblent à des caractères » arabes ». *Voy. à l'île de France, vol. 1, p.* 133. *Linn. s. n.* 368. *Essai sur l'Hist. Natur. de Saint-Domingue, p.* 348. *Anolis.*

Le L. Teguixin 44. *L. Teguixin L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : corpore cinereo; suprà punctis albidis consperso : lateribus plicatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps gris, parsemé en dessus de points blanchâtres : des plis sur les côtés. (Pl. 10, fig. 2.)

Ce reptile a beaucoup de ressemblance avec l'*Ameiva;* il doit cependant être regardé comme une espèce distincte. Sa tête est oblongue, ovale, aplatie, un peu convexe au dessus des yeux, marquée supérieurement de plusieurs sutures, revêtue d'écailles de différentes grandeurs, & terminée par un museau pointu. On trouve une peau lâche sous le cou, qui forme en cet endroit trois plis bien apparens. Le tronc est sillonné par un grand nombre de stries circulaires, divisées par articulations. Il règne tout le long des côtés, depuis la tête jusqu'aux cuisses, une multitude de plis obtus, garnis d'un rebord. La queue est composée d'environ deux cents segmens qui s'étendent alternativement; les uns seulement en arc sur la partie supérieure; les autres circulairement tout à l'entour : elle n'est point sillonnée comme celle de l'*Ameiva;* mais elle est une fois plus longue que le corps, & se termine en pointe aiguë. Les trois doigts intermédiaires des pieds de devant sont à peu près de la même longueur; les deux latéraux sont plus courts. Les doigts intérieurs des pieds de derrière croissent graduellement depuis le pouce jusqu'au quatrième; le cinquième est un peu plus long que le premier : les uns & les autres sont pourvus d'ongles aigus, & légèrement recourbés. La couleur de ce *lézard* est d'un gris qui tire sur le bleu; ce fond est diversifiée par des bandes d'un gris sombre. Tout le dos & la partie extérieure des cuisses sont marqués de points blancs, ovales, & épars; il y en a aussi sur la queue, mais en plus petit nombre. *Linn. Amen. Acad. amph. gyllenb. n.* 14. *Les Indes.*

Il y a plusieurs variétés dans cette espèce, distinguées entre elles par la diversité des couleurs.

a. Le dos bleuâtre, orné sur les côtés de taches blanches en forme d'yeux. *Mus. Lesk. p.* 29.

b. Le dos couvert de bandelettes noires & bleues, longitudinales; de taches blanches en forme d'yeux sur les côtés. *Ibid.*

c. Le dos noir, parsemé transversalement de points & d'anneaux d'une couleur pâle. *Ibid.*

Le L. Triangulaire 45. *L. Nilotica L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : squamis dorsalibus angulo obtuso, & quatuor lineis notatis : caudâ apice triquetrâ.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les écailles du dos bombées en carène obtuse, & marquées de quatre lignes : l'extrémité de la queue relevée par trois arêtes.

En recueillant tous les détails qu'Hasselquist & Linné nous ont laissés sur ce *lézard,* il

il paroît que ſes caractères diſtinctifs conſiſtent en ce que ſon corps eſt liſſe, & couvert ſur la ſurface ſupérieure de quatre rangées d'écailles, qui diffèrent par leur figure de celles qui les avoiſinent. La queue eſt ronde, alongée, & ſe termine par une eſpèce de pyramide à trois faces. Du reſte, il a beaucoup de reſſemblance avec le *Scinque*. On le trouve dans les endroits marécageux & voiſins du Nil. *Haſſelq. itin.* 311, *n.* 59. *Linn. ſ. n.* 369. *L'Egypte.*

Le L. Double-raie 46. *L. Punctata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : corpore punctis fuſcis conſperſo ; lineis duabus flaveſcentibus in dorſo.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps parſemé de points bruns ; deux lignes jaunâtres ſur le dos. (Pl. 10, fig. 3.)

La tête de ce reptile eſt à peine diſtinguée du tronc ; elle eſt petite, ovale, & revêtue d'écailles comme celle des *ſerpens*. Le tronc eſt arrondi, épais, & enduit d'une humeur viſqueuſe. On voit de chaque côté, ſur les bords du dos, une ligne jaunâtre, qui s'étend depuis le bout du muſeau juſques vers le milieu de la queue. L'eſpace qui ſépare ces deux lignes eſt couvert de points bruns, diſpoſés ſur ſix rangées longitudinales ; il y en a autant ſur les côtés. La queue ſurpaſſe une fois le corps en longueur ; elle eſt ronde, épaiſſe à la baſe, & marquée ſur toute ſa ſurface, ainſi que les pattes, de petites taches brunes. Les doigts, tant des pieds de devant que de derrière, ſont garnis de petits ongles aigus. Séba avoit reçu de Ceylan un individu de cette eſpèce. Suivant cet Auteur, les œufs de ce *lézard* ſont de la groſſeur d'un petit pois. *Linn. ſ. n.* 369. *Ceylan.*

* Le L. Sputateur 47. *L. Sputator L. pedibus pentadactylis, fiſſis : digitis ſubtùs ſquamoſis : unguium loco laminâ ſubrotundâ.*

Cinq doigts ſéparés aux pieds de devant & de derrière : les doigts garnis par deſſous de petites écailles : une écaille arrondie à la place des ongles. (Pl. 10, fig. 4.)

On trouve une deſcription détaillée de ce petit *lézard* dans l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède, & dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockolm, année 1784. Sa tête eſt conique, convexe au deſſus des yeux, & terminée en pente vers le muſeau. La langue eſt plate, large, & un peu fendue à l'extrémité. Il n'y a pas d'ouverture apparente pour les oreilles. L'épaiſſeur du cou égale à peu près celle du corps. Le tronc eſt un peu renflé vers le milieu de ſa longueur. Les pattes ſont partagées en cinq doigts garnis par deſſous de petites écailles, & terminés par une eſpèce de pelote ou de plaque écailleuſe arrondie, qui tient la place de l'ongle. La queue eſt auſſi longue que le corps. Toutes les écailles ſont luiſantes. Le fond de ſa couleur eſt d'un gris varié de brun, foncé ſur le dos, & blanchâtre ſous le ventre. Quatre bandes tranſverſales, d'un brun preſque noir, règnent ſur la tête & ſur le dos ; une autre bandelette de la même couleur borde la mâchoire ſupérieure ; & ſix autres bandes ſemblables forment autant d'anneaux autour de la queue. Il n'a que deux pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. Ce *lézard* court le long des murs & ne nuit à perſonne ; mais lorſqu'on l'irrite, il lance contre celui qu'il prend pour ſon ennemi, un crachat noir & venimeux, qui fait enfler auſſi-tôt la partie ſur laquelle il tombe. De là lui eſt venu le nom de *Sputateur*.

a. M. le Comte de la Cepède & M. Sparman regardent comme une variété de cette eſpèce, un autre petit *lézard* ſemblable au *Sputateur* par ſa forme & ſes dimenſions, mais qui eſt très-différent par la teinte & la diſpoſition des couleurs. Le dos eſt d'un gris foncé, varié par de très-petites ondes d'un brun noirâtre, qui forment des raies longitudinales : le deſſous du corps eſt grisâtre, mêlé d'une teinte couleur de chair. *Pl.* 10, *fig.* 5. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 409. *M. Sparman, Mém. de Suède, ann.* 1784, *p.* 164. *L'île Saint-Euſtache, Saint-Domingue.*

* Le L. Abdominal 48. *L. Abdominalis L. pedibus remotiſſimis, pentadactylis, unguiculatis : corpore cinereo : ſquamis lævibus.*

Les pattes très-éloignées, diviſées en cinq doigts garnis d'ongles : le corps gris & couvert d'écailles liſſes.

M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Suède, 1787, la deſcription & la figure de ce *lézard*, dont il a vu deux individus dans quelques Cabinets de Hollande. Il n'eſt guère, dit-il, plus long que le doigt. Sa tête eſt courte, arrondie, & preſque cylindrique ; l'ouverture des oreilles très-apparente ; le tronc alongé, & de la même épaiſſeur. Chaque pied eſt diviſé en

cinq doigts si déliés, qu'on les distingue à peine. Le tronc est revêtu d'écailles lisses, brillantes, & d'une couleur grise : cette teinte est moins foncée sous le ventre. La tête & la queue, qui est fort courte, sont dépourvues d'écailles. *Thunberg, nouv. Mém. de Stock. trimest. d'avril* 1787. *L'île de Java & Amboine.*

* Le Quetz-paleo 49. *L. Quetz-paleo L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : trunco subtùs & suprà squamis minutis tecto : squamis in caudâ majoribus, carinatis.*

Cinq doigts libres & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le tronc couvert, par dessus & par dessous, de petites écailles ; celles de la queue sont plus grandes que celles du corps, & relevées par une arête.

M. le Comte de la Cepède vient de donner la description de cette espèce dans un supplément qu'il a publié sur les *Quadrupèdes ovipares* : l'individu qu'il a décrit lui a été communiqué par M. l'Abbé Nollin, Directeur des pepinières du Roi. Ce *lézard* a beaucoup de ressemblance avec le *Cordyle*, particulièrement par la conformation de sa queue. Sa tête est aplatie par dessus, comprimée latéralement, & revêtue de petites écailles. Les mâchoires sont armées de dents ferrées, & qui deviennent plus petites à mesure qu'elles sont plus près du museau ; il y en a trente à chaque mâchoire. Les écailles du dos & de la surface supérieure des jambes sont encore plus petites que celles de la tête ; & comme elles sont situées à côté les unes des autres, elles font paroître la peau chagrinée. Le ventre & le dessous des pattes présentent aussi des écailles un peu plus grandes, mais placées de la même manière, & assez dures. Plus de quinze tubercules, percés à leur extrémité, garnissent le dessous des cuisses ; d'autres tubercules plus élevés, très-forts, très-pointus, & de grandeur inégale, sont répandus sur la surface intérieure des jambes de derrière : on en voit aussi quelques-uns, mais moins élevés, le long des reins de l'animal & sur les jambes de devant, auprès des pieds. La queue est couverte de très-grandes écailles pointues, piquantes, relevées par une arête, & disposées en anneaux larges, très-distincts les uns des autres. Le *lézard* que M. de la Cepède a observé avoit le dessus du corps gris, le ventre blanchâtre, & la queue d'un brun foncé. Sa longueur étoit de dix-sept pouces ; la queue seule avoit plus de huit pouces de long. *M. le C. de la Cepède, Hist. des serp. p.* 497. *Séb.* 1, *pl.* 97, *fig.* 4. *Laurenti, spec. med. p.* 5. *Cordilus-Brasilienſis. Le Brésil.*

**** *Espèces qui ont de grandes écailles disposées en recouvrement sur la surface inférieure des doigts.*

Le L. Gecko 50. *L. Gecko L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : digitis subtùs imbricatis, membranâ dilatatis : femoribus tuberculorum serie.*

Cinq doigts séparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les doigts couverts en dessous d'écailles en recouvrement, & élargis par une membrane : une rangée de tubercules sur la surface intérieure des cuisses. (Pl. 10, fig. 6.)

La tête de ce *lézard* est conique, convexe sur le sommet, un peu renflée sous la gueule, terminée par un museau pointu, & toute couverte de tubercules. Les yeux sont gros ; la langue plate, revêtue de petites écailles, & échancrée au sommet. Au rapport de Bontius, les dents sont aiguës & si fortes, qu'elles font impression sur les corps les plus durs, même sur l'acier. Le tronc est légèrement renflé vers la région de l'anus. On voit sur la partie intérieure des cuisses, une rangée de tubercules élevés comme ceux du *L. Vert.* La structure des pieds de cet animal est remarquable, en ce que chaque doigt est couvert par dessous, d'une rangée d'écailles qui se recouvrent les unes les autres, comme les ardoises des toits : de plus, les côtés des doigts sont garnis d'une petite membrane qui en augmente la largeur, sans cependant les réunir. Linné prétend que le *Gecko* n'a point d'ongles ; mais M. le Comte de la Cepède en a trouvé sur tous les individus qui sont au Cabinet du Roi : celui qui a servi de modèle à la figure que je viens d'assigner, en avoit aussi. La queue est tantôt aussi longue, tantôt plus courte que le corps. A sa base, elle est entourée de bandes très-sensibles ; chaque bande renferme plusieurs rangées de petites écailles, dont le nombre & l'arrangement ne présentent aucune régularité. Toute la surface du corps est couverte d'écailles & de petits tubercules. Le fond de la couleur est d'un vert clair, tacheté d'un rouge très-éclatant, selon Bontius. Le *Gecko*

décrit dans les *Délices de la nature de Knorr* est d'un gris bleuâtre, principalement sur la partie postérieure du dos; la tête, les côtés, & les cuisses sont parsemés de teintes jaunâtres; les tubercules sont blancs; le bout de la queue d'une couleur sombre; & la membrane des doigts brune. Ce *lézard* rend, pendant la nuit, un son semblable à celui de la grenouille. Sa morsure est venimeuse, au point que si on ne coupe la partie blessée, on meurt peu d'heures après : l'attouchement seul de ses pieds est même très-dangereux. *Linn. s. n. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 413. *Knorr. del. nat. select. p.* 132, *pl. L* 6, *fig.* 3. *L'Egypte, les Indes.*

Le L. Geckotte 51. *L. Mauritanica L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : digitis subtùs imbricatis, membranâ dilatatis : femoribus absquè tuberculis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les doigts couverts par dessous d'écailles en recouvrement, & élargis par une membrane : point de tubercules sur la surface intérieure des cuisses. (Pl. 11, fig. 1.)

En jetant les yeux sur les différens *Geckos* & *Geckottes* qu'on conserve au Cabinet du Roi, on trouve de si grands rapports entre ces deux espèces, qu'il est difficile de ne pas les confondre. M. le Comte de la Cepède, qui a examiné avec soin ces deux *lézards*, observe qu'ils diffèrent constamment entre eux par trois caractères sensibles. 1°. Le *Geckotte* a le corps plus court & plus épais; 2°. il n'a point de tubercules sur la surface intérieure des cuisses, comme le *Gecko;* 3°. enfin sa queue est plus courte & plus grosse. Pendant que l'animal est encore jeune, cette partie est recouverte d'écailles, chargées chacune d'un tubercule en forme d'aiguillon, & qui, par leurs dispositions, la font paroître garnie d'anneaux écailleux; mais à mesure qu'il grandit, les anneaux les plus voisins de l'extrémité de la queue disparoissent; il n'en reste plus que quelques-uns à la base, qui tombent enfin comme les autres. Les doigts sont conformés comme ceux du précédent, & le corps est également couvert de tubercules. On dit qu'il est aussi venimeux; cependant jusqu'ici il n'y a point de preuve positive à ce sujet. *Linn. s. n.* 361. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 420. *L'Afrique, les provinces méridionales.*

a. M. Leske possède dans son Cabinet une variété de cette espèce, dont la queue est entièrement lisse. Du reste, tout le corps est hérissé d'aiguillons, & présente tous les autres caractères qui appartiennent au *Geckotte. Mus. Lesk. p.* 29.

* Le L. Tête-plate 52. *L. Capite-plana L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : digitis membranâ dilatis, subtùs imbricatis : membranâ utrinquè laterali, fimbriatâ.*

Cinq doigts séparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière; les doigts élargis par une membrane, & couverts par dessous d'écailles disposées en recouvrement : une membrane frangée de chaque côté du tronc. (Pl. 11, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède est le premier Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de *lézard.* Il ressemble au *Caméléon* par la conformation du corps, de la tête, & par ses couleurs; à la *Salamandre aquatique*, par sa queue membraneuse; & au *Gecko*, par la structure des pieds. Il a la tête triangulaire, très-aplatie en dessus & par dessous; le museau en pente; les yeux gros & saillans; la gueule fendue jusqu'au delà des yeux; les mâchoires hérissées d'un grand nombre de petites dents; la langue plate, fourchue, & assez semblable à celle du *Gecko.* Les ouvertures des oreilles sont très-petites; elles sont placées auprès des angles de la gueule. Les quatre pieds de cet animal sont divisés en cinq doigts réunis à leur origine par la peau des jambes qui les recouvre à la base; mais à leur extrémité, ils sont séparés, & garnis d'une membrane qui les élargit. La surface inférieure de ces doigts est revêtue d'écailles qui se recouvrent comme les ardoises des toits; elles sont communément au nombre de vingt, & disposées sur deux rangées. Le petit intervalle qui sépare ces deux rangs, renferme un ongle fort & crochu, replié en dessous. La queue est beaucoup plus courte que le corps; elle paroît large & aplatie, parce qu'elle est garnie, de part & d'autre, d'une membrane qui lui donne la forme d'une rame. La peau qui revêt le corps est hérissée d'un grand nombre de points saillans, très-serrés, qui la font paroître chagrinée. Ce qui caractérise d'une manière particulière cette espèce de *lézard*, c'est que la surface supérieure du corps est distinguée de l'inférieure, par un prolongement de la peau qui règne, en forme de membrane frangée, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité

des pattes. Sa couleur varie comme celle du *Caméléon*, & préſente ſucceſſivement pluſieurs nuances de rouge, de jaune, de vert, & de bleu. Les variations de couleur n'ont lieu que ſur la partie ſupérieure du corps : le deſſous du tronc eſt conſtamment jaune & brillant. Cet animal n'eſt point venimeux ; il vit ordinairement ſur les arbres, & ſaute de branche en branche avec aſſez d'agilité : la nuit, il ſe retire dans les trous des arbres ou des murailles. On conſerve au Cabinet du Roi pluſieurs individus de cette eſpèce ; le plus grand a de longueur totale huit pouces ſix lignes ; la queue ſeule a deux pouces quatre lignes de longueur. Nous avons fait graver ſur la même planche, une figure qui repréſente l'animal vu de face, & une de ſes pattes de grandeur de nature. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 425. *Madagaſcar, le Sénégal.*

V^e. GENRE.

DRAGON, *Draco. Linn. ſ. n.* 358.

Corpus quadrupes, alatum, caudatum, ſquamulis tectum.

Caput ſubrotundum, ſuprà convexum, collo duplò latius. Ingluvies pendula, quaſi ſaccum acutum. Oculi ovati. Dentes æquales, numeroſi. Lingua craſſa, rotundata. Aures membranâ tectæ.

Alæ radiatæ, inſtar flabelli complicabiles, ex lateribus utrinqué enatæ.

Pedes quatuor, pentadactyli, fiſſi, unguiculati.

Cauda corpore duplò longior, ſquamoſa.

Animal innoxium hominibus ; hoſpitatur in arboribus, inſectis victitans.

Le corps a quatre pattes, pourvu d'aîles & d'une queue, & revêtu de petites écailles.

La tête arrondie, convexe ſur le ſommet, d'une largeur double de celle du cou. Une eſpèce de poche pointue, attachée au deſſous de la gueule. Les yeux d'une forme ovale. Les dents égales & nombreuſes. La langue épaiſſe, arrondie. Les oreilles couvertes d'une membrane.

Des aîles garnies de rayons, pliſſées en éventail, & ſituées de chaque côté du tronc.

Quatre pattes diviſées en cinq doigts ſéparés & munis d'ongles.

La queue écailleuſe ; ſa longueur eſt double de celle du corps.

Cet animal ne fait du mal à perſonne ; il ſe tient habituellement ſur les arbres, & ſe nourrit d'inſectes.

Le Dragon-volant 1. *D. Volans D. criſtâ gulæ triplici : pedibus pentadactylis, unguiculatis : alis utrinquè enatis juxtà totam trunci longitudinem.*

Trois eſpèces de crêtes ſous la gueule : cinq doigts garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les aîles attachées, de part & d'autre, ſur toute la longueur du tronc. (Pl. 12, fig. 5.)

La tête de cet animal eſt petite & de figure ovale ; elle eſt une fois plus large que le cou, & légèrement convexe par deſſus. Les yeux ſont ovales, garnis poſtérieurement de points ſaillans. Les oreilles occupent la partie inférieure des côtés de la tête ; elles ſont recouvertes d'une membrane mince & arrondie. La gueule eſt très-ouverte & armée de dents égales. Selon quelques Naturaliſtes, il n'y a de dents qu'à la mâchoire inférieure. Les narines ſont ſituées, de part & d'autre, vers l'extrémité du muſeau ; leurs ouvertures ſont petites, arrondies, & ſaillantes. On remarque ſous la gueule trois eſpèces de poches que l'animal peut enfler à volonté : les deux latérales ſont chargées de tubercules ; celle du milieu eſt comprimée, plus grande, & plus mince que les deux autres. Le tronc eſt plus large que le cou. La fente de l'anus eſt petite & diſpoſée tranſverſalement. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la conformation du *Dragon*, ce ſont deux eſpèces d'aîles qui ſemblent naître des apophyſes latérales des vertèbres du dos : ces aîles ſont compoſées de membranes qui prennent leur origine auprès des pattes de devant, & qui vont ſe réunir à celles de derrière ; chaque membrane eſt ſoutenue par ſix rayons d'une ſubſtance oſſeuſe, de longueur inégale, & courbés en arrière. La partie antérieure de ſon bord augmente en largeur juſques vis-à-vis le milieu du tronc ; & la partie de derrière diminue dans la même proportion ; de ſorte que chaque aîle repréſente un triangle dont la baſe eſt appuyée contre le dos : la ſurface ſupérieure de ces aîles eſt garnie de petites écailles qui ſe recouvrent en partie. Le milieu du dos eſt chargé de trois rangées longitudinales de tubercules plus ou moins ſaillans, dont le

nombre varie selon la diversité des individus. Les pieds, tant de devant que de derrière, sont garnis de cinq doigts longs, séparés, & pourvus d'ongles crochus. La queue est ordinairement très-déliée, deux fois aussi longue que le corps, & couverte d'écailles relevées en carène. Le plus grand des individus qu'on conserve au Cabinet du Roi a huit pouces deux lignes de longueur totale : la queue seule a quatre pouces dix lignes. Sa couleur ordinaire est brune, parsemée de taches blanches : on voit souvent quelques teintes & des raies bleues derrière la tête, sur le dos, & sur les pattes. Le *Dragon* vit presque toujours sur les arbres, & se nourrit de mouches ou d'autres insectes. A l'aide de ses ailes, il saute de branche en branche. Il est doux, foible, tranquille ; c'est le moins à craindre de tous les reptiles. Pourra-t-on se persuader que c'est ce *Dragon* à plusieurs têtes, qui réuniſſoit l'agilité de l'aigle, la force du lion, qui vomiſſoit des flammes, & dont les Anciens nous ont fait une peinture si terrible? *Linn. ſ. n.* 358. *Les Indes orientales & l'Afrique.*

VIe. GENRE.

SALAMANDRE, *Salamandra. Linn. ſ. n.* 371. *Lacerta-Salamandra.*

Corpus quadrupes, nudum, molle, cute ſplendidâ, lac fundente veſtitum.

Caput depreſſum, utrinquè tuberoſum. Oculi in anteriore capitis parte, palpebris obtecti. Maxillæ denticulatæ : lingua lata, indiviſa. Aures vix conſpicuæ.

Truncus depreſſus. Dorſum alternè mammoſum ; tuberibus oblongis, coſtæ-formibus : coſtarum verò nonniſi rudimenta breviſſima.

Pedes quatuor breves ; anterioribus, digitis tribus aut quatuor inſtructis ; poſterioribus verò quatuor aut quinquè : digiti inæquales, mutici.

Cauda baſi compreſſa, apice teres, corpus æquans longitudine.

Animal oviparum ſimulquè vivos fœtus producit : minis nequicquam territum quò ire inſtituit, pergit : iratum, lac in hoſtes ejaculatur, lacertis quibuſdam tantùm exitiale, hominibus innoxium.

Le corps a quatre pattes, nu, mou, recouvert d'une peau luisante, d'où il suinte une espèce de lait.

La tête aplatie, relevée en bosse de chaque côté. Les yeux placés sur la partie supérieure de la tête, & garnis de paupières. Les mâchoires dentelées. La langue épaisse & entière. Les trous des oreilles presque imperceptibles.

Le tronc aplati. Des mamelons sur le dos, disposés alternativement : des saillies oblongues, qui imitent la convexité des côtes. Il n'y a dans l'intérieur du corps que le rudiment des côtes.

Quatre pattes assez courtes ; celles de devant ont trois ou quatre doigts ; & celles de derrière, quatre ou cinq : tous les doigts d'une longueur inégale, & dépourvus d'ongles.

La queue comprimée à la base, arrondie à l'extrémité : sa longueur égale celle du corps.

Cet animal est ovipare & fait en même temps ses petits vivans. Malgré le péril & les menaces, il avance toujours vers l'endroit où il est déterminé d'aller. Lorsqu'il est en colère, il lance contre ses ennemis une liqueur laiteuse, qui n'est funeste qu'à quelques espèces de *lézards* ; l'homme n'en est pas incommodé.

LA S. A QUATRE-RAIES 1. *S. Quadri-lineata S. pedibus anterioribus tetradactylis ; poſterioribus pentadactylis : digitis ſubſis, ſubmuticis : corpore nigro ; lineis duabus utrinquè albidis.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; cinq à ceux de derrière : tous les doigts séparés & presque dépourvus d'ongles : le corps noir, avec deux bandelettes blanchâtres de chaque côté.

Si la description de Linné est exacte, ce reptile forme la nuance entre le genre des *Lézards* & celui des *Salamandres*. Il se rapproche des premiers par les écailles qui sont distribuées par bandes circulaires autour du tronc, & par les ongles à peine sensibles dont les doigts sont armés ; & il a beaucoup d'analogie avec les *Salamandres*, par le nombre des doigts qu'on trouve aux pieds de devant & de derrière, par la structure de la queue qui est comprimée par les côtés à sa base, enfin par sa taille & la lenteur de ses mouvemens. La tête est lisse, aplatie, alongée. Tout le corps est noir ou plutôt d'une couleur sombre : ce fond est marqué, de part & d'autre, de deux raies blanchâtres ; l'une s'étend depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; l'autre, qui est située

un peu plus bas, se prolonge également depuis la gueule jusqu'aux pattes de derrière, & sépare le dos du ventre. C'est une des plus petites espèces de ce genre. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 46. *Lacerta lineata. L'île de Ceylan.*

La S. Terrestre 2. *S. Terrestris S. pedibus anterioribus tetradactylis; posterioribus pentadactylis; digitis fissis, muticis: corpore nigro, lucido, maculis flavis notato.*

Quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière; tous les doigts séparés & dépourvus d'ongles: le corps noir, luisant, marqué de taches jaunes, (Pl. 11, fig. 3.)

J'ai composé cette description sur deux individus vivans que j'ai observés à Saint-Geniez en Rouergue, le 11 octobre 1788. La tête, vue par dessus, présente la figure d'un fer de lance; elle est élargie derrière les yeux, & se termine antérieurement par un museau arrondi. Les yeux sont situés à la partie supérieure de la tête: leur orbite est saillante dans l'intérieur du palais; là, elle paroît presque entourée d'une espèce de crénelure. Les deux mâchoires sont finement dentelées. Je n'ai point vu d'oreilles apparentes; mais j'ai aperçu, de part & d'autre, derrière les yeux, de petits trous disposés en groupes, & semblables à des piqûres d'épingle: il y a apparence qu'ils tiennent lieu des organes extérieurs de l'ouïe. Il y en avoit treize du côté droit, & seize du côté gauche. La langue forme une petite masse de chair arrondie & adhérente à la mâchoire inférieure. Le tronc est ovale. Les pattes antérieures ont quatre doigts séparés, dépourvus d'ongles, & d'une longueur inégale: les deux du milieu sont les plus longs; celui qui représente le pouce ne forme que le rudiment d'un doigt; le quatrième est un peu plus alongé. Les pieds postérieurs sont composés de cinq doigts: le second & le cinquième sont égaux en longueur; le troisième & le quatrième sont pareillement égaux entre eux; le premier consiste en un tubercule qu'on prendroit pour le rudiment d'un doigt. La queue est aussi longue que la tête & le tronc réunis ensemble; elle est comprimée par les côtés vers sa base, & arrondie au sommet. Tout le corps est couvert de pores très-visibles, d'où il suinte une liqueur blanche, semblable à du lait. Il y a de plus sur les parties latérales du tronc, huit mamelons noirs de chaque côté, disposés longitudinalement. Le fond de la couleur est d'un noir luisant, parsemé de taches jaunes, irrégulières. Sur les deux individus que j'ai examinés, ces taches étoient distribuées différemment: il y en avoit d'oblongues, d'arrondies, & d'autres figurées en croissant sur la tête, sur le dos, & sur la queue. La surface inférieure du corps étoit d'un violet sale. La longueur ordinaire de cette *Salamandre* est d'environ six pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue: le tronc a environ un pouce de diamètre dans sa plus grande épaisseur. C'est un animal très-lourd, qui ne marche ou plutôt qui ne rampe que très-lentement, & avec beaucoup de peine. J'ai cherché à l'irriter, pour voir s'il feroit jaillir contre moi le lait qui coule de ses pores, & que les Anciens ont regardé comme très-venimeux. Je n'ai vu aucune éjaculation; il n'a pas même ouvert la gueule; ce qui a fait croire à quelques-uns de mes amis qui étoient présens, qu'il n'avoit point de bouche; mais je les ai convaincus dans la suite que ses mâchoires pouvoient s'ouvrir, & nous avons vu qu'elles étoient découpées en une rangée de petites dents très-aiguës. J'ai trouvé dans son estomac deux petits limaçons. Le foie m'a paru beaucoup plus grand qu'il ne l'est communément dans les autres reptiles; il occupoit les deux tiers de la capacité du ventre: sa surface extérieure étoit couverte de veines qui formoient de superbes ramifications. Je me suis décidé à l'ouvrir, pour vérifier l'observation de M. de Maupertuis, qui trouva, tout à la fois, des œufs & des petits dans le ventre d'une femelle. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre; mais il n'est pas moins certain que la *Salamandre* renferme en même temps des œufs & des petits tous formés. L'expérience de M. de Maupertuis a été confirmée par des observations qu'on a faites le 5 janvier 1788, & qui ont été publiées dans le journal de Normandie, *numéro* 50. « J'ouvris donc le ventre » de la victime de ma curiosité; & après avoir » enlevé le *rectum*, qui, dans cet animal, est » très-gros, je vis, avec autant de surprise » que de plaisir, deux grappes d'œufs d'un » blanc mat, un peu jaune, gros comme » des grains de coriandre; & les deux côtés » transparens d'une double matrice, remplis » de petits tous vivans..... Je les en fis » sortir les uns après les autres. Il y en avoit » sept dans le côté droit, & huit dans le côté

» gauche ; ils y étoient roulés chacun dans » leur enveloppe. A mesure que je les en » tirois, ils restoient alongés, sans mouve- » ment, pendant une seconde ; mais au bout » de ce temps, vraisemblablement après avoir » respiré, ils devenoient aussi vifs que des » petits poissons ; & ils sautoient avec tant » de promptitude, que j'avois de la peine à » les reprendre pour les jeter dans l'eau-de- » vie..... Ces petits ont seize lignes de » long ; ils sont gros comme des petits pois- » sons de cette taille ; ils sont gris, tachetés » de points noirs. Leurs quatre pattes sont » détachées & bien formées ; & leur queue » est garnie de nageoires perpendiculaires, » dessus & dessous, comme celle du *têtard* » de la *Grenouille*, quand elle a quitté sa » couleur noire ». Il nous reste encore à savoir si la *Salamandre* fait toujours ses petits vivans, & si elle ne pond pas quelquefois des œufs à terre. M. de Maupertuis a trouvé cinquante-quatre petits dans le corps d'une femelle. La conformation du corps de ces jeunes animaux semble indiquer qu'ils doivent être déposés dans l'eau, & qu'ils doivent y passer leur première jeunesse. Ne pourroit-on pas conclure de là qu'ils forment sans doute une partie des variétés qu'on distingue dans les *Salamandres aquatiques* ? Les Anciens ont prétendu que la *Salamandre* vivoit dans le feu : la fausseté de cette assertion est démontrée par le fait & l'expérience. Il est vrai qu'elle vit, pendant quelques instans au milieu d'un brasier, parce qu'elle éteint, avec l'humeur laiteuse qui suinte de son corps, les charbons ardens qui l'environnent. *Linn. s. n.* 371. *Les contrées méridionales de l'Europe.*

La S. Ponctuée 3. *S. Punctata S. pedibus anterioribus tetradactylis ; posterioribus pentadactylis, fissis, muticis : corpore fusco ; punctis albis duplici serie in dorso positis ; unicâ verò serie in caudâ.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; cinq à ceux de derrière : les uns & les autres séparés & dépourvus d'ongles : le corps brun, avec deux rangées de points blancs sur le dos, & une seule rangée sur la queue. (Pl. 12, fig. 1.)

Ce reptile a été décrit & figuré, dans l'ouvrage de Catesby, sous le nom de *Stellion aquatique*. Sa tête est grosse, ovale, aplatie ; & le cou assez long. Tout le corps est dépourvu d'écailles ; d'une couleur brune sur le dos, & un peu moins foncée sur le ventre. Depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, il règne, de part & d'autre, sur la surface supérieure du corps, une rangée de taches rondes, blanchâtres ; & depuis la base de la queue jusqu'à l'extrémité, il n'y a qu'un rang de taches de la même couleur, également conformées. Cet animal, qui est la proie des *hérons* & des *serpens* de la Virginie, vit dans les fossés & les étangs. Il ne fait pas plus de mal en Virginie, dit Catesbi, que les *lézards* d'eau en font parmi nous. Sa longueur est d'environ cinq pouces. *Catesbi, Carol. 3, p. 10, tab. 10, fig. 10.*

La S. à queue-plate 4. *S. Lati-caudata S. pedibus anterioribus tetradactylis ; posterioribus pentadactylis, fissis, muticis : corpore fusco, maculis cærulescentibus consperso : suprà infràque caudam membranâ verticali.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; & cinq à ceux de derrière ; les uns & les autres séparés & dépourvus d'ongles : le corps brun, parsemé de taches bleuâtres : une membrane verticale sur la surface supérieure & inférieure de la queue. (Pl. 11, fig. 4, *a* ; & fig. 4, *b*.)

Cette espèce ressemble à la précédente, en ce qu'elle a le corps dépourvu d'écailles ; & le même nombre de doigts aux pieds de devant & à ceux de derrière. Sa tête est aplatie ; sa langue large & courte ; le corps couvert de très-petites verrues saillantes, blanchâtres, d'où il suinte une espèce de lait. La couleur générale, plus ou moins brune sur le dos, s'éclaircit sous le ventre, & devient d'un jaune tirant sur le blanc. On y remarque de petites taches souvent rondes, foncées, ordinairement plus brunes dans le mâle, bleuâtres, & disposées différemment dans certaines variétés. Le trait principal qui la caractérise, consiste dans une membrane d'une blancheur éclatante, située verticalement, en dessus & par dessous, sur toute la longueur de la queue. Le mâle est distingué de la femelle par une espèce de crête membraneuse & dentelée, qui s'étend le long du dos, depuis le milieu de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Au lieu de crête, la femelle a un enfoncement sur le dos. Du reste, on a remarqué plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur & les couleurs. Ce reptile se plaît dans les marais, les étangs, & se retire souvent dans les souter-

rains humides. Sa marche eſt lente & pénible. La femelle n'eſt pas vivipare ; mais dans les mois d'avril ou de mai, elle pond des œufs qui ſont joints enſemble par une matière viſqueuſe ; & qui entrent, en ſortant de l'ovaire, dans un tuyau formé extérieurement de chaque côté du dos, depuis les pattes de devant juſqu'à l'origine de la queue : avant de ſortir de l'ovaire, ils groſſiſſent inſenſiblement, & quand ils ſont parvenus à leur maturité, ils deſcendent dans ces tuyaux, où ils ſont fécondés. Comme les *lézards* & les *grenouilles*, cette *Salamandre* change de peau tous les quatre ou cinq jours. Il paroît, d'après les expériences de M. Laurenti, qu'elle n'eſt pas venimeuſe. Sur la planche indiquée, la figure *a* repréſente le mâle ; & *b*, la femelle. *Linn. ſ. n.* 371. *Laurenti, ſpec. med. p.* 39, *Triton-Criſtatus. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p.* 471. *Les eaux ſtagnantes de l'Europe, de l'Aſie, & de l'Afrique.*

* Le Sarroube 5. *S. Sarroube S. pedibus anterioribus tetradactylis ; poſterioribus pentadactylis : digitis fiſſis, apice membranâ dilatatis : caudaplana, utrinquè membranacea.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; cinq à ceux de derrière : les uns & les autres ſéparés, élargis au ſommet par une membrane : la queue horizontale, garnie d'une membrane de part & d'autre.

M. Bruyères a trouvé ce reptile à l'île de Madagaſcar ; & M. le Comte de la Cepède en a donné la deſcription dans ſon *Hiſtoire Naturelle des quadrupèdes ovipares.* Il a la tête plate & alongée ; les mâchoires grandes, fendues juſqu'au delà des oreilles, dépourvues de dents, mais crénelées ſur leur contour. La langue eſt enduite d'une humeur viſqueuſe, qui retient les petits inſectes dont cet animal fait ſa proie. Les yeux ſont gros ; l'iris ovale & fendu verticalement. La partie ſupérieure du cou, qui eſt très-large, eſt revêtue d'une double rangée d'écailles d'un jaune clair : on voit encore une multitude de petites écailles rondes & jaunes ſur la ſurface inférieure du corps. Les bouts des doigts ſont garnis, de part & d'autre, d'une petite membrane ; & par deſſous, d'un ongle crochu, placé entre un double rang d'écailles, diſpoſées en recouvrement. Par la conformation des doigts & de la queue, le *Sarroube* ſe rapproche du *lézard à Tête-plate ;* mais il en diffère, en ce qu'il n'a pas comme lui une membrane frangée, qui s'étend tout autour du corps : d'ailleurs celui-ci n'a que quatre doigts aux pieds de devant ; tandis que le *lézard à Tête-plate* en a cinq. Le dos eſt couvert d'une peau brillante, grenue, d'une couleur jaune, tigrée de vert. Il a environ un pied de longueur. M. Bruyères le regarde comme un animal peu dangereux. Il paroît plus ſouvent avec la pluie, que pendant un temps ſec ; & la nuit, plutôt que le jour. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 493. *Madagaſcar.*

* La S. a trois-doigts 6. *S. Ter-digitata S. pedibus anterioribus tridactylis ; poſterioribus tetradactylis : digitis fiſſis, muticis : corpore fuſco.*

Trois doigts aux pattes de devant ; quatre à celles de derrière : les uns & les autres ſéparés, dépourvus d'ongles : le corps brun. (Pl. 12, fig. 2.)

Cette nouvelle eſpèce de *ſalamandre*, dont M. le Comte de la Cepède a encore donné la deſcription, a été trouvée ſur le cratère même du Véſuve, par M. le Marquis de Neſle. Sa tête eſt plate, & arrondie par devant, à peu près comme celle de la *ſalamandre Terreſtre.* Le tronc eſt ovale, & les pattes grêles : celles de devant ſont diviſées en trois doigts ; & celles de derrière en quatre. La queue eſt déliée, flexible, plus longue que le corps : il paroît auſſi qu'elle eſt garnie en deſſus de deux rangées de petites verrues formées de tubercules. Sa couleur eſt d'un brun foncé, mêlé de roux ſur la tête, les pieds, la queue, & ſur le ventre. L'individu apporté d'Italie étoit deſſéché & tranſparent, au point qu'on pouvoit facilement compter, à travers la peau, les vertèbres & les côtes. La tête avoit trois lignes de longueur ; le corps, neuf lignes ; & la queue, ſeize lignes & demie. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip.* 496.

* *Eſpèces douteuſes, dont l'exiſtence ou les caractères ne ſont pas encore bien connus.*

* La petite Salamandre 7. *S. Exigua S. corpore fuſco : caudâ compreſſiuſculâ. Laur. ſpec. med. p.* 41, *tab.* 3, *fig.* 4.

Le corps brun : la queue un peu comprimée latéralement. *Dans les vallées humides, auprès de Vienne en Autriche.*

* La S. blanche 8. *S. Candida S. corpore toto albo : caudâ ſubtereti. Wurſb. tab.* 2, *fig.* 1.

Tout

Tout le corps blanc : la queue presque ronde. Elle est vivipare. *Padoue.*

* La S. NOIRE 9. *S. Atra S. atra tota, immaculata. Laurenti, spec. med. p.* 42, *tab.* 1, *fig.* 2.

Tout le corps noir, sans aucune tache.

* La S. BRUNE 10. *S. Fusca S. tota fusca, absque maculis, absque splendore. Laurenti, ibid.*

Tout le corps brun & terne, sans aucune tache. *Les Alpes.*

* La S. GOÎTREUSE 11. *S. Strumosa S. struma turgida, nodosa, coloris dilutè rosei : corpore dilutè cinereo, maculis fuscis distincto : cauda obsoletè fasciata. Séb.* 11, 20, 4. *Laurenti, ibid.*

Un goître saillant, d'une couleur de rose : le corps d'un gris clair, avec des taches brunes : la queue marquée de taches presque effacées. *Les Indes orientales.*

** *Reptiles pris pour des Larves, mais que plusieurs Naturalistes ont décrits comme des animaux parfaits.*

I. PROTÉE, *Proteus. Laur. p.* 35. Animal à quatre pattes, qui respire par les branchies, dont les mâchoires sont dépourvues de dents, & dont la queue est comprimée latéralement.

* Le P. GRENOUILLE 1. *P. Raninus P. pedes postici saltatorii. Séb.* 1, *tab.* 78. *Mérian surin.* 71. *Laur. p.* 36.

Les pieds de derrière disposés pour sauter. *Surinam.*

* Le P. TRITON 2. *P. Tritonius P. pedibus posticis gradientibus : capite gulloso, occulato : trunco brevi : dorso pinna membranacea.*

Les pieds de derrière conformés pour marcher : une gueule & des yeux à la tête : le tronc court : une nageoire membraneuse sur le dos. *Les lacs des Alpes.*

* Le P. SERPENT 3. *P. Anguinus P. pedibus posticis gradientibus : trunco tereti, elongato, candidissimus, inpenni : appendiculis branchiorum corallinis : caudâ compressâ, membranâ cinctâ : oculis nullis. Laur. ibid, p.* 37, *tab.* 4, *fig.* 3.

Les pieds de derrière conformés pour marcher : le tronc arrondi, alongé, très-blanc, dépourvu de nageoire : les appendices des branchies couleur de corail : la queue comprimée, environnée d'une membrane : point d'yeux. *Le lac Tschirnis dans la Caroline.*

II. TRITON, *Triton. Laur. p.* 37. Animal à quatre pattes, qui respire par les poumons, dont le corps est nu, couvert de verrues, & dont la queue est aplatie latéralement.

* Le T. DE GESNER 1. *T. Gesneri T. niger, punctis albis in abdomine. Laurenti, ibid, p.* 38

Le corps noir, avec des points blancs sur le ventre.

* Le T. DE WURFBAIN 2. *T. Wurfbaïnii T. niger, fasciis albicantibus. Laur. ibid.*

Le corps noir, avec des bandes blanches.

* Le T. D'UTINE 3. *T. Utinensis T. capite globoso : dorso nigro; luteis maculis. Laur. ibid.*

La tête globuleuse : le dos noir, avec des taches jaunes. *Les eaux limoneuses d'Utine.*

* Le T. ALPESTRE 4. *T. Alpestris T. corpore atro, tuberculoso : abdomine croceo immaculato. Laurenti, ibid, p.* 38, *tab.* 11, *fig.* 4.

Le corps noir, avec des tubercules : le ventre couleur de safran, sans aucune tache. *La montagne d'Etscher.*

* Le T. BOURREAU 5. *T. Carnifex T. corpore atro, tuberculoso : gulâ punctatâ; abdomine maculato. Laur. ibid, p.* 38, *tab.* 11, *fig.* 3.

Le corps noir, avec des tubercules : des points sur la gueule : le ventre tacheté. Ce reptile a beaucoup de rapports avec celui que M. Thunberg a décrit sous le nom de *Lézard du Japon.* Ils sont noirs l'un & l'autre, & marqués d'une bandelette blanche, longitudinale sur le dos. *M. Thunb. nouv. Mém. de Suède,* 1787. *Les endroits humides & sablonneux.*

* Le T. DE CEYLAN 6. *T. Zeylanicus T. corpus depressum, flavum, albumquè, nigris distinctum maculis : latera rubicundo nigrove variegata. Séb.* 11, 12, 7. *Laurenti, ibid, p.* 39.

Le corps aplati, peint de jaune & de blanc, & tacheté de noir : les côtés marqués d'une teinte sombre & rougeâtre. *Ceylan.*

* Le T. DES MARAIS 7. *T. Palustris T. corpore glabro : gulâ lævi : maculis caracteriformibus abdomine, subrotundis : dorso plano, utrinquè obtusè angulato : digitis teretibus. Laur. ibid. tab.* 4, *fig.* 2.

Le corps & la gueule lisses : des taches rondes en forme de caractères sur le ventre : le dos plat, avec des angles obtus de part &

d'autre : les doigts arrondis. *Les eaux stagnantes auprès de Vienne.*

* Le T. Parisien 8. *T. Parisinus T. corpus fuscum, atris maculis consperſum : caput vittatum : inferior caudæ acies tæniâ albicante notata : crista in dorso.*

Le corps brun, semé de taches noires : la tête rayée : le dessous de la queue marqué d'une bandelette blanchâtre : une dentelure sur le dos. *Mém. de l'Acad. des Scienc. de Paris*, 1729.

* Le T. d'Amérique 9. *T. Americanus T. corpus suprà saturatè spadiceum, maculis atris; infrà dilutè flavum, maculis sub-ruffis. Séb.* 1, 89, 4 & 5. *Laur. ibid. p.* 49.

Le corps d'un jaune très-foncé par dessus, avec des taches noires ; & d'une teinte plus claire par dessous, avec des taches rousâtres.

* Le T. Salamandre 10. *T. Salamandroïdes T. dorsum nigrum, punctis alternè albis & nigris variegatum : abdomen luteum : pedes, latera, labiaquè lutea, nigro punctata : cauda sub-compressa.*

Le dos noir, orné alternativement de points noirs & blancs : le ventre jaune : les pieds, les côtés, les lèvres également jaunes, mais ponctués de noir : la queue un peu comprimée par les côtés. *Wurfb. tab.* 11, *fig.* 4. *Laur. ibid, p.* 49. *L'Allemagne.*

Je me suis déterminé à joindre ici ces individus, dont l'existence a été tantôt reconnue, tantôt rejetée par de grands Naturalistes. Nous prions tous ceux de nos Lecteurs qui seront dans le cas d'examiner quelques-uns de ces reptiles, d'examiner leurs métamorphoses avec beaucoup de soin, & de nous faire part de leurs observations.

VIIe. GENRE.

CHALCIDE, *Chalcides. Linn. ſ. n. Lacerta-Chalcides.*

Corpus quadrupes, teretiuſculum, anguiforme, ſquamoſum.

Caput obovatum, depreſſum. Maxillæ ſub-æquales. Oculi minuti, in lateribus ſummis. Aures vix conſpicuæ.

Truncus cylindricus, teres, prælongus, capitis craſſitiem æquans.

Cauda elongata, fere cylindrica.

Pedes breviſſimi, tridactyli, unguiculati; anteriores à poſterioribus remotiſſimi.

Animal ſuprà ventrem ſe promovens, ſed reptatum pedibus adjuvans; ſpiraliter contortum quieſcit.

Le corps a quatre pattes, arrondi, conformé comme celui des *ſerpens*, & couvert d'écailles.

La tête un peu ovale, aplatie. Les mâchoires presque ovales. Les yeux très-petits, & situés bien haut sur les parties latérales de la tête. Les oreilles à peine visibles.

Le tronc cylindrique, rond, alongé ; son épaisseur égale à peu près celle de la tête.

La queue longue, presque cylindrique.

Les pattes divisées en trois doigts garnis d'ongles ; celles de devant sont très-éloignées de celles de derrière.

Cet animal se traîne sur le ventre, & se sert avec avantage de ses pattes pour marcher. Il a l'habitude de se rouler sur lui-même lorsqu'il veut se reposer.

Le Seps 1. *C. Vittatus C. pedibus remotiſſimis, ter-digitatis, unguiculatis : vittâ utrinquè longitudinali, albidâ: ſquamis quadratis, imbricatis.*

Les pattes très-éloignées, divisées en trois doigts garnis d'ongles : une bandelette blanchâtre & longitudinale de chaque côté du tronc : des écailles quadrangulaires disposées en recouvrement. (Pl. 12, fig. 3.)

Cet animal se rapproche plus des *ſerpens* que des *lézards* par la conformation du corps. Sa tête est nue, petite, & finit par un museau obtus. Les ouvertures des oreilles sont bien moins sensibles que dans la plupart des *lézards*. Le tronc est long, menu, & couvert d'écailles quadrangulaires, d'une petitesse extrême, qui, par leur disposition, forment des stries transversales & d'autres longitudinales ; caractère que Linné dit être particulier à cette espèce. L'abdomen a un rebord aigu, recourbé, & attaché, de part & d'autre, au tronc : la future qui forme ce rebord, s'étend depuis la tête jusqu'à l'anus. Les pattes sont si courtes, qu'elles n'ont souvent que deux lignes de long ; tandis que le corps a plus de douze pouces : à peine paroissent-elles toucher à terre. Le *Seps* les remue cependant avec vîtesse, & s'en sert avec avantage lorsqu'il marche. Linné prétend que les pieds sont divisés en cinq doigts à peine visibles, & garnis d'ongles ; cependant on n'en compte que trois sur tous les individus des différens pays, qu'on conserve au Cabinet du Roi. La queue est moins longue que le tronc ; elle est environnée,

juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, d'écailles plus ſenſiblement relevées en arêtes que celles du corps; elle eſt de plus très-aiguë à l'extrémité : ſa couleur eſt d'un gris livide, un peu moins foncé ſur le ventre. Le dos eſt marqué, de part & d'autre, d'une bandelette jaunâtre, liſerée de noir, qui parcourt toute la longueur du corps, juſques vers l'extrémité de la queue. La longueur de cet animal varie depuis ſix juſqu'à douze pouces. Sa morſure n'eſt pas dangereuſe; mais en Sardaigne, dit M. Cetti, lorſque les bœufs ou les chevaux en ont avalé quelqu'un avec l'herbe qu'ils paiſſent, leur ventre s'enfle; & ils ſont en danger de mourir, ſi on ne leur fait pas prendre une boiſſon préparée avec de l'huile, du vinaigre, & du ſoufre. Il paroît craindre le froid plus que les autres reptiles, car il ſe cache plutôt dans la terre aux approches de l'hiver. *Linn. ſ. n.* 363. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 433. *Les provinces méridionales de la France, la Sardaigne, l'Afrique.*

a. Je regarde, avec M. le Comte de la Cepède, le *lézard* appelé *Chalcide* par Linné, comme formant tout au plus une variété du *Seps;* en ſuppoſant toutefois que l'animal n'ait que trois doigts à chaque pied, au lieu de cinq que Gronou lui attribue.

* Le Chalcide 2. *C. Flaveſcens C. pedibus remotiſſimis, ter-digitatis, unguiculatis : corpore flaveſcente : ſquamis diſtinctis, verticillatis.*

Les pattes très-éloignées, diviſées en trois doigts garnis d'ongles : le corps jaunâtre & couvert d'écailles ſéparées, diſpoſées par anneaux. (Pl. 12, fig. 4.)

Le reptile dont il s'agit ici n'eſt pas le *lézard* qui porte ce même nom dans le *Syſtême de la Nature* de Linné; c'eſt un animal dont aucun Naturaliſte n'avoit encore fait mention avant M. le Comte de la Cepède; & qui a de grands rapports avec le *Seps* que je viens de décrire. La tête & le tronc préſentent à peu près la même conformation. Les pattes ſont encore plus courtes, relativement à la longueur de l'animal; elles n'ont qu'une ligne de longeur : celles de devant ſont ſituées très-près de la tête; & celles de derrière, vers le milieu du corps. Il n'y a que trois doigs à chaque pied. Le tronc & la queue ſont revêtus d'écailles qui forment des anneaux très-ſenſibles, & ſéparés les uns des autres par des eſpèces de ſillons. L'individu ſur lequel a été faite cette deſcription, & qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a deux pouces ſix lignes de longueur. La queue eſt beaucoup plus longue que le tronc, & entourée de quarante-huit rangées circulaires d'écailles. Il eſt d'une couleur ſombre, qui approche de celle de l'airain. On ne ſait point quel pays il habite. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 443.

REPTILES BIPÈDES.

Les animaux dont il eſt ici queſtion forment la nuance entre les reptiles & les ſerpens. Ils ſe rapprochent des premiers, en ce que leurs pattes ſont d'une conformation à peu près égale; & ils reſſemblent aux ſeconds par l'alongement du corps, la ſtructure de la tête, & la forme des écailles. Il n'y a encore dans cet ordre que deux individus dont l'exiſtence & les caractères ſoient parfaitement connus. L'*Anguis bipède* de Linné, & la *Syrène lacertine* du même Auteur, ne peuvent être placés parmi les véritables *bipèdes*. L'un eſt regardé par pluſieurs Naturaliſtes célèbres, comme un ſerpent mâle, tué dans la ſaiſon des amours; l'autre eſt *un poiſſon apode*, de la famille des *Murènes* (1). Tous les autres reptiles qu'on a décrits juſqu'ici ſous le nom de *bipèdes*, ne ſont que des *Seps* ou des *Chalcides* qui avoient perdu, par quelque accident, les pattes de devant ou de derrière.

(1) « J'ai diſſéqué, dans le *Muſeum* à Londres, la » *Syrène* de MM. Ellis & Linné; & j'ai trouvé de véritables ouïes, le cœur uniloculaire, des écailles & des lames » de ſerpens dans ſes boyaux ou dans le goſier; en un mot, » toute la ſtructure ſemblable ou analogue à un poiſſon » appartenant aux *Murènes* ». Telle eſt l'obſervation que feu M. Camper a bien voulu me communiquer dans une lettre qu'il m'a écrite le 22 juillet 1788.

* Le B. CANNELÉ 1. *B. Canaliculatus B. pedibus tantùm duobus anterioribus, tetradactylis; digitis fissis, unguiculatis: squamis dorsi & abdominis semi-annulos componentibus.*

Deux pattes seulement, placées sur la partie antérieure du corps, divisées en quatre doigts séparés & garnis d'ongles : le dos & le ventre garnis d'écailles disposées en demi-anneaux. (Pl. 12, fig. 6.)

Cet animal extraordinaire, dont aucun Naturaliste n'avoit encore fait mention avant M. le Comte de la Cepède, a beaucoup de rapports avec le *Chalcide*. Sa tête est courte, arrondie par devant : le sommet est couvert d'une grande écaille; & le museau de trois, dont les deux extérieures présentent chacune un petit trou, qui est l'ouverture des narines. La mâchoire inférieure est aussi bordée d'écailles, un peu plus grandes que celles des anneaux. Les dents sont très-petites; les yeux presque imperceptibles, & dépourvus de paupières. On ne voit point extérieurement les trous auditifs. La tête, le tronc, & la queue ont à peu près la même grosseur. Toutes ces parties sont revêtues d'écailles presque carrées, mais disposées différemment : celles du dos & du ventre forment des demi-anneaux, qui se correspondent de manière que les extrémités des deux supérieurs aboutissent à la ligne qui sépare les demi-anneaux du ventre. Dans l'intervalle qui sépare les rangées de ces demi-anneaux, il y a une espèce de sillon, qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'anus. La queue est garnie d'écailles de la même grandeur que celles du corps, & qui forment des anneaux entiers sur toute sa surface. La réunion de toutes ces écailles produit un grand nombre de cannelures transversales, d'où lui est venu le nom de *Cannelé*. Les pattes sont situées très-près de la tête, & ont aussi des écailles, & quatre doigts garnis d'ongles longs & crochus : à côté de chaque doigt extérieur, on aperçoit le rudiment d'un cinquième doigt. Sa couleur, qui est altérée sur l'individu qu'on conserve au Cabinet du Roi, paroît avoir été verdâtre. Sa longueur est de huit pouces six lignes; la queue seule a un pouce de long & quatre lignes de diamètre. Il y a cent cinquante rangées d'écailles sur le ventre, & trente-une autour de la queue. Il a été envoyé du Mexique par M. Velasqués. C'est par erreur qu'on a mis au dessus de la figure indiquée, le *L. Cannelé*, au lieu de *B. Cannelé. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 613.*

* Le Sheltopusik 2. *B. Sheltopusik B. pedibus tantum duobus posterioribus, bifidis; digitis acutis : squamarum in dorso series tredecim.*

Deux pattes seulement, placées sur la partie postérieure du corps, divisées en deux doigts pointus : treize rangées d'écailles sur le dos. (Pl. 12, fig. 7.)

C'est à M. Pallas que nous sommes redevables de cette nouvelle espèce de *Bipède*. Sa tête est semblable à celle du *lézard*; elle est plus grosse que le cou, & finit par un museau conique & obtus. Les bord de la gueule sont couverts d'écailles; les mâchoires armées de dents obtuses; & les yeux environnés de paupières mobiles. La langue est charnue, plate, & fendue à l'extrémité. Les ouvertures des oreilles & des narines ressemblent à celles du *lézard*. Le tronc conserve presque la même grosseur depuis la tête jusqu'à l'anus; ensuite il se termine par une queue beaucoup plus longue que le corps. Le dessus de la tête est couvert de grandes écailles; celles qui recouvrent le corps sont un peu échancrées, & disposées sur treize rangées longitudinales; enfin celles de la queue sont en forme de rein, relevées en carène dans le centre, & placées par anneaux. On voit dix rangs d'écailles plus grandes sur la surface du ventre. De chaque côté du corps, s'étend une espèce de sillon longitudinal : à l'extrémité de chacun de ces sillons, & auprès de l'anus, on observe un très-petit pied couvert de quatre grandes écailles, & divisé en deux doigts un peu aigus. La longueur totale de cet animal est de plus de trois pieds : sa couleur, qui est assez uniforme sur tout le corps, est d'un jaune pâle. On le trouve dans les vallées ombragées, où l'herbe croît en abondance. Il se cache parmi les arbrisseaux, dit M. Pallas, & fuit dès qu'on l'approche. Il fait la guerre aux *lézards*, particulièrement au *L. Gris. Pall. nov. comm. petrop. tom. 19, p. 435, tab. ix. Près du Volga & du Teregum, le désert de Paryn.*

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES.

CAMÉLÉON	page 31	PROTÉE,	page 65
CHALCIDE	66	RAINE,	9
CRAPAUD,	12	REPTILES BIPÈDES,	67
CROCODILE,	32	SALAMANDRE,	61
DRAGON,	60	TORTUE,	18
GRENOUILLE,	1	TRITON,	65
LÉZARD,	36		

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES.

CAMÉLÉON,	page 31	*G. jackie*,	page 5
C. du Cap,	32	*G. mugiſſante*,	7
Cannelé,	68	*G. noire*,	9
Cayman,	35	*G. patte-d'oie*,	1
Chalcide,	66	*G. perlée*,	4
Crapaud agua,	14	*G. pit-pit*,	5
C. boſſu,	17	*G. pluviale*,	7
C. brun,	15	*G. reticulaire*,	8
C. bufina,	17	*G. rouſſe*,	3
C. calamite,	18	*G. ſonante*,	4
C. commun,	16	*G. tachetée*,	2
C. cornu,	ib.	*G. typhone*,	5
C. couleur de feu,	13	*Lézard abdominal*,	57
C. criard,	17	*L. agame*,	42
C. goîtreux,	13	*L. algire*,	50
C. marbre,	14	*L. ameiva*,	47
C. pipa,	ib.	*L. americima*,	50
C. puſtuleux,	15	*L. à mouſtaches*,	54
C. rayon-vert,	12	*L. Argus*,	45
C. rieur,	15	*L. azuré*,	50
C. vert,	17	*L. Baſilic*,	41
Crocodile,	33	*L. bleuâtre*,	46
Dragon-volant	60	*L. caliſcertule*,	47
Dragonne,	36	*L. cordyle*,	49
Fouette-queue,	35	*L. cornu*,	47
Gavial,	35	*L. de Java*,	41
Grande-grenouille,	8	*L. doré*,	52
Grenouille bigarrée,	ib.	*L. double-raie*,	57
G. bordée,	6	*L. double-tache*,	38
G. commune,	3	*L. exagonal*,	49
G. de la Chine,	6	*L. galeote*,	42
G. de terre,	8	*L. galonné*,	48
G. écailleuſe,	1	*L. gecko*,	58
G. épaule-armée,	6	*L. geckotte*,	59
G. galounée,	2	*L. goîtreux*,	55

L. gris, page 44
L. grison, 50
L. iguane, 39
L. large-doigt, 38
L. lion, 48
L. mabouia, 51
L. marbré, 53
L. plissé, 43
L. porte-créte, 41
L. quetz-paleo, 58
L. queue-bleue, 49
L. roquet, 54
L. rougeâtre, 45
L. rouge-gorge, 55
L. scinque, 51
L. sillonné, 39
L. sourcilleux, 37
L. soyeux, 45
L. sputateur, 57
L. stellion, 51
L. strié, 53
L. tapaye, ibid.
L. teguixin, 56
L. tête-fourchue, 38
L. tête-plate, 59
L. triangulaire, 56
L. umbre, 43
L. vert, 46
Petite salamandre, 64
Protée grenouille, 65
P. serpent, ibid.
P. triton, ibid.
Raine à tapirer, 10
R. bossue, 11
R. brune, 10
R. couleur de lait, ibid.
R. flûteuse, 11
R. orangée, ibid.
R. rouge, 10
R. squelette, 12
R. verdâtre, 10
R. verte, 9
Salamandre à quatre raies, 61
S. à queue-plate, 63
S. à trois-doigts, 64
S. blanche, 64
S. brune, page 65
S. ponctuée, 63
S. terrestre, 62
Sarroubé, 64
Sheltopusik, 68
Tortue bombée, 28
T. bourbeuse, 26
T. caouane, 20
T. caret, 21
T. cendrée, 25
T. chagrinée, 30
T. courte-queue, 28
T. dentelée, 24
T. écaille-verte, 20
T. franche, 19
T. géométrique, 24
T. grecque, 23
T. jaune, 26
T. luth, 22
T. molle, 25
T. nasicorne, 21
T. noirâtre, 30
T. prisonnière, 29
T. prisonnière-striée, ibid.
T. raboteuse, 24
T. ronde, 22
T. rougeâtre, 27
T. roussâtre, 28
T. scorpion, 27
T. serpentine, 28
T. terrapène, 30
T. tirse, 21
T. vermillon, 23
Triton Alpestre, 65
T. Bourreau, ibid.
T. d'Amérique, 66
T. de Ceylan, 65
T. de Gesner, ibid.
T. de Wurfbain, ibid.
T. des marais, ibid.
T. d'Utine, ibid.
T. parisien, ibid.
T. safrané, ibid.
T. salamandre, 66
Tupinambis, 37

AVIS AU RELIEUR,

Sur l'ordre & l'arrangement des planches qui compoſent la deuxième livraiſon du Tableau Encyclopédique & Méthodique des trois règnes de la Nature.

CETACÉS.

Dix planches ſimples & deux doubles.

REPTILES.

Vingt-ſix planches ſimples, qui ſe ſuccèdent dans l'ordre qui ſuit. Savoir;

Grenouilles,	7 planches.
Tortues,	6 planches.
Crocodiles, *Lézards*, *Salamandres*, *&c.*,	13 planches.

SERPENS.

Trente-deux planches ſimples & quatre doubles.

Nota. *La planche A doit être placée à la tête des Serpens.*

Ce volume contient 78 planches ſimples & 6 doubles, leſquelles, en totalité, équivalent à quatre-vingts.

Les ſix planches doubles ſeront pliées avec un onglet.

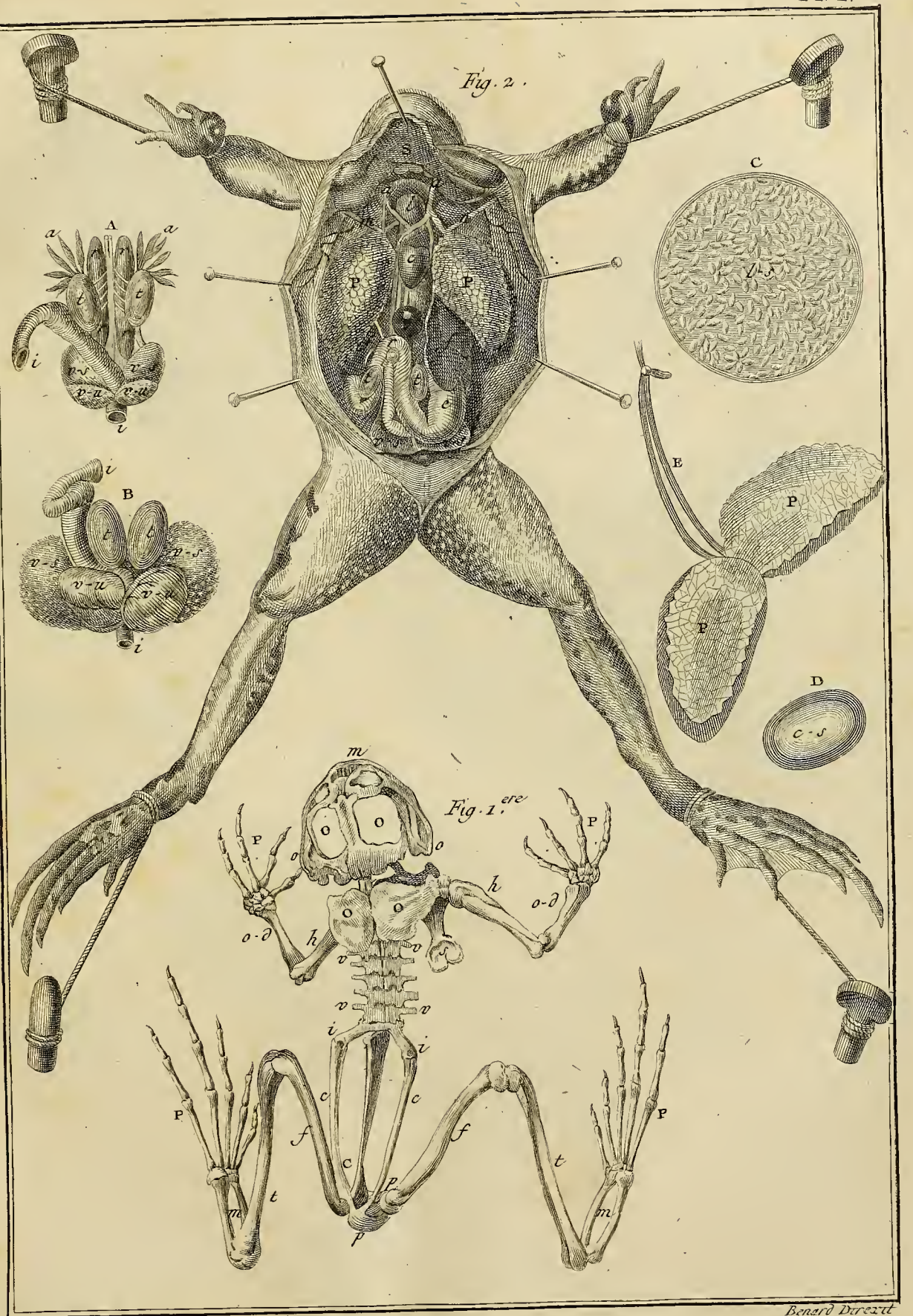

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

1

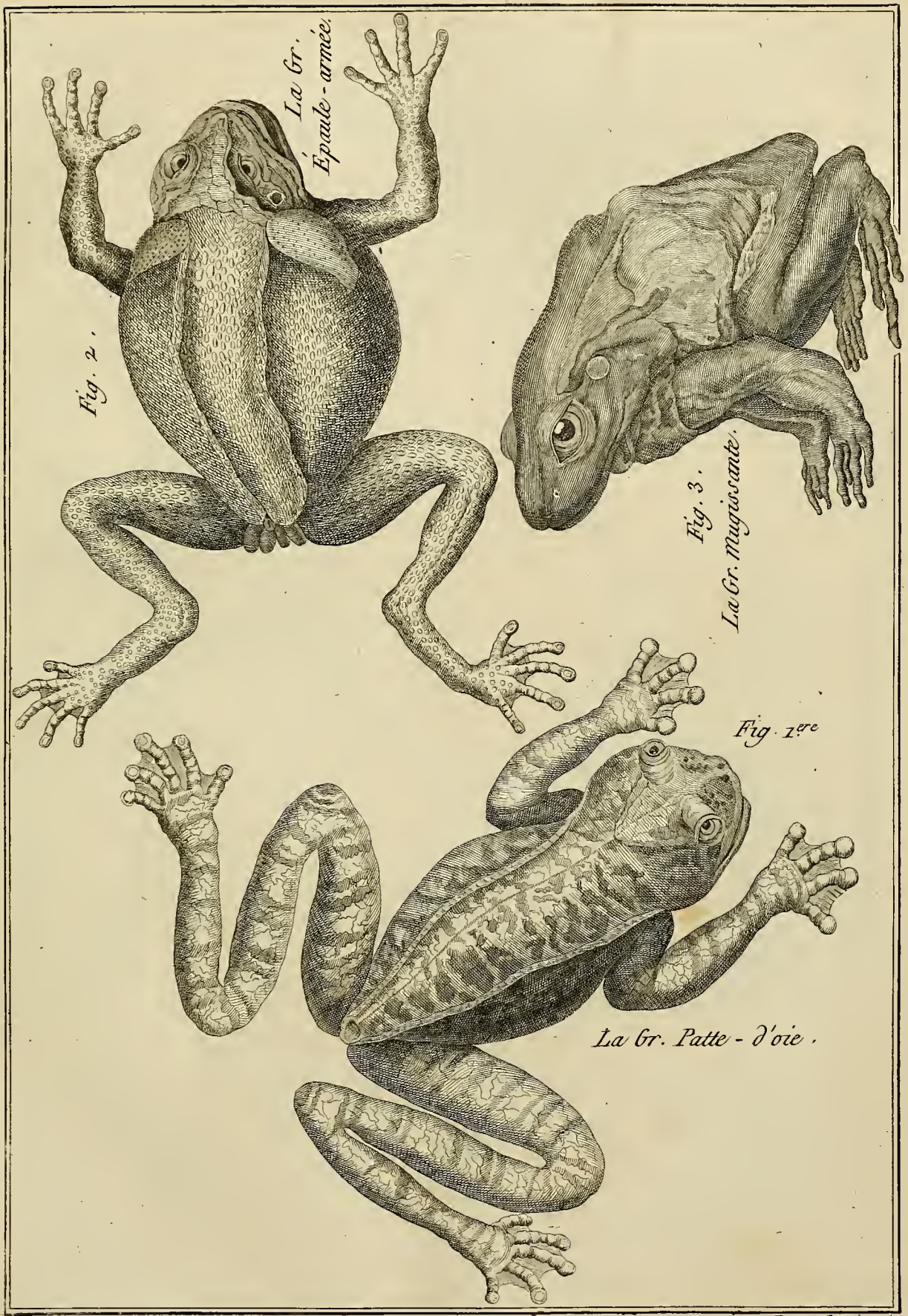

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

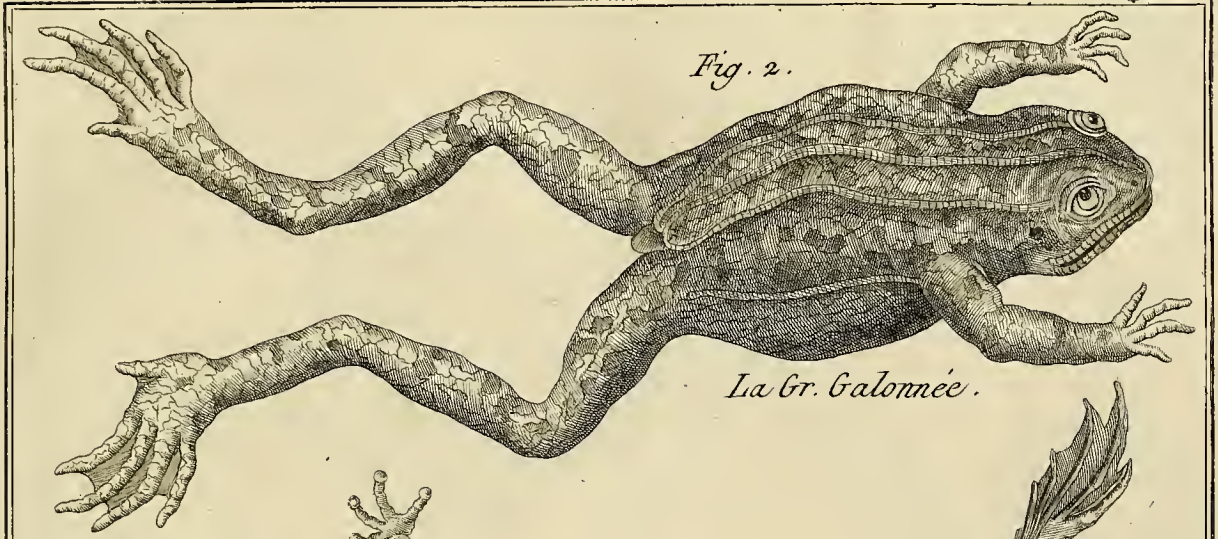

Fig. 2.

La Gr. Galonnée.

La Raine Verte.

Fig. 5.

Fig. 3.

La Gr. Pit-pit.

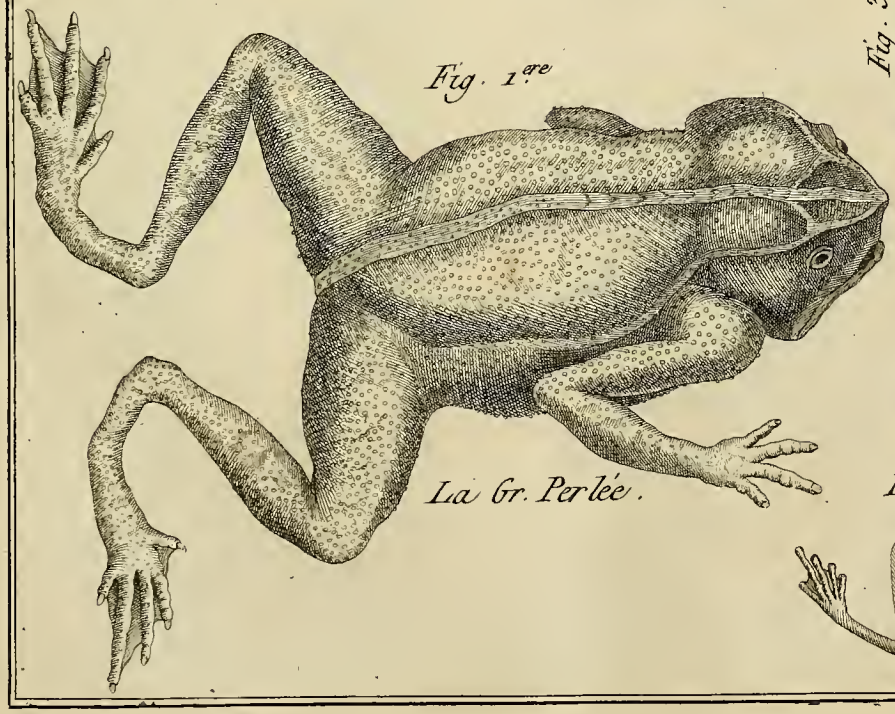

Fig. 1ere

La Gr. Perlée.

Fig. 4.

La Gr. Tachetée.

Benard Direxit.

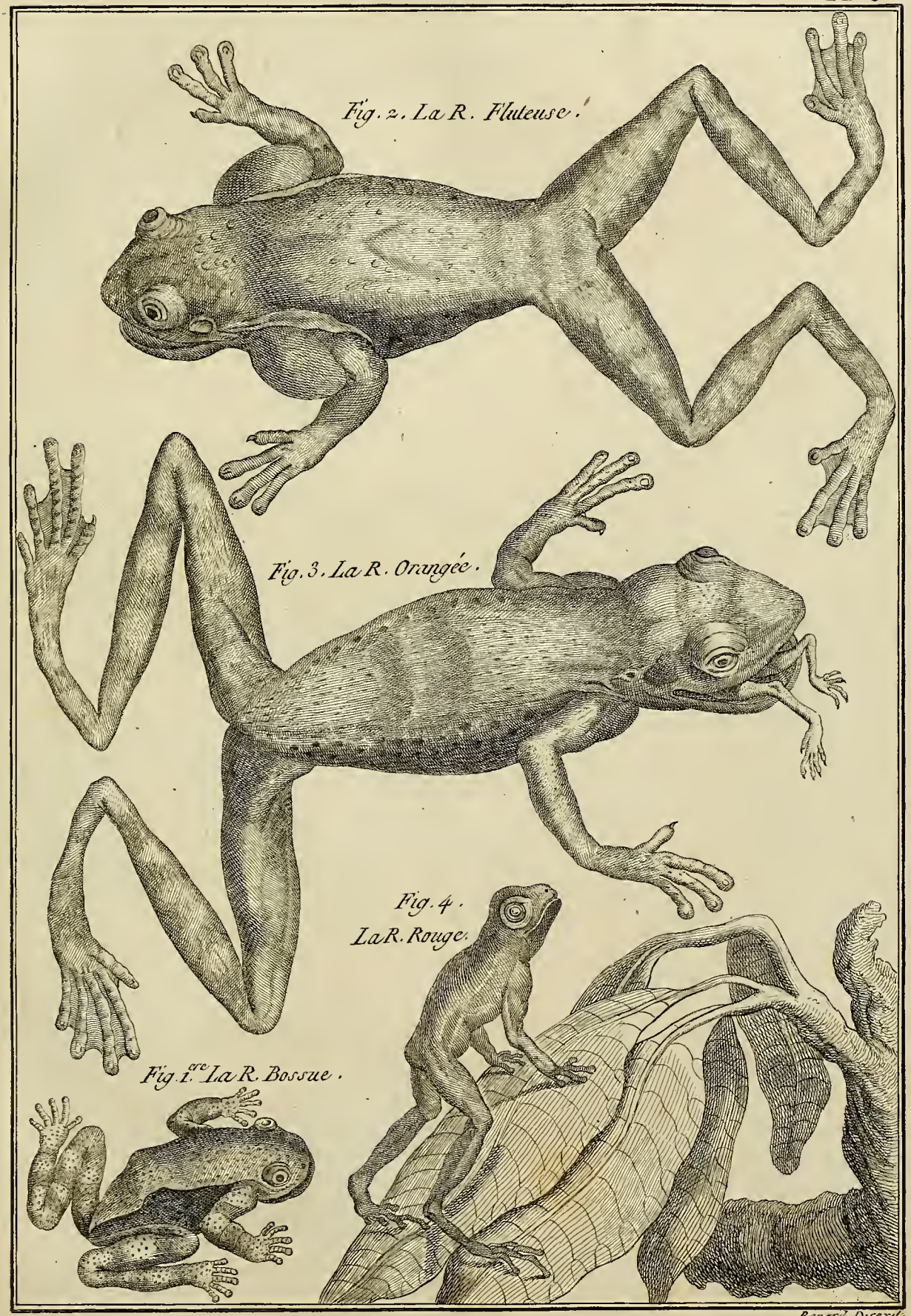

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

Benard Durxxt.

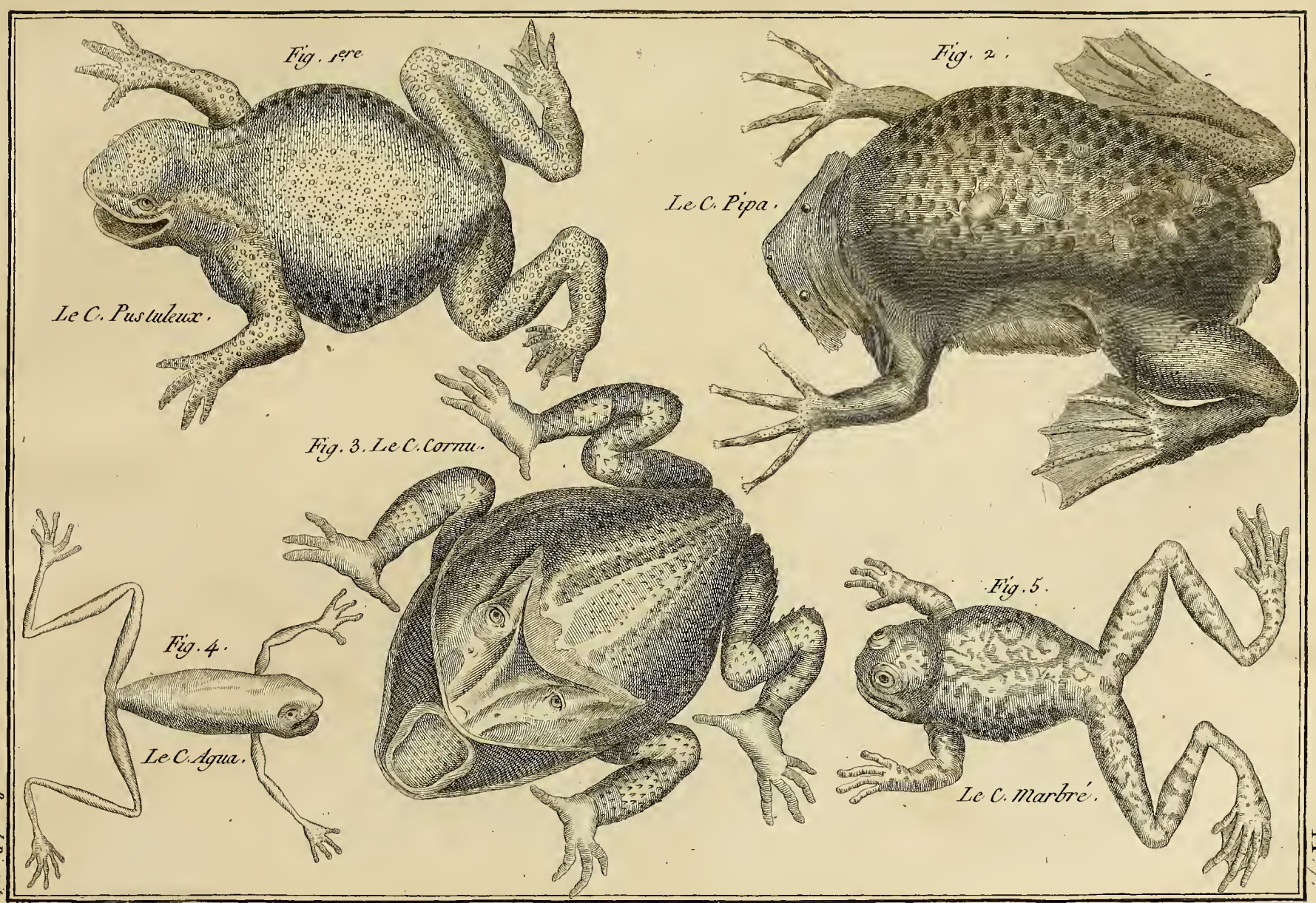

Benard Direxit

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

Bouard Direxit.
5.

Fig. 1. Squelette de la Tortue.

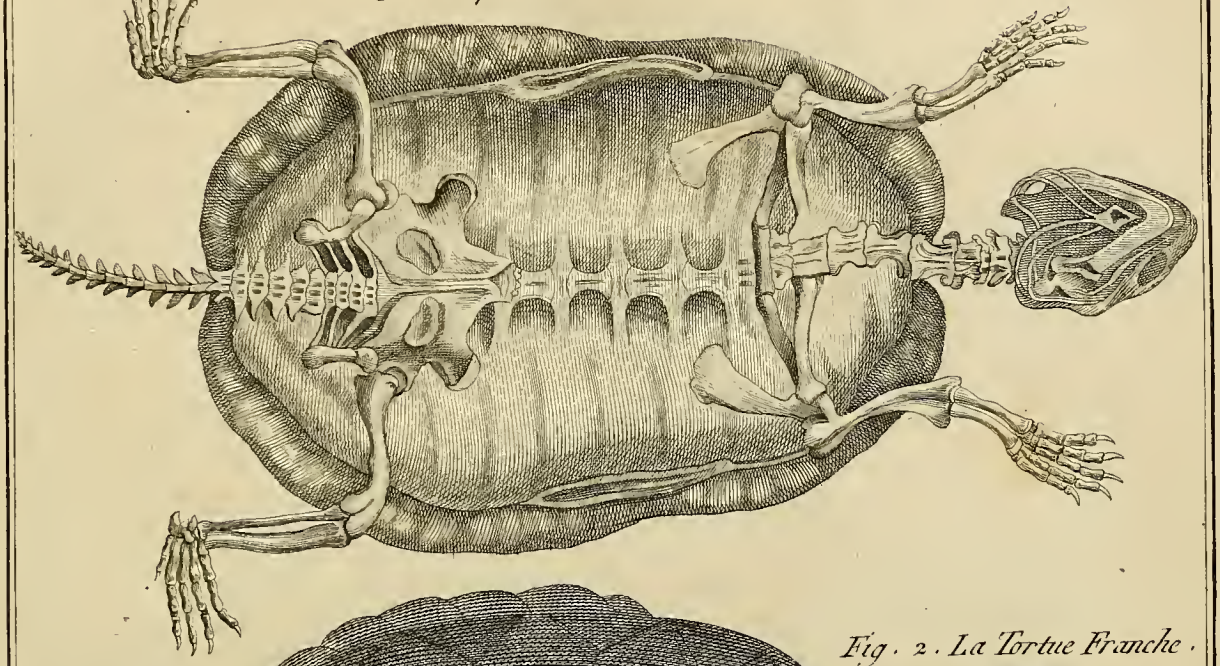

Fig. 2. La Tortue Franche.

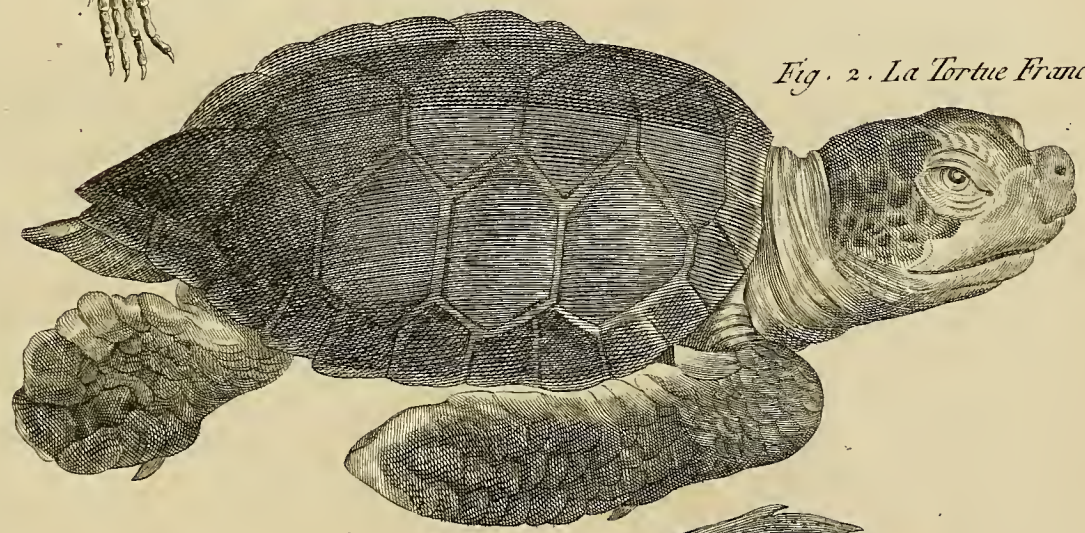

Fig. 3. La T. Naſicorne.

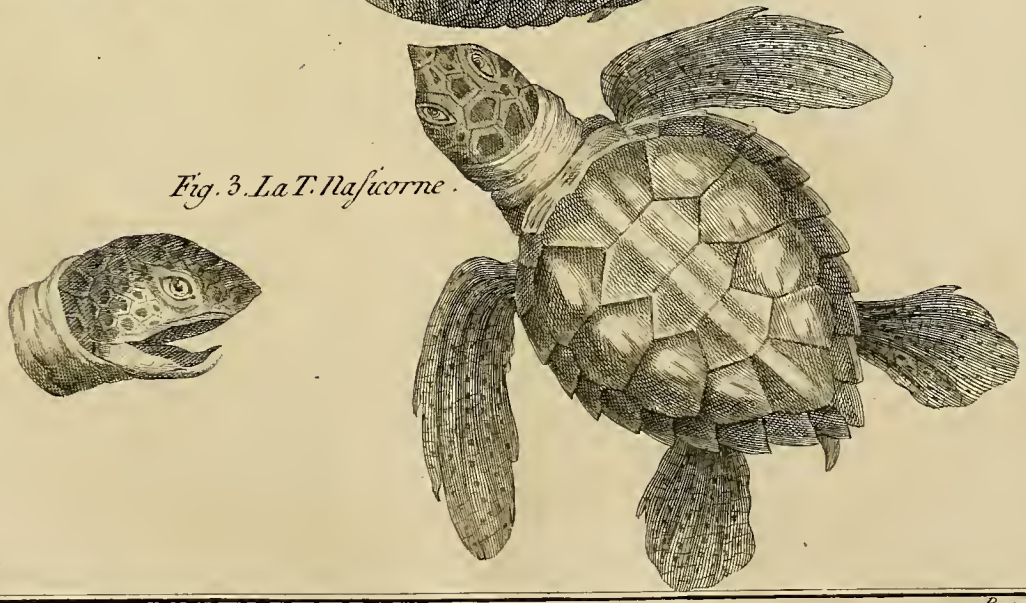

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

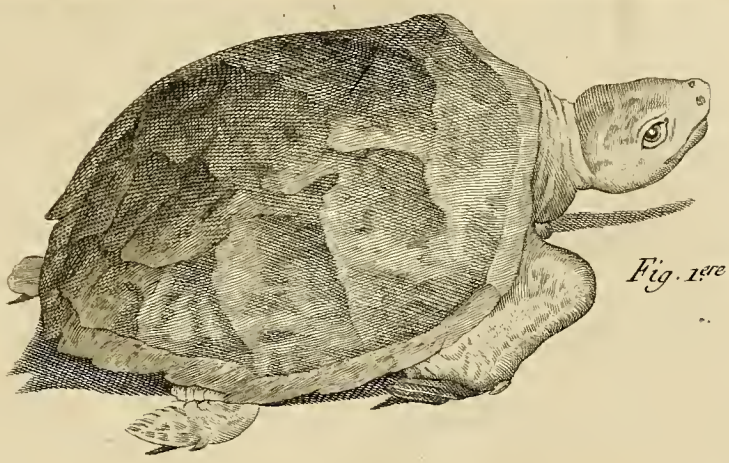

Fig. 1ere La T. Caret.

Fig. 2. La T. Luth.

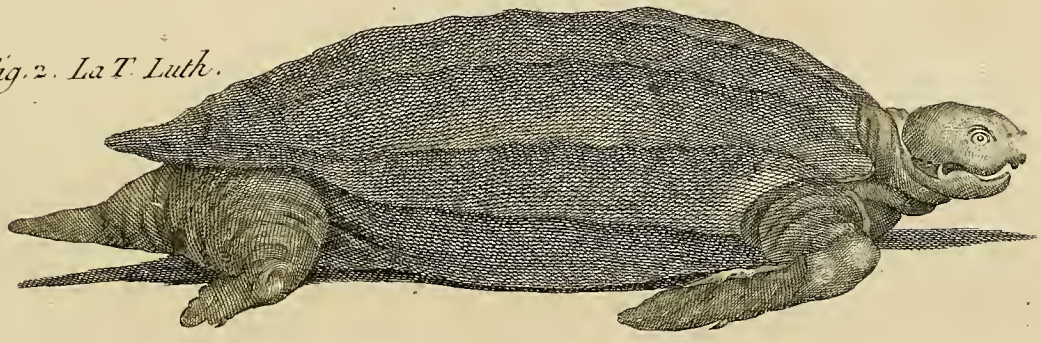

Fig. 3. La T. Bourbeuse

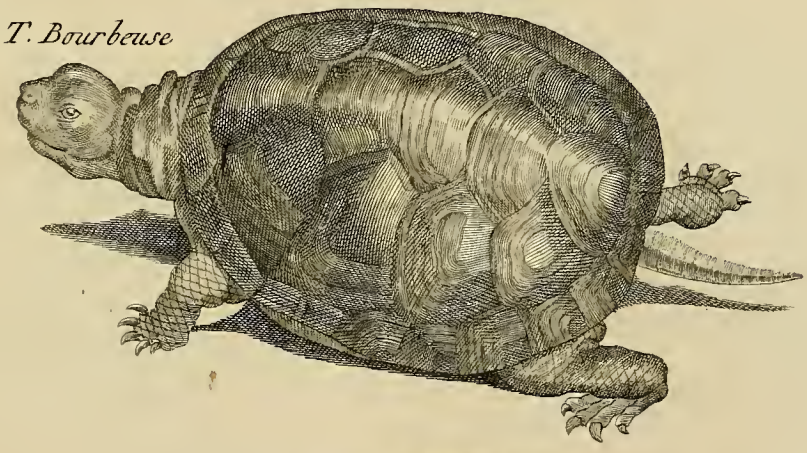

Fig. 4. La T. Ronde.

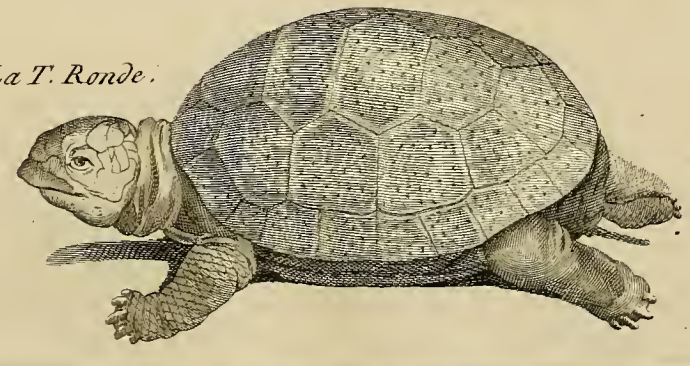

Benard Direxit.

Fig. 1ere

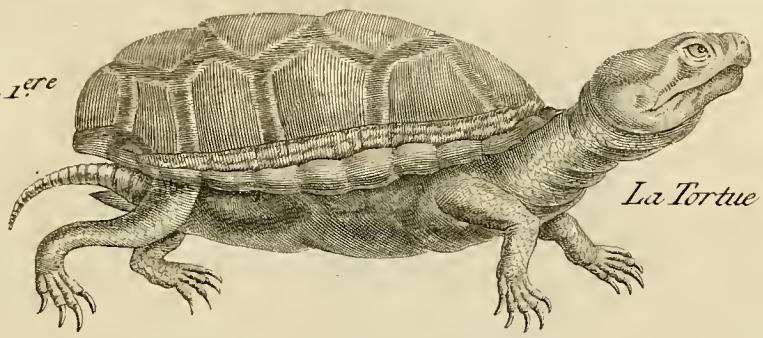

La Tortue Rougeatre.

Fig. 2. La T. Jaune.

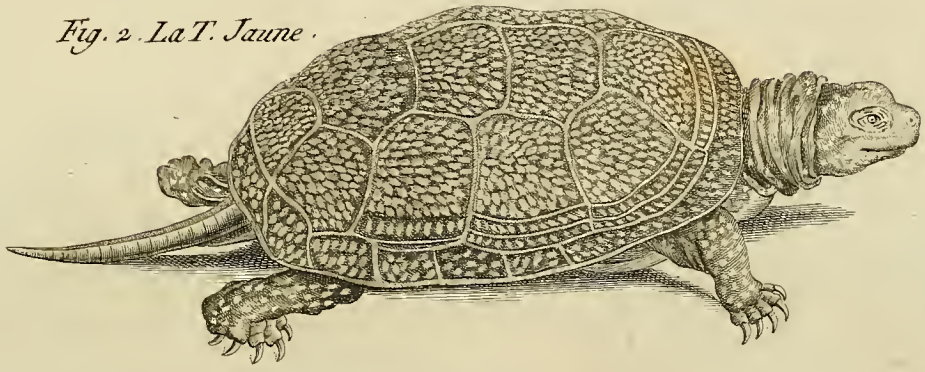

Fig. 3. La T. Molle.

Fig. 4. La T. Grecque.

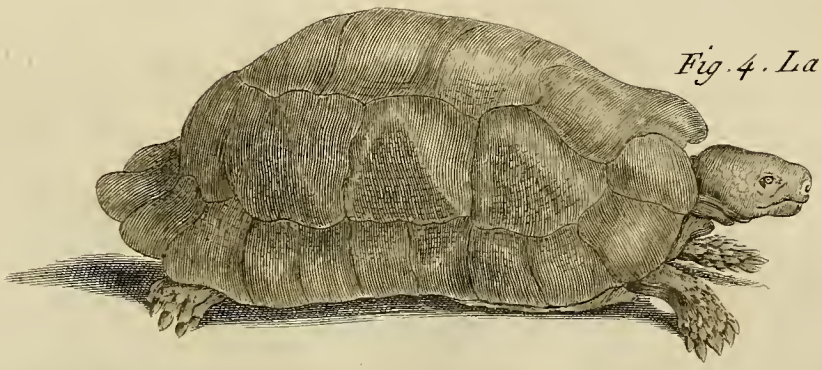

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

Fig. 1.ere La Tortue Géometrique.

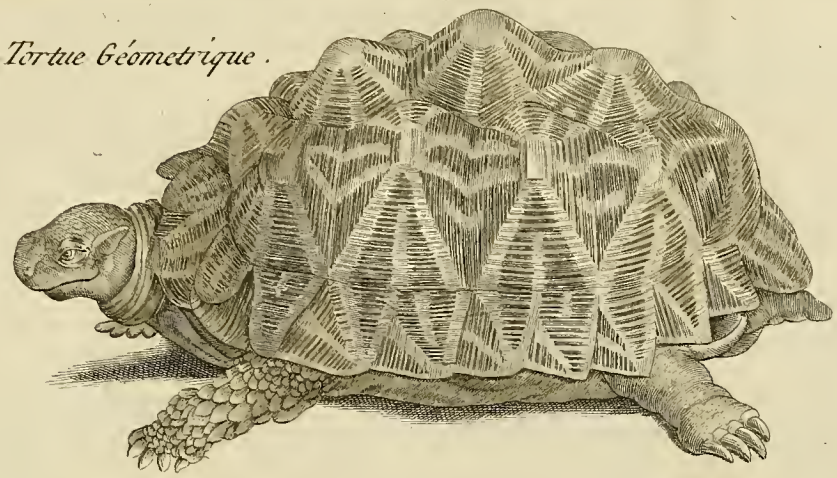

Fig. 2. La T. Raboteuse.

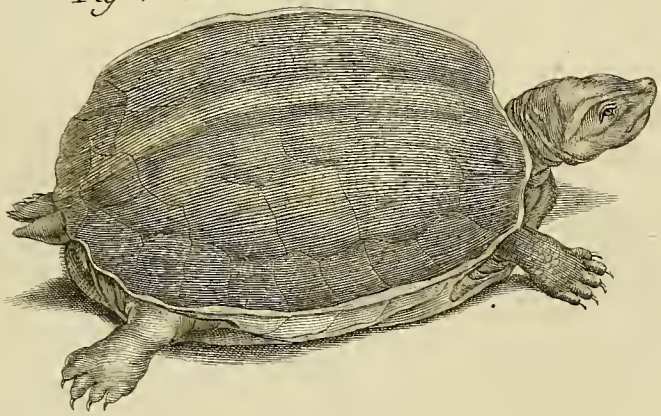

Fig. 3. La T. Vermillon.

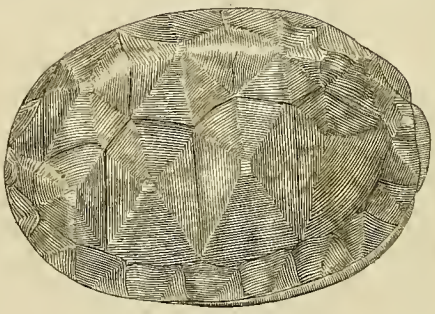

Fig. 4. La T. Chagrinée.

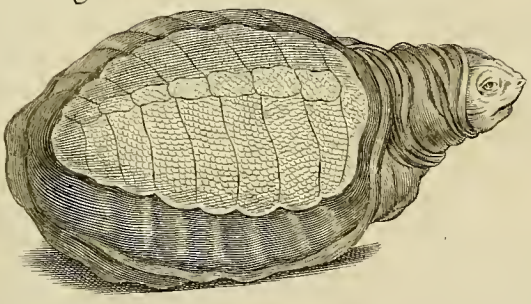

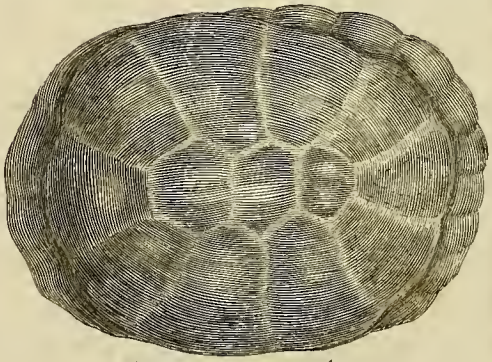

Fig. 6. La T. Noiratre.

Fig. 5. La T. Rouſsatre.

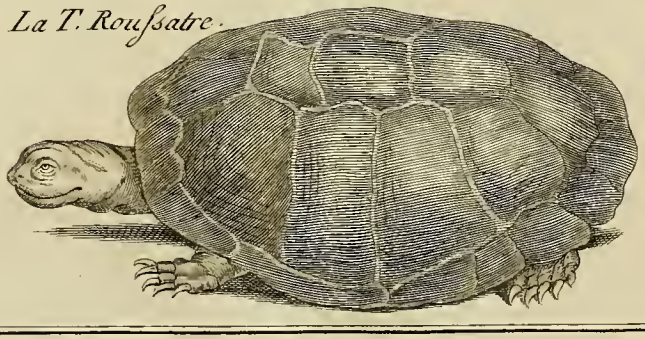

Benard Direxit

Fig. 1re

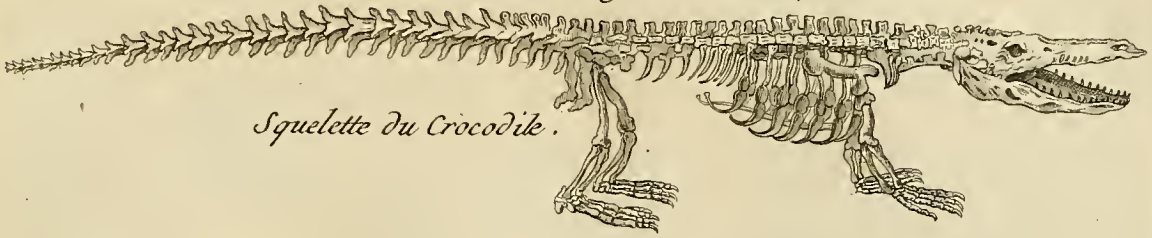

Squelette du Crocodile.

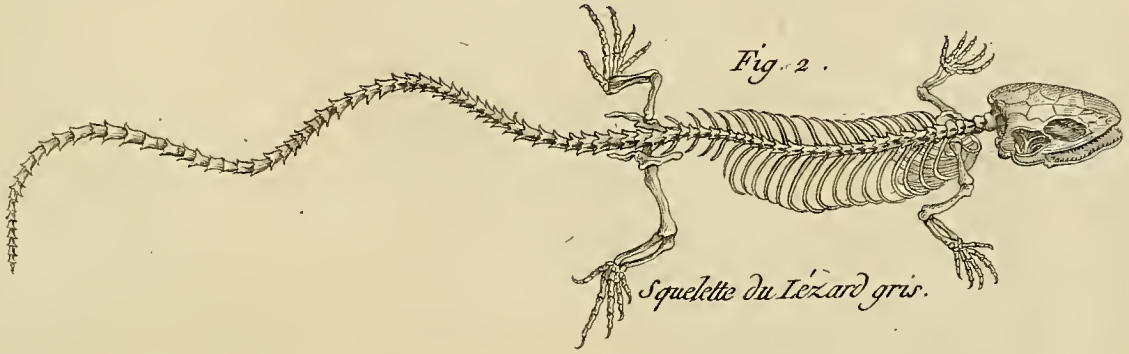

Fig. 2.

Squelette du Lézard gris.

Fig. 3. Le Crocodile.

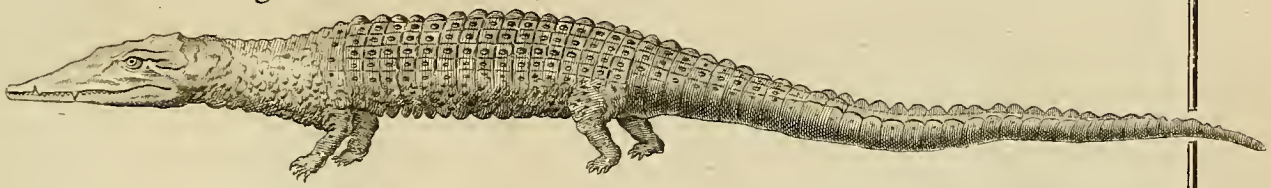

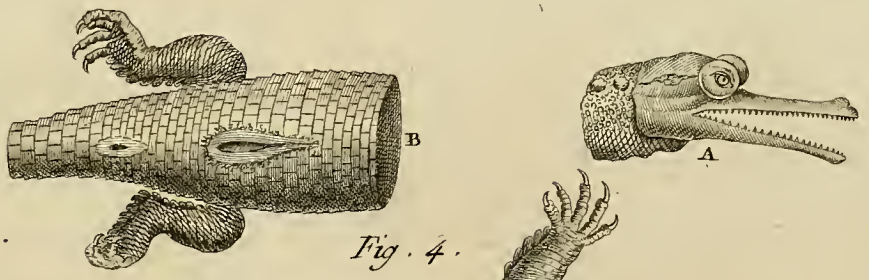

Fig. 4.

Le Gavial.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

Fig. 2.

Fig. 1. Le Cayman
Lézard-Crocodile.

Benard Direxit

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

Fig. 1. Le L. Sourcilleux.

Fig. 2. Le L. Tête-fourchue.

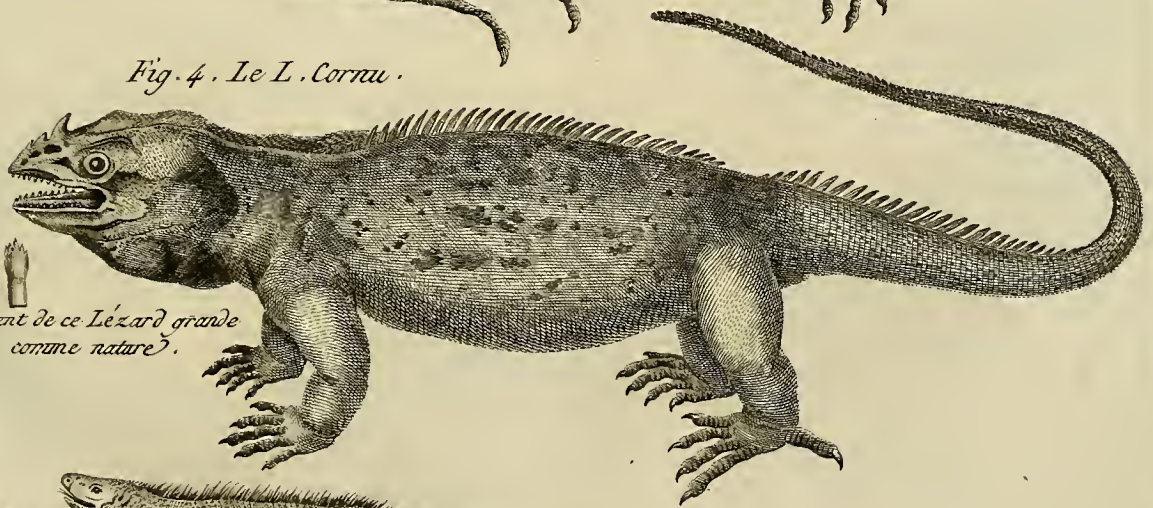

Fig. 4. Le L. Cornu.

Dent de ce Lézard grande comme nature.

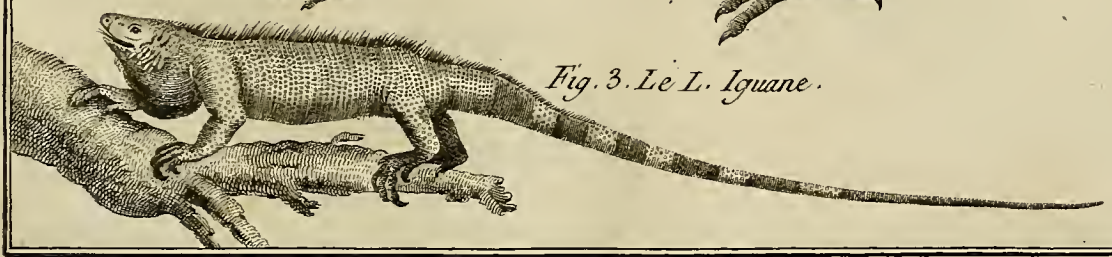

Fig. 3. Le L. Iguane.

Bonard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

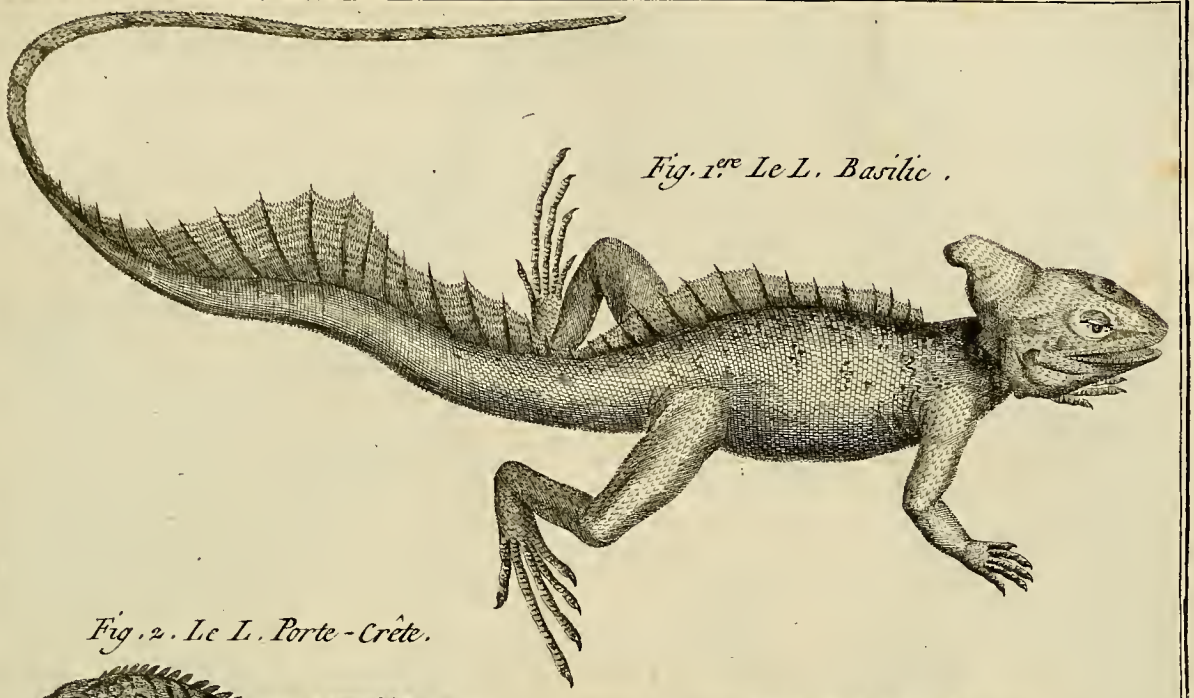

Fig. 1.ere Le L. Basilic.

Fig. 2. Le L. Porte-Crête.

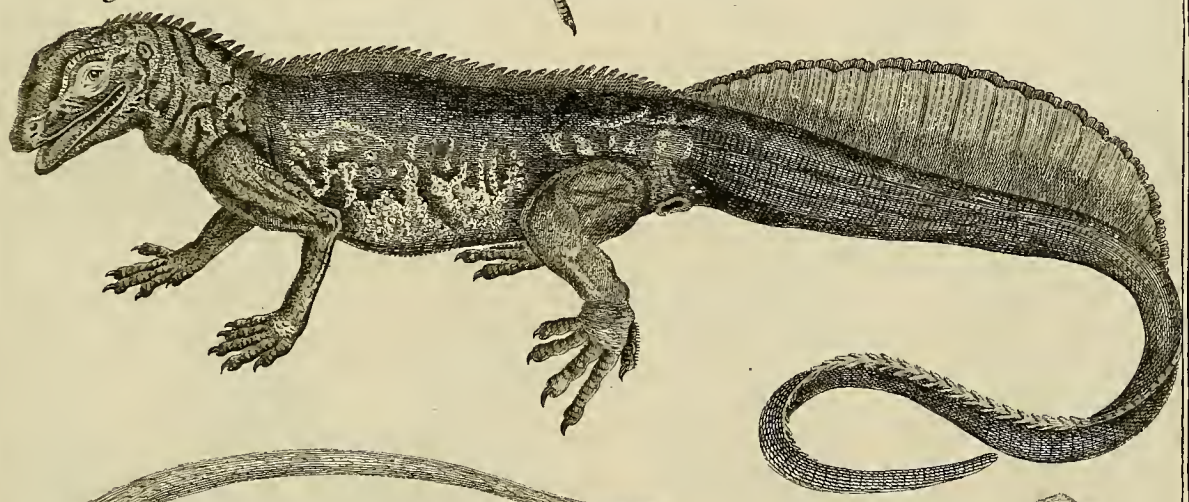

Fig. 3. Le L. Agame.

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

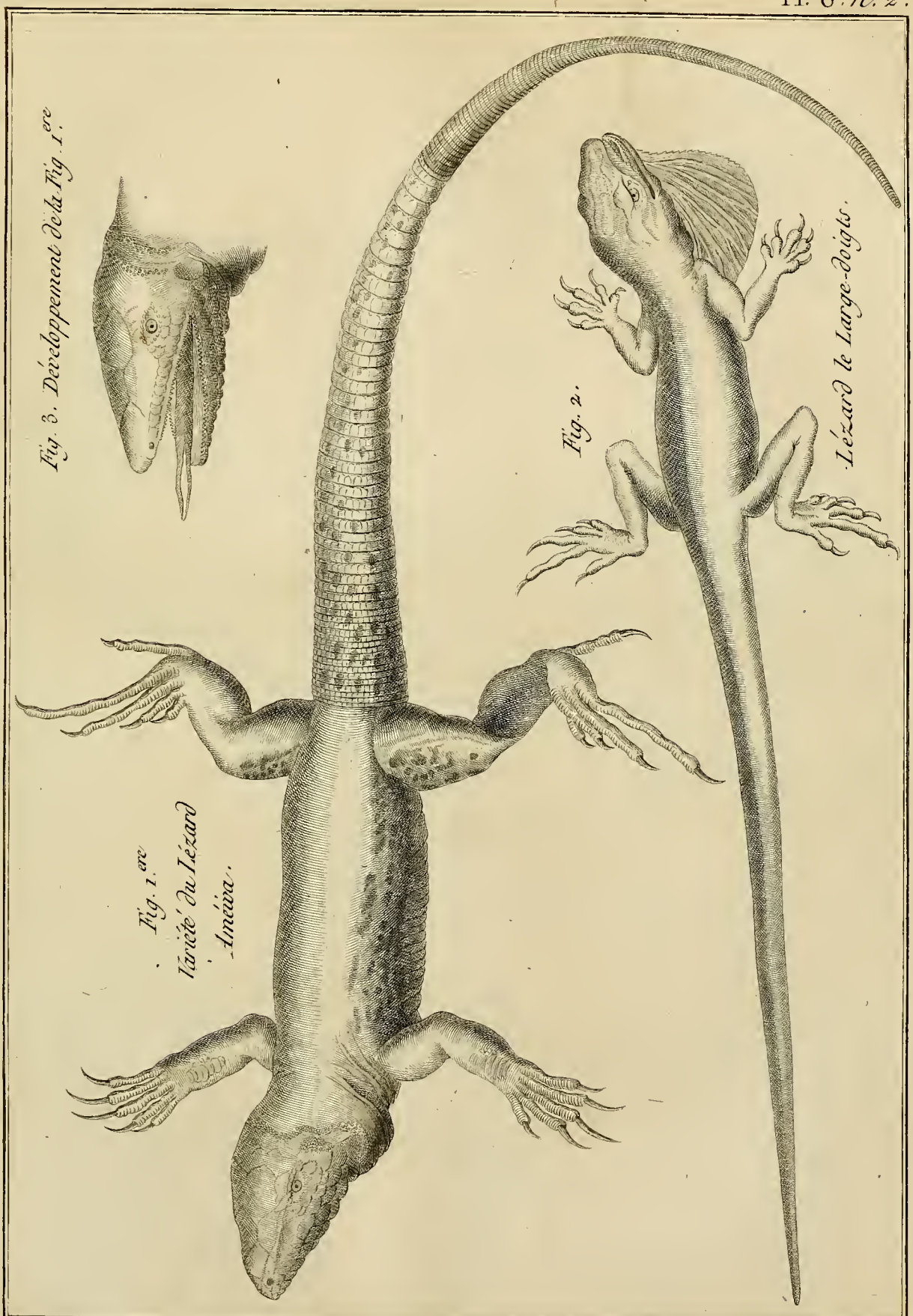

Fig. 3. Développement de la Fig. 1.ere

Fig. 2. Lézard le Large-doigts.

Fig. 1.ere Variété du Lézard Améiva.

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

Fig. 1ere Squelette du L. Caméléon.

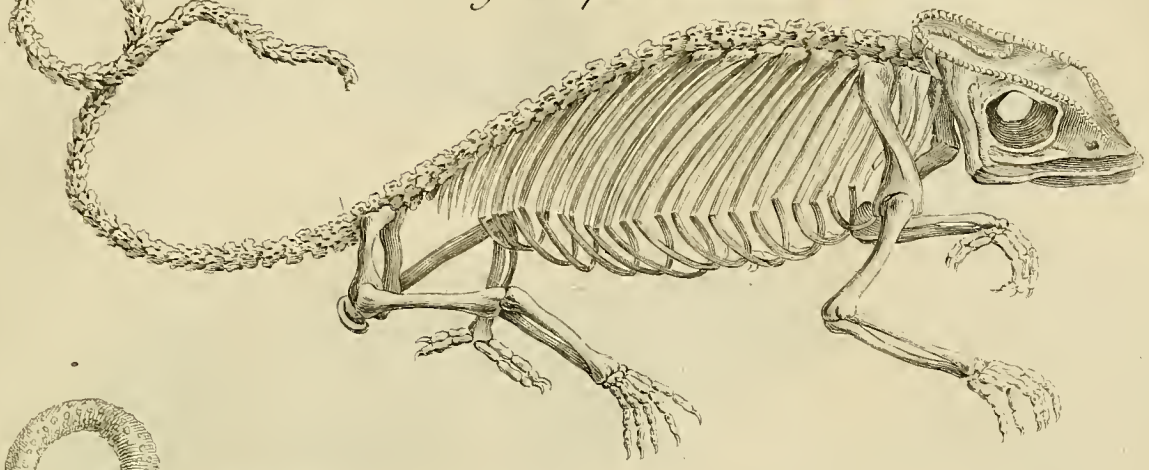

Fig. 2. Le L. Caméléon.

Fig. 3. Le L. Caméléon du Cap de Bonne-Espérance.

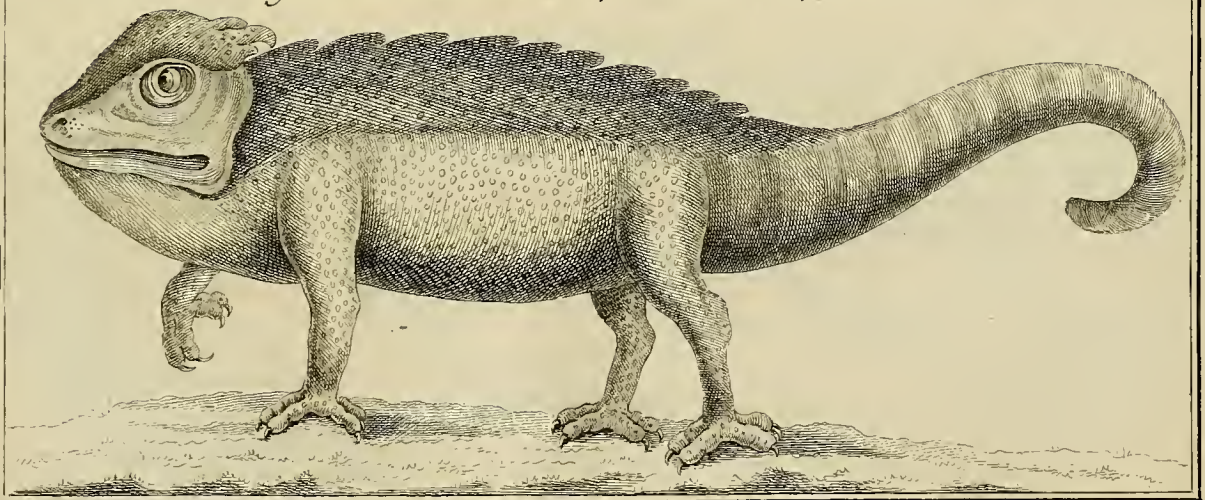

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

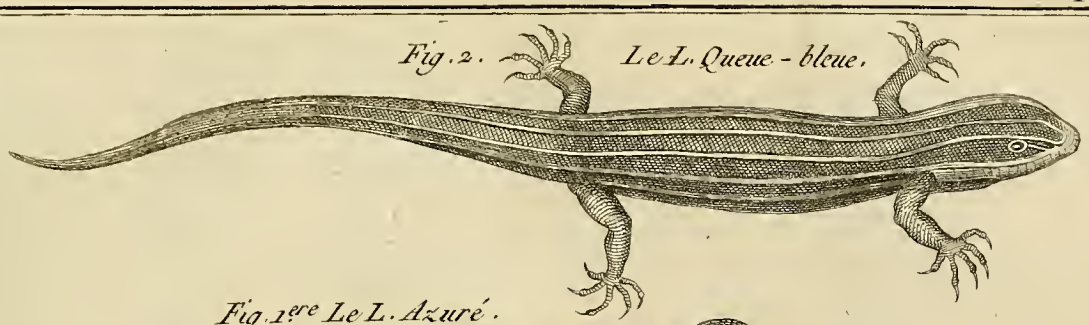

Fig. 2. Le L. Queue-bleue.

Fig. 1ere Le L. Azuré.

Fig. 3. Le L. Grison.

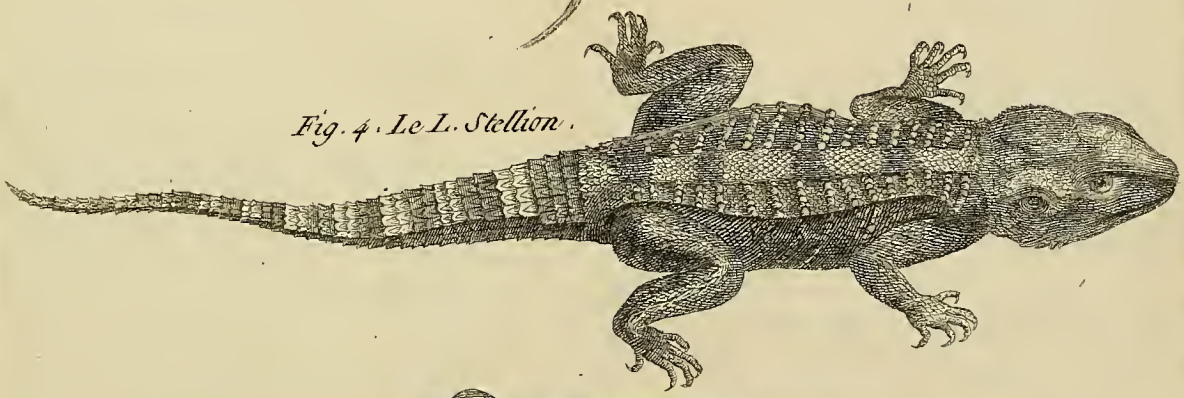

Fig. 4. Le L. Stellion.

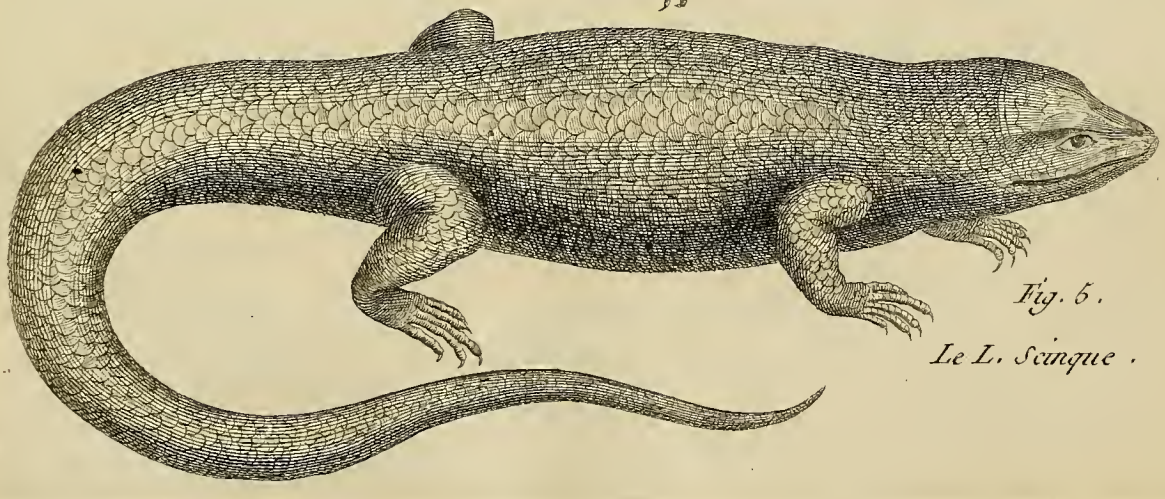

Fig. 6.

Le L. Scinque.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

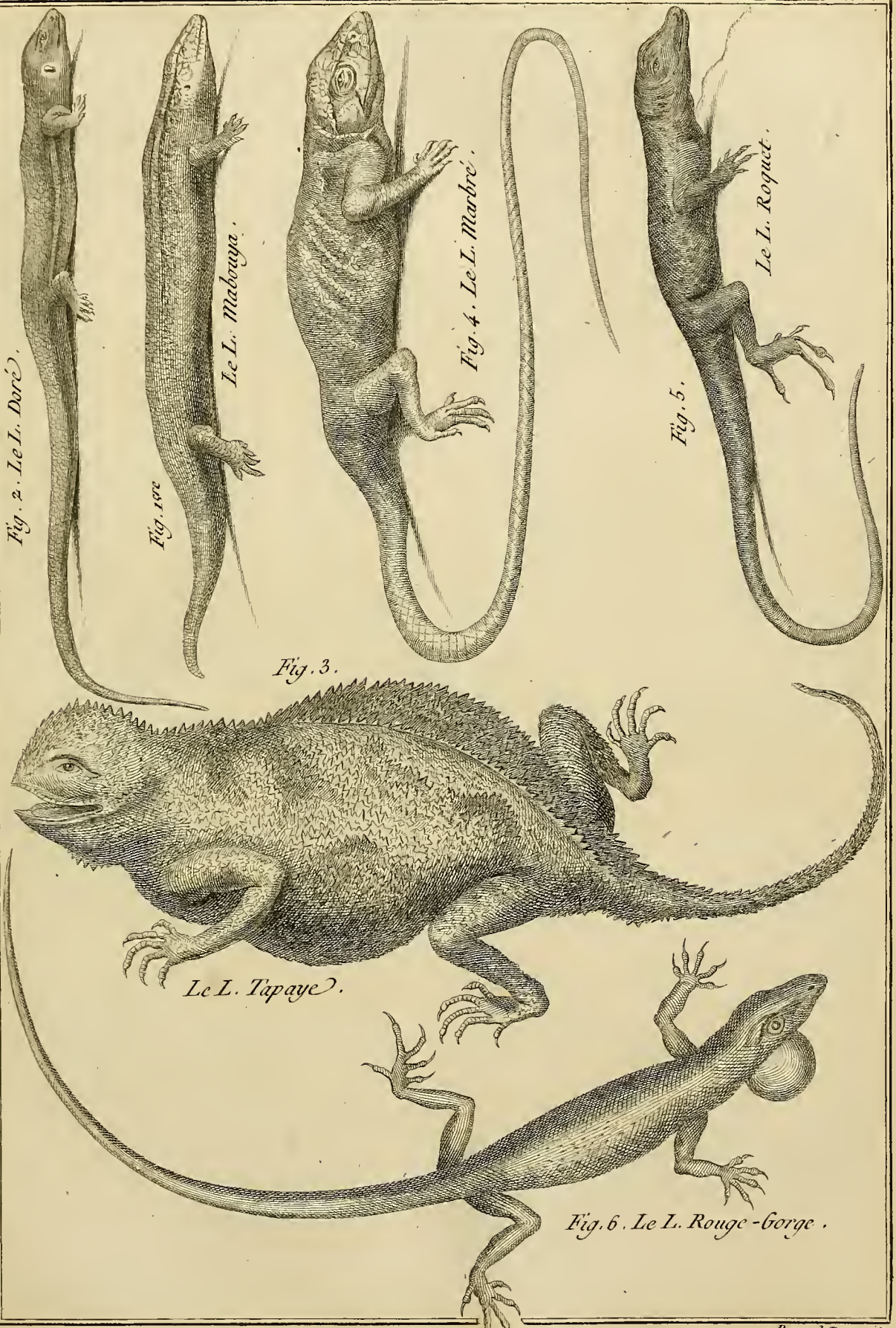

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

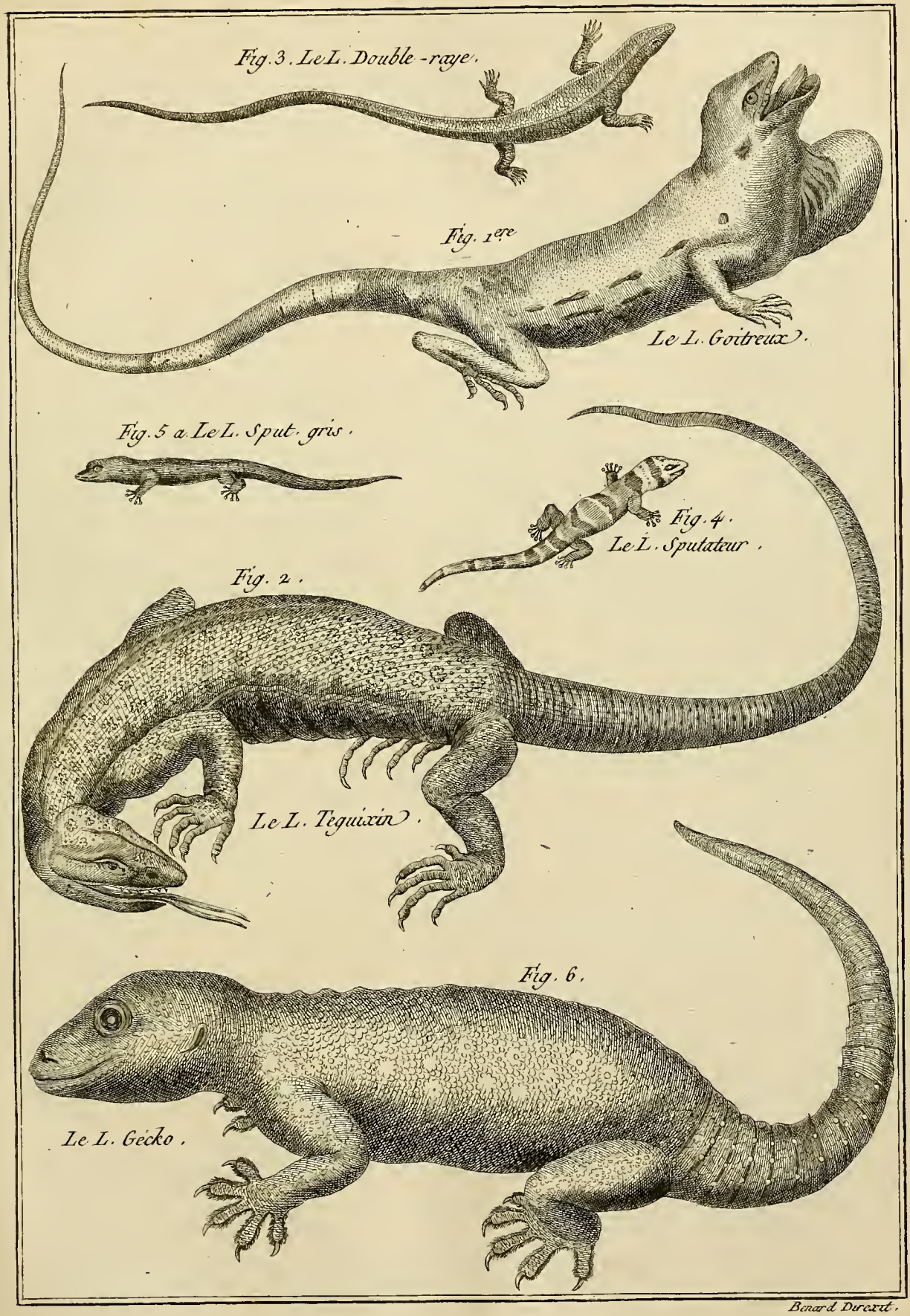

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

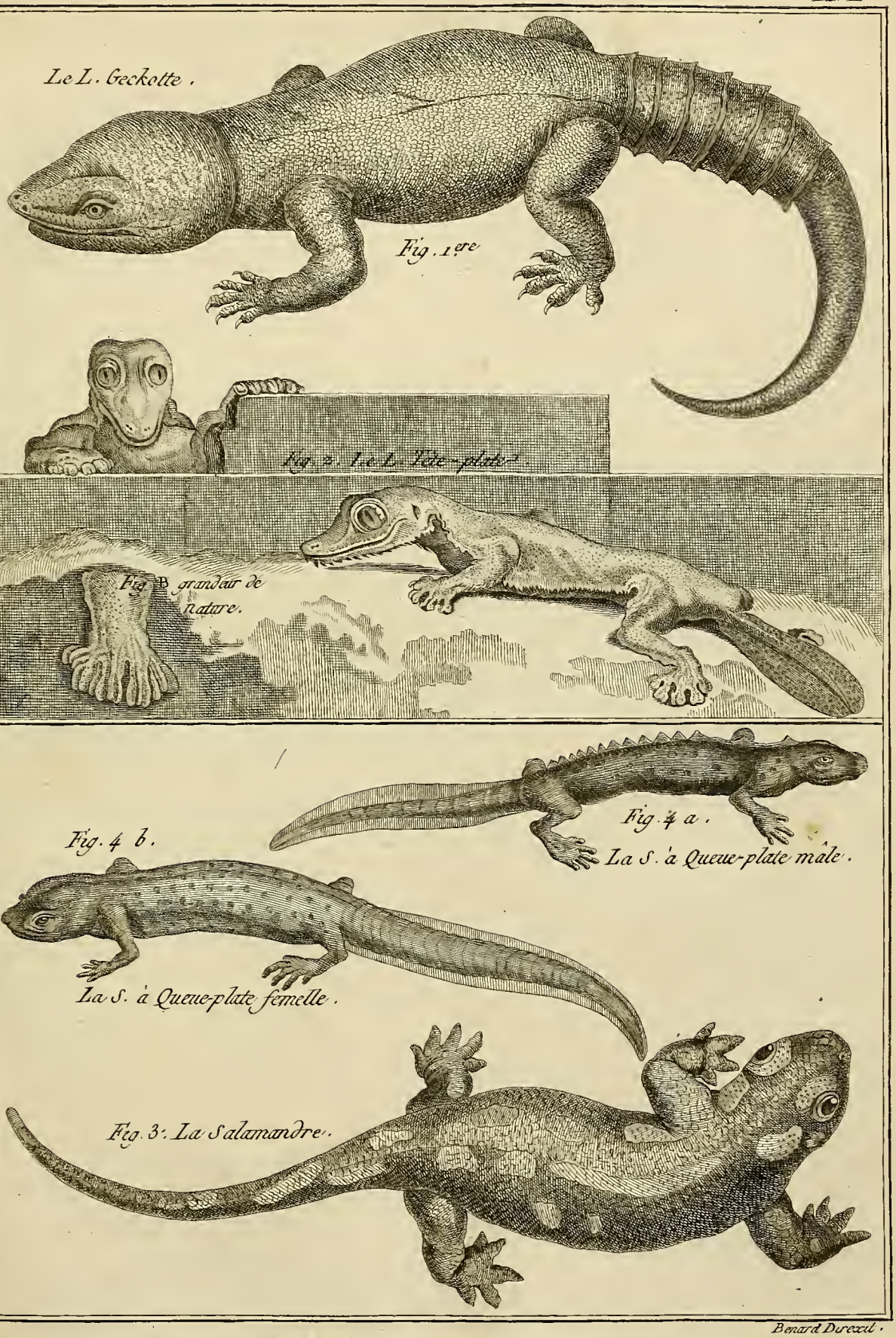

Benard Direxit.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 04687 429 1